QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12171 · 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 14 MARS 1984

Sept camions français incendiés au Pays basque espagnol

LIRE PAGE 7

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

Les dossiers du « Monde »

Page 26

Les enjeux du conseil européen

Gary Hart isolationniste ?

Walter Mondale, le cacique du parti démocrate, parviendra-t-il à bloquer le « kriegspiel » de Gary Hart ? Tel était l'enjeu des élections primaires et des « caucus » organisés le 13 mars dans neuf Etats de l'Union. Leurs résultats auront une influence majeure sur la lutte que se livrent l'ancien vice-président de Jimmy Carter et le jeune sénateur du Colorado pour obtenir l'investiture de leur parti dans l'élection présidentielle de novembre prochain.

On dit souvent que les questions de politique étrangère comptent pour très peu dans une campagne électorale américaine. C'est une affirmation un peu péremptoire. Comment nier le rôle déterminant de la guerre du Vietnam sur les élections de 1968 et la « résurrection » politique de Richard Nixon ? Et sur celles de 1972 ? Comment nier que Jimmy Carter fut d'une certaine manière victime des événements d'Iran en 1980 ?

La politique étrangère, en fait, intervient toujours, même d'une manière diffuse, dans le débat électoral. La consultation de cette année n'échappera sans doute pas à la règle, ne serait-ce que parce que de nombreux Américains sont inquiets de l'interventionnisme de leur président, que ce soit en Amérique centrale ou au Proche-Orient, et de son « bellicisme » à l'égard de l'Union soviétique.

Bien qu'il ait surtout axé sa campagne sur la nécessité de promouvoir des idées nouvelles en politique intérieure, le sénateur du Colorado n'a pas entièrement ignoré certains problèmes diplomatiques ou de défense nationale. Il s'est rallié du bout des lèvres au principe d'un « gel » nucléaire — mesure qu'il [illegible] — en attendant l'ouverture de négociations sur le désarmement avec Moscou, — mais il n'est pas du tout favorable à une réduction du budget militaire américain : il préconise au contraire une augmentation de 4 % à 5 %, compte tenu de l'inflation, et un réexamen des besoins des Etats-Unis en la matière. Les armes classiques ont, selon lui, été trop négligées au profit de « systèmes » fort coûteux et à l'efficacité douteuse, comme le missile intercontinental MX, le bombardier à long rayon d'action B1 ou les porte-avions mastodontes.

Ce réalisme a valu à Gary Hart les critiques acerbes d'un George McGovern, qui ne reconnaît décidément plus son « fidèle » des années 70, et même de Walter Mondale, qui l'a accusé de ne pas suffisamment se préoccuper du désarmement. Le sénateur Hart a pourtant longtemps bataillé pour la ratification du traité SALT 2, signé à Vienne par Brejnev et Carter. Mais il défend aussi le principe du « plus un moins deux » (« Builddown ») en matière de désarmement — destruction de deux anciens systèmes d'armement pour toute mise en place d'un nouveau — cher à Ronald Reagan, mais que récuse Walter Mondale.

C'est en matière d'intervention des forces américaines à l'étranger que Gary Hart est le plus radical. S'il n'évoque guère l'opération américaine à la Grenade — qui a été fort populaire aux Etats-Unis, — il est très critique de la politique d'ingérence militaire croissante suivie par Ronald Reagan en Amérique centrale. Il fut aussi l'un des premiers à réclamer le retrait du contingent américain de Beyrouth — ce qui était fort sensé, à voir comment le président Reagan a sonné la retraite dans la précipitation.

Mais ce sont ses vues sur le Golfe et le détroit d'Ormuz qui soulèvent la plus grande controverse. Selon lui, en effet, les Etats-Unis n'ont pas à se porter garants de la liberté de navigation dans cette région stratégique. « Nous n'avons pas besoin de ce pétrole et nous n'avons pas à gaspiller des vies américaines pour cela », a-t-il récemment déclaré, ajoutant que cette tâche devait être assumée par les Européens et les Japonais.

Isolationnisme ? Une vieille règle de la politique américaine veut que l'isolationnisme soit surtout un argument électoral, beaucoup plus rarement un principe de gouvernement.

L'opposition libanaise veut des réformes profondes

Le dirigeant chiite, M. Nabih Berri se dit déterminé à obtenir à la conférence de Lausanne l'abolition du système confessionnel

De notre envoyé spécial

La deuxième séance des travaux de la conférence libanaise de réconciliation s'est ouverte ce mardi 13 mars à Lausanne, en présence de M. Khaddam, vice-président syrien. Lundi soir, des bombardements particulièrement violents avaient atteint les deux secteurs, chrétien et musulman, de Beyrouth. Vingt-quatre personnes, dont quatorze enfants, ont été tuées et une cinquantaine de personnes ont été blessées.

Lausanne. — S'il fallait se fier au déroulement de la séance inaugurale de la conférence de Lausanne lundi soir 12 mars, on serait tenté de soutenir avec M. Rachid Karamé, l'un des chefs de l'opposition sunnite, qu'il y avait 99 % de chances que la réunion se solde par une entente mettant fin définitivement à la guerre civile au Liban. Le président Amine Gemayel a prononcé un discours dont le caractère unitaire, la sérénité et l'ouverture d'esprit sont propres à l'élever au-dessus des querelles partisanes qui ensanglantent son pays depuis neuf ans.

Le chef de l'État a notamment exprimé l'espoir que la conférence *« mettra fin au cycle de sang et de larmes et qu'elle sera annonciatrice d'une ère nouvelle pour un nouveau Liban »*, avant de déclarer que tous les sujets, à l'exception de l'unité et de la pérennité du Liban, étaient ouverts à discussion et à des *« réformes, changements et évolutions »*. Il a dit envisager un Liban basé sur le principe de l'égalité des chances entre toutes les régions, toutes les communautés, tous les groupes et tous les citoyens, en tant que *« nation à la souveraineté intacte, libre de ses décisions, stable, fortifiée dans son indépendance acquise par le martyre et le sang »*. Le président Gemayel a en outre défini quatre priorités qui devraient servir de bases aux travaux du congrès :

1° Mettre un terme radical à l'état de guerre par un engagement à respecter le cessez-le-feu de manière immédiate, totale et définitive ;

2° Réaffirmer l'accord, la position et l'action en vue de l'unification et de la libération du Liban ;

3° Faciliter le rapprochement sur les projets de réformes dans les divers domaines et questions dans l'intérêt du Liban ;

4° Former un gouvernement d'union et de salut national à qui incomberont les charges et les responsabilités de la prochaine et dangereuse étape.

Il a rendu hommage à la Syrie et à l'Arabie Saoudite et s'est notamment déclaré convaincu que le président Hafez El Assad userait de toute son influence pour *« aider le Liban à atteindre un stade de santé et de stabilité (...) pour le bien mutuel des deux pays et des autres intérêts arabes »*. M. Gemayel a aussi remercié les quatre pays participant à la force multinationale à Beyrouth (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie).

Le débat qui s'ensuivit fut — selon les termes du conseiller présidentiel, M. Waddi Haddad — *« franc, amical et positif »*. Les échanges furent en tout cas courtois et dépourvus de toute passion. Un premier accord a été conclu : une commission *ad hoc* représentant toutes les factions a été constituée pour rendre le cessez-le-feu « définitif » ; les participants sont encore convenus que ceux qui violeraient la trêve seraient désormais jugés et châtiés sur-le-champ.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

Accord des Dix sur la réduction de la production laitière

- *« Les intérêts français ont été bien défendus »* affirme M. Michel Rocard.
- *« Le gouvernement a trop lâché »*, nous déclare le président de la FNSEA.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Dans la nuit du 12 au 13 mars, les ministres de l'agriculture des Dix se sont mis d'accord sur un programme de réduction de la production laitière dans la Communauté. Celle-ci, qui a atteint 103 millions de tonnes en 1983, ne devra pas dépasser 97,8 millions de tonnes en 1985-1986. Au cours de la campagne 1984-1985 qui commence le 1er avril prochain, année de transition, la production de lait sera limitée à 98,8 millions de tonnes.

Pour que le plafonnement qui a été décidé afin de mettre un terme à la surproduction soit effectivement appliqué, des quotas seront attribués à chacun des Etats membres, puis répartis au choix par laiterie ou par exploitation. Les exploitants produisant au-delà de leurs quotas seront frappés d'un « *prélèvement* », c'est-à-dire d'une taxe très dissuasive.

En outre, les ministres de l'agriculture ont transmis à leurs collègues des affaires étrangères, qui eux aussi siègent à Bruxelles, un rapport sur l'état de leurs travaux concernant l'élimination graduelle des montants compensatoires monétaires (MCM). Ils sont parvenus, selon M. Rocard, qui préside la réunion, « *à un accord partiel qui traite l'essentiel des questions* ». C'est dire que les ministres de l'agriculture qui délibèrent ce mardi des autres dossiers de la réforme de l'Europe verte, et en particulier des disciplines à imposer à certaines productions méditerranéennes (blé dur, conserves de fruits et de légumes, raisins secs), ont considérablement déblayé le terrain avant le conseil européen des lundi 19 et mardi 20 mars.

L'apurement du contentieux européen et, par là même, la relance de la Communauté dépendent maintenant principalement de la réponse que donnera Mme Thatcher aux offres qui lui seront faites par ses partenaires pour alléger de façon durable la contribution du Royaume-Uni au budget européen. La tactique suivie avec détermination par la présidence française place ainsi le gouvernement britannique devant ses responsabilités : les autres pays membres, conformément au pacte souscrit à Stuttgart en juin dernier, ont consenti des effort de rigueur substantiels. Il reste aux Anglais à montrer à leur tour qu'ils sont capables de faire preuve de conciliation.

« *Les solutions adoptées sont difficiles, douloureuses. La production agricole européenne va devoir s'organiser sur une interdiction de croissance. Ce n'est pas une surprise. La pilule est donc amère, mais le fait qu'un accord ait été possible montre que l'Europe est sauvable, même si elle n'est pas encore sauvée* », a commenté M. Rocard à l'issue de la discussion consacrée au dossier laitier. Il a observé que « *le conseil avait été très lucide sur les risques d'éclatement de la Communauté* », rappelant que la politique agricole commune, « *c'était la chance pour les agriculteurs du Marché commun, et en particulier pour les agriculteurs français, de pouvoir vendre leurs productions aux pays partenaires à des prix supérieurs aux prix mondiaux* ».

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 27.)

AU JOUR LE JOUR

Sport

Les échappés de la course cycliste Paris-Nice ont buté, lundi, contre un barrage d'ouvriers en colère. Briseurs de chaînes contre briseurs de grèves ? On en est venu aux mains devant les caméras de la télévision. Bernard Hinault a montré aux travailleurs en lutte qu'il savait lutter aussi avec ses poings et qu'il avait un direct du droit à faire trembler la classe ouvrière.

Le peloton des cégétistes s'est finalement dispersé, pansant ses plaies, tandis que le cortège des manifestants du pédalier reprenait sans entraves son voyage printanier sur les routes de notre douce France.

BRUNO FRAPPAT.

FRONDE DANS LE PARTI CONSERVATEUR EN GRANDE-BRETAGNE

La « dame de fer » contestée

De notre correspondant FRANCIS CORNU

Londres. — Mme Thatcher devrait travailler « *un petit peu moins* », savoir se faire seconder, consulter davantage l'ensemble du gouvernement — ainsi que les membres de son parti, — et préciser sa « *stratégie* », sinon la redéfinir. C'est gentiment dit, sur le ton de la prévenance, mais personne ne s'y trompe : il s'agit d'une critique sévère, d'autant plus significative qu'elle émane d'un des éléments les plus représentatifs de la majorité actuelle.

Ces « conseils » viennent en effet d'être donnés au premier ministre par M. Edward Du Cann, président du « *Comité 1922* », qui regroupe la masse des « sans-grade » du Parti conservateur à la Chambre des Communes, ces députés que l'on appelle les « *backbenchers* » parce que, n'ayant pas de fonction gouvernementale, ils occupent les bancs du fond. Ce comité n'a guère d'influence sur la ligne du parti, mais il est une instance incomparable pour mesurer l'opinion de la base parlementaire. Or, cette opinion est aujourd'hui morose.

Le jour où M. Du Cann tenait ces propos, le *Sunday Times* publiait un sondage indiquant qu'en cas d'élections générales, le Parti travailliste pourrait l'emporter avec un écart de 3 % des voix. Le *Gardian* avait fait de même quelques jours plus tôt. C'est la première fois, depuis deux ans — depuis la veille du conflit des Malouines, — que le Parti travailliste arrive en tête dans ce genre de simulation.

Surprenant changement, neuf mois seulement après l'écrasante victoire des Conservateurs aux élections de juin 1983. La différence était alors de près de 15 % des suffrages, au détriment du Labour. Certes, personne, pas même Mme Thatcher, n'imaginait que les Conservateurs pourraient maintenir longtemps un avantage aussi important, mais de là à penser qu'il puisse s'estomper si rapidement...

Les remarques présentées par M. Du Cann résumaient toute une série de récriminations exprimées plus ou moins ouvertement au sein du Parti conservateur ces derniers mois. Si le président du « *Comité 1922* » n'a pas hésité à faire état publiquement (au cours d'un débat télévisé) de telles observations, d'ordinaire transmises plus discrètement, c'est qu'il n'avait pas été entendu et jugeait nécessaire d'insister.

Voilà donc une mise en garde. Les « *backbenchers* » conservateurs se plaignent de n'être pas assez en contact avec le pouvoir qu'ils soutiennent, de ne pas suffisamment participer aux décisions, et en cela, ils traduisent un malaise qui est ressenti jusqu'au sein du gouvernement. Certains ministres ont récemment confié à leur entourage qu'ils reprochaient à Mme Thatcher d'agir de plus en plus souvent en se passant de l'avis du Cabinet pour ne compter que sur celui de quelques rares ministres dont le dévouement est inconditionnel. Cette absence de consultations normales est devenue évidente au moment où a été annoncée l'interdiction des organisations syndicales au centre des écoutes de Cheltenham.

(Lire la suite page 7.)

L'avenir de l'école privée

Les négociations sur la titularisation des maîtres auraient progressé

Lire page 10 l'article de Charles VIAL

Le patrimoine malade de la copropriété

I. — *Une démocratie de fait*

par JOSÉE DOYÈRE

« *La copropriété, j'en suis revenue. Quand on a acheté, on s'était dit, avec mon mari, qu'on ferait mieux de rembourser un emprunt que de payer tous les mois à fonds perdus un loyer exorbitant, surtout qu'il nous fallait une pièce de plus pour que les enfants aient chacun leur chambre. Bien sûr, il y avait les charges à payer, plus lourdes qu'on aurait cru avec le chauffage collectif et l'ascenseur. On y arrivait quand même. Mais maintenant ça ne va plus. A la dernière assemblée — on n'y va pas d'habitude, ça ne sert à rien, mais là on avait fait un effort — « ils » se sont laissé embobiner par le syndic et l'architecte et « ils » ont décidé de refaire la toiture au lieu de l'arranger. Il y en a pour une fortune. J'ai voté contre. Je ne paierai pas. D'ailleurs, je vais aller voir une association de locataires. On me conseillera.* » Le raisonnement de Mme X... est des plus courants.

Nombreux sont les copropriétaires qui, ayant acheté un appartement, n'ont pas eu conscience qu'ils entraient dans un univers de relations et de décisions collectives soumis aux règles complexes d'une loi (celle du 10 juillet 1965) et d'un décret (celui du 17 mars 1967). La loi et ses textes d'application ont en effet instauré un régime d'assemblée, avec un maximum de possibilités de recours individuel contre les décisions prises. Pour bien fonctionner, ce régime nécessite, de la part de chacun des copropriétaires, une connaissance réelle de ses mécanismes et la conscience d'être responsable de l'état et de l'entretien du patrimoine collectif que constituent les « *parties communes* ». Cette situation idéale ne se rencontre que très rarement. Dans la plupart des cas, seuls le syndic et quelques membres du conseil syndical (s'il en existe un) possèdent cette connaissance. Que les copropriétaires mécontents se tournent vers des associations pour chercher aide et assistance n'est donc pas surprenant. A la Confédération générale du logement (CGL) (1), les problèmes de copropriété sont ceux d'environ 40 % des adhérents. « *La copropriété, c'est une démocratie de fait. Et les gens ne sont pas prêts à vivre cette démocratie, à vivre collectivement* », dit une des responsables de l'association. Cette opinion est partagée par de nombreux syndics : « *Les copropriétaires ont trop souvent conservé une mentalité de locataires* », dit l'un d'entre eux.

(Lire la suite page 29.)

(1) 45, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris 9e, tél. 280-43-89.

Le Monde

idées

Les enjeux du Pacifique

par RENÉ DABERNAT

DANS le tumulte d'un monde en pleine mutation, où se joue, en particulier, la place de la France et de l'Europe, un événement majeur est déjà acquis. Cet événement, c'est la montée en puissance de la zone Asie-Pacifique, longtemps sous-estimée mais aujourd'hui reconnue. En revanche, d'autres enjeux, tous d'une extrême importance, restent ouverts. Ils vont orienter pour longtemps le destin de cette immense région qui va de la Chine innombrable aux îles parfumées du Sud-Est asiatique, de l'archipel nippon aux espaces australiens, de l'industrieuse Corée aux balcons canadiens et américains du grand Océan.

Le premier tient en une question : la zone d'Asie-Pacifique devient-elle le centre de l'univers ou bien son ascension marque-t-elle le simple rééquilibrage d'un « leadership » mondial monopolisé, pendant plus de trois siècles, par les peuples blancs ? La réponse passe souvent pour évidente. Notre planète basculerait inexorablement vers le Pacifique comme elle avait basculé, jadis, de la Méditerranée vers la mer du Nord et l'Atlantique après la prise de Constantinople par les Turcs.

Les arguments, certes, ne manquent pas. D'abord, cette région-clef constitue un pôle économique d'une exceptionnelle vitalité, où des centaines de millions d'hommes et de femmes, soudain sortis de l'oubli, travaillent, produisent, échangent, sans relâche. Malgré la crise – qui ne l'épargne pas, – elle continue d'accumuler des performances. En 1983, le Japon vient d'enregistrer un excédent commercial record de 20,45 milliards de dollars contre 6,9 milliards en 1982 et 8,74 milliards en 1981 ; le yen toise le billet vert. La Corée du Sud confirme sa percée dans l'électronique et les chantiers navals (22 % des commandes mondiales de navires l'an dernier). Taiwan, Hongkong, Singapour, concurrencent de plus en plus les Occidentaux, des blousons de ski à l'informatique, des téléviseurs aux plastiques et aux chaussures. La Chine, de son côté, a pratiquement réalisé en trois ans le plan quinquennal de 1981-1985.

Dès maintenant, la zone Asie-Pacifique – si l'on y inclut la côte ouest des Etats-Unis – absorbe presque les deux tiers des exportations du Japon, de la Chine et de l'Amérique du Nord ; environ 70 % de celles de l'Asie orientale, de l'Océanie et de l'ANSEA (1). C'est dire qu'elle exerce déjà, par ses usines et ses marchés, une réelle force d'attraction. Parallèlement, son rôle politique s'élargit. En 1983, le premier ministre japonais, M. Nakasone, a conclu plusieurs accords avec Séoul (janvier), visité les capitales de l'ANSEA (mai), puis scellé la réconciliation avec Pékin en novembre, lors du voyage au Japon de M. Hu Yaobang, secrétaire général du PC chinois. Il a également accueilli le président Reagan (10 novembre), qui s'est ensuite rendu en Corée du Sud. Enfin, M. Zhao Ziyang a fait aux Etats-Unis, du 7 au 17 janvier 1984, le premier déplacement d'un chef de gouvernement chinois. En avril, Pékin recevra M. Reagan.

La longue période durant laquelle l'Europe constituait le centre du globe et la seule source du pouvoir mondial appartient donc au passé. La zone Asie-Pacifique cesse d'être *un sous-produit des rapports entre* les Occidentaux et l'URSS. Elle *existe par elle-même*, déploie sa propre influence régionale aussi bien *que mondiale*, *affirme* son identité, parfois son ambition. Cependant, certains faits corrigent l'impression initiale de suprématie absolue et, sans amoindrir l'ampleur de l'événement, le replacent dans son véritable contexte historique, économique et politique.

Le vieux « pouvoir blanc »

Au-dedans comme au-dehors, la région rencontre des obstacles ou *des limites* qui mettent en lumière une autre série d'enjeux.

L'enjeu intérieur concerne la place respective des Etats-Unis et *du Japon dans le développement* de ces vastes espaces. L'Amérique ne *s'ouvre pas seulement sur le Pacifique* par trois Etats – Californie, Oregon, Washington – où vivent 30 millions d'habitants et où se massent *des entreprises de haute technologie* (Silicon Valley) et d'aviation (Boeing, Seattle) (2). Elle ressent aussi un puissant attrait pour l'Asie depuis l'expédition du commodore Perry vers les côtes nippones, au siècle dernier. Les Etats-Unis refusent donc, une fois de plus, de laisser le *Japon dominer* la zone. Certes, les deux pays multiplient les alliances *industrielles, comme* l'illustre l'accord General Motors-Toyota du *15 février* 1983. *Ils se partagent*, en outre, une grande partie du financement *de l'économie coréenne* et sud-asiatique. Mais ces alliances, souvent *conflictuelles*, n'excluent pas un choc ultérieur dans la mesure où, *selon un banquier, elles couvrent « une stratégie américaine de reconquête »*.

Les réalités corrigent, d'autre part, *l'image un peu idyllique d'une* Asie à l'abri des rivalités internes. *L'histoire a légué de vieux antago*nismes ethniques, politiques ou religieux *qui refont périodiquement surface* et morcellent la région. *Comment nier, par ailleurs, que les* pays asiatiques les plus prospères *subissent à leur tour les effets de la* crise ? Le gouvernement de Tokyo *vient de présenter* le budget le plus austère jamais connu en trente ans. Les *dépenses publiques* n'augmentent que de 1 % et M. Nakasone annonce des « *sacrifices* ». En Corée du Sud, en Malaisie, la croissance *s'essouffle*. Et *de récentes grèves* soulignent les difficultés de Hongkong.

D'autres enjeux soulignent la vulnérabilité de la zone Asie-Pacifique aux vents du dehors. Par exemple, le *Japon* tire ses *excédents* commerciaux bien davantage de l'Europe (*10,41 milliards de dollars en 1983*) et des Etats-Unis (18,13 milliards) que du *Sud-Est asiatique* (*6,51* milliards). Son essor et ses achats de pétrole *seraient compromis si* les Occidentaux limitaient fortement leurs *importations ou les subordonnaient à* une ouverture plus significative du *marché nippon. De même*, le *boom* industriel de l'Asie non communiste dépend beaucoup des commandes étrangères. La Corée du Sud, *notamment*, traverse *une crise* parce que celles des Etats du golfe Persique *sont tombées à 8 milliards de* dollars en 1983, contre 12 milliards *en 1982 et 21 milliards en 1981*.

Vulnérabilité également en matière de sécurité. *L'empire du Soleil-*Levant, quoique devenu un géant *économique, reste tributaire de* l'Amérique pour relever le défi militaire de *l'URSS en Extrême-Orient*, où croise une imposante flotte russe. *C'est aussi le cas de Taiwan*, des pays de l'ANSEA et de la Corée du Sud, *dont l'affaire du Boeing* (abattu par la chasse soviétique) ac*croît la dépendance stratégique en*vers Washington. Même la Chine *souhaite que les Etats-Unis et l'Eu*rope demeurent fermes face au *Kremlin dans la bataille des mis*siles, car plus de cent vingt SS-20 *sont pointés vers l'Asie jaune*.

Pourtant, malgré ces obstacles et ces limites, la zone Asie-Pacifique contrebalance déjà le vieux « pouvoir blanc », hérité de l'époque où l'univers était européocentrique. C'est une réalité qui pèse lourd. Elle peut devenir encore plus décisive si les pays européens ne relèvent pas le défi. Ensemble et sans tarder.

(1) Communication à l'Institut de M. René Servoise, ancien ambassadeur de France en Indonésie. L'Association des nations du Sud-Est asiatique ou ANSEA (ASEAN en anglais) comprend : *Indonésie, Malaisie, Philippines*, Singapour, Thaïlande et, depuis peu, Brunei.

(2) *Population des Etats-Unis* : 231 106 127 habitants, dont Californie 23 668 000, *Oregon* 2 633 000, *Washington* 4 132 000.

RECTIFICATIF. – Dans la lettre de Pierre Bercis publiée dans *le Monde* du 9 mars (p. 2) sous le titre « Aveu de M. Chirac », il fallait lire : « Je propose deux mesures *conservatoires* » (et non « conservatrices »), comme une coquille nous l'a fait écrire.

LU

« LOUIS DAVID, SON ÉCOLE ET SON TEMPS »
d'Étienne-Jean Delécluze

Le glaive et le pinceau

LA politique s'apparente davantage *à un art* qu'à une science, mais nul n'entraîne *les hommes dans de grands* desseins collectifs sans quelques dons quand *même* assez différents de ceux qu'il faut pour écrire *un roman* ou *réaliser* une œuvre plastique. Malheureusement, les *créateurs ne s'en aperçoivent* pas toujours, au risque de galvauder leur génie dans de vrais coupe-gorges.

Aragon *humiliait ainsi* son talent chaque fois qu'il encensait *Joseph Staline. Du moins, l'impé*rissable auteur de *la Semaine sainte ne signa jamais de sa main* une seule condamnation capitale, *même s'il légitima moralement* les procès de Moscou. Réformateur *et maître de la peinture française*, avant la Révolution, Jacques-Louis David *endossa directement* des responsabilités plus terribles. *Député de Paris à la Convention*, idolâtre de Robespierre, il vota la *mort de Louis XVI, puis approuva* tous les forfaits commis par la *Terreur*.

Apparemment, rien ne préparait cet ancien premier prix de Rome, admis à l'Académie royale en *1783, choyé par la haute no*blesse, connu du comte d'Artois, à envoyer sa clientèle à l'échafaud avec Danton ou Fabre d'Eglantine. *Beaucoup plus tard*, son élève et admirateur Etienne-Jean Delécluze *décida d'éclaircir ce mystère* dans un livre réimprimé par un éditeur audacieux, après cent vingt-huit ans d'oubli. Rempli d'anecdotes sur la Révolution, le Consulat et l'Empire, mais aussi sur David, enthousiaste et pusillanime, opportuniste et généreux, l'ouvrage saisit à merveille la tentation qu'éprouvent parfois les artistes à intervenir dans les événements comme ils travaillent sur le papier, la glaise ou les couleurs, sans comprendre qu'à la plume, au ciseau, au pinceau se substitue le *maniement* beaucoup plus redoutable des passions humaines.

De son séjour dans la Ville *éternelle, David avait ramené le* culte des Antiques, mais aussi le goût *d'une peinture virile, en* complète rupture avec les chérubins *joufflus et tendres bergères* de son maître Boucher. En 1784, son *Serment des Horaces* triomphe auprès d'une opinion saoulée *de références romaines. Quand* Mirabeau foudroya cinq ans plus tard l'élégant *marquis de Dreux-*Brézé, confit dans ses dentelles, devant les états généraux, *David* crut entendre comme tous les Français mugir les tribuns du forum. Hélas ! l'émotion civique ne réussit pas mieux aux époques nerveuses qu'aux apprentis sorciers.

D'immenses reniements

Emporté par la tempête qu'aucun meneur ne dominait vraiment, David glaça la Convention par quelques maximes effroyables, en même temps qu'il organisait ses fêtes. *« Les hommes sont ce que le gouvernement les fait »*, lançait-il entre deux guillotinades. *Terré chez lui le 9 Thermidor*, il ne sauva sa tête qu'au prix *d'immenses reniements, n'évita* pas la prison, et jura de ne plus *s'attacher qu'« aux principes »*, honteux de ses compromissions avec *l'Incorruptible. Mais* son art comme son cœur exigeaient des héros. Il adula bientôt Bonaparte, exécuta la peinture de son sacre, et figura parmi les principaux dignitaires de l'Empire. Dans son amour des nouveautés, il s'enticha même d'un pape !

Depuis *le Serment du Jeu de paume*, exécuté sur commande officielle de la Constituante, jusqu'au célèbre tableau du *Sacre*, les ferveurs changeantes de David lèguent du moins à la France quelques superbes *documents d'histoire*. Son *Marat assassiné*, le poignant croquis de Marie-Antoinette sur la charrette des condamnés, figent à jamais *quelques* hauts instants d'horreur. Par sa fougue, son *Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard* annonce aussi les tourbillons du *romantisme*.

Silencieux sur cette transition, *Delécluze s'intéresse davantage* aux défauts comme aux qualités fort *contradictoires de son maître*. Faible, servile même, devant le pouvoir, *jusqu'à un âge avancé*, David réservait aux jeunes talents admis dans son *atelier des trésors* de sollicitude. Grâce à cette attention, de prestigieux disciples se formèrent à son école : David d'Angers, Gérard, Girodet, le baron Gros, Ingres, Isabey, et même Rude, *décorateur de l'Arc de* triomphe, d'où s'envole encore sa farouche *Marseillaise*.

La Seconde Restauration exila David avec d'autres anciens conventionnels régicides. Installé en Belgique avec son chevalet, ses toiles, ses pinceaux, il y mourut dans le respect *général* dû à un grand artiste. Malgré sa bigoterie, l'Europe de la Sainte-Alliance honorait le génie de ses adversaires.

GILBERT COMTE.

★ **LOUIS DAVID, SON ÉCOLE ET SON TEMPS. Nouvelle édition annotée par J.-P. Mouilleseaux, éditions Macula, 512 p., 120 F.**

LETTRES AU Monde sur l'enseignement privé

La « querelle scolaire » fait couler beaucoup d'encre. Y compris celle de nos lecteurs. Dans le courrier qui nous est parvenu ces derniers jours à ce sujet, plusieurs correspondants nous ont envoyé des « lettres ouvertes » qui au président de la République, qui à M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL). Ainsi s'exprime un besoin de s'adresser par le truchement d'un « média » – le mot est approprié – aux responsables. Faut-il y déceler la difficulté ressentie par les citoyens à se faire entendre en passant par les corps intermédiaires tout désignés que sont les élus ? Une dominante dans ces correspondances : beaucoup émanent de lecteurs qui se déclarent chrétiens, voire pratiquants. Et dont les points de vue divergent ; preuve supplémentaire s'il en fallait de la diversité sur ce problème des opinions de gens nourris à la même foi.

De Mme Annie Morvan, *« femme, mère, chrétienne, féministe, célibataire... en marche »*, l'on peut retenir un cri. D'indignation, devant le fait que les manifestants de Versailles (le 4 mars) avaient prétendu *« défendre la liberté, la démocratie »*. Elle se dit *« horrifiée »*, devant : *« Cinq cent mille ou six cent mille personnes rassemblées pour clamer l'amour de leurs privilèges, c'est une provocation ! »*

M. Gérard Le Gendre, architecte, est catholique pratiquant. Ses quatre enfants sont dans une école catholique. Il explique pourquoi il ne voulait pas aller à la manifestation de Versailles : *« Je ne veux pas manifester contre un gouvernement que je soutiens, au côté d'hommes comme Jacques Chirac, qui n'ont rien à y faire, et que l'Eglise aurait dû avoir le courage et l'intelligence d'écarter. Je manifeste donc pour l'école libre par cette lettre personnelle à vous adressée, ainsi qu'au premier ministre et au cardinal Lustiger. Je continuerai toujours à penser que la place de l'Eglise catholique est aux côtés des hommes démunis plus qu'aux côtés des hommes nantis. Vu mes origines, mon adresse et ma profession, tout le monde dira que je vais « contre mes intérêts » en disant cela, mais je ne le pense même pas, et d'ailleurs là n'est pas la question. La grande œuvre du futur siècle sera de réunir l'Eglise et la gauche au lieu de les opposer, de façon stupide ou criminelle. Opposition en tout cas contre nature. »*

M. François Boullet, qui habite Beauvais, se présente comme instituteur public, fils et petit-fils d'instituteurs publics. Il s'en prend à Mgr Vilnet, évêque de Lille et président de la conférence épiscopale, qui avait pris la parole au cours de la manifestation de Lille, le 25 février, en faveur de l'école privée. *« Là même où Achille Liénart*, (l'un des prédécesseurs de Mgr Vilnet, à Lille) *avait en des termes émouvants pris, il y a quelque cinquante ans, la défense des pauvres et des humbles face aux patrons du Nord, vous avez en cette même ville de Lille et en cette région touchée par le drame du chômage pris la défense des privilèges. »* M. Boullet ajoute : *« Monseigneur Vilnet, je vous ai senti malheureux en fin de compte, j'ai eu l'impression que vous défendiez une cause pour laquelle vous n'êtes pas convaincu. Il est temps, Monseigneur Vilnet, que vous osiez risquer la foi en Jésus-Christ dans d'autres manifestations où vous pourriez d'ailleurs trouver le martyre. Parlez-nous de la foi, parlez-nous de Jésus-Christ, parlez-nous de son amour des pauvres, des petits, des humiliés, des offensés, parlez-nous de la miséricorde de Dieu, parlez-nous de la grâce. »*

Une enseignante d'un établissement privé du Sud-Ouest, qui veut garder l'anonymat, conteste que l'enseignement privé se prétende « libre ». *« Que signifie « liberté »* demande-t-elle, *pour ceux qui détournent l'Evangile à l'avantage de leur cause et en appellent à la « guerre sainte » pour résister, au nom du Christ, à la titularisation des maîtres, fût-ce par volontariat ? Que signifie « liberté » pour un directeur d'établissement qui censure les initiatives pédagogiques de ses « employés » professeurs, au point d'exclure d'autorité un article d'un quotidien réputé « sulfureux » inclus « imprudemment » dans un dossier d'étude proposé aux élèves ? »*

Une dette

Le docteur Jean-Marc Godefroid, de Beaumont (Puy-de-Dôme), soutient l'enseignement privé à qui il doit le « sauvetage » de l'un de ses trois fils qu'il a inscrit dans un établissement sous contrat. *« Si ce secteur n'existait plus*, dit-il, *il ne resterait que deux solutions, en cas de difficulté d'un enfant dans un établissement public : faire partie des gens riches qui peuvent multiplier les leçons particulières ou financer intégralement la scolarité de leur enfant dans un établissement non subventionné ou bien faire partie du corps enseignant, situation que je connais bien pour être moi-même un fils d'enseignant, et avoir bénéficié au cours de mes études secondaires de l'aide de mon père, professeur de mathématiques. J'ai donc été un privilégié du cursus scolaire, comme pourraient l'être les enfants de M. Bouchareissas qui, je crois, est instituteur. »*

M. Jean Albine, d'Ancenis, estime que le secrétaire général du CNAL se trompe lorsqu'il *« proclame »* que *« la seule liberté, c'est l'école laïque »*. Selon notre lecteur, *« il est regrettable qu'un certain nombre d'enseignants d'établissements publics soient plus soucieux de leur appartenance politico-anarcho-syndicaliste, ce qui fait que la conscience professionnelle n'existe plus chez ces gens-là ; les faibles et les moins bons ne les intéressent pas, d'où un mécontentement certain chez les parents d'élèves, et c'est pour cela que l'on doit pouvoir changer d'établissement lorsqu'on ne trouve pas la satisfaction attendue. »*

Le général Rouquet, de Grenoble, partage un avis analogue. Ce qu'il faut d'abord, c'est changer l'école publique.

« Deux tiers des Français ne veulent pas de l'école unique que propose notre ministre de l'éducation. Pourquoi ? Parce que les parents n'y ont pas la parole, ils n'y sont pas libres, ils n'ont aucune possibilité d'intervention dans les actuels établissements de l'Etat. Ils ne peuvent donc pas combattre si nécessaire ce dont ils ne veulent pas, en particulier : l'enseignement partisan, l'absentéisme des personnels enseignants, le relâchement de l'éducation... Or, l'éducation des enfants est une prérogative des parents, et ceux-ci ne font qu'en déléguer une partie aux enseignants, sous réserve d'un légitime droit de regard. Si le cadre de l'école que propose M. Savary garantissait ce droit de regard, il rencontrerait l'adhésion de davantage de Français. Il faut commencer par réformer l'école publique, pour la mettre au service du public et non de l'Etat, c'est-à-dire donner aux lycées, collèges et écoles des structures garantissant la concertation entre enseignants et parents. Rendez libre l'école laïque, avant de prétendre l'imposer à tous. »

Le mot de la fin reviendra au président de l'association Vivre et Ecrire, association pour l'expression écrite des jeunes, qui reçoit trente lettres tous les matins : *« Depuis le renouveau de nos querelles d'adultes, pas une lettre n'évoque ce drame national, mais par contre, tous les jours, qu'ils soient de l'enseignement public ou privé, les adolescents nous disent :* « Je m'ennuie en classe ; je ne veux pas continuer à y aller. » *Tous les jours, ils nous écrivent, pour les plus âgés, leur angoisse face à leur avenir de chômeur. Tous les jours, ils nous crient leur peur d'une guerre mondiale. Tous les jours, ils nous parlent de fugue, de drogue et même de suicide et de mort. Par bonheur, ce sont les mêmes qui cherchent amitié, amour, et qui désirent aimer et être aimés. Et nous, adultes, nous manifestons !*

Nous manifestons pour ou contre un enseignement qui, quel qu'il soit, ne correspond pas actuellement aux besoins et aux espérances des jeunes. »

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 85 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 102 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

Quatre experts de l'ONU enquêtent à Téhéran sur les accusations visant l'utilisation d'armes chimiques par Bagdad

Alors que s'ouvre, le mardi 13 mars à Bagdad, une réunion urgente de la Ligue arabe sur la guerre du Golfe, l'Irak a affirmé lundi avoir tué plus d'un millier d'Iraniens au cours des dernières quarante-huit heures sur le front sud.

Le communiqué quotidien du haut-commandement irakien précise *« avoir dénombré les corps de trois cent quatorze soldats iraniens après l'echec de l'offensive iranienne contre Bassorah. Un nombre important de soldats ennemis ont également été blessés ou faits prisonniers. Huit cent quarante-trois autres soldats iraniens avaient été tués la veille lors de combats dans la même région »*, précise le communiqué. Pour sa part, la radio iranienne a annoncé que cent cinquante Irakiens avaient été tués dans la progression de l'armée iranienne sur le front sud.

D'autre part, la polémique sur l'utilisation par l'Irak de gaz de combat se poursuit, l'Iran continue d'envoyer des soldats victimes présumés de ce gaz se faire soigner en Europe. Cinq sont arrivés en Suisse, trois en France et trois autres en Grande-Bretagne. L'Iran avait déjà envoyé dix soldats en traitement à Vienne et cinq autres à Stockholm.

A Vienne, de source médicale autrichienne, on annonçait lundi la mort de trois soldats iraniens en traitement par suite de troubles apparament causés par le gaz moutarde (ypérite) et la pluie jaune. Le docteur Herbert Mandel, un des médecins qui les soignaient, a précisé : *« Trois des dix soldats confiés à nos soins sont morts et trois autres sont dans un état très critique et n'ont plus pour longtemps à vivre. » « Le décès est dû au gaz moutarde et à la pluie jaune, nous l'avons désormais établi avec certitude »*, a-t-il ajouté. Au trois décès annoncés à Vienne, s'ajoutent ceux de trois des cinq soldats hospitalisés à Stockholm.

Par ailleurs, M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, a nommé lundi quatre experts, qui sont partis le même jour pour Téhéran afin d'enquêter au nom de l'ONU sur les accusations iraniennes concernant l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak. Le docteur Gustav Anderson (Suède), le docteur Manuel Dominguez Carmona (Espagne), le docteur Peter Dunn (Australie) et le colonel Ulrich Imobersteg (Suisse) resteront cinq jours en Iran et communiqueront séparément les résultats de leurs recherches à M. Perez de Cuellar. — *(AFP, Reuter).*

Israël

ACCUSÉ D'ESPIONNAGE EN FAVEUR DE L'OLP

Un enseignant français est condamné à quatre ans de prison

De notre correspondant

Jérusalem. — La justice israélienne s'est montrée clémente envers Henri Eichholtzer, enseignant alsacien de vingt-sept ans, accusé d'espionnage par l'Etat hébreu. Le tribunal de district de Tel-Aviv l'a condamné, lundi 12 mars, à quatre ans de prison ferme après l'avoir reconnu coupable de *« contribution à l'effort de guerre contre Israël »*. L'universitaire français encourait la détention à vie — peine maximale en Israël — réclamée par le ministère public.

Les faits, reconnus par l'accusé, remontaient à 1978. Après avoir subi un entraînement militaire dans un camp palestinien du Liban et rencontré notamment Abou Jihad, lieutenant de Yasser Arafat, il était venu en Israël photographier le marché en plein air de Tel-Aviv et la tour Shalom, un impressionnant immeuble du centre ville. Ces deux bâtiments devaient servir d'objectifs à des attentats programmés par l'OLP.

Revenu en touriste en Israël en juillet 1983, l'accusé, aussitôt arrêté, passa des aveux complets. Sa mission était mentionnée dans les archives de l'OLP saisies à Beyrouth en 1982 par l'armée israélienne, et son nom figurait depuis lors sur la liste noire. Son procès s'était ouvert en septembre dernier. Le procureur a souligné, lundi, *« la gravité des actes commis par l'accusé dont on ignore encore s'ils n'auront pas un jour des conséquences néfastes »*.

Lors des audiences, les services de renseignement israéliens ont révélé avoir, à la dernière minute, déjoué un attentat dans la tour Shalom.

Outre l'ancienneté des faits, les juges ont retenu parmi les circonstances atténuantes accordées à l'accusé le fait que celui-ci avait rompu de longue date tout contact avec l'OLP et exprimé au tribunal *« ses profonds regrets »*. Henri Eichholtzer fut sérieusement brûlé en prison lors d'une mutinerie. Pour le président du tribunal, c'est un *« châtiment dont on devait tenir compte »*. En revanche, il a rejeté l'argument selon lequel l'accusé aurait subi l'influence idéologique de deux journaux français, *le Monde* et *Libération (le Monde* du 6 janvier).

L'accusé a déclaré, lundi, conserver toute sa sympathie au peuple palestinien, qui a le droit de décider de son propre avenir sur son propre territoire. Son avocat, Mᵉ Roland Roth, qui craignait une peine plus sévère, a décidé de ne pas faire appel.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

La visite de M. Aliev à Damas

« NOUS SAVONS QUE L'URSS NOUS SOUTIENT FERMEMENT », déclare le président Assad

Damas *(AFP)*. — M. Gueidar Aliev, vice-premier ministre soviétique et membre du bureau politique, a quitté Damas, lundi 12 mars, au terme d'une visite officielle de trois jours en Syrie, au cours de laquelle il a été reçu à deux reprises par le président syrien, M. Hafez Al Assad.

Un porte-parole de la présidence de la République a indiqué que les entretiens de M. Aliev en Syrie ont montré *« la concordance de vues sur la situation internationale et au Proche-Orient »*.

Selon le porte-parole, M. Aliev a manifesté *« l'appréciation de la direction soviétique à l'égard de la politique syrienne face aux problèmes régionaux, ainsi que le rôle éminent joué par le président de la République syrienne, M. Hafez Al Assad, dans les victoires remportées par la Syrie et les forces nationalistes arabes et libanaises »*.

Le vice-premier ministre soviétique a, toujours de même source, réitéré le *« soutien total de l'Union soviétique à la ligne de conduite adoptée par la Syrie, qu'elle considère comme étant l'un des facteurs importants de riposte face aux conspirations de l'impérialisme américain et à l'agression israélienne dans la région »*.

Le président syrien a, pour sa part, exprimé ses remerciements pour l'attitude de l'URSS qu'il a considérée, a indiqué le porte-parole, comme une *« amie sincère »* de la Syrie. *« Nous savons*, a ajouté le président Assad, *que l'URSS nous soutient fermement. »*

A TRAVERS LE MONDE

Panama

- M. OZORES, NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT. — L'Assemblée nationale des représentants des municipalités ont élu lundi 12 mars, à la vice-présidence du Panama, le ministre de l'intérieur et de la justice, M. Carlos Ozores, à moins de deux mois des élections générales du 6 mai.

Tunisie

- ENQUÊTE JUDICIAIRE CONTRE M. GUIGA. — Le président Bourguiba a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire à l'encontre de son ancien ministre de l'intérieur, M. Driss Guiga. C'est après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée d'enquêter sur les carences des services de sécurité lors des émeutes du début de l'année que le chef de l'Etat a arrêté sa décision, précise le journal *le Temps* dans son numéro du 13 mars. D'autres responsables du ministère de l'intérieur, à l'époque de ces événements, feraient également l'objet d'une enquête. M. Driss Guiga avait été évincé du gouvernement, le 7 janvier, et était aussitôt parti pour l'étranger, où il se trouve encore aujourd'hui. — *(Corresp.)*

Liban

L'opposition veut des réformes profondes

(Suite de la première page.)

On a même vu à l'issue de la réunion M. Walid Joumblatt, l'« enfant terrible » de l'opposition qui naguère appelait à la destitution du chef de l'État, converser cordialement avec celui-ci. Le président druze du Parti socialiste progressiste (PSP), tout comme ses alliés, soutient maintenant que l'essentiel du conflit porte moins sur le choix des hommes que sur la rénovation des institutions.

Initialement divisés sur la tactique à suivre, les représentants de l'opposition défendent depuis lundi, chacun à sa manière, des positions quasiment identiques. En revanche les clivages au sein du camp dit « gouvernemental », paraissent s'accuser.

Le président Gemayel a notamment pris ses distances vis-à-vis de ceux qui passaient pour être ses alliés. Il redoute davantage les *« surenchères démagogiques »* de M. Camille Chamoun, le président du Front libanais (maronite), dit-on dans son entourage, que les exigences de l'opposition, dont le comportement est jugé comme étant « responsable ». L'attitude de son propre père, M. Pierre Gemayel, le chef du parti phalangiste, l'agace davantage qu'elle ne le rassure, dit-on encore. Le président Gemayel serait d'autant plus enclin au compromis que les représentants des musulmans conservateurs de son propre camp, MM. Saeb Salam (sunnite) et Adel Osseirane (chiite) ont défendu lundi soir des thèses voisines de celles de l'opposition. Ils se sont tous les deux prononcés pour un nouveau Liban démocratique et égalitaire, débarrassé des *« prétentions hégémoniques »* de tels ou tels autres partis confessionnels, visant ainsi implicitement les phalangistes et leur milice.

Ce n'est qu'aujourd'hui mardi que les débats s'engagent sur le fond du conflit avec la présentation du mémorandum élaboré en commun par les deux principales formations de l'opposition, le PSP de M. Joumblatt et le mouvement chiite de M. Nabih Berri. Les revendications énumérées dans ce document, si elles devaient être adoptées, conduiraient à des changements révolutionnaires dans les secteurs étatiques.

L'abolition du confessionnalisme

« Nous sommes déterminés à obtenir ici et maintenant l'abolition du système confessionnel », nous déclare avec vigueur M. Nabih Berri peu après la séance inaugurale. Le discours apaisant du président Gemayel n'a pas visiblement entamé la combativité du chef chiite. Et pour cause : le président élu d'Amal, représentant la communauté la plus nombreuse et la plus déshéritée du Liban, ne peut se permettre de rentrer chez lui les *« mains vides »*, à moins de se *« résigner à un suicide politique »*.

M. Berri a l'ambition de persuader les dirigeants maronites que la déconfessionnalisation du système politique servirait en dernière analyse la cause des communautés chrétiennes, ainsi que celle de toutes les autres minorités. Seul un Liban démocratique et gouverné par un Parlement et un président élus au suffrage universel, administré par des hommes choisis selon leurs compétences et non en raison de leur appartenance religieuse, rétablirait l'unité nationale et garantirait les droits et la sécurité de tous les citoyens, sans distinction, soutient-il.

Le maintien du système confessionnel au contraire, avec les discriminations et les privilèges qu'il comporte, ne ferait que nourrir les méfiances, les ressentiments et les rancunes entre les diverses communautés, ajoute-t-il. *« Si les dirigeants maronites persistent à vouloir conserver ce régime anachronique*, menace-t-il, *ils devront payer un prix très élevé. »* En effet, explique-t-il, il faudra alors que la représentation de chacune des communautés corresponde à son poids numérique. La plus importante d'entre elles, les chiites, aurait alors le droit naturel de revendiquer *« la part du lion »* : la présidence de la République, le nombre le plus élevé de députés, la plupart des postes-clefs dans l'administration et les forces armées. *« Est-ce cela que recherchent les dirigeants extrémistes de la communauté maronite ? »*, s'exclame-t-il, avant d'ajouter fermement, mais calmement : *« Je ne quitterai pas Lausanne avant d'obtenir satisfaction d'une manière ou d'une autre. »*

La position de la Syrie

De l'avis quasi général ici, M. Berri ne cédera pas sur l'essentiel, même s'il devait subir les pressions de la Syrie. On ignore encore quelle sera l'attitude de celle-ci, M. Khaddam, le nouveau vice-président de la République baasiste n'étant arrivé à Lausanne que tard dans la soirée, après la fin de la séance inaugurale. Mais M. Berri nous a fourni quelques éléments d'appréciation en rappelant certains des propos qu'il a échangés la semaine dernière avec le président Assad.

Le chef de L'Etat syrien, selon lui, l'a assuré dans ces termes : *« Le dialogue que j'ai établi avec le président Gemayel n'est pas et ne sera jamais dirigé contre les intérêts des forces nationales libanaises* (l'opposition). *J'ai d'ailleurs été très direct et franc avec M. Gemayel. Je lui ai dit textuellement : dans la pratique vous n'avez pas abrogé l'accord israélo-libanais du 17 mai ; vous avez seulement eu le mérite de vous rendre à l'évidence en enterrant un traité mort-né qui entretenait les flammes de la guerre civile... »* En d'autres termes, M. Assad laissait ainsi entendre qu'il ne s'estimait pas particulièrement redevable au chef de l'Etat libanais pour s'être rallié à l'« option syrienne ». Le président Gemayel, à en croire son entourage, n'a pas cependant retiré la même impression de ses entretiens avec le président syrien. M. Berri poursuit son récit : *« Le président Assad m'a demandé quel était notre principal objectif. Je lui ai répondu tout net : déconfessionnaliser le Liban, en faire un Etat unitaire moderne et démocratique pour qu'il ne soit pas, entre autres, un facteur de balkanisation et donc de déstabilisation pour tous les pays de la région, y compris pour la Syrie. »*

Le président Assad, toujours selon le chef chiite, aurait accueilli cette réponse avec satisfaction.

Le Front libanais isolé

Reste à savoir si le président Gemayel voudra ou pourra, malgré toute sa bonne volonté, suivre l'opposition sur ce terrain. Il doit forcément tenir compte de la volonté tout autant énergique du parti phalangiste, dont il fut l'un des dirigeants, de conserver intactes les institutions érigées il y a quarante ans. Il était clair dès lundi soir que son père, M. Pierre Gemayel, et l'allié de celui-ci, M. Camille Chamoun, le chef du Parti national libéral, ne sont nullement pressés d'aborder le chapitre des réformes. Le premier a insisté pour que l'on débatte en priorité la question de la libération du territoire national (des forces syriennes et israéliennes) ; le second continue à soutenir que l'abrogation de l'accord israélo-libanais du 17 mai était une *« faute grave »* sinon une *« trahison »*, comme l'affirmait récemment son fils Dany de retour d'une *« visite de travail »* en Israël.

Les dirigeants du Front libanais sont isolés à cet égard. Tous les autres participants à la conférence, chrétiens ou musulmans, conservateurs ou progressistes, se sont félicités ou ont rendu hommage au président Gemayel pour avoir eu la *« lucidité »* et le *« courage »* d'avoir abrogé l'accord avec l'Etat hébreu.

Le combat d'arrière-garde de MM. Pierre Gemayel et Camille Chamoun paraît voué à l'échec. Sans que le projet audacieux de MM. Berri et Joumblatt soit pour autant assuré de succès.

ÉRIC ROULEAU.

- *M. Elie Salem s'est entretenu avec un haut fonctionnaire français.* — M. Marc Bonnefous, directeur du département Afrique du Nord - Moyen-Orient au ministère des relations extérieures, a eu, lundi 12 mars à Lausanne, un entretien avec le ministre libanais des affaires étrangères, M. Elie Salem. M. Bonnefous, qui a été chargé par M. Claude Cheysson de suivre les travaux de la conférence, devrait profiter de son séjour à Lausanne pour prendre contact avec les diverses délégations qui y participent. Il pourrait rencontrer le premier vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, qui assiste à la conférence en qualité d'observateur. — *(AFP.)*

- *M. Jacques Chirac* a estimé, lundi 12 mars, devant les étudiants d'HEC, que les Occidentaux avaient enregistré au Liban *« une défaite désastreuse pour leur image de marque »*. Le président du RPR leur a reproché de *« ne pas être intervenus pour gagner »*, et *« maintenant*, a-t-il dit, *tout le monde s'en va la paille aux fesses »*.

AFRIQUE

LE CONFLIT NAMIBIEN

L'Angola et la SWAPO rejettent la proposition sud-africaine

M. Sam Nujoma, président de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), a déclaré, lundi 12 mars, à Lusaka, que son organisation est prête à accepter la tenue d'une conférence régionale sur le conflit namibien, à condition que celle-ci soit consacrée uniquement à la Namibie et que l'UNITA, le mouvement de guérilla de M. Jonas Savimbi, qui lutte contre le régime de Luanda, en soit exclue.

M. Nujoma a ainsi rejeté la proposition faite, dimanche 11 mars, par le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, qui prévoyait la réunion de toutes les parties intéressées — y compris l'UNITA — au conflit en Namibie et en Angola (*le Monde* du 13 mars). Selon M. Nujoma, M. Botha *« cherche à créer la confusion entre deux questions distinctes »*. Qualifiant l'UNITA de *« rassemblement de bandits »*, le président de la SWAPO a indiqué qu'il ne verrait aucune objection à ce que les partis politiques namibiens membres de la conférence multipartite soient inclus dans la délégation sud-africaine.

Le gouvernement angolais a également rejeté, lundi, la proposition sud-africaine, estimant, selon le ministre angolais des affaires étrangères, que *« les parties engagées dans le conflit namibien sont la SWAPO et l'Afrique du Sud, et non la République populaire d'Angola »*. Pour Luanda, une conférence sur la Namibie *« n'aura de sens que si elle est réalisée à l'initiative du secrétaire général des Nations unies »* et si elle vise à mettre en pratique la résolution 435 du Conseil de sécurité de l'ONU sur le droit de la Namibie à l'indépendance. Réaffirmant sa disponibilité à participer à une telle conférence *« à titre d'observateur »*, le gouvernement angolais accuse, d'autre part, Pretoria de vouloir « légitimer » l'UNITA, qualifiée de *« bande de criminels et de traîtres angolais, aujourd'hui à la solde du régime de Pretoria »*.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. John Hughes, a indiqué, lundi, que les Etats-Unis ont « pris note » de la proposition sud-africaine et ont accueilli favorablement les déclarations de M. « Pik » Botha selon lesquelles Pretoria se dit prêt *« à résoudre les problèmes régionaux d'Afrique australe par la négociation »*. M. Hughes a ajouté que la position américaine sur une telle réunion *« dépendrait de l'évolution des négociations et du désir de toutes les parties »* d'y prendre part.

A New-York, enfin, M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, s'est entretenu, lundi, avec le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar. L'entretien a porté notamment sur la question namibienne et sur l'initiative de Pretoria qui, estime-t-on dans les milieux onusiens, peut être interprétée comme une tentative d'éliminer les Nations unies du processus de paix en Namibie. M. Perez de Cuellar a exprimé publiquement, lundi, sa « surprise » à l'égard de la proposition de Pretoria. — *(AFP, Reuter.)*

République Sud-Africaine

M. NELSON MANDELA REFUSE D'ÊTRE LIBÉRÉ POUR S'INSTALLER DANS UN BANTOUSTAN

MM. Nelson Mandela et Walter Sisulu, tous deux chefs historiques de l'ANC (Congrès national africain, mouvement nationaliste anti-apartheid), ont refusé d'être libérés sous condition par le gouvernement sud-africain. Mme Albertina Sisulu a indiqué, dimanche 11 mars, que les deux hommes ont catégoriquement rejeté une mesure conditionnelle de grâce, qui leur a été proposée par le chef Kaiser Matanzima, *« premier ministre »* du bantoustan du Transkei et cousin de M. Mandela, par l'intermédiaire de Mme Winnie Mandela, elle-même victime d'une mesure de *« banissement »* depuis décembre 1976. Les deux représentants de l'ANC, condamnés à la prison à vie en vertu des lois sur le terrorisme, se sont vu offrir une mesure d'élargissement, à condition qu'ils acceptent de s'établir dans le bantoustan noir du Transkei.

L'avocat de M. Mandela a déclaré dimanche que le fondateur de l'ANC *« ne séjournera à aucun prix dans un bantoustan. S'il est frappé d'une mesure d'assignation à résidence,* a-t-il indiqué, *il gagnera Johannesburg sur-le-champ »*. Le ministre sud-africain de la justice, M. Koebie Coetsee, ainsi que l'administration pénitentiaire, ont affirmé que la libération des deux hommes n'était *« même pas envisagée »*. — *(APP, Reuter)*.

Protestations contre des arrestations politiques en Algérie

Un comité pour la libération des emprisonnés politiques en Algérie (1) s'est constitué à Paris, le 9 février, à l'initiative de M. Benjamin Stora, assistant à l'université de Paris-VII. Il a aussitôt lancé un appel signé de cent quatre-vingts personnalités (2), dont la plupart s'étaient signalées par leur engagement pendant la guerre d'Algérie comme signataires du Manifeste des 121 ou comme membres du comité Maurice Audin et du comité d'action des intellectuels.

Leur appel — qui avait obtenu plus de sept mille signatures au 21 février entend attirer l'attention sur une *« importante vague d'arrestations qui a eu lieu en Algérie durant les quatre derniers mois »*. Un meeting sur ce thème est organisé le vendredi 16 mars, à 20 h 30, à la Mutualité.

L'appel du comité cite les noms de onze personnes récemment arrêtées, notamment ceux de Me Ali Yahia Abdenour, soixante-quatre ans, ancien ministre, et de Mmes Fattouma Ouzegane, Louiza Hannoun et Leila Souidi, principales animatrices du collectif femmes pour le droit des femmes. Le texte note qu'il est reproché aux uns *« de défendre les droits culturels berbères ; pour d'autres, d'animer le collectif femmes ; pour d'autres encore, d'avoir eu des relations avec M. Ben Bella »*.

Un autre communiqué reproduit la pétition adressée par onze détenus de la prison Serkadji (ex-Barberousse) au procureur général membres de l'Organisation socialiste des travailleurs (IVe Internationale), ces jeunes se déclarent *« militants des libertés démocratiques »* et écrivent : *« Nous vivons dans des conditions inhumaines, nous ne pouvons plus les supporter ; aussi avons-nous décidé d'engager collectivement une grève de la faim (...) à partir du 13 janvier 1984. »* Depuis, leur mouvement se poursuit. Le 7 mars, ils ont été transférés à la prison de Berroughia et sont dans un état grave.

Une délégation s'est rendue, le 29 février, à l'ambassade d'Algérie à Paris pour s'informer sur le cas de ces jeunes détenus, mais n'a pas été reçue. Toutefois, au cours d'un entretien téléphonique, un membre de l'ambassade aurait répondu *« qu'il n'y a aucun détenu politique en Algérie et que tout cela n'était que de fausses rumeurs »*. A Alger même, les familles des onze militants ont écrit au ministre de la justice en signalant qu'ils ont été arrêtés pour *« association de malfaiteurs »* et *« distribution de tracts »* alors qu'ils sont en fait *« détenus pour délit d'opinion »*.

(1) Lettres et chèques à adresser à Mme David, 32, rue de Joinville, 75019 Paris.

(2) Notamment, Laurent Schwartz, Pierre Vidal-Naquet, Simone de Beauvoir, Claude Bourdet, Daniel Guérin, M. Harbi, Jean Rouch, Jean Dasté, René Etiemble, R. Gallissot, Maurice Nadeau.

● *Nouvelles arrestations.* — Nous apprenons que Mme Fatima Taleb, fonctionnaire des PTT, ancienne résistante, a été arrêtée à Oran le 28 février par la sécurité militaire. D'autres arrestations nous sont signalées à Alger et à Tlemcen.

CORRESPONDANCE

Les conditions de vie des personnels français

Plusieurs coopérants en Algérie nous ont écrit pour attirer l'attention sur la dégradation des conditions de vie des personnels français (enseignants, agents de maîtrise, techniciens, cadres, personnels de la mission diplomatique, etc.) dans ce pays. Un groupe travaillant dans l'est algérien écrit notamment :

Un certain nombre de faits contribuent, par tous les biais, à réduire nos droits, à dévaloriser nos fonctions et à détériorer nos conditions de vie. *Et de citer :*

— Baisse accélérée et considérable de la part algérienne des salaires (...) ;

— Difficultés administratives pour l'attribution de congés qui sont dus aux coopérants des universités... ;

— Surveillance tatillonne et pointage, charges accrues (volumes horaires, réunions, etc.) dans les secteurs de l'enseignement ;

— Impossibilité de se syndiquer à l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens) pour les travailleurs français dans les entreprises algériennes ;

— Discrimination allant jusqu'au refus de vente de produits de consommation (appareils ménagers, photographiques, etc.) ;

— Ségrégation sur le plan des loisirs. Certains sports (comme la pêche sous-marine) et terrains (tennis municipaux, par exemple) sont fermés aux étrangers et, lorsqu'ils sont ouverts à tous, la cotisation des étrangers est discriminatoire.

Ainsi, le principe de l'égalité des droits, garanti en France par la loi et si vigoureusement défendu par les socialistes français pour les ressortissants algériens, est loin d'être appliqué ici.

En ce qui concerne la coopération proprement dite, le même groupe affirme notamment :

— La coopération technique s'étiole. La participation française au développement agricole n'est pas passée dans les faits. Dans le domaine de la santé, la coopération médicale voit diminuer ses effectifs. (...)

— La coopération culturelle est en voie de disparition, essentiellement dans l'enseignement supérieur, où elle a pourtant pour premier objectif la formation des formateurs. L'algérianisation n'y est souvent — comme en d'autre secteurs — que le camouflage du remplacement du personnel français par des personnels étrangers (...) n'ayant pas la même qualification.

— On renvoie des assistants qui, pendant des années ont pourtant été jugés assez compétents et efficaces pour assurer un travail de formation d'un haut niveau. (...) La demande en maîtres-assistants ou en maîtres de conférence pour les remplacer ne pourra être satisfaite par les universités et les ministères français. Et l'on aboutit à la situation paradoxale — regrettée par l'administration algérienne elle-même — d'un enseignement en français et du français par des étrangers venus d'Afrique noire ou d'Europe orientale. (...)

Un autre groupe, travaillant à Djelfa, a adressé une longue lettre au premier ministre, M. Pierre Mauroy, et à plusieurs ministres, qu'ils ont communiquée à la presse

Ayez l'honnêteté, *écrivent-ils*, de reconnaître que nous demeurons au poste pour occuper le terrain sur le plan culturel ou technique, afin de frayer le chemin à des sociétés qui s'en viendront, grâce à nous, réaliser de superbes déficits à la charge du contribuable... Nous réclamons pour tout maître-assistant qui désire regagner la France que son droit au réemploi soit reconnu et inscrit dans les textes. Nous réclamons un plan de titularisation net et daté afin que cesse le scandale des maîtres-assistants exilés pour des durées indéfinies...

Tchad

L'EXPLOSION D'UN DC-8 SUR L'AÉROPORT DE N'DJAMENA

La commission d'enquête va s'efforcer de déterminer où a été embarqué le colis piégé

Une commission d'enquête française, composée d'experts, de la compagnie UTA et de la direction de l'aviation civile, a quitté Paris, samedi 10 mars, pour N'Djamena, pour tenter d'élucider certains détails concernant l'explosion du DC-8 sur l'aéroport de la capitale tchadienne, qui a fait, samedi 10 mars, vingt-trois blessés. La commission s'efforcera notamment de vérifier à quel moment l'engin explosif a été embarqué dans les soutes de l'appareil. La première question qui se pose est de savoir si celui-ci était contenu dans une valise ou un colis. Dans le premier cas, la bombe pourrait avoir été placée lors des escales précédentes, à Brazzaville (Congo) ou à Bangui (Centrafrique), puisque, à N'Djamena, les valises des passagers n'avaient pas encore été embarquées au moment de l'explosion. Dans le second cas, l'engin a pu être embarqué à N'Djamena au cours de l'escale, le fret ayant déjà été embarqué à 13 h 20, heure de l'explosion, et les portes des soutes étant restées ouvertes.

Au Quai d'Orsay, on indiquait lundi que la revendication de l'attentat par un « groupe Idriss Miskine » constitue probablement une *« opération paravent »*. Cette revendication a été faite, dimanche 11 mars, par un correspondant affirmant téléphoner de Douala (Cameroun), mais qui n'a pas été en mesure de fournir le moindre élément de preuve.

A Moscou, l'agence Tass a affirmé, lundi, qu'*« il ressort de la provocation à l'aéroport de N'Djamena que les Etats-Unis, leurs alliés et fantoches ont l'intention d'implanter des méthodes de terrorisme sur le sol africain »*.

ASIE

Pakistan

DANS LA PERSPECTIVE D'ÉVENTUELLES ÉLECTIONS

Plusieurs dirigeants de l'opposition sont libérés

Islamabad (AFP). — Deux chefs de partis d'opposition affiliés au Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD) ont été libérés le jeudi 8 mars par le gouvernement du général Zia Ul Haq, qui se prépare de plus en plus clairement à tenir des élections à l'automne.

M. Khan Abdul Wali Khan, chef du Parti national-démocrate (NDP), a été libéré à Peshawar (nord-ouest du Pakistan), où sa formation est très bien implantée. Il avait été arrêté, en septembre 1983, à son retour de Londres, au moment où le pays connaissait une campagne de désobéissance civile lancée par le MRD. Sa femme, Mme Nasseem Wali Khan, a également été remise en liberté, après avoir passé plus de six mois en résidence surveillée. Un autre opposant, M. Falzur Rehman, chef du Jamiat Ulema e Islami, le seul parti religieux membre du MRD, a aussi été élargi, après avoir passé plus d'un an en prison, puis en résidence surveillée.

Deux dirigeants de l'opposition avaient déjà été libérés à la fin du mois de février : MM. Ghaus Bakhsh Bizenzo et Sardar Sherbaz Khan Mazari.

Après ces libérations, la majorité des chefs de l'opposition sont aujourd'hui en liberté, à l'exception notable des responsables des petites formations de gauche et des chefs de la province du Sind du Parti populaire pakistanais (PPP) de l'ancien premier ministre, M. Z.A. Bhutto.

Le général (à la retraite) Asghar Khan, chef du parti modéré Tehrik i Istiqlal, est également maintenu en résidence surveillée, mais le pouvoir, qui souhaite voir ce parti soutenir son projet de *« démocratie islamique »*, le laisse depuis plusieurs mois recevoir librement des visiteurs.

Le gouvernement a promis d'organiser des élection d'ici le printemps prochain, afin d'établir une *« démocratie islamique »* se substituant au régime de loi martiale en vigueur depuis bientôt sept ans. C'est dans cette perspective qu'il libère progressivement les chefs de l'opposition.

Ces élections, a cependant affirmé M. Wali Khan après sa libération, *« n'auront aucune valeur »*, car les partis politiques, tous interdits depuis 1979, n'auront pas le droit d'y présenter des candidats. *« Nous nous dirigeons,* a-t-il poursuivi, *vers une révolution comme en Iran ou en Afghanistan »*, car, pour un nombre croissant de Pakistanais, *« la seule solution est aujourd'hui la lutte armée, dans laquelle les hommes politiques traditionnels de mon genre n'ont pas de place »*.

Reprenant l'analyse de l'extrême gauche pakistanaise, le chef du NDP a ajouté que *« l'appui constant des Etats-Unis aux régimes militaires qui se sont succédé au Pakistan était la principale raison de l'échec de la démocratie »* dans le pays.

Dans un discours, prononcé le mardi 12 mars à Peshawar, au cours d'une réunion perturbée par plus de deux cents étudiants qui protestaient contre la récente interdiction de leurs syndicats, le général Zia Ul Haq a déclaré que, pendant la *« brève campagne »* électorale, *« aucun propos, aucune déclaration hostile à l'idéologie islamique, ne seraient autorisés »*.

AMÉRIQUES

AVANT L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 25 MARS AU SALVADOR

Washington renforce son dispositif militaire en Amérique centrale

M. Reagan a, le lundi 12 mars, exhorté le Congrès américain à voter des crédits militaires *d'urgence pour le Salvador en affirmant* que le succès des élections qui doivent avoir lieu le 25 mars dans ce pays dépendait de cette aide. S'il n'était pas entendu, nous signale notre correspondant Bernard Guetta, le président pourrait, de sa propre autorité, débloquer un crédit de 250 millions de dollars. Washington s'inquiète d'une éventuelle victoire, le 25 mars, de Roberto d'Aubuisson, candidat de l'extrême droite, car elle renforcerait les préventions du Congrès américain.

Quatre navires de guerre américains, dont le porte-avions *America*, se dirigent vers les côtes du Honduras et du Nicaragua. Le Pentagone a précisé lundi que ces navires seront ensuite remplacés par *des croiseurs et des destroyers qui seront maintenus* au large de l'Amérique centrale jusqu'en juin.

Les États-Unis renforcent très sérieusement leur dispositif militaire *en Amérique centrale* à l'approche de l'élection présidentielle du 25 mars au Salvador. *Une élection*, de nouveau considérée comme un test par Washington, mais délicate alors que l'impasse, politique et militaire, est totale dans ce pays. Depuis les élections de mars 1982, qui ont vu la victoire de l'extrême droite dirigée *par Roberto* d'Aubuisson, accusé par les États-Unis d'avoir des liens avec les Escadrons de la mort, le « modèle démocratique » recommandé par l'administration Reagan n'a guère progressé. Bien au contraire.

La *situation économique* n'a cessé de se détériorer, en partie à cause de la guerre qui désorganise la production et provoque une fuite massive de capitaux. Le niveau de vie a dramatiquement régressé. Selon le président de la Banque centrale, le pays a fait un bond « *de vingt ans en arrière* ». Les quelques réformes sociales préconisées par Washington sont au point mort. La réforme agraire a été remise en cause par une Assemblée constituante élue en 1982 et dominée par les partisans du *statu quo*. Quant aux droits de l'homme, les assurances données régulièrement par l'administration Reagan sur une « *amélioration sensible* » ne convainquent personne, et *surtout pas les parlementaires* de Washington de plus en plus hostiles à une aide militaire qui ne serait pas liée à un respect minimum des droits de l'homme et des règles démocratiques.

Sur le terrain, l'armée salvadorienne n'a apparemment *pas réussi* à réduire les activités de la guérilla malgré la présence officielle d'une cinquantaine de conseillers américains. Washington tire la sonnette d'alarme avec insistance. « *Avant la fin mars*, dit M. Reagan, *l'armée salvadorienne sera à court de munitions.* » Il n'a pourtant pas réussi à obtenir du Congrès une aide militaire supplémentaire de 93 millions de dollars pour cette année. Il a également été mis en échec par une commission sénatoriale qui a bloqué une nouvelle aide de 21 millions de dollars destinée aux unités contre-*révolutionnaires, basées* au Honduras, et qui muliplient sabotages et coups de main au Nicaragua.

Le Pentagone a pris les choses en main. Des unités d'élite de la 193e *Brigade d'infanterie* ont quitté leur base de la zone du canal de Panama *pour le Honduras, où les* États-Unis ont mis en place une impressionnante infrastructure militaire tout au long de l'année dernière. Le Honduras est plus que *jamais la plaque tournante* du dispositif militaire américain en Amérique centrale. Plusieurs manœuvres combinées regroupant des soldats américains et des unités de l'armée hondurienne se sont déroulées en 1983. Elles ont facilité une meilleure *formation des troupes de combat* du Honduras, et aussi des recrues salvadoriennes entraînées au camp régional proche de Trujillo, sur la côte atlantique.

Elles ont aussi permis la construction de nouveaux aéroports, de bases navales, de centres d'entraînement pour commandos spécialisés dans la lutte antiguérilla. Des dépôts de carburant, *de munitions et de matériel* ont été installés. Le quartier général des opérations américaines au Honduras se trouve à Palmerola, proche de la petite ville de Comayagua, à une centaine de kilomètres de Tegucigalpa.

Officiellement, les manœuvres américaines au Honduras étaient limitées dans le temps. Elles ont été *prolongées de mois en mois*. M. Caspar Weinberger, secrétaire à la défense, avait d'ailleurs affirmé en juin 1983 que les installations militaires américaines dans ce pays « *seraient permanentes* ». D'autre part, les manœuvres devaient en principe se dérouler à *une distance suffisamment* grande de la frontière du Nicaragua pour éviter tout incident. Une fois au moins, ce principe a été transgressé. Un hélicoptère américain a été abattu par les sandinistes près de la frontière.

Des représentants de l'administration Reagan, cités par le *New York Times, viennent* d'admettre *que* le nombre de militaires américains au Honduras allait être porté à mille sept cents, soit deux fois plus qu'admis officiellement jusqu'à présent. Et que les unités de la 193e Brigade d'infanterie allaient se livrer à *une* « *petite série d'exercices* » le long de la frontière salvadorienne. Il s'agit, selon Washington, d'« intimider » les dirigeants de la guérilla salvadorienne, et « *leurs alliés nicaraguayens* ».

Vers une intervention aérienne ?

Au Salvador même, les militaires américains vont être autorisés à faire usage de leurs armes pour se *défendre en cas de besoin*. Les porte-parole de l'administration espèrent que ces « *démonstration de force* » persuaderont les chefs de la guérilla salvadorienne et les dirigeants nicaragayens de « *ne pas intervenir dans la campagne électorale salvadorienne* ». Mais selon M. John R. Hughes, porte-parole du département d'État, il est clair que « *certains éléments de la guérilla veulent que l'élection du 25 mars se déroule dans un contexte de terreur* ».

Selon le Pentagone, le nombre de mille sept cents militaires américains au Honduras ne comprend pas « *les troupes en exercice ou en mission spéciale de reconnaissance* ». Au Salvador, les conseillers américains pourraient être équipés du fusil d'assaut automatique M. 16. Il semble, d'autre part, selon *Newsweek*, qui cite également des sources officielles, que les « contras », dont *les résultats* au Nicaragua même sont généralement jugés insuffisants par les Etats-Unis, pourraient être prochainement équipés d'un matériel plus adapté à leur nouvelle stratégie *offensive* : hélicoptères, mines anti-personnel et navales, et peut-être des avions d'assaut T. 28.

Les dirigeants nicaraguayens se disent, de leur côté, persuadés que les *services* de *renseignements* américains organisent déjà directement des opérations de sabotage très sophistiquées et que seuls des spécialistes sont capables de mener à bien. Ils en donnent pour preuve les derniers sabotages de leurs ports de la côte Pacifique, en particulier Puerto-Corinto.

Selon M. Caspar Weinberger, de petits appareils d'observation américains effectuent déjà des missions de *reconnaissance* au-dessus du territoire salvadorien pour détecter les mouvements de la guérilla. Toujours selon *Newsweek*, « *des officiels de Washington espèrent que les Honduriens vont jouer un rôle plus agressif en attaquant les bases rebelles et leurs lignes de ravitaillement* ». Le général Gorman, commandant en chef des forces américaines basées à Panama et en fait responsable no 1 de toutes les *opérations militaires des Etats-Unis* en Amérique centrale, voudrait aller plus loin.

Il a déjà suggéré que des appareils américains, camouflés, soient engagés au Salvador pour attaquer au canon des concentrations rebelles. Mais des conseillers de M. Reagan, et M. Reagan lui-même, ont repoussé cette proposition. Beaucoup de responsables de l'administration de Washington redoutent cependant *que les Etats-Unis ne soient* finalement contraints d'utiliser leur « puissance aérienne » pour éviter la victoire de la guérilla au Salvador.

Il est douteux que M. Reagan se lance dans une telle escalade avant l'élection présidentielle de novembre, étant donné les fortes réticences de l'opinion et du Congrès des Etats-Unis. Mais il est clair que l'élection du 25 mars permet aux « faucons » de réclamer ou de proposer des mesures militaires de *plus en plus* énergiques en Amérique centrale.

MARCEL NIEDERGANG.

● *L'archevêque de San-Salvador s'inquiète des livraisons d'armes.* – Mgr Rivera y Damas a exprimé le dimanche 11 mars son inquiétude au sujet de l'augmentation des livraisons d'armes au Salvador. Faisant allusion aux pressions américaines pour que disparaissent les groupes armés d'extrême droites, Mgr Rivera a déclaré « *la disparition des escadrons de la mort est hélas la condition pour que soient vendues plus d'armes* » (au gouvernement du Salvador), ce qui « *pourrait entrainer une extension du conflit, avec un accroissement du nombre de morts et de destructions* ». Sept personnes ont été assassinées par des escadrons de la mort au cours de la semaine, a ajouté le prélat. – *(AFP.)*

Etats-Unis

La gratitude de M. Edwin Meese

De notre correspondant

Washington. – Conseiller du président et homme-clé de l'entourage de M. Reagan, dont il est l'un des plus fidèles collaborateurs *depuis 1966, M. Edwin* Meese avait fait sensation, peu avant Noël, en livrant son opinion sur les soupes populaires. « *Je pense que certaines personnes* [s'y] *rendent volontairement (...) car la nourriture* [y] *est gratuite et que c'est plus facile que de la payer* », avait-il déclaré devant des journalistes.

Un mois plus tard, M. Reagan annonçait la nomination de cet ancien professeur de droit à la tête du ministère de la justice. Mal accueilli dans les milieux libéraux, ce choix avait sa logique. A défaut d'être exagérément soucieux de justice sociale ou d'égalité raciale, M. Meese est en effet un ardent avocat du respect *des lois et de leurs défenseurs* – les policiers.

Le Sénat devant néanmoins *ratifier sa nomination*, M. Meese s'est présenté le 1er mars pour être entendu par *la* commission des affaires judiciaires. Au terme de plusieurs journées d'audition, il apparaît qu'il pourrait avoir une qualité ignorée : la gratitude.

Après avoir quitté *l'Ouest* pour la Maison Blanche, M. Meese avait éprouvé des difficultés à *vendre* sa *maison* californienne et donc à payer celle qu'il avait acquise aux alentours de Washington. Au bout de vingt mois, un agent immobilier, M. Thomas Barrack, *lui* avait trouvé un acheteur, M. Howard, qui s'était empressé de revendre à *perte*. M. Barrack *était* peu après nommé sous-secrétaire adjoint à l'intérieur.

Pour se *porter acquéreur*, M. Howard avait reçu, à d'avantageuses conditions, un prêt d'un établissement bancaire, la Great American Federal Bank, auprès de laquelle *M. Meese avait* lui-même emprunté de fortes sommes sans aucune difficulté, bien qu'il eut à plusieurs reprises négligé de rembourser ses traites. Le président de cette *banque, M. Gordon Luce, a été* nommé membre suppléant de la délégation américaine à l'ONU. Le vice-président, M. Edwin Gray, est devenu président d'un important *organisme fédéral de* prêt à l'habitat. M. Luce avait été dirigeant du Parti républicain en *Californie*, et M. Gray secrétaire de presse de M. Reagan lorsqu'il *était gouverneur* de cet Etat.

Comptable de M. Messe, M. John McKean, est devenu quant à *lui président du conseil* des gouverneurs de l'administration postale américaine. Il avait accordé en 1981 un prêt de 60 000 dollars à son influent client.

M. Meese a assuré la commission sénatoriale qu'on ne pouvait soupçonner aucun lien entre le niveau de ses propres disponibilités financières et les diverses *promotions dans l'appareil* d'Etat de ses bailleurs de fonds. Il s'est, en revanche, montré plus évasif sur des notes tendant à laisser penser qu'il pourrait avoir des in*dications* sur la *manière* dont les responsables de la campagne de M. Reagan en 1980 s'étaient trouvés en possession de documents politiques établis par les *conseillers* de M. *Carter*.

Le *président* a réaffirmé son absolue confiance en M. Meese. Et on voit mal, en effet, quelles charges pourraient être retenues contre lui en l'état actuel des informations. *Le Sénat, dont la* majorité est républicaine, devrait se prononcer jeudi 15 mars. Les *démocrates devaient* examiner ce mardi la possibilité de demander à la justice une enquête approfondie *sur l'homme* qui devrait en prendre la charge.

BERNARD GUETTA.

UN BRÉSILIEN, M. BAENA SOARES, EST ÉLU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

Un diplomate brésilien, M. Joao Clemente Baena Soares, a *été* élu, à l'unanimité, le lundi 12 mars, secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA), pour succéder, le 20 juin, à l'Argentin Alejandro Orfila, démissionnaire depuis novembre 1983. L'intérim sera assuré par le secrétaire général adjoint, le Barbadien M. Valerie McComie.

M. Baena Soares, âgé de cinquante-trois ans, est, depuis 1979, secrétaire général du ministère des affaires étrangères brésilien. Il est le premier secrétaire général de *l'OEA* élu à *l'unanimité* depuis la désignation, en 1948, du premier titulaire de ce poste, le Colombien Alberto Lleras Camargo. M. Baena Soares est élu pour cinq ans. *Le* mandat est éventuellement renouvelable.

L'OEA, une organisation dont la mission est le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde occidental, est essentiellement financée par les Etats-Unis, qui y exercent une grande influence. Elle compte désormais trente-deux membres, avec l'admission, lundi 12 mars, du micro-Etat caraïbe Saint-Kitts-et-Nevis, indépendant depuis le 19 septembre 1983 (1).

Washington était favorable à une *candidature brésilienne*, mais n'avait pas « poussé » M. Baena Soares, de peur qu'il n'apparaisse comme « le candidat des Américains ».

[M. Baena Soares est né en 1931 à Belem, en Amazonie. Il a fait l'essentiel de sa carrière de diplomate à Bra*silia*. Ses *postes à l'étranger ont été* modestes : secrétaire d'ambassade à Lisbonne, au *Guatemala* et à Bruxelles, consul à Florence, conseiller aux Nations unies à New-York. A l'Itamaraty, le Quai d'Orsay brésilien, M. Baena Soares a été chef du département Afrique, puis du département des organisations internationales. A ce titre, il a *dirigé* la délégation brésilienne aux conférences des ministres des affaires étrangères ou des chefs de gouvernement des non-alignés à Lima (1975), Colombo (*1976*) et Belgrade (1978). Il est secrétaire général du ministère depuis 1979. Dans ses premières déclarations, M. Baena Soares a laissé entendre qu'il se préoccuperait davantage d'efficacité administrative que de grande diplomatie, celle-ci *étant réservée* au Conseil *permanent*, l'organe exécutif de l'OEA, où sont représentés directement les pays membres.]

(1) *Le Canada* est seulement observateur à l'OEA. Cuba en a été exclu en 1962, la mesure visant le type de régime instauré par M. Fidel Castro, et non l'Etat lui-même, avait-il alors *été précisé*.

Chili

M. SEGUEL, PRÉSIDENT DES TRAVAILLEURS DU CUIVRE, EST DÉMIS DE SES FONCTIONS

Santiago *(AFP, Reuter)*. – M. Rodolfo Seguel, président de la Confédération des travailleurs du *cuivre chilien (CTC)*, a été démis de son poste syndical par l'administration du président Pinochet, rapporte, le lundi 12 mars, l'officieuse agence de presse Orbe. La décision *lui a été notifiée par une* équipe d'enquêteurs du ministère du travail, précise-t-on.

De sources *proches du ministère*, on déclare que la décision présidentielle a été prise par décret à la suite du licenciement de M. Seguel par la Société nationale du cuivre chilien (CODELCO), dont il est l'employé, pour organisation d'une grève illégale en juin dernier et non-paiement de ses contributions syndicales au cours des six derniers mois.

Ce décret a été rendu public à deux semaines de la prochaine grande grève nationale envisagée par la Direction nationale des travailleurs (CNT), après celles organ*isées en 1983*.

M. Seguel avait été réélu président de la Confédération en janvier, en dépit des mises en garde du gouvernement qui menaçait déjà de le limoger.

Cette mesure, qui doit être ratifiée par les tribunaux pour devenir effective, concerne également *MM. Ruben Rivera, Raul Montecinos* et Manuel Rodriguez, respectivement dirigeants de la confédération à Chuquicamata, El Salvador et El Teniente, les grandes mines du pays.

M. Seguel avait, comme *président* de la CNT, récemment appelé à une nouvelle journée de protestation nationale pour le 27 mars, la huitième depuis celle qu'il avait organisée en mai *1983*. M. Seguel avait été emprisonné pour infraction à la loi sur la sécurité de l'Etat, puis libéré après dix jours de grève de la faim.

DIPLOMATIE

R.ECEVANT M. VOGEL

M. Tchernenko réaffirme la position du Kremlin sur les euromissiles

De notre correspondant

Moscou. – M. Hans-Jochen Vogel n'est pas rancunier. Le soutien trop voyant de l'URSS lui a peut-être valu sa défaite aux élections du 6 mars 1983. Le dirigeant social-démocrate ouest-allemand a *néanmoins* repris le chemin de Moscou sans amertume et même avec plaisir. Reçu, le lundi 12 mars, par M. Tchernenko dans l'immeuble du comité central, M. Vogel a exprimé sa satisfaction et qualifié l'entretien d'« *utile, ouvert et constructif* ». Le secrétaire général du PC soviétique est apparu à M. Vogel comme un « *homme plein de vie et qui a les deux pieds sur terre* ».

Le président du groupe social-démocrate au Bundestag est le premier responsable politique occidental reçu par M. Tchernenko depuis le ballet diplomatique qui a suivi les obsèques d'Andropov. La continuité de la politique soviétique à l'égard de la RFA ne saurait être plus clairement exprimée : il s'agit de favoriser dans ce pays « *le développement des forces de paix* », notamment au sein du SPD, qu'il soit au pouvoir ou dans l'opposition. M. Tchernenko a ainsi, devant son interlocuteur, « *jugé positifs la position adoptée par le SPD lors de son congrès de novembre 1983 sur la question du déploiement des missiles américains en RFA et ses efforts pour réduire le risque de voir la RFA mêlée à un conflit nucléaire* », écrit Tass. Le SPD avait décidé, au congrès de Cologne, de revenir sur son attitude antérieure favorable au principe du déploiement des euromissiles de l'OTAN.

Sur le fond cependant, la position soviétique n'a pas varié. M. Tchernenko a rappelé, selon Tass, que l'URSS « *est toujours prête à régler le problème des armements stratégiques aussi bien qu'européens (...). Les négociations peuvent reprendre à n'importe quel moment : les Etats-Unis n'ont qu'à éliminer les obstacles qu'ils ont eux-mêmes dressés en déployant leurs nouveaux missiles en Europe. Nos mesures de riposte ne seront alors plus nécessaires* », a conclu le secrétaire général du Parti soviétique.

D. D.

M. YVES RODRIGUE EST NOMMÉ AMBASSADEUR DE FRANCE EN BIRMANIE

M. Yves Rodrigue a été nommé ambassadeur de France à Rangoun, en *remplacement* de M. Michel Cadol, a annoncé, lundi 12 mars, le ministère des relations extérieures.

[Né le 1er septembre 1923, breveté de l'École nationale de la France d'outre-mer, diplômé de laotien, M. Rodrigue a occupé différents postes outre-mer, notamment à la résidence générale de France au Maroc, avant d'être intégré au cadre Orient des secrétaires des affaires étrangères, en 1958. Après un passage à l'université Harvard, puis à l'administration centrale, il a *été* en poste à Bangkok, à Houston (comme consul général), à Bruxelles, au Conseil de l'Europe à Strasbourg, à Genève et à Hongkong. Nommé ambassadeur à Port-Vila (Vanuatu) en 1980, puis à Honiara (îles Salomon) l'année suivante, il avait été affecté auprès du directeur du personnel et de l'administration générale du Quai d'Orsay, comme chargé de mission, en décembre 1982.]

EUROPE

Espagne

Sept camions français incendiés

De notre correspondant

Madrid. — Les manifestations de protestation contre la France se sont poursuivies le lundi 12 mars, cinq jours après le mitraillage d'un chalutier espagnol par un garde-côtes français. Pour le troisième jour consécutif, des groupes de pêcheurs ont parcouru la province basque frontalière du Guipuzcoa en interceptant les camions français ou ceux d'autres pays de la Communauté transportant du poisson importé.

Sept camions immatriculés en France ont été incendiés ce mardi 13 mars. Un camion espagnol transportant des fruits de mer importés des Pays-Bas a connu le même sort. Par ailleurs, le contenu de deux camions français chargés de morue a été déversé sur la chaussée à Oyarzun, entre Irun et Saint-Sébastien.

D'autre part, on a appris lundi, à Madrid, que des actes de vandalisme avaient été commis la veille contre le consulat de France à Valence. Des vitres ont été brisées, et les inscriptions sur le portique de l'immeuble ont été arrachées.

Au siège de la Fédération nationale des transporteurs routiers, à Paris, on estime *« très inquiétants »* les événements de ces derniers jours. Dès lundi, la FNTR avait fait une démarche au Quai d'Orsay pour que le gouvernement français intervienne auprès des autorités espagnoles. Des représentants du ministère des transports ayant, semble-t-il, suggéré officieusement aux routiers de ne plus se rendre en Espagne, les responsables de la FNTR jugent la proposition *« inadmissible »* et *« impossible »*, car certaines entreprises font 75 % à 80 % de leur trafic avec l'Espagne.

Les professionnels n'envisagent pas de riposte sur le terrain, estimant qu'il appartient aux gouvernements *« de prendre leurs responsabilités »*. *« Les transporteurs*, dit-on au siège de la FNTR, *continueront d'aller en Espagne, bien que ce soit risqué. Quant à bloquer des camions espagnols en France, nous n'y songeons pas, ce serait un jeu extrêmement grave. »*

Les camions incendiés sont, pour la plupart, des véhicules de marée et de transport de poissons. On signale toutefois que des camions transportant d'autres produits ont aussi été détruits.

TH. M.

● *Un Basque espagnol expulsé au Panama.* — Un Basque espagnol, M. José Angel Urkiaga, a été expulsé au Panama, où il a rejoint, le 12 mars, une dizaine de militants de l'ETA politico-militaire déjà envoyés en Amérique centrale par le gouvernement français, au mois de janvier (*le Monde* du 10 janvier). M. Urkiaga, interpellé dans les Pyrénées-Atlantiques fin février, avait été assigné à résidence dans le Loiret, puis en Côte-d'Or.

Turquie

Des personnalités politiques dénoncent la torture dans les prisons

M. Erdal Inonu, président du Parti social démocrate (SODEP, parti de l'opposition extra-parlementaire), a pris position, lundi 12 mars, à Ankara, contre la torture dans les prisons en déclarant qu'il était *« essentiel de traiter de manière humaine tous les prisonniers »*. C'est la première fois que le chef d'une formation politique se prononce aussi clairement contre les conditions de détention dans les prisons militaires.

M. Inonu a rappelé, au cours d'une conférence de presse, que la Turquie était signataire de la Charte des Nations unies sur les droits de l'homme et a ajouté que *« le traitement des prisonniers devait être conforme aux principes de la loi »*. M. Inonu s'est également prononcé en faveur d'une large amnistie.

De son côté, M. Hasan Esat Isik, ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement social-démocrate de M. Ecevit, a adressé lundi 12 mars une lettre à tous les chefs des partis politiques, pour leur demander de prendre position contre les sévices dans les prisons militaires et de faire respecter le principe d'*« un traitement civilisé de tous et en tout lieu »*.

A Paris, le cinéaste Yilmaz Guney, auteur de *Yol* et de *le Mur*, a lancé, lundi, un appel : *« En quelques semaines*, dit-il, *dix-huit militants kurdes sont morts dans la prison militaire de Diyarbakir, les uns brûlés vifs, les autres à la suite d'une grève de la faim. En tant que cinéaste attaché aux idéaux démocratiques, je considère de mon devoir de dénoncer les tortures, les exactions atroces et la violation systématique des droits de l'homme dans mon pays, ainsi que l'oppression grandissante du peuple kurde et des autres minorités. »*

Au cours d'une conférence de presse organisée par la Ligue française des droits de l'homme, deux avocats turcs, vivant actuellement en Europe, ont dénoncé les conditions de détention dans la prison de Diyarbakir, où ils ont eux-mêmes séjourné. Selon Me Yildirin, le ministre turc de la justice se serait rendu à Diyarbakir en janvier dernier et aurait été empêché par l'administration militaire de visiter la prison.

Pologne

A Ursus

GRÈVE DE LA FAIM POUR PROTESTER CONTRE L'ÉLOIGNEMENT D'UN PRÊTRE

Huit personnes, cinq hommes et trois femmes, ont repris le dimanche 11 mars à Ursus, dans la banlieue de Varsovie, la grève de la faim qu'elles avaient entreprise pour protester contre l'éloignement par le primat, Mgr Glemp, d'un prêtre de cette paroisse ouvrière, l'abbé Nowak, connu pour son engagement aux côtés de Solidarité. Le mouvement, lancé le 17 février, avait été interrompu dans l'attente du retour du primat, en voyage en Amérique latine. Revenu lundi à Varsovie, le cardinal Glemp a refusé de répondre aux questions qu'on lui posait à propos de l'affaire d'Ursus, mais a manifesté clairement une vive irritation.

D'autre part, selon un bulletin clandestin de Solidarité, la police politique a saisi, le 7 mars, plusieurs dossiers concernant les anciens animateurs du KOR, actuellement emprisonnés, au cours d'une nouvelle perquisition chez l'écrivain Marek Nowakowski, arrêté le même jour (*le Monde* du 10 mars). L'épouse de l'écrivain, avocate, a pris en charge la défense de M. Adam Michnik, l'un des quatre militants de l'ancien Comité de défense des ouvriers toujours dans l'attente de leur procès.

A Varsovie, plusieurs centaines de tracts ont été lancés le lundi 12 mars, à proximité du siège du comité central du parti : signés par le NZS, l'ancienne association indépendante des étudiants dissoute après la proclamation de l'état de guerre, ces tracts entendaient commémorer la répression du mouvement des étudiants en mars 1968. Le tract appelait la population à faire confiance à la résistance clandestine, *« unique possibilité de ne pas se laisser inféoder au régime »*. — *(AFP, UPI.)*

URSS

CINQ ARRESTATIONS CINQ LIBÉRATIONS ET CINQ LIMOGEAGES...

Le ministre de l'intérieur et le procureur général de Biélorussie ont été limogés à la suite de la condamnation pour meurtre de cinq innocents, a annoncé dimanche 11 mars le quotidien *Izvestia*. Outre le ministre, M. Guennadi Jabitsky, et le procureur, M. Adam Moguilnitsky, au moins trois autres responsables de la justice et de la milice ont été destitués et exclus du parti.

Les cinq faux coupables avaient été condamnés, à la suite de faux témoignages, pour le meurtre d'un garde-pêche et d'un juge d'instruction dans la région de Gomel. En échange de leurs « aveux », ils avaient bénéficié de verdicts « cléments » (de deux à quinze ans de prison), et un juge d'instruction qui avait tenté de s'opposer à ces méthodes avait été révoqué.

Les cinq « vrais » coupables ont été découverts par la suite, après le meurtre de deux policiers. Les *Izvestia* ne font pas grand cas des deux années passées en prison par les innocents, puisque, après tout, ils ont, selon le journal *« purgé des peines méritées pour un autre motif, le braconnage »*. — (AFP, AP.)

Hongrie

● *Libération de Ladislav Lis.* — Un des anciens porte-parole de la Charte 77, Ladislav Lis, a été libéré après avoir purgé sa peine de quatorze mois de prison pour *« atteinte à la sécurité de l'Etat »*. Les autorités avaient refusé à deux reprises la libération anticipée de M. Lis, âgé de cinquante-cinq ans, qui souffre d'une maladie de cœur. — *(AFP.)*

Mme Thatcher contestée

(Suite de la première page.)

Plusieurs ministres n'étaient pas au courant et se sont trouvés par conséquent bien en peine de justifier une mesure très contestée qu'eux-mêmes jugeaient maladroite. A cette occasion, un membre du gouvernement — et non des moindres — a déclaré en privé que jamais depuis la deuxième guerre mondiale un premier ministre britannique n'avait fait aussi peu cas de l'utilité des réunions de cabinet.

« Nous avons commis des erreurs, dit, pour sa part, M. Du Cann, *et nous devons en tirer des leçons. »* Un nombre croissant de conservateurs reconnaissent que, depuis le succès électoral de l'an dernier, le Parti et le gouvernement ont été victimes de beaucoup trop d'incidents de parcours (des *« peaux de bananes »*, selon une expression maintenant consacrée), qui auraient pu être évités ou atténués.

Il y a eu d'abord, en octobre, la démission de M. Cecil Parkinson, ministre du commerce et de l'industrie, pour une déplorable affaire d'adultère. M. Parkinson était le conseiller le plus écouté de Mme Thatcher et son éventuel successeur. Il était l'organisateur et l'animateur du Parti, un intermédiaire apprécié entre celui-ci et le gouvernement, si bien que beaucoup de députés et de militants regrettent vivement sa retraite forcée et souhaitent aujourd'hui son retour.

Puis ce fut l'invasion de l'île de la Grenade par les Américains : Mme Thatcher, vexée de n'avoir pas été consultée par le président Reagan (il s'agissait d'un pays du Commonwealth), se mit soudain à critiquer l'attitude des Etats-Unis alors qu'auparavant elle s'était toujours flattée d'entretenir les meilleures relations avec la Maison Blanche et d'en tirer profit. Les explications embarrassées du secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, n'ont fait qu'ajouter au malaise du gouvernement et plusieurs députés conservateurs ont reproché au premier ministre de ne pas soutenir l'action *« salutaire »* des Américains. Mme Thatcher était prise entre deux feux, l'opposition, pour sa part, exigeant un désaveu des plus nets de la politique américaine.

Dans la crise libanaise, les prises de position de Mme Thatcher n'ont pas été mieux comprises. Peu de temps avant que le gouvernement ne décide le retrait du petit contingent britannique de la force multinationale, la « dame de fer » paraissait être la plus déterminée à maintenir l'existence de cette force alors que, déjà, Italiens et Français s'apprêtaient à réduire le nombre de leurs soldats et qu'il ne faisait aucun doute que les Américains allaient bientôt donner le signal du départ.

Rébellions chez les parlementaires

Les députés conservateurs modérés ont saisi toutes les occasions de manifester leur mauvaise humeur. Lors de l'adoption d'un projet de loi visant à limiter l'augmentation des impôts locaux et, de ce fait, à diminuer la liberté des municipalités et des autorités régionales, une quarantaine de parlementaires conservateurs se sont rebellés en s'abstenant. Une douzaine ont agi de même lorsqu'il fut question d'évincer les syndicats du centre de Cheltenham (*le Monde* du 29 février). Dans les deux cas, les « dissidents » ont estimé que Mme Thatcher se livrait à des provocations inutiles. M. Edward Heath, ancien premier ministre, et M. Francis Pym, ancien secrétaire au Foreign Office, ont mené cette contestation interne.

Le prestige de telles personnalités a incité à davantage de sens critique la plupart des journaux qui appuyaient volontiers le gouvernement auparavant. Le *Sunday Times*, par exemple, vient à son tour de se lancer dans l'« affaire Mark Thatcher », c'est-à-dire la conclusion par une firme britannique d'un contrat de construction avec le sultanat d'Oman, un marché douteux. Le premier ministre est, en effet, soupçonné d'avoir facilité la tâche de MM. Thatcher, père et fils.

L'« état de grâce » dont a bénéficié Mme Thatcher après les élections de 1983 semble vraiment terminé. Pourtant, le premier ministre peut se prévaloir de réussites appréciables dans le domaine économique. 1983 a été l'année de la reprise. La croissance a atteint près de 3 % et le taux d'inflation qui était de 22 %, il y a seulement trois ans, est tombé à 5 %. C'est une amélioration rapide due en partie à la terrible récession de 1981. Bien sûr, le chômage reste préoccupant. Il frappe plus de trois millions de travailleurs et de nouvelles suppressions d'emplois viennent d'être annoncées (dans les charbonnages : 20 000 ; dans les chemins de fer : 17 000). Cependant le chômage n'était guère moindre en juin dernier et cela n'a pas empêché les conservateurs d'obtenir une majorité confortable.

Le malaise des conservateurs n'est pas dû non plus à une offensive de l'opposition. Le Parti travailliste est convalescent. Il a désigné à l'automne un nouveau leader, M. Neil Kinnock, qui, depuis, s'est surtout distingué par sa discrétion. A la Chambre des Communes, c'est souvent le numéro trois du Parti, M. Denis Healey, qui lui vole la vedette. Mais après le tumulte qui, les années précédentes, avait agité le Labour jusqu'au point de le détruire, cette discrétion est peut-être actuellement l'atout majeur de ce mouvement. En dissimulant ses vieux démons et en jouant la carte de l'unité, le Parti travailliste, sur la voie d'une nouvelle modération, a gagné les élections partielles de Chesterfield, malgré la présence d'un candidat qui est le champion de la gauche radicale et qui a une solide réputation de « diviseur » (*le Monde* du 3 mars).

Aux yeux de nombreux observateurs, le rééquilibrage auquel on assiste aujourd'hui est inéluctable au pays du bipartisme et de l'alternance. La remontée des travaillistes est normale quand la victoire de la majorité a été excessive et, vraisemblablement, due en grande partie aux erreurs de l'opposition. Mme Thatcher a le temps de trouver son second souffle, les prochaines élections générales étant encore loin. Mais le premier ministre et son parti passent par un moment délicat qui va se prolonger avec le débat budgétaire et le sommet européen : les conservateurs, qui critiquent le gouvernement, ont déjà dénoncé la menace d'une augmentation de la fiscalité et s'impatientent devant le fait que, malgré sa fermeté, Mme Thatcher n'a pas encore obtenu, un tant soit peu, gain de cause, face à ses partenaires européens.

FRANCIS CORNU.

Le Monde

politique

MUNICIPALES DE 1983 CORRIGÉES 1984

La majorité a dû renoncer à gérer six villes de plus de trente mille habitants

Le 13 mars 1983, les électeurs venaient d'élire pour six ans les conseils municipaux de leurs communes. Pour les partis de la majorité, le bilan n'était pas brillant : ils perdaient trente villes de plus de trente mille habitants — seize au premier tour, quatorze au second *(voir tableau 1)*. *Certaines de ces* communes avaient été conquises en 1977, d'autres, détenues depuis plus longtemps, étaient considérées comme des places fortes : Suresnes, Carcassonne (fiefs du Parti socialiste), Nîmes et Arles (bastions du *Parti communiste)*.

La gauche ne nourrissait guère d'illusions avant ce scrutin et, rappelant *que les élections locales sont le* plus souvent favorables à l'opposition, M. Lionel Jospin avait déclaré, dès le 9 janvier 1983 : « *Gagner des villes, ce sera difficile. Si nous les conservions toutes, ce serait un triomphe ; si nous en perdions dix ou quinze, ce serait la norme ; si nous en perdions plus... ce serait la situation qu'a connue la droite en 1977.* »

I. — VILLES DE PLUS DE 30 000 HABITANTS PERDUES PAR LA MAJORITÉ LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 1983

	PAR LE PARTI SOCIALISTE	*PAR LE PARTI COMMUNISTE*
Le 6 mars 1983	AVIGNON (Vaucluse) BREST (Finistère) EPINAL (Vosges) GRENOBLE (Isère) NANTES (Loire-Atlantique) PESSAC (Gironde) ROUBAIX (Nord) TOURCOING (Nord)	ARLES (Bouches-du-Rhône) FRANCONVILLE (Val-d'Oise) GRASSE (Alpes-Maritimes) LEVALLOIS-PERRET (Hauts-de-Seine) POISSY (Yvelines) REIMS (Marne) ROSNY-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis) SAVIGNY-SUR-ORGE (Essonne)
Le 13 mars 1983	CARCASSONNE (Aude) CHALON-SUR-SAONE (Saône-et-Loire) CHAMBÉRY (Savoie) HYÈRES (Var) SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine) SURESNES (Hauts-de-Seine) TALENCE (Gironde)	BÉZIERS (Hérault) CHELLES (Seine-et-Marne) GAGNY (Seine-Saint-Denis) NIMES (Gard) SAINT-ÉTIENNE (Loire) SAINT-QUENTIN (Aisne) SÈTE (Hérault) (1)

(1) Infirmant la décision du tribunal administratif de Montpellier, le Conseil d'Etat a, le 24 février 1984, annulé les résultats du scrutin de *mars dernier. Les électeurs de Sète seront donc appelés à retourner aux urnes prochainement.*

II. — VILLES DE PLUS DE 30 000 HABITANTS PERDUES PAR LA MAJORITÉ DEPUIS MARS 1983

	PAR LE PARTI SOCIALISTE	PAR LE PARTI COMMUNISTE
Elections partielles consécutives à des annulations	4-11 septembre 1983 : DREUX (Eure-et-Loir)	2 octobre 1983 : SARCELLES (Val-d'Oise) 9-16 octobre 1983 : ANTONY (Hauts-de-Seine) 6-13 novembre 1983 : AULNAY-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis) 19-26 février 1984 : LA SEYNE-SUR-MER (Var)
Après inversion des résultats de mars 1983 prononcée par le Conseil d'Etat		24 février 1984 : NOISY-LE-GRAND (Seine-Saint-Denis)

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient compensées que par une victoire : celle de Mme Edith Cresson à Châtellerault (Vienne).

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Au terme d'une année de contentieux électoral (2), le déficit s'est accru. *La gauche a perdu six autres* grandes villes : une — Noisy-le-Grand — après décision du Conseil d'Etat d'inverser les résultats de mars dernier ; cinq lors d'élections partielles consécutives à des annulations pour irrégularités ou fraudes *(voir tableau 2)*. L'opposition l'a emporté dès le premier tour à Sarcelles avec 53,97 % des suffrages exprimés contre 46,02 % à la majorité, au lieu de 49,89 % le 6 mars contre 50,10 % à la liste conduite par M. Canacos, PC. Il en a été de même à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) (3). Alors que sept listes s'affrontaient le 6 novembre 1983, la liste d'opposition a recueilli 50,40 % des suffrages contre 42,05 % aux trois listes de gauche. Le 13 mars, la droite totalisait 49,65 %, la majorité 50,34 %. Au second tour de l'élection partielle de Dreux, l'opposition a fait mieux que la majorité en mars 1983. Elle a obtenu 55,32 % des suffrages exprimés contre 44,67 % à la liste conduite par le PS. Le 13 mars, la liste de Mme Françoise Gaspard, maire socialiste sortant, avait recueilli 50,03 % contre 49,96 % à la liste d'opposition.

A Aulnay-sous-Bois, la droite, qui n'avait recueilli que 49,45 % des suffrages au second tour du scrutin de mars, a atteint 54,41 % au second tour de l'élection partielle des 6 et 13 novembre, la majorité passant de 50,84 % à 45,58 %.

A Antony et à La Seyne-sur-Mer, le recul de la gauche a été moins fort. Dans la première de ces deux communes, elle est passée de 50,73 % le 13 mars à 48,72 % au second tour du scrutin partiel des 9 et 16 octobre. A La Seyne, l'opposition n'a amélioré son score du printemps dernier que de 0,61 point (50,04 % des suffrages le 26 février 1984 au lieu de 49,43 % le 13 mars).

Depuis le 19 juin 1983, les électeurs de vingt-deux villes de la métropole de plus de deux mille habitants sont retournés aux urnes après annulation des élections municipales de mars. Même si la majorité a légèrement mieux résisté dans des villes moyennes et petites — elle a conservé les mairies de Trappes (Yvelines), Etampes (Essonne), Blénod-lès-Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), Ouistreham-Riva-Bella (Calvados), — elle a perdu la gestion des cinq villes de plus de trente mille habitants dans lesquelles il a fallu revoter, et ces consultations partielles lui ont été, dans l'ensemble, défavorables.

Dimanche après dimanche, les échecs enregistrés ont paru donner plus d'ampleur, par leur caractère spectaculaire, au phénomène d'érosion qui affecte l'électorat de gauche. Chacun des reculs de la majorité a été perçu comme une nouvelle preuve de la baisse de son audience dans le pays. Pourtant, il est vraisemblable que la perte supplémentaire, dès le mois de mars 1983, de six villes de plus de trente mille habitants n'aurait pas *modifié* considérablement les analyses et commentaires faits au lendemain du scrutin. *Elle n'aurait pas, non plus,* eu le même impact dans l'opinion.

NADINE AVELANGE.

(1) La commune d'Athis-Mons (Essonne) perdue par le PC le 13 mars 1983 avait plus de trente mille habitants lors des municipales de 1977 mais n'atteignait plus ce seuil de population au printemps dernier.

(2) Le Conseil d'Etat n'a pas terminé l'examen des quelque six cents recours qui lui ont été soumis. Il doit notamment se prononcer sur les résultats de plusieurs secteurs de la ville de Marseille.

(3) Cette commune avait, elle aussi, plus de trente mille habitants en 1977, *mais n'atteignait plus ce seuil en 1983.*

Propos et débats

M. Godfrain (RPR) : sécurité

Pour M. Jacques Godfrain, député RPR de l'Aveyron, « *les personnels de l'aviation civile, les passagers et tous les utilisateurs de transport aérien sont en droit de se demander si leur sécurité ne serait pas mieux assurée si M. Fiterman, ministre des transports quittait le gouvernement* ». A l'appui de sa demande, M. Godfrain relève quatre « *incident graves qui en six mois ont troublé le transport aérien français* » (août 1983, détournement d'un Boeing 727 d'Air France sur Téhéran ; janvier 1984, bombe à bord d'un Boeing 747 d'Air France à Karachi ; mars, détournement d'un Boeing 737 d'Air France sur Genève et attentat à la bombe d'un DC 8 d'UTA à Djamena).

Après avoir affirmé que dans trois cas, « *les services terroristes internationaux liés à Moscou sont impliqués directement ou indirectement* », *M. Godfrain observe que M. Fiterman s'est rendu récemment* à Moscou « *dans le cadre des relations franco-soviétiques gouvernementales, mais certainement,* affirme-t-il, *aussi au titre de* [membre de] *parti frère de l'internationale communiste* ».

M. Chevènement : le mythe du franc fort

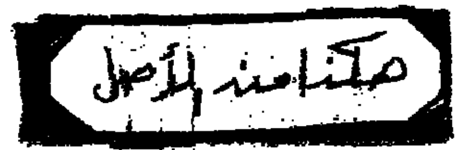
Interrogé lundi 12 mars au micro de RMC, M. Jean-Pierre Chevènement, responsable du CERES, a déclaré qu'en France « *nous avons à nous adapter à la compétition mondiale* ». Considérant que « *le problème est de savoir si l'Europe va surnager face aux Etats-Unis et au Japon* », l'ancien ministre a expliqué que la France est « *entraînée dans la spirale du déclin* », mais, a-t-il ajouté, « *nous avons en Europe beaucoup d'atouts (...). En France, notamment, il faut mobiliser les forces de l'enthousiasme et de la création et pour cela ne pas s'accrocher au mythe d'un franc fort, comme M. Barre* ».

M. Debarge (PS) : électoralisme

« *Le PS devrait être beaucoup plus attentif au choix des candidats ou du candidat le plus porteur de voix ; je suis un partisan très net de l'électoralisme* », a déclaré, lundi 12 mars, M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS. Commentant les résultats — « *pas fameux* », a-t-il précisé — des élections partielles du 11 mars, M. Debarge a estimé que ces différents scrutins « *n'ont pas donné lieu à une poussée de la droite* » et qu'ils « *montrent que la France est toujours coupée en deux* ».

M. Chirac : « Une Europe à plusieurs vitesses »

M. Jacques Chirac, qui s'adressait, lundi 12 mars, aux étudiants d'HEC, s'est de nouveau déclaré favorable à « *une Europe à plusieurs vitesses* », pour, « *comme c'est souhaitable, maintenir le Marché commun agricole* ». Si l'on vieut éviter que l'Europe agricole « *explose par petits bouts, et disparaisse comme les Anglais le veulent depuis le début, il faut imaginer que les contraintes des uns n'étant pas celles des autres, l'Europe agricole se fasse à six, sept, huit ou neuf* », a expliqué le président du RPR pour qui la question reste posée de savoir « *si l'on veut payer les Anglais qui ne veulent pas accepter les contraintes du Marché commun et le respect de leur signature* », ou si l'on veut obtenir de la Grande-Bretagne « *qu'elle se mette en congé d'Europe agricole pour essayer de sauver un minimum de solidarité européenne* ».



M. René Andrieu quitte « l'Humanité »

« Pour nous, le journalisme est un combat »

MM. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, et Roland Leroy, membre du bureau politique, directeur de *l'Humanité*, ont rendu hommage, lundi 12 mars, au cours d'une réception organisée au siège du quotidien du PCF, à M. René Andrieu, qui prend sa retraite après avoir été, pendant vingt-six ans, le rédacteur en chef du journal (*le Monde* du 1er mars).

M. Andrieu a déclaré, dans sa réponse : « *Le journalisme de parti a sans doute ses exigences, ses difficultés spécifiques et même ses servitudes, mais il a un mérite fondamental à mes yeux, c'est qu'il permet à ceux qui l'ont choisi de se battre pour leurs idées. Pour nous, le journalisme n'est pas seulement un métier, c'est un combat.* »

M. Claude Cabanes, membre, comme M. Andrieu, du comité central du PCF, chef du service culturel de *l'Humanité*, en devient le rédacteur en chef.

Les mots du Parti

« Le plus difficile, ce n'est pas d'adhérer au Parti communiste, c'est d'y rester », affirme M. René Andrieu dans un livre d'entretiens à caractère autobiographique, paru en 1975 (1). La formule se prête à plusieurs interprétations. Confidence pudique ? Accusation de faiblesse contre ceux qui sont partis, comme M. Roger Garaudy, dont M. Andrieu avait été, dès la fin de 1968, l'un des critiques les plus vigoureux ?

On songe, aussi, à une phrase de Pierre Courtade, autre journaliste communiste célèbre : *« Ceux qui savent la bouclent, ceux qui causent ne savent rien. »* A vingt ans de distance, deux intellectuels, occupant des fonctions analogues, plus liés que d'autres à l'appareil dirigeant du PCF, revendiquent, ainsi, une sorte d'abnégation secrète, dont on ne sait s'ils la jugent, en leur for intérieur, justement récompensée.

Le langage du défi est assez dans les habitudes de M. Andrieu, qui, à bientôt soixante-quatre ans, quitte ses fonctions de directeur adjoint (depuis 1979), rédacteur en chef (depuis 1958) de *l'Humanité*. Il est de ces communistes dont le militantisme est resté marqué par les circonstances dans lesquelles il avait commencé : l'Occupation, la Résistance. M. Andrieu aime à le rappeler, par exemple à un interlocuteur venu l'interroger sur la déontologie de la presse communiste (2). *« Vous travaillez sur des textes, moi je travaille sur la vie, je me bats depuis quarante ans, vous comprenez ! »*, lance le rédacteur en chef de *l'Humanité*, confronté à l'évolution de son journal par rapport à la situation au Cambodge, entre 1975 et 1978.

Son journal ? Non, précisait M. Andrieu dans une interview au *Nouvel Observateur*, en septembre 1968. « L'Humanité, *c'est l'organe central du Parti communiste, ce n'est pas mon journal.* » D'où la fonction particulière de son rédacteur en chef et éditorialiste : il est, au jour le jour, le messager de la politique de son parti, celui par qui les militants et les cadres apprennent ce qu'il faut dire — et, peut-être, penser — de l'événement de la veille. L'éditorial se retrouvera dans les conversations qu'auront les communistes, ou bien sous forme de tracts.

Les mots dans lesquels se sera coulée la politique du PCF, dans la vie quotidienne, auront souvent été ceux de M. Andrieu. Beaucoup, chez les socialistes comme chez les communistes, se souviennent sans doute, par exemple, de ce jour de février 1978 où le rédacteur en chef de *l'Humanité* avait suggéré de remiser la *« discipline républicaine »* de désistement à gauche *« au musée de l'histoire, entre le rouet, la lampe à huile et les occasions manquées »*.

Ainsi exposé quotidiennement, ou presque, M. Andrieu est devenu un spécialiste du débat avec l'adversaire ou l'allié. Lorsque, à partir des années 60, le Parti communiste a dû s'adapter, comme les autres, à l'importance croissante des moyens d'information audiovisuels, M. Andrieu est devenu, avec d'autres — M. Pierre Juquin, par exemple, sans parler de M. Georges Marchais lui-même — un habitué des confrontations à la radio ou à la télévision. Alexandre Sanguinetti fut de ces contradicteurs avec lesquels M. Andrieu pouvait donner cours à son art de la formule, à son sens de la dialectique.

C'est ainsi que le rédacteur en chef de *l'Humanité* est devenu un personnage parisien, l'un des rares à maintenir un dialogue, même superficiel, lorsque le PCF, par exemple en 1979-1982, se refermait sur lui-même. Dans ce rôle, M. Andrieu s'est offert le luxe de parler de lui-même, dans cette autobiographie de 1975, et de publier son goût pour Stendhal, que, plutôt que Marx, disait-il, il emporterait sur l'île déserte.

En 1983, après une année sabbatique, il publiait « son » Stendhal. Méconnaissable, selon certains critiques. Mais, sans doute, M. Andrieu ne faisait-il, sous prétexte de Beyle, que poursuivre son propre débat avec lui-même.

PATRICK JARREAU.

(1) *Du bonheur et rien d'autre*, éditions Stock.

(2) *Le Ministère de la vérité*, de Jean-Noël Darde, éditions du Seuil. 1984.

LE MEETING DE M. LE PEN A PARIS

• Le PS et le PCF diffusent un tract commun
• L'extrême gauche appelle à manifester

Le PS, le PCF et la Ligue des droits de l'homme donneront une conférence de presse et diffuseront un tract commun à l'occasion de l'organisation à Paris, le 14 mars, d'une réunion publique du Front national à la Mutualité, à laquelle doit participer M. Jean-Marie Le Pen. Le PCF avait souhaité organiser, avec le PS, une contre-manifestation. Les socialistes ont décliné l'offre, préférant, indique-t-on au PS, dénoncer le meeting du Front national sans, pour autant, *« donner un coup de projecteur »* sur cette organisation. Le PCF s'est rallié à la démarche du PS.

En revanche, plusieurs organisations d'extrême gauche, la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) et le Parti communiste révolutionnaire (maoïste) organisent une manifestation de protestation, le 14 mars, à 18 h 30, de la place de la République à la gare Saint-Lazare.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Les indépendantistes veulent empêcher l'organisation des élections territoriales

De notre correspondante

Nouméa. — En Nouvelle-Calédonie, les indépendantistes veulent empêcher les prochaines élections territoriales, prévues pour le mois de juillet. Le Front indépendantiste a décidé qu'il ne se contenterait pas de boycotter les prochaines élections, comme il l'avait annoncé il y a un mois, mais qu'il s'y opposerait par tous les moyens. C'est ce qu'un des leaders du Front indépendantiste, M. Eloi Marchoro, a annoncé lors d'une conférence de presse, le 11 mars à Nouméa, précisant que cette menace ne serait pas exécutée si le gouvernement français procédait auparavant à une réforme du corps électoral.

Les indépendantistes veulent que seuls les Calédoniens nés sur le territoire, de père ou de mère également nés ici, aient le droit de vote, sélection qui éliminerait une grande partie de la population blanche de la Calédonie. Le Front indépendantiste a prévu d'occuper, le jour des élections, les mairies et les bureaux de vote. Il a indiqué qu'il était prêt à organiser de nombreuses manifestations de rue et de nouvelles occupations de terre pour infléchir le gouvernement français.

Le Front a également annoncé que, lors de sa dernière convention, le 9 mars dernier, s'était amorcée la création d'un Front national de libération.

Il est peu probable que les indépendantistes obtiennent la réforme qu'ils souhaitent. Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, a déjà prévenu qu'elle était inacceptable. Il sera difficile, dans ces conditions, lors des prochaines élections pour le renouvellement de l'Assemblée territoriale, d'éviter les affrontements.

(Intérim.)

LA LISTE SOCIALISTE POUR LES « EUROPÉENNES »

Nous avons omis de mentionner, dans l'analyse de la liste socialiste pour les élections européennes, telle qu'elle a été constituée par le comité directeur du PS (*le Monde* du 13 mars), que Mme Gisèle Charzat, qui figure en quatrième position, est membre sortant du Parlement européen. Mme Charzat est vice-présidente de la commission politique de l'Assemblée de Strasbourg et membre du bureau du groupe socialiste européen.

C'est à la demande de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, que Mme Charzat, qui est membre du CERES, devance M. Didier Motchane (qui est en huitième position sur la liste socialiste), contrairement à ce qu'avait proposé le CERES.

De la même façon, M. Jospin a demandé, et obtenu, des membres du courant C que M. Jean-Pierre Cot précède M. Michel de La Fournière, à l'inverse de ce qui était, initialement, prévu par les rocardiens.

CORRESPONDANCE

LA MORT DE ROBERT BRASILLACH

Mme Suzanne Bardèche-Brasillach nous écrit, à la suite de notre compte rendu des travaux du colloque sur « L'extrêème droite et ses connivences », paru dans nos éditions du 7 mars : *« Vous avez reproduit une déclaration de M. Zeev Sterhnell affirmant que Robert Brasillach « a « été condamné après avoir été « accusé d'avoir porté l'uniforme « allemand sur le front de l'Est. » Cette affirmation est fausse. Robert Brasillach n'a jamais porté l'uniforme allemand, et une telle accusation n'a jamais été articulée contre lui, comme en fait foi le texte intégral du réquisitoire de l'avocat général reproduit par Me Jacques Isorni dans son livre* le Procès de Robert Brasillach.

» En raison de la gravité de cette imputation et de l'atteinte qui est faite à la mémoire de mon frère, je vous prie de bien vouloir porter la présente rectification à la connaissance de vos lecteurs. »

● *Dixième anniversaire de la mort de Georges Pompidou.* — MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac participeront, le 31 mars, aux cérémonies commémorant le dixième anniversaire de la mort de Georges Pompidou, décédé le 2 avril 1974. Ils se rendront à Saint-Flour (Cantal), où a été érigé un monument à la mémoire de l'ancien président de la République.

● RECTIFICATIFS. — L'omission d'une ligne, dans les informations concernant le Mouvement de la jeunesse communiste (MJCF), (*le Monde* du 13 mars) a eu pour effet d'attribuer à M. Pierre Laurent le titre de secrétaire général du MJCF, alors qu'il est secrétaire national de l'Union des étudiants communistes. M. Jacques Perreux est le nouveau secrétaire général du MJCF.

D'autre part, une erreur de composition a altéré, dans nos dernières éditions, le sens du titre de l'article consacré à la campagne du PCF pour les élections européennes. Il s'agit, en effet, pour les communistes de « conforter », non pas « l'élection » mais « *l'électorat* » de 1981.

Le Monde

société

L'AVENIR DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Les négociations sur la titularisation des maîtres auraient progressé

Diplomate et ecclésiastique : ces deux qualités du chanoine Paul Guiberteau lui donnent deux raisons d'être prudent. Il ne s'en prive pas. Le secrétaire général de l'enseignement catholique était, lundi 12 mars, l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter. Le matin, il avait conduit la commission permanente qui, depuis le 24 janvier, rencontre les représentants du ministère de l'éducation nationale. « *Il n'y a pas de prochain rendez-vous* a-t-il déclaré. *Il serait trop beau de dire que nous sommes arrivés à un accord.* »

De fait, rien n'est réglé au sens strict. Aucun texte n'a été rédigé, puis approuvé par les deux parties. Mercredi matin, 14 mars, M. Alain Savary n'arrivera pas au conseil des ministres en brandissant un protocole d'accord. Simplement, il fera le point sur l'état du dossier après sept semaines de pourparlers. Il est tout à fait possible, que ce compte-rendu ne donne lieu à aucune déclaration à l'issue du conseil des ministres.

Une déclaration pourrait, en revanche, être publiée à la fin de la semaine, ce qui laisserait au gouvernement un temps minimum de réflexion. Elle resterait générale, se bornant à fixer des orientations pour la phase suivante. Alors pourrait reprendre une nouvelle étape de négociations, cette fois avec des textes en mains, et, peut-être, des « relevés de conclusions » grâce auxquels, périodiquement, les partenaires constateraient leurs points d'accord et de désaccord.

Car quelle que soit la prudence persistante du chanoine Guiberteau, M. Pierre Mauroy n'a pas affirmé au hasard dans le *Journal du dimanche* du 11 mars : « *Nous allons arriver dans les prochains jours à une décision. Nous trouverons un point d'équilibre.* » En fait, il semble bien que les discussions au ministère de l'éducation nationale ont plus avancé que ne le laisse penser le secrétaire général de l'enseignement catholique. On sait qu'une possibilité d'accord a été acquise, sans trop de mal, sur deux points : l'inscription au budget des crédits destinés aux créations de postes dans l'enseignement privé et le financement par les collectivités territoriales des établissements privés sous contrat.

Sur la formule de l'EIP, nouvelle entité juridique regroupant des établissements privés, un accord est aussi possible : les représentants du privé accepteraient que la puissance publique soit majoritaire dans l'instance qui répartirait les fonds aux établissements privés, car ils y détiendraient une minorité de blocage. Ce serait même un progrès à leurs yeux dans la mesure où, actuellement, ils n'ont aucune prise sur la répartition de ces fonds. Ils l'accepteraient à la condition surtout que, pour les activités communes aux établissements et pour les décisions d'ordre pédagogique, administratif et financier, dans chaque établissement, le pouvoir appartienne à une instance où le privé serait majoritaire.

La titularisation des maîtres de l'enseignement privé est plus délicate. « *Le problème reste entier* », a déclaré le chanoine Guiberteau. Prudence, prudence. Toutefois, ici aussi, les choses ont progressé. Les responsables de l'enseignement catholique ont proposé que tous leurs maîtres aient un statut de droit public, ce qui modifierait la situation présente, puisque tous les maîtres sous contrat simple (25 000) gardent, actuellement, un statut de droit privé. En outre, l'idée d'une expérimentation de la titularisation limitée en nombre et dans le temps – pour une période assez longue cependant : six à neuf ans – a fait son chemin.

Les pièges des mots

Le chanoine Guiberteau s'est trouvé une troisième raison de se montrer prudent : « *Je ne crois que les textes que je vois.* » Or, jusqu'à présent, de texte, point. La confiance qui s'est établie avec les négociateurs du ministère est encore fragile. Les membres de la commission permanente redoutent de débusquer au détour d'un projet prochain du gouvernement une demi-phrase ou un mot qui, à leurs yeux, remettraient tout en cause. Il n'est guère de jour qui n'amène un propos d'un responsable du Parti socialiste de nature à entamer leur optimisme. Ainsi, dimanche dernier, M. André Laignel a-t-il soutenu devant le comité directeur du PS que le gouvernement devait écarter une législation contraignante pour les municipalités à l'égard des écoles privées liées à l'État. Or les dirigeants de l'enseignement catholique souhaitent que l'on sorte de l'imprécision actuelle et, de ce point de vue, ne rejettent pas l'idée d'un texte de loi qui ferait obligation aux communes de financer les écoles privées associées à l'État. Ce texte modifierait donc la loi Guermeur. M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL est formel sur ce point : « *Certains d'entre nous pensent peut-être que le statu quo serait bien. Je pense quant à moi que ce serait la catastrophe.* »

« *Certains d'entre nous* »... voilà la quatrième raison de ne pas vendre la peau de l'ours. Si accord il y a, les négociateurs de l'enseignement catholique devraient encore l'expliquer à leurs organisations. Ce qui n'ira pas sans mal. « *Quand on mange le diable*, dit un vieux proverbe, *il faut aussi en avaler les cornes...* » La digestion n'est même pas commencée. Quand bien même il n'y aurait plus d'obstacles politiques insurmontables ni de dérapages incontrôlés, les négociations seront encore longues avant un véritable armistice.

CHARLES VIAL.

Le chanoine Guiberteau : le gouvernement a accepté d'étudier nos propositions sur le statut des maîtres

« *Il serait trop beau de dire que nous sommes sur un accord* », a déclaré le chanoine Paul Guiberteau, lundi 12 mars, au cours de l'émission « Face au public » sur France-Inter. Le secrétaire général de l'enseignement catholique a néanmoins fait le point sur chacune des quatre propositions qui étaient à l'ordre du jour des négociations. Sur la première, c'est-à-dire « *l'introduction de l'enseignement privé sous contrat dans un budget limité (...), je ne dis pas que tous les détails sont réglés, mais nous en avons discuté et nous sommes arrivés à un point d'équilibre* ».

« *Sur le deuxième point qui concerne les frais de fonctionnement des établissements (...), nous essayons de trouver les modalités, puisqu'il s'agit surtout de modalités techniques. Pour le troisième point, celui qui concerne les fameux établissements d'intérêt public, donc les relations à bâtir dans le futur avec l'Etat et les collectivités territoriales, je pense qu'à condition de bien définir les objectifs et, en conséquence, les modalités de vote à l'intérieur du conseil d'administration, nous pourrions arriver à une décision qui serait satisfaisante pour tout le monde et qui ne remet pas en cause l'essentiel.* »

« *Le quatrième point est le problème de la titularisation des maîtres. Ce problème reste entier.* » Le Père Guiberteau a cependant reconnu que les contre-propositions de l'enseignement catholique pour un statut unifié des enseignants du privé avaient fait l'objet d'une prise en considération intéressante. Selon lui, « *ce n'est pas du tout un statut privilégié (...). L'important, pour nous, était que l'ensemble du corps enseignant soit de même nature, et c'est pourquoi nous avons parlé d'un statut unifié (...). Nous penchons pour une unité de corps et, en même temps, sa meilleure gestion, de sorte que l'ensemble de ce corps pourrait former un statut contractuel de droit public (...)* ».

La réaction du gouvernement, a précisé le Père Guiberteau, est de dire : « *On peut étudier un tel accord. Cela n'est pas impossible, puisque, dans le statut même de la fonction publique, il est prévu des contractuels.* »

Le Père Guiberteau a précisé qu'il n'y avait pas de prochain rendez-vous fixé avec le gouvernement. « *Nous avons fait des concessions, c'est vrai* », a-t-il ajouté. « *Je souhaiterais qu'en France l'enseignement soit un problème de consensus national (...). Cela pourrait être effectivement un bien si c'était réalisé par un gouvernement de gauche qui, historiquement, s'est opposé aux lois Debré et aux lois qui ont suivi.* »

M. Jospin : *non à un corps de fonctionnaires géré par l'enseignement catholique*

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a déclaré à propos de la querelle scolaire, lundi 12 mars à Roanne, au cours d'une conférence de presse : « *Le respect de la liberté de l'enseignement suppose de ne pas toucher au caractère propre* [de l'école privée] *sans l'accord de l'enseignement privé.* »

Auparavant, au cours de deux réunions à Saint-Etienne, le premier secrétaire du PS avait précisé ses positions sur les négociations en cours. M. Jospin a rappelé que, sur les quatre points actuellement en discussion, les deux premiers (carte scolaire, crédits limitatifs) ne soulevaient plus de difficultés importantes. En revanche, le premier secrétaire du PS a estimé que les deux autres points – établissements d'intérêt public (EIP), statut des enseignants du privé – soulèvent un « *débat philosophique complexe* » et doivent être abordés « *avec prudence* ».

M. Jospin a fait allusion à l'une des possibilités évoquées, à propos des EIP, et a affirmé : « *Je ne suis pas pour une école laïque et une école privée dans la même structure.* » Toujours à propos des EIP, M. Jospin a précisé : « *Si l'intégration se fait en touchant au caractère propre, on déclenche la guerre. Si l'intégration se fait sans toucher au caractère propre, se pose le problème de l'école publique et de la laïcité. Je n'accepte pas de voir dénaturer l'école publique.* »

Au sujet du quatrième point en discussion – la titularisation, des enseignants du privé – M. Jospin a estimé qu'une titularisation conduisant les enseignants du privé à être « *gérés selon les mêmes critères que les autres enseignants* », se heurterait au refus de la hiérarchie catholique. A l'inverse, pour le premier secrétaire du PS, une titularisation dans un statut particulier constituerait « *une innovation dans la tradition de laïcité de l'Etat* ». « *On aurait*, a poursuivi M. Jospin, *un corps de fonctionnaires gérés par l'Eglise catholique. Je ne suis pas pour.* »

« Vous ne serez pas déçus... ... on l'est déjà ! »

De notre envoyé spécial

Saint-Étienne. – L'orateur : « *Je vous ferai quelques suggestions, tout à l'heure. Vous verrez, vous ne serez pas déçus.* » « *On l'est déjà* », répond le chœur, pas impressionné.

L'orateur : M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui animait, lundi 12 mars, plusieurs réunions à Saint-Etienne et à Roanne. Le chœur : des enseignants CFDT du privé, venus à Saint-Etienne banderole à l'appui, interpeller le premier secrétaire du PS.

Deux cent soixante-dix chaises ont été prévues pour la réunion publique, dans la salle Sacco-et-Vanzetti de la Bourse du travail, où se bousculent, en fait, six cents à huit cents personnes. Le premier secrétaire, qui n'a pas du tout apprécié d'être accueilli par les manifestants au cri de « *Assez reculé !* », s'étonne, mi-figue, mi-raisin, de prendre « *des leçons de laïcité par des gens qui sont dans l'école privée* ». La salle tangue, mi-chaleureuse, mi-chahuteuse.

Le premier secrétaire prépare une nouvelle paire de banderilles à l'intention de ces militants CFDT qui réclament leur titularisation au même titre que les enseignants du public : « *Dans l'opinion, tout le monde était persuadé que le drapeau des libertés était dans les mains de ceux qui ont manifesté à Versailles, pas dans les mains de ceux qui défendent la laïcité. La situation aurait été différente si des milliers d'enseignants du privé avaient, eux aussi, manifesté pour leur titularisation* ».

L'école, ce n'est pas tout. Des militants du PCF interpellent M. Jospin, qui attaque les pays de l'Est, puis se fait applaudir à tout rompre quand il rappelle que le sort du tiers-monde est de loin plus dramatique que celui de l'Europe. Au début de la réunion, un travailleur de la SCOP Manufrance a tenté de s'emparer du micro. Devant la Bourse du travail, à la sortie de la réunion, une nouvelle banderole attend M. Jospin : « *Si vous voulez produire français, respectez vos engagements !* », avertit le slogan de la CGT Manufrance.

Auparavant, un étage au dessus de la salle Sacco-et-Vanzetti, au terme d'une réunion plus restreinte avec les « forces vives » du département – élus, syndicalistes, représentants des associations, – M. Jospin aura eu un dialogue tendu avec des licenciés de la SCOP, Manufrance va mal. Saint-Étienne compte 12,5 % de chômeurs. Dans un chef-lieu de canton rural, où deux usines ont fermé, le taux de chômage vient de bondir à plus de 20 %. La Loire, en attendant de bénéficier des pôles de conversion décidés pour Saint-Étienne et Roanne, vit douloureusement les restructurations industrielles.

La CGT, la CFDT, des paysans progressistes (Fédération nationale des syndicats paysans) – « *il faut les écouter, il n'y en a pas beaucoup !* » – racontent leurs problèmes, entourés des députés socialistes de la Loire et de M. Jean Auroux, secrétaire d'État chargé de l'énergie, maire de Roanne, qui est là « *en tant que militant* ».

La palme des revendications cumulées revient à un militant de la FEN, mécontent comme fonctionnaire, comme éducateur, comme laïque... Le ton est à l'inquiétude, plus qu'à la colère. Le premier secrétaire « planche » sur les problèmes du lait, sur les tensions sociales dans les arsenaux, affirme ses convictions laïques, rappelle que « *le thème du changement est populaire en France, à condition qu'il concerne essentiellement les autres catégories* », tente de justifier la politique de rigueur.

« *Je ne sais pas s'il aura convaincu tout le monde*, conclut un militant socialiste. *En tout cas, c'est le contraire de la langue de bois.* »

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Rétablissement probable des mentions au baccalauréat

Le baccalauréat 1984 devrait comporter une nouveauté qui ne bouleversera pas la vie des lycéens ni leur travail, mais sans doute celle de leurs parents. Les fameuses mentions (assez bien, bien, très bien) qui récompensent les meilleurs bacheliers ne vont pas disparaître au mois de juin prochain.

Un décret pris par le ministre de l'éducation nationale le 5 mai 1983 prévoyait la suppression des mentions pour l'examen de 1984. Motifs invoqués par M. Claude Pair, directeur des lycées : la discrimination existant entre le baccalauréat général et celui de technicien, qui ne comporte pas de mention, et surtout le désir de faire disparaître « *un archaïsme hérité du système éducatif, soucieux davantage d'établir des distinctions et des hiérarchies plutôt que de faire apparaître de véritables différences personnalisées entre les élèves* ».

Cette décision du ministre de l'éducation nationale avait entraîné des protestations de certains parents d'élèves et aussi de vives critiques de la part du président de la Société des agrégés. Cependant, la majorité des enseignants ne semblait pas émue par ce décret, puisque la disparition des mentions ne modifiait pas le système de notation.

Mais le président de la République s'était opposé en privé à la suppression des mentions. Il a, semble-t-il, fait pression auprès de M. Savary pout obtenir leur rétablissement. – S. B.

Force ouvrière obtient plus du tiers des voix à des élections universitaires

Force ouvrière (F.O.), peu connue jusqu'à présent dans le monde universitaire, a obtenu plus du tiers des suffrages exprimés aux élections du comité paritaire des personnels enseignants titulaires et stagiaires (CTP). Ce scrutin a eu lieu par correspondance en février.

Les enseignants du supérieur, à l'exclusion des personnels relevant de l'ordonnance créant les centres hospitaliers et universitaires (médecine et odontologie), devaient élire quinze délégués. Ces élus représentent les personnels dans une instance paritaire chargée d'examiner les projets de réformes des statuts des enseignants chercheurs. Le nombre des électeurs inscrits était de 29 010, soit 4 000 de plus qu'en 1982. Il y a eu 12 671 votants, soit 43,67 % (49,30 % en 1982) et 11 838 suffrages exprimés.

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, FEN) obtient 4 769 voix, soit 40,28 % des suffrages exprimés (5 384 et 54,8% en 1982) et six sièges. Le Syndicat national des personnels de recherche et des établissements d'enseignement supérieur (SNPREES-FO) obtient 4 239 voix, 35,80 % et cinq sièges. Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT), 2 830 voix et 23,90 % (4 440 et 45,20 % en 1982) et quatre sièges.

Malgré la présence de trois listes concurrentes, le nouveau comité n'est pas mieux élu que le précédent. La participation électorale diminue même de 6 %. Un mauvaise préparation de la consultation – le matériel électoral est souvent parvenu fort tard aux intéressés – explique certaines des abstentions. Mais la lassitude des universitaires, qui participaient à leur cinquième élection en un an (comité national du CNRS en février 1983, CNESER en mai, conseil scientifique du CNRS en juin, CSU en janvier), est aussi à prendre en compte. De plus, nombre d'enseignants semblent ne pas saisir l'importance d'un organisme purement consultatif, chargé d'examiner des projets de statuts en discussion depuis près de deux ans. Enfin, des professeurs refusent, à l'instar des membres de l'Association des professeurs de droit, d'économie et de sciences politiques, de participer à des élections « *selon le principe du collège électoral unique condamné par le Conseil constitutionnel* ».

Dans ce climat peu passionné, la grande surprise réside dans le score réalisé par le syndicat FO, jusqu'alors très minoritaire dans l'enseignement supérieur. Grâce au renfort de quelques transfuges du SNE-Sup, notamment des membres de la petite tendance trotskiste (FUO), et d'adhérents de l'Association universitaire pour l'entente et la liberté (AUPEL), le syndicat FO a pu constituer une liste. Cette organisation a bénéficié du soutien d'universitaires comme M. Emmanuel Le Roy Ladurie, de membres influents de l'association de M. Laurent Schwartz Qualité de la Science et, parfois localement, de membres du syndicat autonome, qui ne présentait pas de liste. Même des adhérents du Parti socialiste, comme M. Gérard Namer, soucieux de voir « *respecter et honorer la générosité et l'intelligence d'une profession d'élite* », ont appelé à voter pour FO. Cette curieuse association de libéraux et de marxistes a proposé un programme assez général où dominent les soucis de « *défense de la qualité et du haut niveau des enseignements dispensés, défense du métier d'enseignant-chercheur et des universitaires comme fonctionnaires* ».

Des enseignants qui se sentent mal aimés

Des revendications corporatistes et surtout un désir de reconnaissance ont poussé plus de 4 000 enseignants et chercheurs qui se sentent mal aimés ou critiqués à voter FO. « *Nous travaillons et nous souhaitons continuer à le faire sans contestation et réformes inutiles* », explique un électeur FO. Conservateur ? Peut-être. Mais ce vote est surtout l'expression d'un ras-le-bol d'une communauté déroutée par l'explosion des effectifs étudiants et la peur d'une remise en cause de l'Université traditionnelle.

En définitive, nombre d'électeurs ont moins voté pour FO que contre les deux autres syndicats considérés comme proches du ministère. Cette consultation s'inscrit dans une campagne menée depuis l'automne contre « *le pouvoir des syndicats de gauche* ». En 1982, le SGEN avait créé la surprise en recueillant 45 % des voix. Cette année ce syndicat retrouve à peu près le nombre de voix correspondant à son influence effective. Les opposants au SNE-Sup et au ministère ont choisi une autre organisation que le SGEN pour exprimer leur mécontentement.

SERGE BOLLOCH.

LE SNE-SUP ET LE SGEN BOYCOTTENT UNE RÉUNION SUR LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Les représentants du SNE-SUP-FEN et du SGEN-CFDT ont décidé de ne pas participer à la première réunion du Comité technique paritaire de l'enseignement supérieur, prévue mardi 13 mars. Cette instance devait examiner un projet de décret sur les carrières des enseignants-chercheurs (le Monde du 16 décembre 1983). Les deux syndicats de gauche souhaitent ainsi exprimer leur mécontentement « *vis-à-vis d'un projet qui reprend l'essentiel des dispositions inacceptables contenues dans le projet antérieur et comporte même des aggravations par rapport à celui-ci* ».

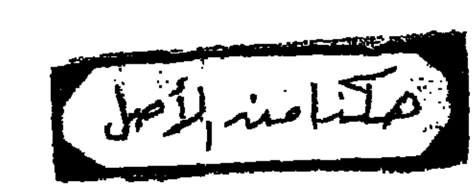
L'absence des dix représentants du SNE-SUP et du SGEN, et donc l'absence de quorum, oblige la direction des enseignements supérieurs à convoquer une nouvelle réunion le 21 mars. Le SNE-SUP a l'intention d'appeler « *tous les syndiqués à venir accompagner leurs élus au CTP à cette séance. Il s'agirait d'un appel à une manifestation nationale à Paris, ainsi qu'à des manifestations devant les rectorats en province* ».

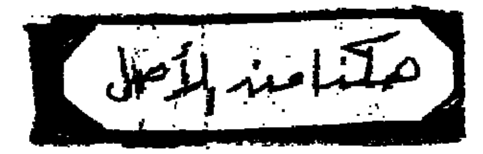
DE NOUVEAUX SATELLITES EUROPÉENS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS VONT ÊTRE CONSTRUITS

L'Organisation européenne de communication par satellites Eutelsat vient de décider l'acquisition d'une série de satellites, nommés ECS-A, dont le premier sera lancé en 1989. Ces satellites seront équipés de seize répéteurs, au lieu de douze sur les satellites ECS actuels (un est en orbite, un deuxième le sera cet été, trois sont en cours de construction). Un appel d'offres international va être lancé.

Les satellites ECS-A auront la même mission que les ECS : transmission téléphonique et télématique sur toute l'Europe, transmission de programmes de télévision s'étendant en outre à l'Afrique du Nord.

● *Un associé chinois à l'Académie des sciences.* – L'Académie des sciences a élu, lundi 12 mars, pour la première fois dans son histoire, un associé étranger chinois, M. Wang Yu, directeur de l'Institut de chimie organique à l'Académia sinica (Shanghai), spécialiste de chimie bio-organique et chef de plusieurs équipes qui ont réalisé la première synthèse de l'insuline. Au cours de la même séance, l'Académie a élu M. Jean Michalski, directeur de l'Institut moléculaire et macromoléculaire des sciences polonaises, à Lodz, connu pour ses travaux sur la chimie des dérivés organiques du phosphore.





L'AVENIR DU BIRÉACTEUR DE CENT CINQUANTE PLACES

Quatre parrains pour l'Airbus A-320

Bonn. – Tel le cercle de famille autour des fonts baptismaux, les quatre ministres regardent, avec attendrissement, une petite maquette d'avion posée sur la table dans une austère salle de réunions du ministère fédéral des transports. Une petite maquette dont on dit depuis longtemps qu'en devenant grande, dans trois ans, elle va faire un malheur sur le marché mondial des avions de ligne.

Cet avec cet espoir, solidement chevillé, que le 12 mars, à midi, MM. Martin Gruener, secrétaire d'Etat au ministère de l'économie de RFA, Charles Fiterman, ministre français des transports, Norman Lamont, secrétaire d'Etat à l'industrie en Grande-Bretagne, et Luis-Carlos Croissier, sous-secrétaire espagnol à l'industrie, annoncent qu'ils sont les parrains du petit dernier d'Airbus-Industrie, le A-320.

De notre envoyé spécial

Cela fait dix bonnes années qu'en France on parle de lancer un biréacteur civil de cent cinquante places. On l'avait d'abord voulu national, digne successeur de Caravelle, mais les projets ne quittèrent jamais la planche à dessin. Boeing – déjà lui – régnait en maître avec son 727, qui allait devenir le best seller des avions commerciaux à réaction. En 1975, M. Jacques Chirac, alors premier ministre, en appela à l'Europe pour reprendre l'idée, mais cet avion-là aussi allait capoter trois ans plus tard, avant que la moindre tôle n'en ait été pliée. Airbus Industrie reprend alors le dossier en 1981 sur des bases technologiques nouvelles, mais son « SA », qui deviendra plus tard le A-320, attendra près de deux années avant de trouver un moteur, le CFM 56-4, produit en commun par l'américain General Electric et le français SNECMA.

Beaucoup de temps perdu donc pour un avion dont on ne cesse de dire qu'il représente un atout commercial considérable : son marché est évalué par le constructeur européen à deux mille deux cents appareils à livrer entre 1988 et 2000. Il faut donc mettre les bouchées doubles, d'où l'engagement des quatre Etats de fournir à leurs industriels respectifs les aides financières pour relever le défi : celui de faire voler l'avion en avril 1987 et de commencer les livraisons un an plus tard. Coût de l'opération : 12,5 milliards de francs 1984.

La France assumera la plus lourde charge financière : 5 milliards de francs, dont 85 % sous forme d'aides remboursables sur les avions vendus et qui devraient être récupérées (principal et intérêts) au six centième avion vendu, c'est-à-dire au début du prochain millénaire. Elle en tirera en échange avantage sur le plan social, l'arrivée sur le marché du A-320 se faisant sentir dès 1986 sur le plan de charge de la SNIAS et des sous-traitants aéronautiques français. Le développement du A-320 assurera jusqu'à dix mille emplois, rien que pour la fabrication de la cellule, sans compter celle des moteurs à moitié français et celle des équipements de bord qui n'ont pas encore été choisis.

On comprend mieux ainsi que la décision annoncée le 12 mars constitue *« une grande satisfaction pour le gouvernement français »* aux yeux de M. Fiterman, pour qui *« l'affaire sera rentable »*, ce dont il affirme n'avoir jamais douté.

JAMES SARAZIN.

ECHECS

LA FINALE DU TOURNOI DES PRÉTENDANTS

Deuxième partie nulle

Garry Kasparov en a vu de toutes les couleurs dans la deuxième partie de la finale du Tournoi des prétendants jouée le lundi 12 mars à Vilnius (URSS) contre Vassili Smyslov. Ce dernier avait préparé « à la maison » un plan stratégique que Kasparov a eu bien du mal à contrer.

Après un début classique, joué rapidement de part et d'autre, Smyslov, par a3 au douzième coup et surtout Rh1 au treizième, surprit totalement Kasparov, qui dut réfléchir quarante minutes avant de répondre. Les quinzième et seizième coups de Smyslov lui donnaient une très belle position mais, selon les analystes présents à Vilnius, il aurait dû jouer é5 au vingtième coup, et non Cé2 pour conserver des chances de gain qui étaient bien réelles. A partir de là, Kasparov put, progressivement, rétablir la situation. Au quarantième coup, Smyslov ajournait la partie et, ce mardi en fin de matinée, proposait la nullité à son adversaire qui l'acceptait. Le score est de un point partout.

Blancs : SMYSLOV
Noirs : KASPAROV
2e partie
Gambit de la dame
Défense Tarrasch

1. d4	d5	21. Db5	Fb6
2. Cf3	ç5	22. h3	é5
3. ç4	é6	23. fxé5	Cxé5
4. çxd5	éxd5	24. Dxé8	Txé8
5. g3	Cf6	25. Cxd4	Cç4
6. Fg2	Fé7	26. é5	Txé5
7. 0-0	0-0	27. Fxb7	Tç7
8. Cç3	Cç6	28. Tç1	Cxb2
9. Fg5	çxd4	29. Txç7	Fxç7
10. Cxd4	h6	30. Cç6	Té2
11. Fé3	Té8	31. Cd4	Té5
12. a3	Fé6	32. Cf5	Fb6
13. Rh1	Dd7	33. Cxh6	Ta5
14. Cxé6	fxé6	34. Fxb6	axb6
15. f4	Téd8	35. Cf5	Txa3
16. Fg1	Taç8	36. Rh2	Cç4
17. Da4	Rh8	37. g4	Ta7
18. Tad1	Dé8	38. Fh1	Cé5
19. é4	d4	39. g5	Ch5
20. Cé2	Fç5	40. Té1	Ta5

LA CINQUIÈME ÉTAPE DE PARIS-NICE

Ouvriers contre cyclistes...

Le Belge Eddy Planckaert a gagné, lundi 12 mars, la cinquième étape de Paris-Nice, Miramas-La Seyne, longue de 190 km. Il a devancé au sprint l'Irlandais Sean Kelly et le Français Bernard Hinault. Kelly a pris à l'Ecossais Robert Millar le maillot blanc de leader.

Le déroulement de l'étape a été faussé par une manifestation des mineurs de Gardanne et d'ouvriers des chantiers navals de La Ciotat qui stoppèrent la course dans l'ascension du col de l'Ange, au 154e kilomètre ce qui provoqua un pugilat, notamment avec Bernard Hinault.

Le peloton qui avait quitté paresseusement Fos-sur-Mer s'était étiré jusqu'au sommet de l'Espigoulier. Trompant alors la somnolence des coureurs, Hinault, Kelly et quelques autres plongèrent dans la descente vers Gemenos. Surpris, le maillot blanc, Millar perdait du terrain. En arrivant vers le sommet du col de l'Ange, le groupe d'attaque avait 53 secondes d'avance sur le groupe de chasse. Soudain, au bout d'un grand virage, des casques, des pancartes, des calicots, un barrage de travailleurs, comme en avaient déjà dressé, sur la route du Tour de France en 1982, les métallurgistes de Denain. Cette fois il s'agissait des mineurs de Gardanne et des ouvriers des chantiers navals de La Seyne. Des milliers d'entre eux ont pour toute perspective d'avenir le chômage. Ils veulent que cela se sache, et profitent de la présence des caméras de télévision et des journalistes.

Mais Hinault est pressé. La fin de sa carrière sportive est en vue. Il sait que ce Paris-Nice, où on l'attend au tournant, peut se jouer dans cette échappée. Alors le « Blaireau » fonce dans le tas. Il veut forcer le barrage. On l'agrippe. On le jette à bas de sa machine. On lui donne quelques coups. Hinault réplique. Le Breton a du punch. Rapidement des manifestants réussissent à arrêter la bagarre. Mais le mal est fait.

Le nouvel épisode de l'utilisation du pouvoir médiatique du sport à des fins extra-sportives a failli mal tourner. *« Ce qui s'est passé dans le col de l'Ange est lamentable, révoltant. Pour la première fois des manifestants ont utilisé la violence face à des sportifs »*, dit l'ancien champion Jacques Anquetil, directeur de la course. Hinault qui, envisage de ne pas reprendre le départ, se réfugie dans la voiture de son directeur sportif : *« Je suis profondément déçu (...) Nous aussi on a des chômeurs. Est-ce que l'on est responsable de l'emploi ? C'est toujours le vélo qui est pris en otage alors qu'il offre le seul spectacle professionnel gratuit. »*

On n'est pas très à l'aise non plus du côté des manifestants. Deux autres manifestations au Beausset et à La Seyne sont suspendues. A Paris, la CGT estime dans un communiqué que *« les incidents regrettables »* survenus au cours de l'étape *« témoignent de l'exaspération des travailleurs qui vivent une situation dramatique depuis plusieurs mois »*.

Mardi 13, les ouvriers dialogueront avec les cyclistes avant le départ de la sixième étape. Lundi, la course, a pu repartir après la neutralisation d'un secteur de 8,5 km et un nouveau départ tenant compte des écarts. Quant à Millar, il s'estimait lésé par la suppression de la montée du col du Grand-Caunnet, car cet excellent grimpeur allait perdre, dans la descente sur La Seyne, 85 secondes supplémentaires et son maillot blanc.

... et coureurs sans patron

Curieuse situation que celle de Marcel Tinazzi, président de l'Union nationale des coureurs professionnels (UNCP) et... demandeur d'emploi. On peut s'étonner que cet ancien champion de France cycliste, dont le nom figure également au palmarès de Bordeaux-Paris, n'ait pas trouvé place dans une équipe, mais Tinazzi n'est pas un chômeur comme les autres. Il a refusé l'offre de Jean de Gribaldy, le directeur sportif de Sean Kelly, et celle du Portugais Joachim Agostinho pour venir en aide aux routiers français qui partagent son infortune.

En sa qualité de président des coureurs, il s'est d'abord attaché à constituer un septième groupe réunissant les économiquement faibles du cyclisme qui ne sont pas pour autant des ringards. Démarche difficile. Au début de l'année, Marcel Tinazzi croit avoir trouvé le commanditaire providentiel en la personne d'Any Vray, spécialisée dans l'organisation des combats de boxe. Ses espoirs sont déçus, mais il aura quand même son Bernard Tapie : Cyrille Réginald, impresario qui a déjà sous contrat la championne cycliste Jeannie Longo, ainsi que le boxeur Louis Acariès.

L'équipe de l'UNCP est créée. Elle accueille huit coureurs dont Jean Chassang, reçoit une participation financière de la Jeunesse et des sports et utilise des vélos Tinazzi équipés de matériel italien.

« Ce sont les plus beaux du peloton », déclare le président des routiers professionnels qui a fondé sa propre marque de bicyclettes. Ce Marseillais de trente ans, professionnel depuis 1977, parle comme un amateur, c'est-à-dire comme un passionné qui aime le sport pour lui-même, et, de fait, les « pros » de l'UNCP sont sans doute plus proches de l'amateurisme que certains amateurs.

Après avoir obtenu deux succès encourageants, l'un dans le Tour du Sud avec Patrice Thévenard, l'autre dans la Ronde d'Aix-en-Provence, avec Eric Bonnet, ils participent à Paris-Nice où, à défaut de jouer les premiers rôles, ils se réadaptent au rythme de la compétition de haut niveau. La course au soleil n'est plus une épreuve que l'on considérait comme une ultime séance d'entraînement en prévision de Milan-San Remo et du Critérium national. C'est une compétition exigeante disputée par des hommes en forme précoce qui dévoilent dès maintenant leurs ambitions.

JACQUES AUGENDRE.

EN BREF

Le juge Pascal raccroche

Le juge Pascal n'est plus juge d'instruction. Celui qui tenta, sans succès, d'élucider le meurtre de Brigitte Dewèvre quitte Béthune pour Douai, où il est nommé conseiller à la cour d'appel.

Juge d'instruction à Béthune pendant vingt ans – *« un record d'inamovibilité »*, dit-il, – M. Pascal fut dessaisi des deux dossiers qui en firent une vedette contestée de l'actualité : le meurtre de Bruay-en-Artois et la catastrophe minière de Liévin (quarante-deux morts en 1974). Menant ses enquêtes sur la place publique, il fut, par ses méthodes et ses déclarations, au centre d'une longue controverse sur le rôle de la justice et le secret de l'instruction.

● Le *Journal officiel* du 11 mars annonce la nomination de plusieurs présidents de tribunaux de grande instance : MM. Robert Dufourgburg à Rouen, Jacques Arbousset (Epinal), Jean-Claude Chilou (Quimper), Gérard Baudron (Cusset), Jean-Pierre Poussin (Guingamp), Jean-Pierre Seitz (Belley). Sont nommés procureurs de la République : MM. Claude Briançon (Toulon), Fernand Gousseau (le Havre), Guy Peyralans (Meaux), Jean-Louis La Bonnardière (Tarbes), Pierre Foucart (Douai), Yves Boivin (Saint-Brieuc), Christian Hassen Frats (Pointe-à-Pitre), Guy Asnard (Montbrison), Philippe Lemaire (Cambrai), Martin Emmanuelli (Verdun).



INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Naviguer pour l'enfance

Trois générations, trois tempéraments car il y a place pour tous à Enfance et partage. Solange Faure, la vieille dame dynamique de soixante-quinze *ans, secrétaire générale ;* France Gublin, une présidente habituée à faire face : elle est aussi chef de cabine sur un long-courrier d'Air France ; Martine Brousse, la fonceuse. *On l'imagine au volant de* sa camionnette par des nuits noires et froides, l'esprit fixé sur le but à atteindre, la Pologne. Elle passera neuf heures à la frontière avec *son convoi plutôt* que de donner un bakchich aux douaniers.

Trois voix, *un écho d'Enfance* et partage qui inscrit dans ses statuts « l'aide directe et immédiate à l'enfant malheureux où qu'il se trouve » en se tenant « en *dehors de toutes opinions* et organisations philosophiques, religieuses et politiques ».

Les actions les plus spectaculaires d'Enfance et partage se situent à l'étranger. Elles vont de l'urgence au développement : nourrir, soigner, puis dispenser *une formation professionnelle de* manière à assurer l'avenir. Est-ce une raison d'efficacité qui guide le choix de l'association vers l'enfant ? *« Priorité à l'humain – l'association voit un million de fois un enfant, non une masse – et aux microréalisations. Nous préférons les petits programmes que l'on multiplie. Cela permet d'adapter les méthodes aux situations, dans l'optique de passer la main. »*

Ainsi, au bidonville de Huascar, au Pérou, les enfants étaient enfermés toute la journée dans *des masures en nattes de paille* pendant que leurs parents allaient travailler à Lima, à 17 kilomètres de là. Enfance et partage ouvre d'abord une garderie *dans un local loué, puis les* parents s'associent, demandent un terrain au gouvernement, *l'obtiennent, y construisent une* garderie. L'association forme le personnel, dispense des cours de nutrition, de maçonnerie, de couture. L'exemple gagne le bidonville voisin, l'Etat crée d'autres garderies. Aujourd'hui, le personnel est entièrement péruvien et le nombre des enfants s'est multiplié par sept.

A Djibouti, l'association mène une action contre la misère et les mutilations sexuelles. Au centre *la Mère et l'enfant, où sont* recueillies les petites filles des rues, on pratique la *sunna – ablation du prépuce du clitoris* – accompagnée d'un rituel, pour remplacer l'infibulation. Prochaine étape : suppression de la *sunna* et maintien du rituel de fête.

Martine Brousse revient de Thaïlande. Elle raconte le camp de Khao-I-Dang, près de la frontière *avec le Cambodge, ses* 45 000 réfugiés, les maisons en bambou, les conditions de vie *précaires derrière les barbelés,* sous la surveillance de soldats armés, les enfants non accompagnés placés dans des orphelinats. Elle rapporte cinquante *dossiers de jeunes à accueillir en* parrainage. Enfance et partage revendique *« une famille pour un enfant »*, non l'inverse.

En France, l'association mène quatre actions : soutien aux enfants hospitalisés dans la région parisienne ; placement en *familles de « mineurs juridiquement non adoptables ;* hospitalisations d'enfants atteints de *maladies graves* avec séjour pré et post-opératoires dans des familles françaises ; *défense des* droits de l'enfant dans des affaires d'enfants martyrs.

Enfance et partage *assure* régulièrement des expéditions dans le tiers-monde.

En province, une quarantaine d'associations, indépendantes, s'associent à Enfance et partage *pour des actions de grande* envergure, ce qui permet de fractionner les dépenses. Un congrès les réunit chaque année.

Les parrainages (l'engagement de verser chaque mois une *somme donnée pour soutenir une* action de son choix et suivre ainsi un enfant), et les dons libres ou affectés font vivre l'association.

L'association – deux mille huit cents membres – doit son efficacité à la présence de trois *cents navigants d'Air France* dont la moitié environ sont des membres actifs qui se rendent *régulièrement sur le terrain. « On ne peut voyager à longueur d'année sans ouvrir les yeux »*, remarque France Gublin.

L'association est fière de ses 4,4 % de frais généraux. Ce chiffre dérisoire explique le miracle « Enfance et Partage ». Quand les grandes *et lourdes organisations* humanitaires internationales divulgueront-elles le montant de leurs frais de fonctionnement ?

DANIELLE TRAMARD.

★ Enfance et partage, 38 *bis*, rue Henri-Barbusse, 75005 Paris. Tél. : 329-70-53. CCP 16 764 56 R Paris.

★ France Gublin est l'invitée de Radio 1901-Cité 96 (92.80 FM), le mardi 13 mars, à 19 h 30.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 12 et mardi 13 mars :

DES DÉCRETS

● Instituant un Haut Conseil de la francophonie ;

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et l'Organisation internationale de police criminelle relatif au siège d'Interpol et à ses privilèges et immunités sur le territoire français (ensemble deux annexes) et de l'échange de lettres, signés à Paris le 3 novembre 1982.

PARIS EN VISITES

JEUDI 15 MARS

« Nouvelles acquisitions du Louvre », 15 h 15, musée du Louvre (L'art pour tous).

« Quartier Saint-Séverin », 15 heures, 90, boulevard Saint-Germain (B. Czarny).

« Hôtel de la Monnaie », 14 h 30, 11, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'île de la Cité », 14 h 30 (Les flâneries).

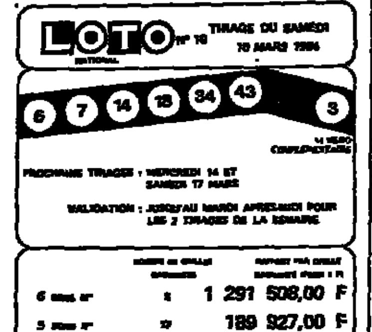
« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, 29, rue de Rivoli (Mme Hauller).

« Le siège du Parti communiste », 15 heures, métro Colonel-Fabien (P.-Y. Jaslet).

ENFANTS RÉFUGIÉS DU SUD-EST ASIATIQUE

PÉDIATRIE TROPICALE. – Des consultations de psychologie et de psychiatrie pour enfants réfugiés *d'origine asiatique sont organisées* dans le service du professeur Pierre Bégué à l'hôpital Trousseau à Paris. Elles sont assurées par Mme le docteur N'Guyen Bathien, pédo-psychiatre, qui connaît bien la culture et les facteurs sociologiques de la population de l'Asie du Sud-Est. Ces consultations ont lieu le mardi matin, à 10 heures, et sur rendez-vous.

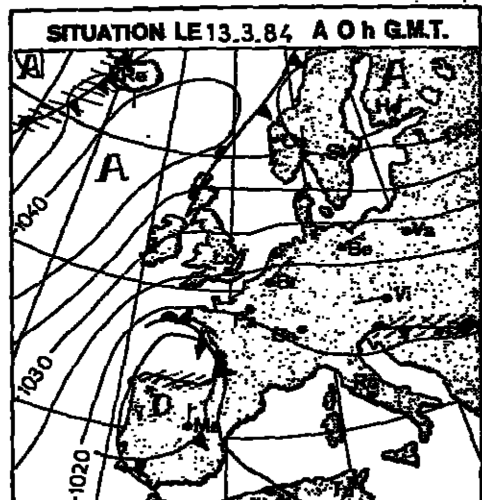
★ **Assistance publique, hôpital Trousseau, 8 à 28, avenue du Docteur Arnold-Netter, 75571 Paris CEDEX 12. Tél. : 346-13-98, poste 3010.**

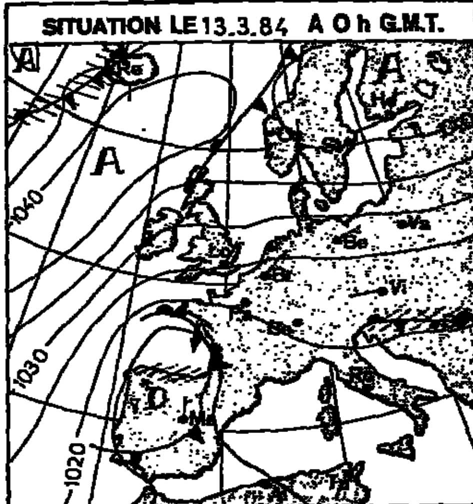


6 bons nos	3	1 291 508,00 F
5 bons nos + complémentaire	[illegible]	189 927,00 F
5 bons nos	[illegible]	7 894,00 F
4 bons nos	[illegible]	121,00 F
3 bons nos + complémentaire	BONUS DU SAMEDI	18,00 F
3 bons nos	[illegible]	9,00 F

MÉTÉOROLOGIE







PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 13 mars à 0 heure et le mercredi 14 mars à 24 heures.

La dépression de la péninsule Ibérique dirige des vents de sud-est à est sur la France provoquant des remontées de nuages et de pluies sur les régions méridionales.

Mercredi, sur les régions s'étendant du Cotentin au Pas-de-Calais, et au nord-est du pays, le temps sera sec mais brumeux et froid le matin. Les gelées seront voisines de – 2 à – 3 degrés, jusqu'à – 6 degrés ponctuellement sur le Nord-Est. Grâce au soleil, les températures atteindront 8 à 10 degrés l'après-midi.

De la Méditerranée aux Pyrénées centrales, au sud du Massif central et des Alpes, le temps restera nuageux avec des ondées éparses le matin près du littoral, s'étendant vers l'intérieur en cours de journée. On observera quelques chutes de neige à basse altitude. Le vent de sud-est sera modéré près du golfe du Lion. Les températures de 4 à 5 degrés la nuit se situeront vers 12 à 15 degrés l'après-midi.

Sur les autres régions (de la Bretagne au Pays basque et au nord des Alpes), le *temps sera souvent nuageux le matin* avec des bancs de brouillard. On observera des gelées de zéro à – 2 degrés dans l'intérieur. En cours de journée, de belles éclaircies se développeront et les températures seront voisines de 10 à 13 degrés.

Sens d'évolution pour la fin de semaine.

La France restera sous l'influence d'une zone dépressionnaire à faible gradient centrée vendredi sur le golfe du Lion et qui évoluera vers les Balkans.

Une limite froide venant par la mer du Nord abordera la France samedi et sera suivie dimanche d'un temps instable plus frais sur la moitié nord.

Temps prévu de vendredi à dimanche.

Vendredi, le ciel sera variable avec quelques averses des Alpes à la Corse. Ailleurs, la matinée sera brumeuse puis les éclaircies seront prédominantes. Cependant, le ciel deviendra plus nuageux l'après-midi près des côtes de la Manche.

Samedi, le ciel sera très nuageux de la Manche au Bassin parisien et au Nord-Est avec quelques petites pluies surtout près de la côte.

Ailleurs, il fera beau et doux.

Dimanche, toujours des nuages sur la moitié nord qui gagneront les régions du Morvan au Centre-Est et seront moins nombreux en Bretagne. Par contre, un temps instable se généralisera au nord de la Seine avec quelques averses. Il fera beau sur les régions méridionales.

Températures. Elles resteront douces au cours de la période (8 à 10 degrés). Elles accuseront une baisse de 3 à 4 degrés sur le Nord dimanche.

La *pression atmosphérique réduite*, au niveau de la mer était, à Paris, à 7 heures, de 1 020,2 millibars, soit 765,2 millimètres de mercure.

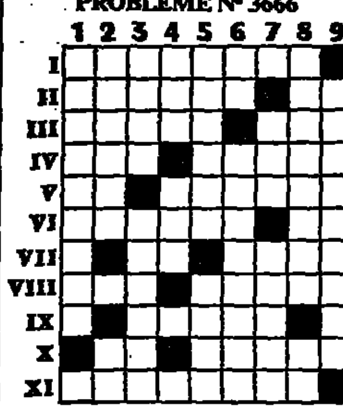
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 mars ; le second le minimum de la nuit du 12 au 13 mars) : Ajaccio, 13 et 2 degrés ; Biarritz, 12 et 4 ; Bordeaux, 9 et 0 ; Bourges, 10 et – 2 ; Brest, 5 et – 2 ; Caen, 10 et 3 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 8 et – 6 ; Dijon, 8 et – 3 ; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 9 et – 3 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 7 et – 2 ; Lille, 9 et – 3 ; Lyon, 8 et – 1 ; Marseille-Marignane, 12 et 3 ; Nancy, 7 et – 5 ; Nantes, 7 et 2 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 5 ; Paris-Montsouris, 9 et 1 ; Paris-Orly, 9 et 0 ; Pau, 12 et – 2 ; Perpignan, 12 et – 1 ; Rennes, 7 et 4 ; Strasbourg, 7 et – 4 ; Tours, 9 et 0 ; Toulouse, 11 et – 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 9 degrés ; Amsterdam, 9 et 1 ; Athènes, 13 et 5 ; Berlin, 3 et 1 ; Bonn, 10 et – 3 ; Bruxelles, 9 et – 1 ; Le Caire, 23 et 12 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 4 et – 1 ; Dakar, 21 et 13 ; Djerba, 14 et 11 ; Genève, 4 et – 5 ; Jérusalem, 12 et 6 ; Lisbonne, 15 et 4 ; Londres, 9 et 3 ; Luxembourg, 6 et – 2 ; Madrid, 12 et – 3 ; Moscou, 5 et – 1 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, – 3 et – 10 ; Palma-de-Majorque, 13 et 2 ; Rome, 12 et 0 ; Stockholm, 4 et – 5 ; Tozeur, 19 et 9 ; Tunis, 15 et 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3666



HORIZONTALEMENT

I. Capable de souiller la candeur. – II. *Extrémiste de droite ou de* gauche entretenant des relations avec le centre. Ton chaud. – III. Parfois des dadas qui trottent. Reçue fraîchement au palais d'Angleterre. – IV. Article. Étendu à terre. – V. Article. Évocatrices de débordements n'ayant rien à voir avec *un excès d'eau.* – VI. Bois du tilleul. Symbole. – VII. Article. Agents de la « science-fission ». – VIII. Provoque une évolution vers la gauche. Mesures sans intérêt pour Jean sans Terre. – IX. Avec lui, le cor est au fond des bois. – X. Score de parité. Tirer des foudres. – XI. Celles qui revêtent cet aspect sont souvent nues comme un ver.

VERTICALEMENT

1. Danse ou femme capable d'en administrer une. – 2. Reste généralement fermé pendant l'ouverture. Corbeau *sonore.* – 3. *Sandwich,* pour géophages. Se redore souvent avec de l'argent. – 4. On passe son temps à la gagner pour finalement la perdre. A ce jeu, on risque la prison. – 5. Fait tourner une bique en bourrique. Fruit d'Eve. – 6. Parvenir à son terme. Qui possède une certaine culture, bien qu'émanant d'un milieu rustique. – 7. Fruit d'un travail de Romain. Dispensatrice de *frottées cuisantes.* – 8. *Machine* dans le vent en matière d'énergie. Préposition. – 9. Rabâcher ou remâcher.

Solution du problème n° 3665

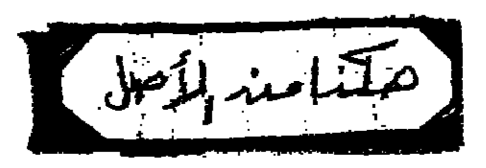
Horizontalement

I. Attention. – II. Soucieuse. – III. Tria. Alès. – IV. Relié. – V. Osel (graphie admise). Bu. – VI. Lombes. – VII. Opiacé. – VIII. *Gaage. Ecu.* – *IX. Us.* Élève. – X. Est. Eau. – XI. Seules. Un.

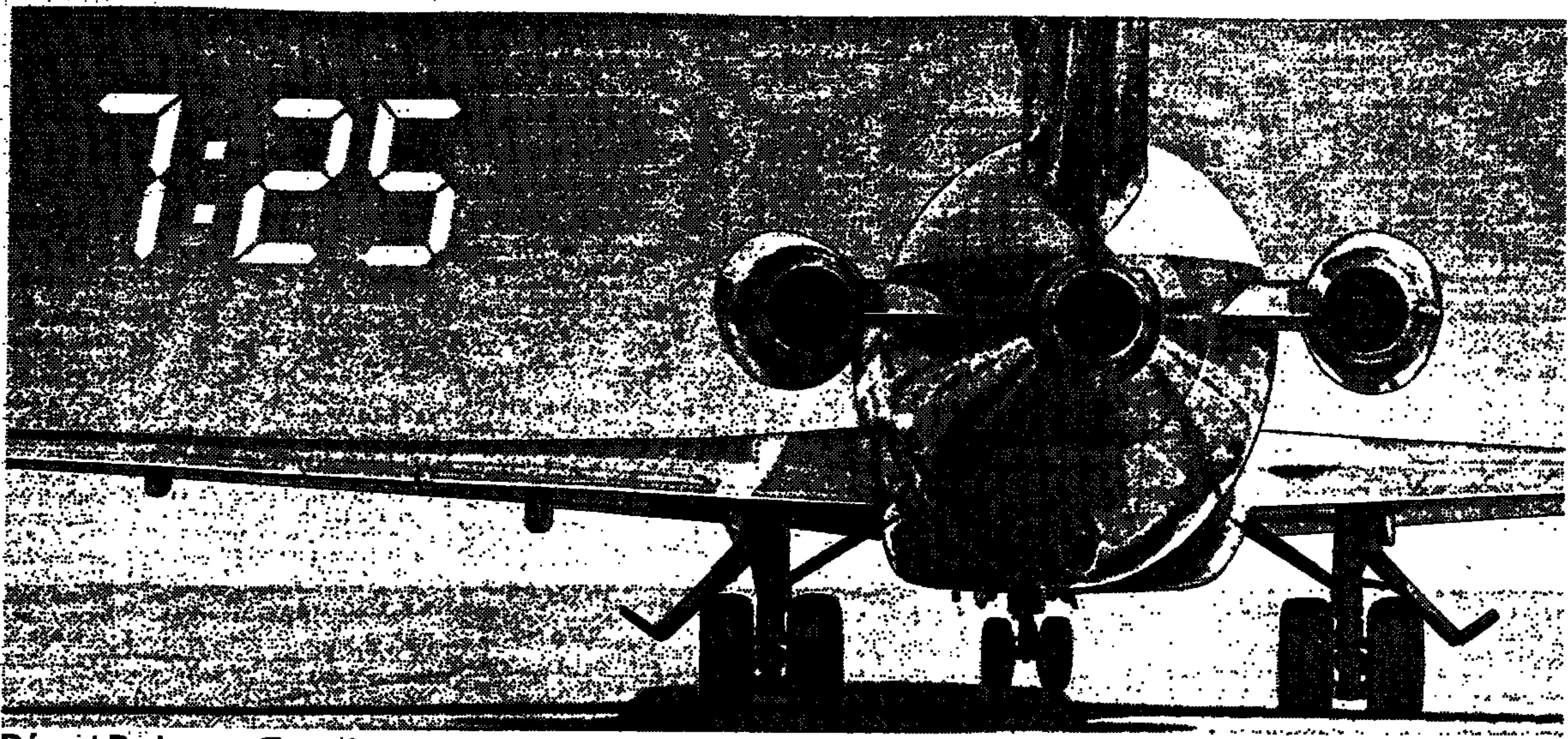
Verticalement

1. Astrologues. – 2. Tores. *Passe.* – 3. Tuile. In. Tu. – 4. Ecaillage. – 5. Ni. Ocelle. – 6. Tea. Ame. – 7. Iule. Eve. – 8. Osé. Berceau. – 9. Nessus. Un.

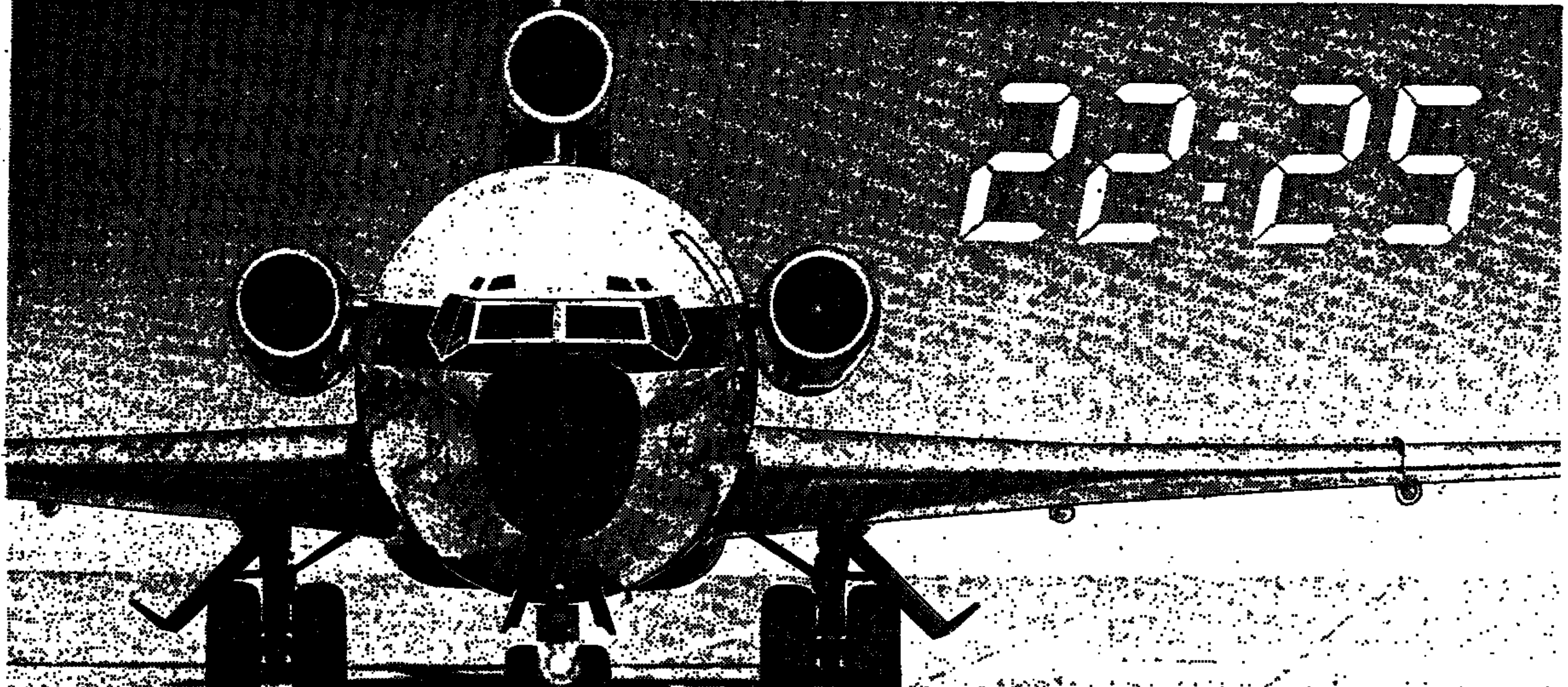
GUY BROUTY.



Le temps c'est de l'argent. Economisez les deux avec Lufthansa.



Départ Paris pour Francfort



Arrivée Paris de Francfort

Chez Lufthansa, nous avons un sens poussé de vos affaires. Sur tous nos vols à destination de Francfort et de Hambourg, nous vous offrons une formule Aller-Retour dans la journée, qui vous offre tout le temps nécessaire à vos affaires. Les économies que vous ferez ainsi sur vos déplacements seront à porter entièrement à votre bénéfice.

De plus, comme sur tous nos autres vols directs quotidiens – Cologne, Dusseldorf, Munich et Stuttgart – vous avez le choix entre le première classe et la classe économique pour lesquelles un repas et un bar gratuits vous sont proposés quelle que soit l'heure du vol. Autant d'avantages plus un, que certaines compagnies ont du mal à vous offrir: La ponctualité.



Pour tous renseignements complémentaires veuillez contacter votre agence de voyages ou Lufthansa, 75008 Paris, 21-23, Rue Royale, Tél. 2653735. Lyon, Tour Crédit Lyonnais, 129, Rue Servient, Tél. (7) 8636666. Aéroport Nice Côte-d'Azur, Cedex 06056, Tél. (93) 830280. Strasbourg, 48, Rue du Vieux-Marché-aux-Vins, Tél. (88) 222020. Toulouse, 76, Allées Jean-Jaurès, Tél. (61) 628066.

Le Monde

culture

CINÉMA

« LES COPAINS D'ABORD », de Lawrence Kasdan

Le week-end du souvenir

Alex s'est suicidé dans la salle de bains du petit pavillon où Harold (homme d'affaires) et sa femme Sarah (médecin) l'hébergeaient, avec sa jeune maîtresse, Chloé. Prévenus en catastrophe, d'anciens amis accourent pour ses obsèques. En quelques scènes, rapides, accompagnées de chansons et musiques des années 60, Lawrence Kasdan les présente, les réunit dans un défilé de voitures vers le cimetière après une cérémonie où Harold, parlant du défunt, n'a pu retenir ses larmes.

La mort d'un homme encore jeune c'est toujours un drame pour ceux et celles qui ont le même âge que lui, qui ont formé une bande de copains. Mais la vie continue et, la première émotion passée, le film prend un ton plus léger, plus humoristique, lors de la réception qui suit les funérailles. Tout le monde aimait bien Alex, et son souvenir plane sur cette réunion imprévue. Car voilà le temps des retrouvailles. Depuis leurs études communes à l'Université, leurs activités politiques, leurs idées destinées à changer le monde, que sont-ils devenus, tous et toutes qui ne se voyaient plus ? La bande se reforme, pour un week-end, chez Harold et Sarah.

Les copains d'abord est une comédie brillante mais non sophistiquée, où des adultes apprennent à s'accepter tels qu'ils se sont voulus. Une comédie où les sourires de la tendresse et de l'affection chassent les nuages des vieilles jalousies, des rancunes comme le soleil chasse la pluie. Une comédie merveilleusement interprétée par des acteurs et actrices d'une nouvelle génération qu'on connaît déjà mais qui forment, ici, une sorte de famille : Tom Berenger, Glenn Close, Jeff Goldblum, William Hurt, Kevin Kline, Mary Kay Place, Meg Tilly, Jobeth Williams.

J. S.

★ Sortie le 14 mars.

Entretien avec un réalisateur plein d'espoir

Lawrence Kasdan a trente-cinq ans. Il s'est fait remarquer dans le cinéma américain, grâce à Georges Lucas et Steven Spielberg, comme scénariste. Pour l'Empire contre-attaque *en 1980 puis* les Aventuriers de l'arche perdue, *en 1981. Il a aussi écrit* le Retour du Jedi. *Il a débuté dans la réalisation avec* la Fièvre au corps *(1981). Voici maintenant son second film,* The Big Chill, *auquel on a donné comme titre français* les Copains d'abord.

« J'ai toujours pensé à faire de la mise en scène, *dit Lawrence Kasdan.* J'étais fasciné par le film noir parce qu'il y a un certain nombre de règles à respecter dans le genre. *La Fièvre au corps* était un film noir, un exercice préparatoire, sur une histoire que j'avais envie de raconter, que je ne considérais pas comme secondaire. Mais j'avais déjà conçu *les Copains d'abord* et bien que William Hurt interprète dans mes deux films des rôles complètement différents, il y a tout de même une relation de l'un à l'autre : ses personnages appartiennent à la même génération.

» A Hollywood on dit que *les Copains d'abord* est un film très européen par son côté intimiste et psychologique. C'est vrai que cela ne ressemble pas à ce qu'on fait actuellement dans le cinéma américain. Mais tout est inspiré d'histoires vraies, d'expériences personnelles, particulièrement celles de Barbara Benedek, la co-scénariste.

» Dès le départ, il y a eu l'idée de ne jamais montrer Alex, même en photo, de resserrer l'intrigue sur le temps d'un week-end, de construire une mosaïque sur un groupe d'hommes et de femmes qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps, qui avaient été séparés par leurs modes de vie respectifs, après l'Université. Le suicide d'Alex les bouleverse et les réunit. Et ce qu'ils pensent d'Alex et des raisons de son suicide révèlent ce qu'ils sont, aujourd'hui.

» Lui, il était une sorte de leader, il a été très important dans la vie de chacun, mais je n'ai pas voulu écrire et filmer des retours en arrière. On ne peut plus savoir qui était Alex, et cela donne une sorte de mystère, de suspense. Pour les autres, les vivants, je n'ai pas pris des décisions, d'instinct. Je voulais représenter des personnages qui avaient des désirs et cherchaient à les réaliser.

» Nick (William Hurt) est revenu du Vietnam, impuissant à la suite d'une blessure de guerre. Cela n'a rien de symbolique ; son infirmité le rend plus détaché que les autres, plus romantique peut-être. L'acte le plus extravagant est celui de la femme qui « prête » son mari à Meg (Mary Kay Place), celle qui veut avoir absolument un enfant. Mais, dans le contexte du week-end, cela ramène les idées qu'on avait, au cours des années 60, sur la liberté sexuelle et l'indépendance féminine.

» Quant à Chloé (Meg Tilly), la jeune maîtresse d'Alex, elle n'est pas attachée au passé. Donc elle est plus naturelle, plus spontanée ; pourtant, elle ne représente pas une génération dans son ensemble.

» Le film parle de nostalgie et d'illusions perdues, mais il est plein d'espoir. Je n'aime pas le pessimisme, même si, comme Chloé, je n'attends pas trop de la vie telle qu'elle est. J'ai cherché un renouvellement de la comédie américaine, et j'espère y être parvenu. Dans cette optique, la direction d'acteurs était aussi importante que le travail de la mise en scène. C'était un pari de choisir une dizaine de comédiens qui ne se connaissaient pas et d'arriver à ce qu'ils forment un groupe homogène comme s'ils étaient réellement copains depuis longtemps. Il y a eu une préparation très forte, très active, plus de quatre semaines de répétitions où tout le monde s'est parfaitement entendu. Une coopération comme celle-là, c'est une chance.

» Pour Hollywood, *les Copains d'abord* est un film à petit budget. Pourtant, il a été très difficile à monter. Tous les producteurs auxquels je m'adressais l'ont refusé. Ils pensaient que cela n'intéresseraient pas le public. Et puis Michael Shamberg l'a accepté. Shamberg, les acteurs (sauf Meg Tilly, mais elle a autant de force que les autres) et moi appartenons à la même génération (trente-trente cinq ans) et le film a remporté un grand succès. »

Propos recueillis par JACQUES SICLIER.

La Maison de la culture de la Corse en état de cessation de paiement

La Maison de la culture de la Corse (MCC), à Ajaccio, est, avec 8,75 millions de francs de déficit, en état de cessation de paiement. Réuni le 6 mars dernier, son conseil d'administration devait prononcer la dissolution de l'association, conformément à la demande du ministre délégué à la culture, mais, faute de quorum, cette dissolution a été renvoyée à quinzaine.

Le système de fonctionnement administratif et financier de la MCC a fait l'objet, ces dernières années, d'une inspection des finances et d'une mission de contrôle qui soulignent toutes deux de « *graves irrégularités* » comptables. Ainsi, M. Jean-Pierre Wurtz, chargé de mission au ministère de la culture, insiste dans son rapport sur le fait que la MCC, créée en 1967 par M. Henri Mary, « *a vécu d'expédients : attestations de complaisance délivrées par plusieurs municipalités de divers bords politiques, création d'associations parallèles pour « laver » des subventions ministérielles, utilisation régulière du chômage économique comme méthode de gestion du personnel* ». Cette gestion désastreuse a conduit en moins de quatre ans à multiplier par dix le déficit, qui est passé de 736 000 francs à la fin de 1980 à 8 750 000 francs aujourd'hui.

En 1983, l'association avait bénéficié de plus de quatre millions de francs de subventions, versées par l'État, la région et la ville d'Ajaccio, destinées à apurer le passif afin de permettre à la MCC de redémarrer dans de bonnes conditions. Paradoxalement, le déblocage d'argent frais n'a fait qu'accroître l'incurie généralisée dont pâtissent aujourd'hui plusieurs dizaines de créanciers. Certains ont intenté une action en justice contre l'association, dont le président est M. Jean Néri, proche des milieux bonapartistes d'Ajaccio. M. Néri affirme cependant qu'il a toujours été tenu à l'écart de la gestion de l'organisme qu'il préside, ayant accordé de très larges délégations à M. Henri Mary, le directeur.

Le ministère de la culture, qui avait misé d'abord sur un redressement de la situation, a finalement décidé la dissolution de la MCC et a fait saisir par le préfet de région la cour régionale des comptes. Il a, en revanche, bloqué une dotation de deux millions de francs pour le lancement d'un « établissement de coordination culturelle ouvert à la création, la formation et l'animation ». La plupart des vingt et un salariés de la MCC, qui seront licenciés au moment de sa dissolution, pourront être réembauchés dans la nouvelle structure — syndicat mixte ou agence régionale — dont l'assemblée de Corse décidera, en principe, de la création lors de sa session qui débutera le 21 mars prochain.

Cependant, on ignore encore qui va couvrir le déficit, l'article 21 des statuts de la MCC, une association régie par loi de 1901, précisant que « *le patrimoine de l'association répond seul des engagements contractés au nom de celle-ci. Aucun membre ne peut en aucun cas être rendu responsable de ces engagements* ». Mais, la MCC n'ayant aucun patrimoine, personne n'est apparemment responsable de ces dettes.

DOMINIQUE ANTONI.

FESTIVAL

Le printemps à Danse au présent

Depuis trois ans, Jean-Claude Ramseyer organise le festival Danse au présent dans des conditions difficiles. Chorégraphe par goût, professeur de dessin par nécessité, il met à la disposition des jeunes compagnies la scène du Théâtre Présent et son équipement. Comme il n'a pas de quoi payer les danseurs, ils sont à la recette malgré une aide du ministère de la culture (1). C'est le public, par sa fréquentation, qui peut décider ou non de la viabilité de l'entreprise.

Jean-Claude Ramseyer a ouvert lui-même le festival avec *Evénement hystérique*, éloge de la folie pour cinq danseurs et deux comédiens. Partant de l'idée que la danse contemporaine, basée sur l'impulsion, a des similitudes profondes avec la schizophrénie, il a reconstitué une salle d'asile psychiatrique. Le défaut du spectacle tient à sa gestuelle. Inspirée de rapports cliniques réels, elle n'a pas la richesse d'une danse imaginaire. Tenu à la réalité des manifestations extérieures de la démence, le chorégraphe ne parvient pas toujours à suggérer un univers mental délirant. La partition originale de Jacques Lejeune l'aide heureusement à trouver un rythme, et l'ensemble décolle enfin avec l'envol d'une nef des fous mythique. Monté avec un soin méticuleux, ce spectacle de qualité manque simplement d'un grain de folie.

A partir de mercredi, le climat va changer avec Kilina Cremona, venue de Lyon présenter sa création *Corne d'Est* (*le Monde* du 4 février). Ici, tout est beau, calme, sublimé. De la danse soumise à de nouvelles combinaisons, à de nouvelles trajectoires, jaillit une énergie sauvage. Le ballet s'ancre profondément dans le sol. C'est un sacre du printemps où le mouvement décanté, apuré jusqu'à la transparence, exalte cette particule fragile de l'univers, l'homme.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre Présent, 20 h 30 ; à partir du 14 mars : *Corne d'Est*.

(1) 10 000 F en 1983. 50 000 F exceptionnellement en 1984, somme non utilisée par le Studio Espace danse.

■ **VIDÉO A MONTBÉLIARD.** — La deuxième manifestation internationale de vidéo organisée par le Centre d'action culturelle de Montbéliard a lieu dans cette ville du 13 au 18 mars. A côté des cinquante-six programmes mis en compétition, seront présentés deux spectacles vidéo, une série d'hommages à des auteurs déjà reconnus, toutes sortes de clips et bandes (proposés à la carte ou au fil de panoramas par genres ou par pays), sans oublier installations et autres sculptures cybernétiques. Un colloque consacré aux nouvelles fictions sera animé par Jean-Paul Fargier. Enfin, se tiendra un marché de la vidéo. (*Renseignements : (16) 81-91-37-11*).

■ **GRÈVE LE 15 MARS POUR LES GENS DU SPECTACLE.** — La mise en place du nouveau régime d'assurance-chômage pouvant pénaliser les professionnels du spectacle (*le Monde* du 13 mars), le Syndicat CGT des salariés intermittents du spectacle (réalisateurs, comédiens, musiciens, techniciens et ouvriers) et la Fédération CGC des cadres, techniciens, interprètes du spectacle et de l'audiovisuel appellent à une grève générale le 15 mars. Le même jour, la fédération Force ouvrière des spectacles, de la presse et de l'audiovisuel appelle ses adhérents et sympathisants à un rassemblement rue de la Michodière à 18 h 30.

■ **MÉCÉNAT.** — La fondation Apple, organisme du mécénat pour le cinéma, a attribué sa première prime au film de Serge Le Péron, *Laisse béton*, qui sort le 14 mars.

■ **DIVAS.** — Régine Crespin, empêchée, ne chantera pas dans *le Médium*, de Menotti, donné en version de concert, le 24 mars, au Théâtre des Champs-Elysées, pendant la saison lyrique de Radio-France. Elle sera remplacée par Viorica Cortez qui, de son côté, ne figurera pas dans *Aïda* au Palais des sports de Bercy (26 avril-13 mai), comme il était prévu.

NOTES

Cinéma

« BAD BOYS », de Richard Rosenthal

Vers la rédemption

Adolescence délinquante à Chicago. Violences et meurtres pour un stock de drogue. Mick O'Brien, jeune Irlandais tue, par accident, le petit frère de Paco Moreno, le Portoricain chef d'un bande rivale. Le voilà, une fois de plus, en maison de correction. Il veut se racheter, pour l'amour d'une fille. Mais Paco, coincé à son tour, est envoyé au même endroit. Il a violé la fille, il lui reste à assassiner Mick.

Mœurs et hiérarchie des délinquants, simples voleurs mêlés à des meurtriers et des psychopathes, rapports de forces avec les gardiens : Richard Rosenthal semble, d'abord par un réalisme à la fois minutieux et brutal, dénoncer un système pénitentiaire accentuant la contamination d'un mal social au lieu de le guérir. Et puis, le thème du rachat, sous l'influence de rééducateurs compréhensifs, se manifeste avec des intentions moralisatrices, édifiantes comme dans certains films Warner Bros des années 30.

Grand morceau de bravoure de la mise en scène, le duel final entre Mick et Paco conclut à la « rédemption ». Est-ce un hasard si Esai Morales dans le rôle du Portoricain est constamment antipathique, tandis que Sean Penn (il a, d'ailleurs, du talent) représente la jeunesse récupérable ?

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

« VIVE LES FEMMES ! » DE CLAUDE CONFORTES

On cherche Reiser

Après avoir adapté l'album de Reiser pour le théâtre, Claude Confortes en a fait un film, une suite de sketches reliés par les rôles qu'y tiennent divers personnages : Bob, le dragueur invétéré, et son copain Mammouth, Viviane la prof et Ginette la secrétaire, Patrick, le mal-marié et sa bobonne.

On retrouve les situations inventées par Reiser et ses dialogues mais évidemment pas (sauf au générique, en animation) ses dessins. Pour ses bonshommes et ses bonnes femmes, hideux, lubriques, rigolards, bêtes, méchants ou simplement médiocres, croqués en traits déformants, il aurait fallu un ramassis de mochetés, de trognes pas possibles, de disgraciés par la nature. Or, à l'exception de Maurice Risch, gros, sale, pas rasé, « Mammouth » truculent, toujours en situation, les interprètes, même s'ils essaient d'arriver à la caricature, sont trop nets, trop physiquement normaux pour appartenir au cheptel humain de Reiser. En plus, les images de Renato Berta enjolivent cet univers par leurs couleurs.

Les spectateurs s'amusent à voir Roland Giraud, Catherine Leprince, Michèle Brousse, Pauline Lafont, Georges Beller et quelques autres, faire et dire des imbécillités et des cochonneries. C'est réduire Reiser à peu de chose.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

Théâtre

« REBELOTE », DE JACQUES RICHARD

Impair et manque

Philippe Garrel, à l'occasion, ose tourner un film entièrement muet, sans le moindre accompagnement musical, rendant sa magie à un art qui reste d'abord celui de l'image. Jacques Richard joue franchement le jeu « griffithie » où l'absence de la parole exige des acteurs un excès de grimaces et de mimiques, même s'ils prononcent réellement les mots que leur prêtent les sous-titres. Une musique de Pierre Jansen, collaborateur habituel de Claude Chabrol, commente l'action.

L'histoire n'existe pas, pastiche de bon mélo des familles avec des misères à n'en plus finir. Jean-Pierre Léaud joue les blousons noirs empâtés. Jacques Richard a réussi à mobiliser pour 50 centimes des célébrités du cinéma et de la littérature, des stars comme Gabrielle Lazure, Tina Aumont, Gonzague Saint-Bris, Jacques Robiolles. Ni drôle ni triste, *Rebelote* ressemble à un canular assez laborieux que ne réussit pas à sauver une photo en noir et blanc très soignée.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les exclusivités. En première partie, est présenté le film *Ulysse* d'Agnès Varda.

Rock

DARYL HALL ET JOHN OATES

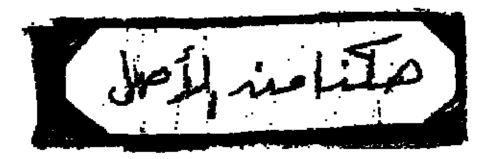
Image 84

Daryl Hall et John Oates — de passage à l'Olympia le 12 mars devant une salle comble — sont à la mode. Ils ne sont pourtant pas des nouveaux venus sur le marché. Il y a plus de quinze ans que Daryl Hall, né à Philadelphie, et John Oates, d'origine new-yorkaise, se sont rencontrés. Longtemps, ils ont couru après une image de leur groupe : ils ont commencé par jouer du folk, puis du rhythm and blues, ensuite du *heavy metal*, enfin du rock mixé avec un peu de soul.

Daryl Hall et John Oates n'ont manifestement jamais eu d'autre projet que de fabriquer des titres à succès. Ils y sont parvenus en 1977 avec *Rich Girl*, numéro un au hit-parade américain. Après une baisse de popularité, d'autres performances au hit-parade les ont confortés dans leur travail d'artisans très productifs (un album par an chez RCA) d'une sorte de rock-variétés aux harmonies assez simples et accrocheuses, aux ingrédients toujours remis au goût du jour.

Le concert donné à l'Olympia ne brillait pas par son originalité. Mais il était, somme toute, agréable.

CLAUDE FLÉOUTER.



SPECTACLES



PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL Vendredi 16 mars à 20 h	BEETHOVEN : FIDELIO C. Casapietra, A. Rosca, H. Walker, M. Holle, K. Stram Chœurs de Radio France NOUVEL ORCH. PHILHARMONIQUE dir. : Bruno WEIL

MUSIQUE DE CHAMBRE

Grand Auditorium Mercredi 21 mars à 20 h 30	PIERNE Hervé Le Floch, violon Brigitte Vandome, piano LECLAIR - ROUSSEL

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Samedi 24 mars à 14 h 30	« ANALYSE ET CONTROVERSE II » M. FISCHER - G. FINZI BEETHOVEN - BARTOK QUATUOR LINDSAY NOUVEL ORCH. PHILHARMONIQUE dir. : Peter BURWIK

SAISON LYRIQUE

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Samedi 24 mars à 17 h	MENOTTI - BERNSTEIN NIKIPROWETZKY P. Delange, V. Cortez I. Garcisanz, J. Castle. L. Hagen-William, A.-M. Blanzat L. Bond-Perry, J.-M. Fremeau NOUVEL ORCH. PHILHARMONIQUE dir. : Andrew MELTZER David ROBERTSON

Loc. : RADIO-FRANCE, salles et agences



Directeur Daniel Barenboïm

Salle Pleyel - 20h30

14 mars
H.W. HENZE direction
L. FINNIE mezzo-soprano
P.L. AIMARD piano
WAGNER - WAGNER/HENZE - HENZE

21, 22, 23 mars
C. BARDON direction
Y. MENUHIN violon
BACH - DEBUSSY - ELGAR

28, 29 mars
M-W. CHUNG direction et piano
A. MOGLIA violon
E. PÉCLARD violoncelle
VIVALDI - BEETHOVEN - DVORAK

LOCATION : Salle Pleyel/563.07.96

CHAILLOT THEATRE NATIONAL
CARNETS D'UN DISPARU
Musique de Leoš Janáček
Mise en scène de Pierre Barrat
Grand Foyer
Du 14 au 31 mars à 18h30. Relâche dimanche et lundi. 727 81 15

Théâtre Ouvert
du 13 au 17 mars à 21 h
L'ENFANT-ROI
de Jean-Pierre Sarrazac par Jean-Louis Hourdin
avec Jean Dautremay, Luc-Antoine Diquéro, Anouk Grinberg, Alain Halle-Halle, Daniel Jégou, Claire Wauthion
4 bis Cité Véron 18e — le Jardin d'hiver — loc. 262.59.49

IRCAM
jeudi 15 mars 1984
ESPACE LIBRE
de 18 h 30 à 23 h
ANALYSE — ÉCOUTE — DÉCOUVERTES
Espace de Projection - entrée libre

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES
13 AU 23 MARS 1984
le BALLET NATIONAL de CUBA
Direction : Alicia Alonso
3 GRANDS BALLETS CLASSIQUES
RENSEIGNEMENTS : 261.25.10 ET 723.47.77

PETIT MONTPARNASSE
GENEVIÈVE FONTANEL
le journal d'une femme de chambre
D'APRÈS LE ROMAN DE OCTAVE MIRBEAU
ADAPTATION ET MISE EN SCÈNE JACQUES DESTOOP

IRCAM
mercredi 14 mars 20 h 30
C.E.R.M. de METZ
avec PIERRE-YVES ARTAUD
JEAN-PIERRE DROUET - DANIEL KIENTZY
créations de MIEREANU et REIBEL

lundi 19 mars 20 h 30
TRIO BAUMANN
œuvres de HÖLLIGER - KLEBE - PFLÜGER
création française de "TRIO" de LIGETI

Espace de Projection - Loc. 278.79.95

20 représentations exceptionnelles
THEATRE DANIEL SORANO
LE THEATRE DU GALION



CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU Mercredi 14 mars 20 h 30 (p.e. Valmalète)	**BACH** 3 suites pour VIOLONCELLE Maurice **GENDRON**
INSTITUT NEERLANDAIS 121 r. de Lille 705-85-99 Mercredi 14 mars à 12 h 30 et 18 h 30 (p.e. Valmalète)	**PIET GOUDERJAAN** cor **MIEKE BIESTA** violon **TOOS-ONDERDEN-WIJNGAARD** piano LISZT, KETTING BRAHMS
SALLE GAVEAU Samedi 17 mars à 17 heures (p.e. Werner.)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE PROG. MUS. FRANCE CULTURE **CHILINGIRIAN QUARTETTE** Mozart, Tippett, Schubert
EGLISE DES BILLETTES Dimanche 18 mars 17 h (p.e. Kiesgen.)	**J.-S. BACH** Intégrale des Sonates et Partitas pour violon seul (1er concert) LUBEN **YORDANOFF** Sonates nos 1 et 3 Partita no 1
SALLE GAVEAU Dimanche 18 mars 20 h 30 (p.e. Kiesgen.)	CONSERVATOIRE NATIONAL SUP. de MUSIQUE de PARIS reçoit L'ORCHESTRE RÉGIONAL INTERCONSERVATOIRE RHONE-ALPES Dir. J.-S. BEREAU Gilles BURGOS Flûtiste Ballif - Mozart - Bizet
SALLE GAVEAU Lundi 19 mars à 20 h 30 (p.e. Werner.)	J.M. FOURNIER PRODUCTIONS Récital de piano Marie-Catherine **GIROD** CHOPIN - RAVEL
EGLISE ST-GERMAIN L'AUXERROIS 2, place du Louvre Jeudi 22 Vendredi 23 mars 21 h (p.e. Kiesgen.)	**PURCELL** Musique funèbre pour la Reine Mary **MONTEVERDI CARISSIMI** Cuivres solistes du NOP **ENSEMBLE VOCAL « AUDITE NOVA » JEAN SOURISSE**
SALLE GAVEAU Vendredi 23 mars 20 h 30 RAINER/OAI	Récital de piano Peter **SERKIN BEETHOVEN** Sonates op. 90, 101, 106
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Mardi 27 mars à 20 h 30 (p.e. Valmalète.)	Récital du pianiste **DANG THAI SON** 1er Grand Prix du CONCOURS CHOPIN VARSOVIE 1980 MOZART, PROKOFIEV CHOPIN
THÉATRE NATIONAL de l'OPÉRA SALLE FAVART Opéra-comique Mardi 27 mars à 20 h (p.e. Valmalète.)	CONCERT **SCHONBERG, BRAHMS** par les **Solistes de l'OPÉRA**
MAISON DE L'UNESCO 119 av. de Suffren Mardi 3 avril 20 h 30 (p.e. Musicaglotz Cart-Dandelot.)	Dixième anniversaire du Fonds International d'entraide Musicale UNESCO Concert exceptionnel **I. POGORELICH** Chopin - Liszt - Duparc - Bach
SALLE PLEYEL Vendredi 6 avril 20 h 30 RAINER/OAI	Récital de violon **ITZHAK PERLMAN** Piano : Bruno CANINO Bach - Beethoven - Kim - St-Saëns

Connaissance du monde
SALLE PLEYEL : lundi 19 mars (18 h 30), mardi 20 (18 h 30 et 21 h), mercredi 21 (15 h), jeudi 22 (20 h 30), vendredi 23 (18 h 30 et 21 h), dimanche 25 (14 h 30).
AVENTURES AU **KENYA**
Récit et film de Freddy BOLLER
Quand les lions chassent la nuit - Un million de gnous en migration - Zodiac en dérive parmi crocos et hippos - La Masaï Mara survolée en Montgolfière - Charmes de l'océan Indien. Nairobi. Tsavo. Amboseli.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

- LA DOUBLE INCONSTANCE - Tep (364-80-80).
- HAT TUONG - Alliance française (544-72-30), à 20 h 30.
- L'ÉPOPÉE DE GILGAMESH - Centre Mandapa (359-01-60), 20 h 30.
- ON A TOUS LES JOURS CENT ANS - Parc de La Villette, sous chapiteau (241-31-53), 20 h 30.
- VICTOR HUGO AMOUREUX - Boulogne-Billancourt TBB (603-60-44), 20 h 30.
- LA CAMISOLE - Champigny, CC G.-Philipe (880-96-28), 20 h 30.
- LE BONHEUR A ROMORANTIN - Atelier (606-49-24), 21 h.
- CINNA - Comédie-Française (296-10-20), à 20 h 30.
- TEATRO DUE DI PARME - Alliance française (544-72-30), à 21 h.
- L'ENFANT ROI - Jardin d'hiver (262-59-49), à 21 h.
- IONESCO, par le Théâtre national populaire - Odéon (325-70-32), à 20 h 30.
- SARCASME - Petit Odéon (325-70-32), à 18 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), à 19 h 30 : Spectacle de ballet.
SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Commedia dell'Arte.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre 20 h 30 : la Mouette. – Théâtre Gémier 20 h 30 : Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?
BEAUBOURG (277-12-33), Concerts/animations, 18 h 30 : L'Ecole de Vienne (D. Jameux).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéra, 20 h 30 : le Coq d'Or : Kitege (version concert). – Opéra, 18 h 30 ; « Je vous dis que je suis mort » (d'après la nouvelle d'E. Poe) ; G. Aperghis, ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), 16 h : les Perses.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougâh.
ANTOINE (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 15 h et 21 h : le Cœur innombrable.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATHENÉE (742-67-27), I : 19 h : le Retour. – II : 18 h 30 : Passagères.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Rufus.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95), 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbe ; Resserre, 20 h 30 : l'Homme job.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : J'arrive. Zebra Crossing.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.
ESSAION (278-46-42), II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : l'Accompagnement.

Musique
THEATRE DE LA VILLE
18 h 30
une heure sans entracte 33 F
vendredi 16
samedi 17 mars
musique d'iran
Daryush Tala'i
târ et setâr
Djamshid Chemirâni
zarb
Mahmoud Tabrizi-Zadeh
kamantcheh
location
274.22.77

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Pour adhérer au Club du Monde des Spectacles envoyez le bulletin ci-dessous au journal Le Monde, service publicité, 5 rue des Italiens 75009 Paris.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal Le Monde.
Nom ____ Prénom ____
Ville ____ Rue ____
N° ____ Code postal ____ N° tél ____

Mardi 13 mars

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.
JARDIN D'HIVER (262-59-49), 21 h : l'Enfant-Roi.
LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : Tchoufa.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons. – II. 20 h 15 : Six heures au plus tard. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 30 : Rhinocéros.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : le Roman de Renart.
MARIGNY, Grande salle (256-04-41), 20 h 30 : Autant en emporte le vent. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : La fille sur la banquette arrière.
POCHE (548-92-97), 20 h 30 : le Pharaon.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Assassino-Assassino.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Echec à la reine.
SAINT-GEORGES (878-63-47) : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Agnès.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en marr... ez vous; 22 h 15 : les Reconvertis.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : Une poubelle nommée Désir; 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.
THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
THÉATRE DE PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : La pierre de la folie.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Angelo tyran de Padoue.
THÉATRE 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur; 22 h : A/BU.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le bon voit rouge ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.
RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Soirée « privée ».
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : B. Dimey ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : M. Boujenah ; 22 h : Plus la peine de frimer.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : J.-P. Favre ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

THEATRE DE L'ŒUVRE
874.42.52 - 874.47.36
MARTHE VILLALONGA
ANDRE VALARDY
Comment devenir une mère juive en dix leçons
Comédie de Paul FUKS
Mise en scène de Tsedi MASSON

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballet du XXe siècle M. Béjart.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Ballet national de Cuba.

Comédies musicales

THÉATRE DE L'UNION (770-90-94), 21 h, (vers. française) : The Rocky Horror Show.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J. Fournet (Fauré, Mozart).
Temple de Pentemont, 20 h 45 : Ensemble Kuijken (Haydn).
Centre culturel canadien, 20 h 30 : D. Loeb, S. Risler (Wolf, Strauss, Offenbach...).
Eglise Saint-Merri, 21 h : A. Lagoya, (Sanz, Paganini, Sor...).
Th. de la Plaine, 20 h 30 : Quatuor à cordes Zemlinsky (Haydn, Bacri, Schubert).
Salle Cortot, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Mozart, Schumann, Rossini...).
Eglise St-Germain des Prés, 21 h : Orchestre Ad Artem de Paris (Bach et ses fils).
Cité des arts, 21 h : E. Vercoe.
Porte de la Suisse, 20 h 30 : Germ (Roquin).
Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, 20 h 30 : « Israël en Egypte » (Haendel).
Eglise des Billettes, 20 h 45 : Ensemble vocal B. Lablande (Haydn, Mozart).
Galerie l'Arcade (700-87-38), 20 h 30 : Horizons sonores XXI (Riffaud, Dupraz, Patrick, quatuor à cordes).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : S. Kasseya.
CITHEA (357-99-26), 20 h : O'Divide.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Cameleon.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Hommage à L. Armstrong.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : P. Tonolo, M. Graillier, R. Del Fra, A. Romano.
SAVOY (277-86-88), 21 h : E. Daniel, Ph. Lacarrier, P. Le Moal.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : W. Makers, B. Lecroart.
SUNSET (261-46-60), 23 h : O. Hutman.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), 22 h : Josefina.

En région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), 21 h : Liberté à Brême.
BAGNEUX, Théâtre V.-Hugo (663-10-54), 20 h 30 : Plan d'évasion.
CHATOU, ACC (952-28-37), 21 h : A. Iopatos.
CRETEIL, Maison des Arts (899-94-50), I. 20 h 30 : Monsieur Vitrac. II. 20 h 30 : Ch. Stefanski.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h : Terre étrangère.
PALAISEAU, Ecole polytechnique, 20 h 30 : X. Lacouture.
SAINT-DENIS, Th. Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : la Dédicace.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 21 h : le Perle de la Canebière.
YERRES, CEC (948-38-06), 20 h 30 : Un jour les mains.

CONCOURS INTERNATIONAL - 16, 17, 18 MARS, 9 h à 19 h
CLAUDE KAHN
SALLE ADYAR, 4, square Rapp, 75007 Paris - Disques EPIDAURE

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. Cinéma RDA : Ernst Thaelman, de K. Maetzig (première et deuxième époque) ; 19 h 15, Cinéma japonais : le Maître d'échecs, de D. Ito ; 21 h : l'Hirondelle et la Mésange, de Antoine.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : *Denfert 14e (321-41-01)*.

A MORT L'ARBITRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; *Impérial, 2e* (742-72-52) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Georges V, (562-41-46) ; Marignan, 8e *(359-92-82)* ; *Nations, 12e (343-04-67)* ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; *Mistral 14e (539-52-43)* ; *UGC Convention 15e* (828-20-64) ; Images 18e (522-47-94).

LES ANGES DU MAL (A., v.f.) : (**) : Arcades 2e (233-54-58).

A NOS AMOURS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ASCENSEUR (Holl., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) – (V.f.) : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parmount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).



LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

CARMEN (Esp.) : (v.o.) : Cinoches, 6e *(633-10-82)*.

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : *Rex, 2e* (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *UGC Montparnasse, 6e* (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; *George-V, 8e (562-41-46)* ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; *Gaumont Sud, 14e (327-84-50)* ; *Kinopanorama*, 15e (306-50-50) ; Pathé Clichy, *18e (522-46-01)* ; *Gambetta 20e* (636-10-96).

LES COMPÈRES (Fr.) : *George-V, 8e* (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

CHRISTINE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19) – V.f. : Arcades 2e (233-54-58) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

EMMANUELLE IV (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *George V, 8e (562-41-46)* ; *Saint-Lazare* Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e *(770-33-88)* ; *Maxéville, 9e* (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-*01-59*) ; *Fauvette, 13e (331-56-86)* ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

ERENDIRA *(Franco-Mex., v.o.)* : *Quintette, 5e* (633-79-38).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : *Paramount-Marivaux, 2e* (296-80-40) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) – (v.f.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ETINCELLE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA FEMME FLAMBÉE (All.) (**) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) – (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-45-01).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Rex, 2e *(236-83-93)* ; *UGC Montparnasse 6e* (544-14-27) ; UGC Odéon, 6e (325-*71-08*) ; *Normandie, 8e (359-41-18)* ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; UGC Boulevard, *9e* (246-66-44) ; *UGC Gare de* Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, *13e* (336-23-44) ; *UGC Convention, 15e* (828-20-64).

GORKY PARK (A.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) – (V.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

GWENDOLINE (Fr.) : Paramount Marivaux, *2e (296-80-40)* ; *Paramount City*, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, *14e* (329-90-10).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LE JOUR D'APRES (A.) (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97).

KRULL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – *V.f.* : Arcades, 2e (233-54-58) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, *2e (296-80-40)* ; *Paramount Montparnasse*, 14e (329-90-10).

LE LÉZARD NOIR *(Jap., v.o.)* : *Movies*, 1er (260-43-99) ; Logos-I, 5e (354-42-34).

LE MARGINAL (Fr.) : George-V., 8e (562-41-46).

MEIN VATER (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts (Hsp), 6e (326-80-25).

MEURTRE DANS UN *JARDIN* ANGLAIS (Angl., v.o.) Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14 Juillet et Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic (Hsp), 14e (545-36-38).

LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

PLANETE DES FEMMES (Fr.), Le Marais, *4e (278-47-86)*.

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Paramount *Odéon, 6e (325-59-83)*.

LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98).

REBELOTE (Fr.), version concert : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Ranelagh, 16e (288-64-44). Version Film sonore : Logos, 5e (354-42-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).

LE ROI DES SINGES (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; *Saint-Ambroise*, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

SOB (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 6e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STAR 80 *(A., v.o.)* : *Gaumont Halles*, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e *(633-63-20)* ; *Colisée, 8e* (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : *Berlitz, 2e (742-60-33)* ; *Montparnos, 14e (327-52-37)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la *Guerre des étoiles* ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; *Marbeuf, 8e* (225-18-45).

TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-42) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-48) ; *PLM* St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont *Convention*, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-Portugais, v.f.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (545-35-35).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h 45, 22 h 15.

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 15 h 30.

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) 20 h 15.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (*) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.

ELEPHANT MAN (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45 + Grand Pavois, 15e (554-46-85), 21 h 30 ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 10.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A, v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

OUTSIDERS (A ; v.o.) : Olympic-*Luxembourg, 6e (633-97-77)*, 24 h.

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All ; v.o.) : Grand *Pavois*, 15e (554-46-85), 19 h 15.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25 et 0 h 15.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h.

LES FILMS NOUVEAUX

BAD BOYS (*), film américain de Rick Rosenthal, v.o. : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

DANIEL, *film américain de Sidney* Lumet, v.o. : UGC Opéra, 2e (261-*50-32*) ; *Ciné Beaubourg, 3e (271-*52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC *Rotonde, 6e* (633-08-22) ; UGC Champs-*Elysées, 8e (359-12-15)* ; *14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DEAD ZONE, film américain de David Cronenberg, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e *(575-79-79)* ; *v.f.* : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, *12e* (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, *13e* (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, *14e* (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; *Gaumont* Gambetta, 20e (636-10-96).

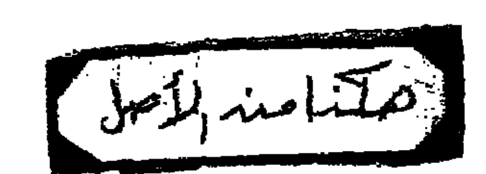
L'ENFANT INVISIBLE, dessin animé français d'André Lindon : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

BANDES DE FEMMES, festival du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCARFACE (*) film américain de Brian de Palma : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-14-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

VIVE LES FEMMES, film français de Claude Confortès : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

WEND KUUNI (LE DON DE DIEU), film de la Haute-Volta de Gaston Kaboré : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Calypso, 17e (380-30-11).



COMMUNICATION

Mardi 13 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mardis de l'information : regards alternés.
L'édition spéciale consacrée au Parti communiste a été annulée et remplacée par un reportage de la télévision suisse romande sur l'hôpital de Ouagadougou, complété par un regard d'une équipe voltaïque sur l'hôpital de Genève.
Lire notre article en page 32.

21 h 55 Vagabondages.
Emission de M. Soro et R. Gicquel, réal. N. Cahen.
En direct de Conflans-Sainte-Honorine, avec Lacombe-Asselin, le Quatuor, Y. Moreau, B. Crimet, A. Sachs, A. Guedj et B. Berr, M.-P. Belle...

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : le Jeu de la puissance.
Film anglo-canadien de Martyn Burke (1978), avec P. O'Toole, D. Hemmings, D. Pleasence, B. Morse, J. Granik.
Dans un pays dont le gouvernement est incapable de faire cesser le terrorisme, un officier accepte, par devoir civique, de préparer un coup d'Etat militaire. Or il est secrètement manipulé. Douteux, ambigu dans ses intentions politiques, le film assaisonne son sujet de scènes de tortures et de massacres. Réalisation médiocre.

22 h 30 Mardi cinéma.
Emission de Pierre Tchernia.
Avec C. Brasseur, D. Lavanant, F. Cottençon, P. Trabaut, D. Grey, J.-P. Kalfon.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Sale Rêveur.
Film français de J.-M. Périer (1977), avec J. Dutronc, L. Massari, J. Bouise, M. Benichou, N. Périer, G. Germain.
Un loubard-cascadeur, vivant sur la zone en compagnie de quelques marginaux, invente et raconte la grande passion qu'il est censé réaliser avec une jolie femme simplement aperçue dans la rue. Retour au « réalisme poétique », pour le portrait d'un voyou romantique dont Jacques Dutronc incarne avec fièvre la solitude et les chimères. Film dont l'originalité n'a pas été suffisamment perçue lors de sa sortie.

22 h 5 Journal.

22 h 30 La vie en face : Allons-y jeunesse.
Emission enregistrée à la fête des Loges, à Saint-Germain-en-Laye, enquête de E. Raffoul, avec les regards croisés de Cabu, dessinateur, et de C. Steels-Perkings, photographe.

23 h 30 Avec le temps : Jean-Marc.
Emission de Ménie Grégoire.

23 h 35 Prélude à la nuit.
Hexade, *de R. Tessier, par le Sextuor d'ondes J. Loriod.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Cinéma : Le Voyage.
De Vittorio de Sica.
18 h 45 Court métrage.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le chevalier d'Harmental.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Dialogues : « Grandeur et misère du spiritisme », avec le Père Biondi et J. Thuillier.
21 h 15 Musique : Souvenirs de Quatuor (à propos de Schoenberg et Berg ; œuvres d'Aperghis).
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : ouverture de l'oratorio *Il Trionfo del tempo o del disinganno, Cantate BWV 170,* de Bach ; *Concerto en sol mineur,* de Haendel ; *Cantate BWV 35,* de Bach par la Capella Coloniensis, dir. et orgue T. Koopman, sol. R. Jacobs, haute-contre, H. Hucke, hautbois.
22 h Cycle acousmatique.
23 h Les nuits : Jazz-club (en direct du New Morning) ; le quartette du guitariste L. Van Winsberghe.

Mercredi 14 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 30 Vitamine.
Un patchwork de petits sujets allant du sport à la fabrication d'une patinoire en passant par des dessins animés et de la vidéo.
16 h 5 Jouer le jeu de la santé.
16 h 10 Magazine : Temps X.
17 h 5 Un métier pour demain.
Le brevet de technicien supérieur.
17 h 20 Infos-jeunes.
17 h 40 Spécial dessins animés.
17 h 55 Feuilleton : La folie des bêtes.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 30 Jack Spot.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météo première.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
19 h 53 Tirage de la loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Feuilleton : Dallas.
Ellie risque de nuire à la réputation de toute la famille. Quelles seront les réactions de Sue Ellen quand elle verra J.R. défendre la compagnie Ewing à la télévision ?
21 h 25 L'Histoire à la une.
« De révoltes et d'espoirs », de J.-Y. Jeudi et M. Duvernay. Avec R. Darcy, J.-M. Fertey, X. Guitet, J. Buffet, G. Couderc, A. Alias.
Le lent cheminement du mouvement ouvrier du Moyen Age à mars 1884, date de la loi sur les syndicats, en passant par la révolution de 1848. Un débat suivra le téléfilm documentaire. Avec Mme Reberioux, MM. Y. Lequin et J. Rougerie.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : L'instit.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
Aventure en terre de Baffin.
14 h 25 Dessins animés.
15 h Récré A2.
Papivole, Latulu et Lireli, les Schtroumpfs ; les mystérieuses cités d'or...
17 h 30 Micro Kid.
Les jeux et les micro-ordinateurs.
18 h Platine 45.
Avec le groupe Odeurs, South Side Johnny, J.-J. Goldman, Lionel Ritchie, Bonk.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Quidam.
D'après le roman d'A. Demouzon, réal. G. Marx. Avec R. Bohringer, A. Clément, P. Dujancrand.
Dans une ville-fantôme, un coin secret, rendez-vous des amours clandestines, un tueur traquant les femmes seules, un homme à la dérive... un univers boursouflé de songes obscurs. Un téléfilm qui fond doucement dans la bouche.
22 h 5 Les Jours de notre vie : Alcool, du plaisir à l'esclavage.
Magazine médical de D. Thibault, réal. B. d'Abrigeon.
Les dégâts provoqués par l'alcool sur l'organisme et les risques encourus par l'entourage de l'alcoolique. Violences, accidents du travail, de la route...
23 h Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Restons assis sur rien.
20 h 35 Cadence 3.
Emission de G. Lux et L. Milcic.
Avec Linda de Suza et Daniel Guichard.
22 h Journal.
22 h 20 Téléfilm : Pour que d'autres puissent vaincre.
De C. May et J.-D. Simon, d'après des faits réels rapportés par J.-M. Fossier dans son récit « Zone interdite ». Avec P. Baux, A. Lacoste, C. Chémouni...
L'attaque de la prison de Loos, près de Lille, par de jeunes résistants, le 5 février 1944. Quatre hommes dans la clandestinité tentent de s'échapper de la prison. Des coups de feu éclatent, l'alerte est donnée.
23 h 10 Avec le temps : Renée.
Emission de Ménie Grégoire.
23 h 20 Prélude à la nuit.
Introduction et allegro pour harpe, flûte, clarinette et quatuor à cordes, *de Maurice Ravel, interprétés par les solistes de Marseille.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en bandes dessinées.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 39 Feuilleton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 4 Les chevaliers de l'ill.
18 h 19 Mon ami Guignol.
18 h 30 Vie régionale.
18 h 54 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le chevalier d'Harmental.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : Langue et culture alsaciennes.
8 h Les chemins de la connaissance : Electre ; à 8 h 32, Les braconniers.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 7 Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45 Le livre, ouverture sur la vie : « Le soleil qui ne voulait pas se lever » avec Q. Sabbagh et deux jeunes lecteurs.
11 h 2 Musique : Renaud confidentiel. (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama : l'Allemagne.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « L'éducation inachevée », de R. André.
14 h 47 L'école des parents et des éducateurs : éducateurs, qu'en dites-vous ?
15 h 2 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Grenoble ; à 15 h 35, La radioactivité ; à 16 h 10, Sciences hebdo ; à 16 h 20, Sciences à l'infinitif ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques : La richesse animale ; la vie secrète des infusoires.
20 h Renaud confidentiel.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

0 h à 6 h Les nuits de France-Musique : Concert-promenade la nuit.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 D'une oreille l'autre : œuvres de Chopin, Amy, Debussy, Scarlatti, Bussotti.
12 h 5 Concert : œuvres de Monteverdi, Brahms, Janequin, Banquart par le Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 Jeunes solistes : œuvres de Couperin, Bach par M. Lévy, clavecin ; Schubert, Rachmaninov par G. Moutier, piano.
15 h Microcosmos : Elle était une fois Blanche-Nouilles ; à 15 h 25, Un sonal dans la sono ; 15 h 30, Micro-digital ; 15 h 50, Sérogneugneu ; 16 h 25, Court-circuit.
17 h Histoire de la musique.
19 h Le temps du jazz : feuilleton (d'E. Dolphy) ; magazine : Où jouent-ils ?
20 h Magazine de la musique contemporaine.
20 h 30 Concert : *Drumphony,* de Kessler ; *Prima sinfonia,* de Roque-Alsina ; *Radiomanie,* de Reibel par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. L. Pfaff ; sol. J.-P. Drouet, percussion ; E. Nouaille-Degorce, soprano ; P.-Y. Artaud, flûte.
23 h Les nuits : Américains à Paris ; œuvres de Machover, Bach, Lewis, Rolnick.

● *Lancement du* Moniteur automobile. – Un nouveau bimensuel, *le Moniteur automobile,* vient de faire paraître son premier numéro, daté 8 mars (prix : 13 F). Publié un jeudi sur deux, comportant 120 pages, *le Moniteur automobile* – dont le directeur est M. Jean-François Loez – se présente comme le premier « *magazine automobile généraliste créé en France depuis trente-trois ans* ». Ce numéro comporte les résultats d'un sondage réalisé par l'IFOP sur ce que souhaite savoir l'automobiliste français.

★ *Le Moniteur automobile,* 5, rue du Helder, 75009 Paris. Tél. : 247-13-41.

L'AVENIR DES SATELLITES DE TÉLÉVISION DIRECTE

L'ancien directeur général des télécommunications recommande une voie médiane

M. Gérard Théry, ingénieur général à la Direction générale des télécommunications (DGT), dont il fut responsable de 1974 à 1981, a remis, lundi 12 mars, à M. Louis Mexandeau, ministre délégué aux PTT, la version définitive de l'expertise technique qui lui avait été demandée en septembre dernier sur les satellites de télédiffusion.

Ce rapport intervient alors que l'on attend toujours de la part du gouvernement une prise de position après les déclarations de M. Jacques Dondoux, directeur de la DGT, remettant en cause la politique de développement du câble et le projet franco-allemand de satellite de télévision directe TDF 1 (*le Monde* du 8 mars).

Le rapport de M. Gérard Théry s'articule autour de deux idées maîtresses : la voie technologique choisie en 1979 pour TDF 1 est aujourd'hui dépassée ; pour autant, la France ne devrait pas renoncer à s'engager dans le développement d'une nouvelle génération de satellites de diffusion directe.

M. Théry reconnaît dans son étude que le projet franco-allemand est à la pointe de la technologie, mais sur la base d'options datant de 1979. Aujourd'hui, souligne le rapport, deux facteurs sont venus changer les données du problème. En premier lieu, il n'est plus forcément nécessaire de disposer de puissances embarquées aussi importantes pour couvrir de grandes ellipses au sol, puisque l'on a appris depuis à maîtriser les moyens permettant de « découper » des zones de réception, avec une grande précision si besoin est. Deuxièmement, les équipements de réception sont devenus, en cinq ans, cinq fois plus performants.

Autrement dit, avec des antennes à peine plus grandes (donc à peine plus chères au prix de série) que celles adaptées aux émissions de TDF1, on pourrait recevoir celles d'un satellite deux fois moins lourd. Un satellite qui ne serait pas aussi léger qu'un satellite de télécommunication, mais à mi-chemin (1). C'est dans cette voie que M. Gérard Théry recommande de s'engager.

Selon une approche qu'il a pratiquée lorsqu'il était aux commandes de la DGT, M. Théry raisonne en termes de marchés. Incontestablement, relève-t-il, il y aura dans les années à venir trois marchés différents : celui des zones à forte densité de population, qui concernerait sept millions de foyers, terrain privilégié du câble ; celui des zones rurales, avec quelque cinq millions d'habitations et, enfin, un marché intermédiaire d'environ six millions de points de réception, où des solutions mixtes associant le câble et des satellites pourront aussi être employées.

Le verdict de M. Théry ne condamne donc pas, beaucoup s'en faut, les satellites de télédiffusion, même s'il n'encouragera pas les pouvoirs publics à persévérer dans la ligne du programme TDF1. Dans la mesure cependant où le premier des trois modules de ce projet est presque achevé, il faut le terminer, estime-t-il. Sa mise en orbite, prévue pour l'automne 1985, serait l'occasion, explique M. Théry, d'expérimenter notamment les techniques de télévision à haute définition (1125 lignes au lieu de 625 lignes actuellement), domaine dans lequel l'Europe aurait, selon lui, du retard.

ERIC ROHDE.

(1) La puissance des répéteurs de TDF1 est de 256 watts ; à titre comparatif, ceux des satellites du projet Télécom 1 est du 20 watts.

Grèves en série

LE MALAISE DES STATIONS DÉCENTRALISÉES DE RADIO-FRANCE

Une grève a perturbé, mardi 13 mars, les programmes de plusieurs radios locales de Radio-France réparties sur l'ensemble du territoire. Ce mouvement, auquel avait appelé le Syndicat national des journalistes (SNJ), fait suite à une série d'actions ponctuelles menées depuis plusieurs mois dans de nombreuses stations locales publiques ; mais il traduit surtout le malaise du secteur public confronté à une régionalisation prévue par la loi – mais dont Radio-France n'a plus les moyens, et affaibli par la concurrence intense des radios locales privées.

Une vingtaine de stations locales (dix-sept « départementales », trois « métropolitaines »), une vingtaine de services « décentralisés », transférés du coup de baguette magique de la loi du 29 juillet 1982 de FR 3 à Radio-France... Des plaintes, des tracts et des mouvements divers dans de nombreuses stations, et puis toute une série de grèves touchant tantôt les journalistes, tantôt les animateurs, tantôt l'ensemble du personnel : à Radio-Belfort et à Radio-Centre (Orléans, Tours, Bourges) dans le courant de janvier ; à Radio-Creuse (Guéret), Radio-Centre-Ouest (Limoges) et Radio-Puy-de-Dôme (Clermont-Ferrand) à la mi-février ; à Radio-Armorique (Rennes), Radio-Bretagne-Ouest (Quimper) et à Radio-Provence (Marseille) au début du mois de mars... Plusieurs préavis levés en dernière heure (Radio-Picardie ou Radio-Basse-Normandie), et des motifs variés allant des difficultés de concertation entre la base et l'encadrement aux demandes de locaux, de matériel, d'effectifs supplémentaires, et aux protestations contre la réduction générale des budgets de piges, le non-renouvellement des contrats de certains collaborateurs, et la baisse de la qualité des informations fournies par les radios.

« *Rien d'insurmontable* », répond la direction en minimisant la gravité de « *ces difficultés de croissance, ces maladies d'enfance ou de rajeunissement* », qui secouent nombre de ces radios, mais en ne cachant guère son impuissance à satisfaire certaines revendications. « *Radio-France, on le sait, vit en 1984 le plus mauvais budget de son histoire,* explique M. Didier Béraud, secrétaire général à la décentralisation. *Elle prévoit cette année une vingtaine d'emplois nouveaux en décentralisation. Il ne lui est pas possible d'aller plus loin pour le moment.* »

Un constat que refusent les syndicats, conscients pourtant de la faible marge de manœuvre dont dispose aujourd'hui, faute de ressources, la direction de la société. En fait, souligne-t-on au SNJ, « *ce qui est grave, c'est l'incapacité de la direction de Radio-France de définir une politique claire et précise en matière de décentralisation du service public, et cela, au moment où s'ouvre un débat sur le rôle et la mission du service public et alors même que les radios locales privées ne cessent d'accroître leur audience...* »

Des propositions utiles, sans doute, qui s'adressent autant aux pouvoirs publics (notamment au secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication) qu'à la direction de Radio-France.

A. C.

AUX ÉTATS-UNIS

Un marché difficile

Onze sociétés américaines se sont lancées à l'assaut du marché potentiel de neuf millions d'abonnés d'Américains que représente la télévision directe par satellite. Elles ont obtenu une autorisation de la Commission fédérale des communications (FCC). Une seule d'entre elles, United Satellite Communications (USCI), a ouvert un premier service de cinq programmes dans l'Etat d'Indiana, en utilisant un satellite canadien de faible puissance.

Une récente étude du très sérieux International Data Corporation (IDC) considère cependant que le marché de la télévision directe par satellite a été largement surestimé. Selon IDC, un service de trois chaînes devrait coûter à l'abonnement 20 dollars par mois, auxquels il faut rajouter la location de l'équipement (15 à 20 dollars par mois), des prix 1,5 à 2 fois supérieurs à ceux d'un réseau câblé fournissant douze canaux. Les sondages d'IDC indiquent qu'à 12 dollars, un service de trois chaînes peut espérer séduire 2,5 millions d'abonnés, mais qu'à 36 dollars par mois ce chiffre tombe à 400 000 abonnés.

Pour IDC, le marché de la télévision par satellite devrait rester inférieur à 2 millions d'abonnés dans la décennie 80 aux Etats-Unis. Son étroitesse ne devrait pas permettre à plus de deux sociétés concurrentes d'y survivre. Encore faudra-t-il qu'elles opèrent sur des satellites de faible puissance pour limiter le prix du service au minimum.

Les dernières informations en provenance des Etats-Unis semblent confirmer les craintes d'IDC. En Indiana, USCI n'a trouvé en trois mois que 1000 abonnés. M. Rupert Murdoch a retardé *sine die* le lancement de « Sky Band », prévu pour le début de cette année. Comsat et la chaîne CBS, tous deux détenteurs d'une autorisation, cherchent à se regrouper mais se donnent six mois pour étudier à nouveau le marché. Seul, Home Box office (HBO), « leader » de la télévision payante sur le câble, paraît avoir gardé son enthousiasme. Il négocie actuellement avec les cablodistributeurs et les autres chaînes payantes une association en vue de lancer un satellite. Il est vrai que HBO dispose d'un atout de poids : ses contrats avec Hollywood.

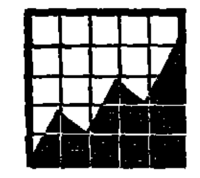
J.-F. L.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti

Première société européenne de Bureautique et Informatique.
OLIVETTI a encore renforcé ses positions en 1983

Diriger une succursale Olivetti

Chargé du développement de votre succursale, vous animez, suivez et contrôlez votre force de vente. Patron d'un centre de profit, vous êtes responsable de sa gestion et de ses résultats.

De formation supérieure, vous devez pour réussir pouvoir justifier d'une expérience commerciale et de gestion confirmée dans le domaine informatique.

Deux postes sont à pourvoir (Paris et Province).

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. DS 03 à Monique NEU,
OLIVETTI FRANCE — DPRH
89 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris

olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti

---

SSC INFORMATIQUE PARIS
EN VUE DE CRÉER UN DÉPARTEMENT
DÉLÉGATION D'INFORMATICIEN
Analystes, Programmeurs, Ingénieurs
DANS DOMAINE TRADITIONNEL ET DANS TECHNIQUE INFORMATIQUE DE POINTE C.A.O.-E.A.O.
recherche

UN DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

— Très introduit dans le domaine de l'informatique.
— Capable de vendre ce type de service auprès d'une clientèle à créer.

RÉMUNÉRATION COMPRISE ENTRE 150.000 F et 350.000 F PAR AN SELON LES RÉSULTATS

Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et rémunération actuelle à RÉGIE-PRESSE, sous n° T. 044.500 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE
implanté sur la France entière
recherche

Directeur des Services Administratifs Financiers et Comptables

Banlieue Ouest de Paris

Membre à part entière de la *Direction Générale, le candidat sera responsable* de la mise en place et du suivi de tous les circuits administratifs comptables et informatiques, l'élaboration du bilan, l'établissement des comptes de gestion *mensuelle, la trésorerie et les relations avec les organismes bancaires.*
Il aura en outre un rôle d'assistance technique vis-à-vis des unités du Groupe.
Ce poste suppose une solide expérience acquise en milieu industriel et la pratique courante de la langue anglaise.
Une expérience similaire dans la filiale française d'un groupe anglo-saxon serait un atout très apprécié.
Déplacements fréquents à prévoir, mais de courte durée.
Rémunération de l'ordre de 300.000 F et +.
Voiture de fonction.

Ecrire à **Madame D'ORNANT**
FIDAL PARIS 18 Bis, rue de Villiers 92303 LEVALLOIS PERRET

Entreprise de nettoyage à PARIS (C.A 12 millions) recherche

DIRECTEUR

d'EXPLOITATION, très bon niveau. Expérience indispensable. Adr. c.v., photo et prétentions A.M.P. s/réf. n° 2.858/MS, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e qui transmettra.

F.J.T. recherche

DIRECTRICE ADJOINTE

Chargée de l'Action Socio-Educative Globale de l'Association
Solide formation et expérience professionnelle exigées. Aptitude au travail d'Equipe. Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Envoyer C.V. détaillé au Foyer CARREFOUR, 6, rue Marchant, 57000 Metz.

URGENT
RECHERCHONS
pr Centre Médical (140 lits) situé en Loir-et-Cher

UN DIRECTEUR DE LABORATOIRE

d'analyses de biologie médicale. Ce laboratoire est ouvert sur l'extérieur. Le Directeur aura le statut de salarié.
Envoyer c.v. à la F.N.C.P.G., C.A.T.M., 46, rue Copernic. 75016 Paris.

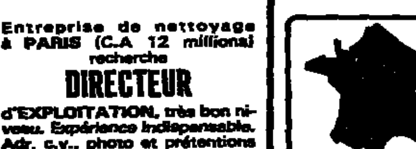
BANQUE recherche pour PARIS

Directeur des comptabilités

→ 35 ans environ, formation DECS ou équivalent
→ Expérience approfondie de la comptabilité bancaire
→ Bonnes connaissances en informatique et en fiscalité.

Les conditions offertes et les perspectives du poste sont de nature à intéresser un candidat ayant un sens éprouvé de l'organisation et du commandement.

Envoyer lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions sous réf. 48396 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui fera suivre en toute discrétion.





emplois régionaux

Responsable Organisation

INGENIEUR GRANDE ECOLE + MBA - IAE ...

NORMANDIE

Notre Société - 1300 personnes - filiale d'un important groupe international réputé et très diversifié, fabrique et commercialise des biens d'équipement. Notre production très spécialisée dont 75% sont exportés dans près de 80 pays, est destinée à des applications industrielles. Membre du comité de direction, le Responsable Organisation que nous recherchons aura sous son autorité les services comptables, contrôle de gestion, facturation et informatique, la gestion des stocks, les magasins réception et expédition, la logistique. Responsable de l'établissement des plans de charge et de production de nos deux établissements, il conseillera la hiérarchie en matière d'organisation et deviendra un opérationnel en matière de planification et de contrôle. Agé d'environ 30/35 ans, issu d'une grande école -Centrale, Mines, etc ...- et si possible titulaire d'un diplôme de gestion, le candidat idéal aura acquis une première expérience en fabrication et gestion de production. La personne de valeur que nous attendons verra s'ouvrir de réelles perspectives de carrière dans notre groupe.
ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 403281 M en précisant si vous le désirez les Sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas que votre dossier soit transmis.

35 rue du Rocher 75008 Paris



S.S.C. en INFORMATIQUE (Paris)

en vue de développer son C.A. auprès de nouveaux clients recherche

UN DIRECTEUR COMMERCIAL 240 000 F

— Ayant acquis une solide expérience dans la vente de logiciels et la délégation d'Ingénieurs.
— Rémunération fonction des introductions initiales et des perspectives de projection.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous le n° 284.354 à REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

---

general manager

Une société industrielle dans les techniques de pointe, filiale d'un groupe multinational, implantée dans une agréable région à moins de 200 km au Sud de Paris, recherche un GENERAL MANAGER.

C'est un Ingénieur, pratiquant l'anglais, ayant déjà acquis environ 5 ans d'expérience dont 2 au niveau de direction, dans la *production et la commercialisation de matériels fortement élaborés ; il devra diriger, coordonner* et contrôler toutes les activités de la société; faire face à une croissance rapide et participer pleinement à l'élaboration d'une stratégie de développement en collaboration avec le groupe.

Ce poste est une réelle opportunité pour un jeune manager, compétent, dynamique, motivé par le travail d'équipe et le développement d'une PME *dont le potentiel est considérable dans un environnement en constante évolution.*

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo retournés) et *prétentions,* 11 avenue Delcassé 75008 Paris sous référence 51.40-M à

CLA RECRUTEMENT
11, AV. DELCASSE - 75008 PARIS





emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

SOCIETE INTERNATIONALE DE MANAGEMENT D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE
- Groupe Caisse des Dépôts - Développement -
recherche pour
Affectation à Paris et missions d'expert à l'étranger

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Expérience confirmée en
- organisation et informatique
- gestion d'entreprise
- *études économiques et financières*

Adresser curriculum vitae, prétentions et date de disponibilité sous référence 6502 à

SINORG RECRUTEMENT


THOMSON ANSWARE

Une des premières Sociétés d'Ingenierie Informatique recherche pour faire face à son développement (40% en 1983)

Ingénieurs Grande Ecole
X - Centrale - Mines - HEC

• *Consultants*
Les candidats intéressés par une première mission en Algérie auront une expérience de 3-5 ans dans la mise en place des schémas directeurs ou en tant que chefs de projets informatiques.

• *Chefs de Projets Paris - Algérie*
ayant une bonne connaissance des systèmes DB/DC.

Merci d'envoyer votre candidature à Maryvonne Pouvreau sous réf. 16 - THOMSON ANSWARE - 135, Av de la Pompe 75116 Paris.

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

SOPAD Nestlé

recrute pour son usine de SAINT-QUENTIN (Aisne)

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Pour prendre en charge les études relatives au développement cohérent des applications d'automatisation (*informatique, robotique, bureautique, etc.*).
Il dépendra du chef du service organisation.
Ses activités porteront autant sur les questions de production, de gestion, d'administration que sur les questions techniques.
C'est donc un ingénieur ENSAM, ENSEM, ENSIEG, ESIEA... *ayant fait une spécialité informatique ou un* informaticien (MIAGE) doté d'une formation technique (automatismes) d'un bon niveau.
Une première expérience industrielle dans un secteur technique, d'études ou de production représenterait un avantage important.
Il existe de réelles perspectives de carrière au sein du groupe pour un candidat de valeur.
Adresser dossier de candidature (lettre, C.V., photo et rémunération actuelle) au Service du Personnel, B.P. 298, Saint-Quentin Cedex 02109.

JEUNE RESPONSABLE EXPORTATION

INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE OUEST

Rattaché au Directeur des ventes, le candidat retenu assurera les contacts auprès de nos clients étrangers.

Le poste est basé à Alençon. Il pourra convenir à un diplômé d'enseignement supérieur parlant l'anglais et si possible l'allemand, ayant une première expérience commerciale à l'exportation.

Ce poste peut déboucher rapidement sur des responsabilités plus importantes.

Adresser C.V. et prétentions à HAVAS numéro 11.725, Boîte Postale 319
72007 LE MANS CEDEX
qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

EST DE LA FRANCE
(230 km de Paris)

Importante Société, en expansion, spécialisée dans la fabrication de produits destinés à la construction

recherche

ATTACHÉ (E) DE DIRECTION

Sous l'autorité du Directeur Général, il (elle) assurera les missions de relations (filiales, ...), contrôle (informatique,...), suivi de dossiers et assistera le DG dans les domaines de la vie interne et de la gestion de la Société.

Le (a) candidat (e) sera âgé (e) de 35 ans environ, de formation universitaire et possédera une connaissance approfondie de l'anglais.

Il (elle) pourra en outre justifier d'une expérience de quelques années à un poste similaire en milieu industriel.

Les qualités de personnalité : sens confirmé de l'organisation, esprit d'initiative, capacité d'adaptation à des tâches multiples et variées seront considérées dans l'attribution de ce poste.

Si cette offre vous intéresse, envoyez votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions) à UNIVERSAL COMMUNICATION, sous référence nº LM/520, 122, chée de la Hulpe, 1050 BRUXELLES, Belgique. Réponse et discrétion assurées.



TOULOUSE

ADJOINT DU CHEF DEPARTEMENT FORMATION

Jeune Cadre

Nous sommes un établissement privé d'enseignement technique supérieur qui assure une formation initiale des jeunes aux carrières de gestion.
Cet adjoint du chef de département aura l'ensemble des responsabilités liées à l fonction : responsabilité pédagogique, budgétaire, placement des élèves et relations avec les entreprises.
Nous souhaitons rencontrer un homme (ou femme) de 28 ans minimum, de formation supérieure en gestion (ESCAE, diplôme de second cycle universitaire, IFAG...) ayant acquis une première expérience significative en entreprise.
Si vous êtes pédagogue, si vous avez le goût des responsabilités, des relations (élèves, professeurs, entreprises...) et que vous désirez recevoir des informations complémentaires, écrivez sous réf. M 13618 P, à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais - 129, rue Servient
69431 Lyon Cedex 3

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO



Black & Decker

Le leader mondial de l'outillage électroportatif est présent dans 50 pays du globe et gère plus de 20 000 personnes.
La Société française (1 200 personnes ; 2 usines ; C.A. 850 M.F.) occupe une position prépondérante au sein de la structure européenne.
Pour faire face à son développement et à sa politique de diversification, elle cherche à renforcer son BUREAU D'ETUDES en engageant pour son siège près de LYON :

2 INGENIEURS DE PROJETS

Le premier (Réf. 774) se verra confier la responsabilité du développement de produits d'outillage de technologie électromécanique comprenant des pièces moulées en plastique et aluminium.
Ingénieur diplômé, il devra justifier d'une première expérience de 2 ans environ de type études ou méthodes - industrialisation, acquise, de préférence, dans un environnement de grande série.

Le second (Réf. 775) sera intégré dans une équipe chargée du développement de nouveaux produits électroménagers sur batteries rechargeables.
Jeune ingénieur diplômé, éventuellement débutant, il serait souhaitable qu'il présente des connaissances en matière plastique.

Nous recherchons deux candidats réalistes qui pourront concrétiser leur intérêt pour la technique dans le contexte d'une entreprise performante et innovatrice intégrant, par ailleurs, un système de C.A.O.

Ecrire en précisant la référence, avec C.V. et prétentions à :
BLACK & DECKER à l'attention de C. NICOLAZZI
B.P. 0633 - 69239 LYON CEDEX 02



THOMSON-TITN

Une des premières société française d'ingénierie informatique (750 personnes) recherche

INGENIEUR-INFORMATICIEN

Possédant 3 ans d'expérience minimum, il sera chargé de la définition, de l'industrialisation, et de la diffusion de progiciels d'application utilisant les bases de données et la gestion de transactions.
Une connaissance des domaines d'application cités est souhaitée.

Lieu de travail : proximité ORLEANS.

Prière d'adresser C.V., lettre, photo et prétentions s / réf. R.M. à

THOMSON-CSF
Mme Ariane CHARTIER - THOMSON-TITN
5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS

A L'E.S.C.A.E. AMIENS-PICARDIE

La grande Ecole « autrement »
la pédagogie est basée sur deux axes :
- Les compétences techniques 50 % ;
- La personnalité 50 %.

Mission de l'E.S.C.A.E. AMIENS-PICARDIE :
FORMER DES NÉGOCIATEURS

E.S.C.A.E AMIENS-PICARDIE
18, place Saint-Michel,
80038 AMIENS Cedex.

COMPAGNIE TRANSPORT AERIEN
recherche
pour prendre responsabilité atelier entretien et révision
PERPIGNAN

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

5 ans expérience minimum.
Capacité de contacts et de commandement.
Mobilité nécessaire.
Anglais indispensable.

Ecrire E.A.S.,
Orly Fret 708, 94399 ORLY AEROGARE Cedex.

GROUPE LESIEUR

DES CHALLENGES POUR DE JEUNES PROFESSIONNELS

FARINES ET GRAISSES VEGETALES

Administration - comptabilité

Avec l'aide d'une équipe de 8 personnes, vous prendrez en charge tous les aspects de la fonction : comptabilité générale, trésorerie, fiscalité, ainsi que divers travaux administratifs relatifs aux importations et exportations.

Une solide formation comptable - DECS ou équivalent - une compétence technique - 2 à 3 ans d'expérience - ainsi qu'un savoir-faire relationnel et une bonne capacité d'autonomie seront autant d'atouts pour réussir dans votre mission et évoluer ensuite dans le Groupe.

Poste basé à ARRAS. (Réf. M 123)

FARINES ET GRAISSES VEGETALES

Recherche et développement

Adjoint direct au chef de laboratoire, votre mission sera de concevoir, définir et mettre au point de nouveaux produits, **de la conception à la fabrication du produit sur pilote,** incluant la mise en œuvre de nouveaux matériels et de nouvelles méthodes.

Jeune ingénieur, de formation type ENSIA ou équivalent, vous connaissez la chimie des corps gras et des protéines. Vous avez 2 à 3 ans d'activité professionnelle, c'est une expérience enrichissante qui vous permettra d'exprimer vos qualités d'innovation et de dynamisme.

Poste basé à ARRAS. (Réf. M 124)

PRODUITS D'ENTRETIEN LA CROIX - MIR - MINIDOU...

Votre première responsabilité : la formulation et le développement des produits d'entretien ménagers.
Vous apporterez votre concours de spécialiste à notre équipe Recherche et Dévelopement dans les travaux de recherche réalisés sur les produits existants et les produits nouveaux.

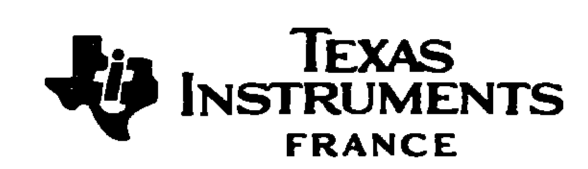
Jeune ingénieur, diplômé d'une grande école de chimie (Paris, Strasbourg, Mulhouse, Lyon,...) vous avez une bonne connaissance de la **chimie et des techniques modernes d'analyse, de solides notions de statistiques et d'informatique.** Deux cartes indispensables pour vous : l'aptitude au travail en groupe et l'Anglais.

Poste basé en région parisienne, mais mobilité ultérieure indispensable. (Réf M 125)

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo en précisant la référence du poste à :
LESIEUR-COORDINATION
Recrutement Cadres - 122, avenue du Général Leclerc - 92103 BOULOGNE

Un ingénieur d'étude MOS à l'expérience confirmée

Vous êtes ingénieur électronicien spécialisé en microélectronique. Vous avez plusieurs années d'expérience en conception de circuits intégrés MOS. Vous avez éventuellement à votre actif le développement de circuits logiques et/ou analogiques en technologie CMOS à grille silicium.
Au sein de notre usine ultra-moderne près de NICE, notre Laboratoire Recherche et Développement souhaite bénéficier de votre créativité, de votre capacité d'adaptation ainsi que de votre sens de la méthode et de l'organisation. Votre compréhension de la structure et du fonctionnement de circuits VLSI complexes vous permet de participer activement à la définition des spécifications Produits. Votre mission comporte également : • la conception logique et électrique de circuits VLSI à l'aide de simulations sur ordinateur • la préparation et supervision de leurs dessins topologiques • la préparation des programmes de test • la vérification des performances des circuits.
Vous serez amené à vous rendre chez nos clients en Europe ainsi que dans d'autres usines du Groupe. Aussi, outre une bonne connaissance de l'Anglais, la pratique d'une seconde langue est-elle souhaitée.
Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée sous réf. SCRD/0384/1M à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE - 8/10, av. Morane Saulnier - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY Cedex



Organisation et Publicité

- Vous êtes demandeur d'emploi
- Vous avez une formation BAC + 4
- Vous avez une solide expérience en production

Vous pouvez devenir :

CONSEILLER (E) EN INFORMATIQUE DE PRODUCTION

- Stage de 1.324 heures à temps plein, gratuit et rémunéré par l'Etat ;
- Sélection en cours.

Contacter d'urgence :

Le Groupement des Chambres de Commerce et d'Industrie Hainaut-Cambrésis

INSTITUT INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Centre Tertiaire, 2, rue Henri-Matisse
59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
Tél. (27) 30-18-10.

GAME INGÉNIERIE
Société d'Ingénierie productique en pleine expansion (120 personnes), filiale de la Société Générale pour les Techniques Nouvelles recrute pour la
RÉGION BORDELAISE

2 chefs de projets informatiques

chargés, au sein d'un groupe-projets spécialiste en GPAO et CFAO, d'assister nos clients dans la rédaction de cahiers des charges, de concevoir les logiciels et de suivre le projet à son terme.
Un esprit méthodique et le sens du dialogue seront les aptitudes nécessaires pour réussir dans ces postes.
D'une formation d'Ecole d'Ingénieurs avec 2 ou 3 ans d'expérience complétée par des stages GPAO ou CFAO, ses connaissances en matériels BULL, MINI 6, IMS-TD, HP 1000, DEC seront appréciées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Mme BIROT - GAME INGÉNIERIE - 22, boulevard Saint-Martin - 33600 PESSAC.

Organisation et Publicité

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SOMEL

INGÉNIEUR QUI REFUSEZ L'INERTIE, UN PRODUIT NEUF VA MOBILISER VOS ÉNERGIES.

SOMEL : filiale d'un grand groupe leader du BTP, spécialisée dans le développement de process, nous avons mis au point un SYSTÈME DE CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR original, que nous commercialisons déjà sur le marché international.

Vous exigez de voir la concrétisation de votre action, et de véritables moyens pour y parvenir.
Vous recherchez l'autonomie dans un contexte en mouvement.
Vous allez être notre **Ingénieur Qualité.**

Pilote de la documentation technique de notre système et de la formation-conseil aux utilisateurs, garant de la qualité de nos produits. Cette mission d'interface CONCEPTEURS/UTILISATEURS englobe notamment la recherche et la vérification des informations techniques, la conception des manuels d'utilisation et la gestion informatisée de cette documentation.

Expérience et connaissances: acquis scientifique d'une dizaine d'années (INGÉNIEUR de B.E. calcul et conception de structures) et pédagogique indispensables, attiré par une orientation plus informatique de vos activités.

Anglais et disponibilité sont indispensables pour les courts *déplacements prévus à l'étranger.*
Rémunération et évolution s'inscrivent dans le droit fil des moyens *investis dans cette réalisation.*
Lieu de travail : proche banlieue Sud Paris.

Merci d'adresser votre candidature détaillée et motivée sous référence 80812 M à :

UNILOG — CONSEIL EN RECRUTEMENT, 9, rue Alfred-de-Vigny, 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

HAVAS CONTACT

Organisme national de recherche scientifique

recrute pour sa division

DES RELATIONS INTERNATIONALES

UN(E) CANDIDAT(E)

- Niveau maîtrise ou DESS (sciences humaines, sciences politiques, droit).
- Parfaite connaissance de l'anglais exigée plus autre langues souhaitées.
- Expérience des affaires internationales et du milieu scientifique.
- Stages de longue durée à l'étranger appréciés.

PROFIL DE L'EMPLOI

- Négociation et suivi des programmes de coopérations scientifiques internationaux.
- Préparation et rédaction de contrats internationaux.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS-7e.

Ecrire à RÉGIE-PRESSE sous nº 284.643 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



emplois régionaux



Telemecanique

les solutions de progrès

LA DIRECTION TECHNOLOGIE COMPOSANTS
recherche :

INGENIEUR SPECIALISTE CIRCUITS INTEGRES

PROFIL :
Ingénieur Electronicien.
5 ans d'expérience minimum en Technologie et Fonctionnalité des IC's acquise dans un service technologie ou un service developpement
Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

MISSION :
- *ORIENTER le choix des Concepteurs en Circuits Intégres* et les ASSISTER pour leur utilisation
- ASSURER la qualité des Composants achetés (choix des fabricants, definition des essais de qualification et de contrôle d'entree, suivi des analyses de defaillance)
- REALISER l'interface Technique et Qualité avec les fournisseurs.

Envoyer lettre manuscrite avec prétentions + C.V. + photo + diplômes, à :
TELEMECANIQUE ELECTRIQUE
Direction du Personnel - Route des Lucioles
06565 Valbonne. sous ref. : JPC/IC - 03/84



iS INFORSUD

« Au pays du Roquefort, l'informatique n'est pas moutonnière »

Nous sommes une importante société de services de province (250 personnes, 100 MF de chiffres d'affaires) et recherchons pour notre **Centre de RODEZ :**

- **DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS FORMATION MIAGE OU EQUIVALENT.**
- **UN INGENIEUR SYSTEME FORMATION GRANDE ECOLE.**

Ces postes sont créés pour participer au développement de nos activités « télétraitement » et « centre serveur télématique » autour d'une grosse configuration IBM (3083 sous MVS, 500 terminaux installés).

Merci d'adresser C.V., prétentions et numéro de teléphone à :
INFORSUD — Causse Comtal
12340 BOZOULS

Est de la France

RESPONSABLE SERVICE QUALITÉ

Nous sommes une Société (650 personnes) spécialisée dans la forge à froid en grande série.

Dans le cadre du développement de nos activités, nous recherchons un RESPONSABLE SERVICE QUALITÉ qui, outre l'organisation du contrôle qualité des opérations de fabrication, aura pour mission principale la **MISE EN PLACE DES MESURES ET OUTILS D'ASSURANCE QUALITÉ.**

Agé de 35 ans environ, de formation ingénieur (métallurgiste ou chimiste), vous êtes, de par votre expérience, familiarisé avec les techniques et procédures de gestion de la qualité (organisation, gestion, méthodes et statistiques).

Si cette offre vous intéresse, envoyez votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions) à l'agence

UNIVERSAL COMMUNICATION, 122 chée de la Hulpe, 1050 Bruxelles (Belgique),
qui transmettra sous la réf. LM/512.

Réponse et discrétion assurées.

REGION RHONE-ALPES

***Filiale française d'un* IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL**

offre dans le cadre d'une de ses divisions, bonne situation à

RESPONSABLE de L'ADMINISTRATION des VENTES

Ce poste conviendrait à candidat 28 ans minimum, *de formation commerciale supérieure, ayant* une expérience confirmée dans une activité similaire.

Rattaché à la Direction Marketing, il devra animer une équipe de 6 personnes, aura la responsabilité de l'ensemble des opération (FRANCE et EXPORT), de fréquents rapports avec la gestion de production.

Quelques déplacements très occasionnels.

Pratique courante de l'anglais et de l'allemand impérative.

Poste basé *dans petite ville* (5.000 habitants)

Il sera répondu à toute lettre manuscrite, accompagnée C.V. détaillé, indiquant derniers émoluments perçus, adressée à

B.E.O. (sous référence 8259) *3, rue de Téhéran 75008 Paris*

Telemecanique

les solutions de progrès

LEADER français dans son domaine d'ACTIVITES DE CONSTITUANTS D'AUTOMATISMES INDUSTRIELS, recrute pour soutenir l'expansion de son activité AUTOMATES PROGRAMMABLES :

INGENIEUR ANALYSTE

pour prendre la responsabilité de conception et de réalisation d'un projet de développement important en

TELEINFORMATIQUE ET RESEAUX

Le candidat devra de préférence avoir une formation de base solide (ESE, TELECOM, ENSI, ...) et avoir une experience pratique minimale d'environ 3 ans dans ce domaine.

LE POSTE EST A POURVOIR PRES DE **NICE, A SOPHIA-ANTIPOLIS.**

Envoyer lettre manuscrite avec prétentions + C.V.+ photo + diplômes, à :
TELEMECANIQUE ELECTRIQUE
Direction du Personnel - Route des Lucioles -
06565 Valbonne, sous réf. : BG/IA - 03.84

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet — **NSM** GROUPE ABN BANK

Nous recherchons pour notre SERVICE DES ENGAGEMENTS "Petites et Moyennes Entreprises"

ANALYSTE DE CREDIT

• Formation *supérieure* • *2/3 ans d'expérience minimum, acquise dans un poste similaire et/ou en exploitation* • Désireux d'évoluer ultérieurement vers l'exploitation.

Merci d'adresser C.V. et prétentions à BANQUE N.S.M.
Section Recrutement - B.P. 466.08 - 75366 PARIS CEDEX 08.

Filiale d'un groupe européen, spécialisée dans l'étude, le développement et la commercialisation de composants pour les industries aéronautique, militaire, télécommunications électrique et électronique, recherche dans le cadre de son expansion, pour **PARIS et LYON**

INGENIEURS ET TECHNICIENS EN ELECTRONIQUE

RESPONSABLE PERI INFORMATIQUE

Ce candidat devra avoir au moins cinq ans d'expérience dans l'industrie et devra faire preuve de maturité dans les négociations tant avec la clientèle avec laquelle il aura directement le contact, qu'avec l'unité de recherche et de développement située en Angleterre. Le développement de ce nouveau département comprendra en outre la mise en place d'une petite unité de production.
Anglais indispensable.

COMMERCIAL

Basé à notre bureau de Lyon, ce poste conviendrait à un jeune diplômé avec deux ou trois années d'expérience dans l'industrie utilisant les technologies de pointe et désirant faire carrière dans la vente.
Le candidat performant pourra se voir confier après deux à trois ans une mission basée au siège.
Anglais souhaité.

CREATIF

Rattaché à la direction technique et assistance à la vente qui assurera la coordination des développements de nouveaux produits avec les sociétés du groupe.
Anglais indispensable.

Pour ces trois postes, rémunération motivante plus voiture de fonction.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo à Mr Philippe DOURDAN
Hellermann France - Toussus-le-Noble 78117 Châteaufort.



HELLERMANN FRANCE

Leader mondial de la programmation des mémoires recherche dans le cadre de son développement

CHEF DE PRODUIT

250.000 F +

SON PROFIL : Ingénieur électronicien, 28 ans minimum, fort tempérament de vendeur, aptitude à travailler en équipe, connaissant bien le monde des composants actifs et des micro-processeurs, expérience si possible du marketing, bonne maîtrise de l'anglais.

SA MISSION : Il aura l'entière responsabilité de la ligne *de produits* DATA I/O. Il en assurera la *promotion des* ventes par la formation et l'animation de la force de *vente, les actions publicitaires appropriées, la présence* dans les Salons, le développement d'un réseau de distribution, *une action directe personnelle auprès d'une* clientèle à haut niveau. Il maintiendra des relations *suivies avec nos fournisseurs. Directement rattaché au* Directeur Commercial, la réussite de sa mission l'appellera *rapidement à des responsabilités importantes.*

NOTRE SOCIETE : créée en 1972, jeune, dynamique *et performante (CA + 40 % par an), est devenue* leader dans le domaine de l'instrumentation de mesure *et de tests.*
Son Siège est basé en Région Parisienne, près de *Versailles.*
Si votre ambition de croissance rejoint la nôtre, adressez C.V. avec lettre manuscrite + photo , sous réf. MB / M1 a

mjc michel jouhannaud conseils
40 bis, avenue de Saxe 75007 PARIS

INGENIEURS

participez à notre réussite

(Expansion prévue 1984 : 100 %)

Société d'informatique spécialisée en

TELECOMMUNICATIONS
PROCESS INDUSTRIEL
LOGICIEL DE BASE.

recherche

INGENIEURS CONFIRMES et DEBUTANTS pour concevoir et réaliser des logiciels TEMPS REEL sur minicalculateurs et microprocesseurs.

La QUALITÉ des relations dans notre entreprise, l'INTERET des projets qui nous sont confiés permettent d'offrir un travail enrichissant, compatible avec les aspirations de chacun.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions, en précisant la référence 38 à :
Pierre GILLIER
57 rue Vasco de Gama 75015 PARIS.

SEGIME

SERITA

Société d'Études et de Réalisations en Informatique et Télécommunications Appliquées recherche pour la Région Parisienne

ingénieurs logiciel
CONFIRMES

Réf. : 8410 A

analystes confirmés

Réf. : 8410 B

Vous possédez 2 à 5 ans d'expérience dans le domaine du Temps Réel et vous désirez vous intégrer *dans des équipes dynamiques pour développer* des logiciels de base ou de télécommunication (connaissance *micro-processeur* ***ZILOG,*** **INTEL, MOTOROLA,...** appréciée).

ingénieurs logiciel
DEBUTANTS

Réf. : 8410 C

Désireux de mettre en application leurs connaissances *dans le cadre de projets motivants.*

Votre *candidature* (lettre manuscrite + C.V. et photo récente) sera adressée à

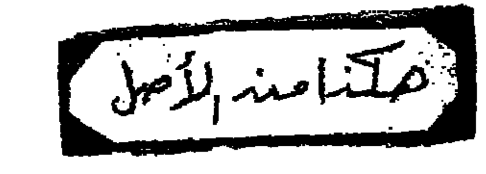
SERITA
11 rue Bailly 92200 Neuilly sur Seine
à l'attention de Monique JERPHANION

I.N.R.A., recrute

INGÉNIEUR

Chimie analytique en biochimie, biotechnologie, responsable laboratoire d'*analyses à créer* + *interface bioréacteurs*, analyseurs industriels.
Formation type PC.
Formation à LILLE, poste à GRIGNON.

Adresser d'urgence candidature, réf. poste 26 à M. HERMIER, INRA; 78350 JOUY-EN-JOSAS, ou tél. (20) 91-27-68 poste 124.



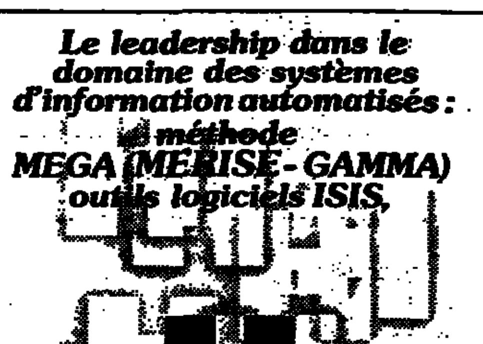


Plus qu'un exemple, une spécialité rare...

Il existait déjà peu d'exemples de SSII qui avaient choisi le créneau de l'Informatique Industrielle et des Automatismes.
Certains avaient mis au point des éléments de méthodes s'appliquant à des éléments de projets. Plus qu'une méthode, Ordina a donné naissance à une véritable METHODOLOGIE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATIQUE DE COMMANDE DES SYSTEMES DE PRODUCTION (M.A.C.A.O.).
Cet apport, les entreprises l'ont reconnu et l'adoptent de plus en plus ; et le corollaire évident à cela est notre besoin de recruter des **INGENIEURS DIPLOMES GRANDES ECOLES ou UNIVERSITES.** Des hommes qui réaliseront les solutions qu'ils proposeront à d'autres hommes, aussi bien en production de logiciels que dans la réalisation de systèmes automatisés, et cela au sein d'une petite équipe.
Parce que pour nous la RECHERCHE APPLIQUEE est un souci constant, les projets de haute technicité que nous développons seront pour vous des perspectives on ne peut plus réalistes... ainsi qu'une autre façon de redécouvrir le conseil d'entreprise.
Eric BOUDON prendra tout le temps pour vous parler de votre avenir au sein de notre société, contactez-le.



Ordina *10, rue Auber 75009 PARIS 266.67.88*



Gamma International (70 consultants), membre du Groupe Hay (1 500 consultants dans 32 pays) est l'un des premiers cabinets de conseil à avoir intégré la dimension information dans l'approche des problèmes d'organisation de l'entreprise en développant de nouvelles méthodologies d'intervention

Pour faire face au développement de notre clientèle MEGA-ISIS, nous souhaitons intégrer à nos équipes un

INGENIEUR INFORMATICIEN

Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez 4 à 6 ans d'expérience.
Homme de conception et de méthodes, vous êtes désireux de valoriser et d'accroître votre compétence dans une discipline nouvelle : le développement des systèmes d'information.
Homme de contact et pédagogue, vous guiderez et conseillerez vos clients dans la maîtrise de grands projets.
Homme d'initiative, vous contribuerez à enrichir et diversifier notre savoir-faire.

Pour permettre à notre équipe de direction d'étudier votre candidature, veuillez adresser un dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence M 84 à Jacques FORGET, Directeur des Ressources Humaines, 3, Place de Valois 75001 Paris. Vous êtes assuré d'une totale discrétion.

média-system

GAMMA INTERNATIONAL



Filiale d'un puissant groupe financier, nous faisons autorité dans le domaine du **crédit bail immobilier.**
Convaincus qu'il existe encore de nombreux marchés à conquérir, notamment dans la grande distribution, nous recherchons l'artisan de nos futurs développements.
Comment le voyons-nous ?
Jeune, 30 - 35 ans environ, de formation supérieure type Sciences-Po, ESSEC, ESC ou équivalent et doté d'un incomparable tempérament commercial. Une première expérience professionnelle d'au moins 5 ans lui aura donné une bonne vision des problèmes économiques et commerciaux de l'entreprise et l'aura préparé aux négociations à haut niveau. Ce poste, basé à Paris, implique des déplacements en province. Une voiture de fonction lui est attachée.
Nous remercions les candidats d'adresser CV, photo et niveau de rémunération souhaitée sous réf. 4628 M à l'agence DESSEIN - 69 rue de Provence 75009 Paris, qui transmettra.

Dessein

Jeune ingénieur électromécanicien

Première filiale européenne d'un groupe chimique international, nous fabriquons et commercialisons, entre autre, des produits d'hygiène pour l'agriculture et l'industrie alimentaire, de traitement des surfaces et de traitement de l'eau.
Afin d'optimiser l'utilisation de ces produits, nous installons chez nos clients **des systèmes de dosage et de régulation.**
Ingénieur électromécanicien, vous avez acquis, si possible, une première expérience en industrie. Vous connaissez, de préférence, l'allemand.
A partir de PARIS, vous intervenez en appui technique auprès de nos forces de vente **sur toute la France.**
Vous agissez en maître d'œuvre pour la conception, l'expérimentation, la mise en route et le suivi des installations.
Une voiture vous est attribuée.
Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à



France Direction des Relations Humaines
B.P. 111 - 94258 GENTILLY
(qui instruira les candidatures en liaison avec sa filiale WATCO).

MEDIA BA



une équipe de 20 personnes qui est fière de présenter son bilan : un CA x 4 en 2 ans.

Vous ne nous connaissez sans doute pas ! Par contre, vous connaissez nos clients. Ce sont en effet les grandes entreprises nationales et internationales qui nous accordent chaque jour leur confiance. Ce sont elles qui nous ont permis de nous développer. Formation, expérience professionnelle et esprit d'équipe expliquent la qualité des prestations offertes par nos collaborateurs qui conçoivent et réalisent des logiciels. Notre activité de conseil, d'études et réalisations s'inscrit dans la plupart des domaines d'utilisation de l'informatique : gestion, industrie, robotique, systèmes et réseaux. Notre réussite d'aujourd'hui implique que nous complétions nos équipes par des

ingénieurs informaticiens 140-200.000 F

Justifiant de 2 années d'expérience.
La connaissance de l'un des domaines suivants constituerait un atout supplémentaire :
- IBM : IMS ou CICS
- BULL : TDS. IDS2
- MINI 6, SOLAR, MITRA, PDP, MICROPROCESSEURS
- PASCAL ou C.

Merci de nous adresser votre candidature (C.V. et prét.) sous la réf. INF02 à ARC INFORMATIQUE 7, rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS.

Organisation et Publicité



4, rue Massenet 75116 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Jeune Financier de haut niveau
référence MW 356 AM

Nous recherchons jeune Financier de haut niveau disposant d'une première expérience (audit ou services financiers d'un grand groupe) **lui permettant, au sein de la Holding d'un puissant Groupe en expansion :**
- d'exercer une activité de réflexion personnelle, de coordination et de contrôle des résultats des différentes filiales et de discussion avec leurs dirigeants afin de participer à l'établissement de la stratégie de celles-ci et du Groupe,
- d'élaborer annuellement les plans et budgets consolidés du Groupe à partir de ceux des filiales auprès desquelles il jouera un rôle de conseil, d'assistance et de coordination,
- d'assurer mensuellement le suivi du reporting des filiales et sa synthèse,
- d'effectuer diverses missions et études à caractère organisationnel, stratégique ou financier.

Une formation supérieure est indispensable : HEC, grande école d'ingénieur + MBA.
Le poste exige des qualités de synthèse, de jugement sûr et rapide des hommes et des situations, des qualités de dialogue à haut niveau et offre des possibilités d'évolution de carrière vers un poste de Direction.
Poste à Paris.
Rémunération motivante en rapport avec les qualités recherchées.

Chefs de service
maintenance
travaux neufs
progrès industriel

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ, FILIALE DU GROUPE LAFARGE-COPPÉE, ayant plusieurs usines à taille humaine, offre deux postes évolutifs à des **Ingénieurs AM ou école équivalente.**
Membres de l'équipe de Direction de l'usine, ils auront la mission d'assurer la maintenance et le développement de "l'outil industriel" ainsi que l'optimisation de son utilisation.
Ces postes conviendraient à des candidats :
- ayant 2 à 4 ans d'expérience maintenance ou méthodes, acquise de préférence dans l'industrie lourde,
- dynamiques, réalisateurs, capables de jouer un rôle moteur dans l'amélioration de la productivité.

Ces postes se situent :
- **en région parisienne** — **référence WG 365 AM**
- **dans le nord de la France** — **référence XH 366 AM**

Écrire en précisant la référence.

Jeune ingénieur mécanicien
services techniques fabrication.
référence LB 369 AM

PMI spécialisée dans la fabrication de câbles spéciaux destinés à des industries variées : téléphonie, électronique, électromécanique..., recherche un **jeune Ingénieur diplômé** (ENSM, ENI, ECAM, ICAM, CESTI...).
Dans un premier temps, 2 ans minimum, il aura la responsabilité des services :
- mise au point, maintenance de parc machines,
- laboratoire d'essais matières et de contrôle des produits finis.

Au-delà, il devra être capable d'assurer l'organisation et l'animation de la fabrication (30 personnes).
Ce poste sera confié à un ingénieur sensibilisé (par des stages ou une première expérience) aux problèmes de production qui pourra faire la preuve de sa motivation pour la vie d'usine et de ses capacités d'imagination pour participer à l'évolution du processus industriel.
Lieu de travail : ville du bord de mer : Carentan (Manche).

Juriste dominante droit du travail
référence ZJ 367 CM

UN GRAND GROUPE FRANCAIS, leader dans son domaine, 12 000 personnes, comprenant 31 filiales sur tout le territoire, recherche un **Juriste expérimenté en droit social.** Une expérience complémentaire dans d'autres domaines juridiques serait appréciée.
Rattaché à la Direction Générale, il sera l'interlocuteur des Directeurs de filiales et aura un rôle de conseil et d'assistance pour l'ensemble des problèmes relevant du droit du travail.
Ce poste conviendrait à un candidat actif, de bon contact, ayant des qualités d'homme d'études, mais également de terrain, disposant d'une solide formation juridique et de quelques années d'expérience professionnelle acquise en entreprise ou cabinet spécialisé dans le domaine droit du travail.
Poste à Paris-La Défense – Déplacements en province de courte durée à prévoir.

Membre de Syntec

Mines, ECP, HEC... Jeune chef de projet
conception et réalisation systèmes de pointe débutant
référence KA 368 AM

TRÈS PUISSANT GROUPE SECTEUR TERTIAIRE, leader dans sa branche, offre une intéressante perspective de carrière à un **jeune Chef de Projet** débutant ou éventuellement 1 ou 2 ans d'expérience en organisation de systèmes de gestion.
Il sera intégré à la Direction Organisation et Informatique d'un groupe déjà doté de **puissants moyens informatiques** (une des plus grosses bases de données qu'IBM a implantées en Europe) et disposant de systèmes de gestion évolués.
Il participera aux nouveaux projets dans le cadre d'une nouvelle phase de développement qui implique la refonte des systèmes actuels en intégrant les méthodes les plus modernes (infocentre...).
Le cadre de fort potentiel motivé par l'innovation et la réalisation de projets de large envergure participera à :
- l'analyse des besoins,
- la réalisation des projets et leurs développements,
- la mise en place et la formation des utilisateurs.

Larges perspectives d'évolution au sein du groupe et rémunération fortement motivante suivant formation, stages ou première expérience.
Poste à Paris.

etap 4, rue Massenet 75116 Paris

JURISTE CONFIRMÉ

Nous sommes un important groupe industriel à vocation internationale.
Nous proposons à un candidat d'une trentaine d'années de venir renforcer notre équipe de Direction.

Ce poste requiert :
- *une formation supérieure en droit*
- *une parfaite maîtrise de la langue anglaise*
- *une solide expérience du Droit Commercial et des Affaires*
- *une aptitude aux négociations à haut niveau*
- *poste basé à Paris avec courtes missions à l'étranger.*

Les candidatures sont à adresser sous réf. 34673 à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

INGENIEURS SYSTEME MINI et MICRO

PROJETS SYSTEME MONO ET MULTIPROCESSEURS TEMPS REEL

L'ingénieur système anime une équipe projet de 3 à 5 ingénieurs d'études et analystes programmeurs, rédige les spécifications pour les différentes compétences et les fournisseurs, coordonne l'exécution et effectue les divers essais d'ensembles (usines et sites). Pour assurer efficacement la liaison entre le «matériel» et le «logiciel» des divers ensembles, une expérience «logiciel» est nécessaire.

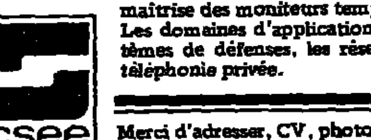
Les techniques mises en œuvre concernent l'informatique, les transmissions de données, le process industriel, le contrôle commande, les énergies, l'installation électrique, la sécurité ferroviaire. Réf. L. 633

INGENIEURS LOGICIEL MINI et MICRO

INFORMATIQUE TEMPS REEL APPLIQUEE A DES SYSTEMES INDUSTRIELS

L'ingénieur logiciel, autonome ou intégré à une petite équipe selon l'importance du projet, a la responsabilité de la conception d'un logiciel et de sa mise au point après intégration dans les systèmes. Il est assisté dans sa tâche par des agents de programmation, et des outils puissants sont mis à sa disposition pour l'exécution des travaux (ordinateur VAX par exemple). La maîtrise des moniteurs temps réel et l'utilisation des langages évolués sont nécessaires.

Les domaines d'application concernent les systèmes de signalisation ferroviaire, les automatismes de sécurité, les systèmes de défenses, les réseaux de transmission de données, la téléconduite des grands ouvrages, les systèmes de téléphonie privée. Réf. L. 634



Merci d'adresser, CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à :
CSEE - Service Emploi et Développement des Cadres - DRH - 17, place Etienne Pernet - 75738 Paris cedex 15.

Instrumentation d'analyse chimique un nouvel enjeu

Avec 2400 personnes, Hewlett-Packard France est aujourd'hui leader dans les domaines de l'informatique et de la mesure. Notre groupe Instrumentation d'Analyse Chimique vous propose de participer au succès de ses produits — Spectromètre de masse, Chromatographie en phase liquide et gazeuse, Systèmes d'automatisation et de gestion de laboratoires — en rejoignant une équipe de vente souple et impliquée.

Ingénieur Commercial

La responsabilité d'un secteur géographique — Région Parisienne, Nord-Ouest de la France — vous permettra de mettre à profit votre expérience de la négociation à haut niveau et votre détermination à conclure des affaires importantes — jusqu'à 2,5 millions de francs — auprès d'une clientèle de laboratoires - santé, agro-alimentaire, chimie, pétrole. — Mais nous souhaitons également rencontrer un manager potentiel. Rattaché au directeur du groupe, nous pourrons vous proposer à court terme d'assurer l'animation d'une équipe commerciale, suivi des affaires, gestion des budgets, développement de nouveaux marchés — biotechnologie...—

Ingénieur chimiste de formation, vous possédez de solides connaissances en électronique et une expérience de 3 à 5 ans dans la vente de produits de haute technologie. Pour ce poste basé à ORSAY, une formation spécifique de 6 à 9 mois aux USA et en Europe complétera vos connaissances techniques. Aussi une bonne pratique de l'anglais demeure un préalable. Votre rémunération, attractive, valorisera vos performances. Une voiture de fonction vous sera fournie.

Merci d'adresser votre dossier de candidature - lettre manuscrite, CV, photo, prétentions - sous référence V 04/01/M à : Didier Gabin - Service Recrutement - Hewlett-Packard France - Zone d'activités du Bois Briard - Avenue du Lac - 91040 EVRY Cédex.

HEWLETT PACKARD
Un partenaire de la vie économique française

média-system

GROUPE



Informaticiens confirmés, ne laissez pas votre chance aux autres.

Si la diversité des projets d'envergure à réaliser vous séduit, si ouverture et potentiel d'adaptation ont une signification pour vous, si dynamisme et volonté d'entreprendre vous caractérisent et si surtout vous sentant à l'étroit, vous souhaitez élargir votre champ professionnel, ne laissez pas cette chance aux autres.

SG2 offre l'ouverture la plus large à vos compétences. Sa puissance, sa rapide expansion, son savoir-faire, 4000 personnes les reconnaissent déjà.

Avec eux, grâce à votre solide expérience de 2 à 5 ans, de préférence sur **système IBM : IMS - DL1 - CICS, système BULL : DPS 7 - DPS 8,** *vous ferez progresser et développerez les domaines de pointe suivants : conception et réalisation de systèmes de gestion, - plan informatique, - méthodologie d'analyse et de gestion de projets, - architecture de systèmes, - génie logiciel, - conception et utilisation de réseaux, - réseaux locaux, - bases de données réparties, XAO, - monétique et bureautique.*

Votre créativité et votre sens de l'autonomie feront de vous le vrai patron d'un projet. C'est ainsi que vous saisirez les chances de réelles perspectives d'avenir.

Vos candidatures (lette, CV et prétentions) sont à adresser, sous réf. YR 13 M, à SG2 : 12-14 avenue Vion-Whitcomb, 75016 Paris.

SG2 : L'informatique des idées et des hommes.

Un des premiers Distributeurs français, la Société Française des Nouvelles Galeries (C.A. du Groupe d'environ 18 milliards de francs), recherche l'

Adjoint du Trésorier

Il assistera le trésorier dans les fonctions suivantes :

- établissement des prévisions et suivi de la gestion de trésorerie du Groupe et plus particulièrement des filiales spécialisées.
- suivi des risques extérieurs (règlement fournisseurs et affiliés),
- assistance aux affiliés en gestion de trésorerie,
- contrôle de la fiabilité des systèmes de gestion de trésorerie,
- suivi du respect de l'application des conditions bancaires.

Le candidat retenu devra posséder une expérience d'au moins 3 ans acquise dans une banque ou dans les services de trésorerie d'une grande entreprise. Il sera titulaire d'un diplôme d'études supérieures.

Au sein d'un centre de profit, il devra faire preuve d'initiatives et de dynamisme avec les qualités requises.

Cette fonction comporte de réelles responsabilités dans des domaines variés d'activités avec de nombreux contacts à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 120M à la Direction de l'Encadrement 66, rue des Archives 75150 Paris Cedex 03.

Nouvelles Galeries

Curriculum

Bureau FRANCIS LEFEBVRE
CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX

NEUILLY-SABLONS
offre situation d'avenir à

JEUNES SPECIALISTES EN DROIT FISCAL OU EN DROIT DES SOCIETES

DE HAUT NIVEAU

Une formation appropriée, le sens du contact et quelques années d'expérience sont indispensables (des connaissances comptables et une bonne maîtrise de l'anglais seront très appréciées).

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 9000 à B.E.O. 3, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

pmp

---

le bon sens dans notre carrière

Nous avons un parti pris de dynamisme et un souci de qualité du service à la clientèle.

Pour poursuivre notre développement, nous souhaitons intégrer, à nos agences de Paris et de la région parisienne.

ADJOINTS D'AGENCE

Vos qualités commerciales et votre capacité à animer une équipe vont vous permettre de seconder efficacement le chef d'agence dans toutes ses missions : - Gestion - Développement Commercial - Rentabilité.

Agé de 30 ans environ, vous joignez la
UNE BONNE EXPERIENCE BANCAIRE
un réel goût des contacts avec la clientèle.

Ce poste très formateur par sa pluridisciplinarité, vous offre de larges possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser CV, photo, et prétentions au *Service du recrutement* 26, Quai de la Rapée 75012 Paris.

CRÉDIT AGRICOLE
Le bon sens près de chez vous.

CAISSE NATIONALE DE
CRÉDIT AGRICOLE

propose à un **jeune ingénieur d'Affaires**
de rejoindre son équipe d'assistance commerciale Export
pour y créer le poste de :

Responsable de la Promotion du commerce extérieur de la clientèle PME - PMI non agro-alimentaire

Il devra avoir :

- une expérience industrielle (de préférence PMI et de l'export)
- *un profil commercial marqué*
- si possible une formation industrielle
- *la pratique courante de l'anglais.*

Ses missions seront les suivantes :

- *organiser et assurer la présence du Crédit Agricole sur les foires et manifestations internationales*
- *organiser des missions d'importateurs et d'exportateurs au bénéfice de la clientèle*
- multiplier les contacts de nature à alimenter le réseau en propositions d'affaires
- assister les Caisses Régionales en matière de commerce extérieur (promotion, *assistance à la clientèle...).*

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. **JH/5244** à **CNCA**
Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI TOURNAY

Assistant chef de produit

Pyrex-Vision

CORNING FRANCE, leader sur le marché des verres spéciaux, regroupe un effectif de 3 000 personnes et poursuit sa croissance avec un C.A. de plus d'un milliard de francs.

Notre division produits de grande consommation (verres culinaires : pyrex, vision) recherche un assistant chef de produit.

Vous êtes diplômé d'une **Ecole Supérieure de Commerce.** Si possible, vous avez déjà acquis une première expérience (1 à 2 ans) soit comme assistant *chef de produit, soit dans les ventes de produits de grande consommation.* Vous maîtrisez bien la langue anglaise.

Nous vous proposons d'intégrer immédiatement une fonction marketing à part entière en assistant notre chef de produit «vision» dans la gestion très complète de son produit en France et en Europe.

Vous aurez ainsi l'occasion de participer à toutes les opérations de marketing mix, développement de nouveaux produits, vous travaillerez avec les *usines et entretiendrez de nombreuses relations fonctionnelles au sein de* la société française et avec nos filiales européennes.

Pour ce poste très évolutif, votre sens des contacts, vos qualités de synthèse, de coordination et de rigueur sont indispensables.

Lieu de travail : Le Vésinet.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. LM/16 à CORNING FRANCE - Direction Développement du Personnel - 44, avenue de Valvin - 77210 AVON.

CORNING FRANCE

MEDIA 84

Pharmacologue

Etudes et Recherches dans le domaine cardiovasculaire, l'équipe du Centre de Recherches de Romainville (93) intervient avec succès au plus haut niveau.

Nous souhaitons rencontrer une *personnalité homme ou femme,* médecin, pharmacien ou docteur en pharmacologie pour animer l'activité de cette équipe.

Bien entendu, plusieurs années de recherches dans un laboratoire de renommée internationale sont nécessaires pour prendre en charge la conduite d'un projet.

Les nombreux contacts avec la communauté *scientifique internationale* impliquent une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 116 M à Robert de Vitry - Roussel Uclaf - BP 120.07 75323 - Paris Cedex 07



ingénieur export

CITERNES ROUTIÈRES INOX

180.000 +

Une SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENS D'ÉQUIPEMENTS de renommée internationale (CA 800 MF dont 60% à l'exportation) recherche pour son département MATÉRIELS DE TRANSPORT spécialisé dans la fabrication et la vente de Conteneurs Citernes et Citernes routières de haut niveau technologique, un responsable des ventes à l'Exportation.

Rattaché au DIRECTEUR COMMERCIAL du département, il aura un rôle de prospection et de négociation auprès d'une clientèle de TRANSPORTEURS ou d'INDUSTRIELS ayant leur propre flotte. Il devra ensuite suivre la gestion technico-commerciale des affaires qu'il aura traitées, en liaison avec le Bureau d'Études et l'Usine de fabrication.

Ce poste, principalement axé sur le développement de certains marchés : Europe du Nord, USA, Moyen-Orient, conviendrait à un JEUNE INGÉNIEUR ayant orienté sa carrière vers la vente de biens d'équipements ou de produits industriels, et disposant d'une expérience de quelques années, de préférence à l'EXPORT. ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE. Allemand souhaité.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2815 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Banque Internationale Paris 8e

recherche ***HF*** qui sera

L'Adjoint du Responsable SERVICE TITRES ET PRODUITS DE PLACEMENTS

(CLASSE V ou VI)

Profil souhaité :

- Expérience de plusieurs années dans un service titres bourse.
- Connaissance des différents produits financiers (Fonds, SICAV, Gestion obligataire, ...).
- Langue allemande indispensable, anglais souhaité.

Adresser C.V. détaillé avec prétentions sous référence 502 à M. A. Danneberger qui vous assure la discrétion CEPIAD 135, avenue de Wagram - 75017 PARIS

Ingénieur consultant de haut niveau

Maintenance et production industrielle

Nous sommes
un des premiers Cabinets d'ingénieurs conseils en France et nous intervenons dans les groupes internationaux les plus puissants et les plus performants.
En 40 ans, nous avons acquis une large réputation de compétence et de sérieux. Ce succès, nous le devons à l'efficacité de nos méthodes mais aussi et surtout à la qualité de nos Consultants.

Vous êtes
ingénieur d'une grande école. Au cours de votre première expérience dans l'industrie, vous avez acquis la conviction que les progrès industriels passent par l'amélioration de la qualité et la réduction des coûts. Vous possédez une personnalité forte et entraînante pour convaincre et animer les hommes.

Nous vous proposons
un plan de carrière qui vous mènera à devenir expert en gestion de la maintenance. Après une période de formation et d'expérience approfondie à nos méthodes, vous conduirez des actions sur le terrain, vous animerez des séminaires et vous participerez au développement de la CORT en perfectionnant sa méthodologie et en prenant une part active à la promotion commerciale de la société. Une évolution vers des responsabilités élargies vous est ouverte.

Anglais souhaitable. Grande disponibilité pour effectuer de nombreux déplacements.

CORT

Paris-Lille-Strasbourg

M. PERCHE vous remercie d'écrire s/réf 2992 M avec CV, photo et prétentions au Département Recrutement et vous assure de son absolue discrétion.

CORT - 65 avenue Kléber - 75116 PARIS.

DESSEIN — MEMBRE DE SYNTEC



BANQUE INTERNATIONALE

ayant son siège social à Paris
recherche

ASSISTANT

du Chef de Département de Gestion des Crédits

– 32 ans minimum ayant quelques années d'expérience de gestion d'euro-crédits acquise de préférence dans une banque parisienne, connaissance des procédures et réglementations bancaires.

– Qualités nécessaires pour aider à superviser une petite équipe de gestionnaires.

– Connaissances de l'anglais indispensable.

– Pratique du traitement de dossiers par ordinateur.

Adresser Curriculum Vitae détaillé qui sera traité confidentiellement à : Jean LHOPITEAU, Directeur du Personnel, Banque de la Société Financière, 20, rue de la Paix, 75002 PARIS.

Un ingénieur commercial IBM à l'heure du premier bilan

C'est en janvier 1981 que Pascal BIED entre à IBM comme ingénieur commercial, après avoir fait HEC à Jouy-en-Josas. Agé de 26 ans, originaire de Dunkerque, il est, à l'agence de Lille, chargé de plusieurs clients, des constructeurs automobiles notamment.

En quoi consiste le métier d'ingénieur commercial chez IBM ?

Je dirais que c'est essentiellement vendre aux entreprises des solutions à leurs problèmes... Pour cela, il faut identifier les besoins auprès du Service Informatique et des utilisateurs, puis définir les priorités, justifier les projets et élaborer un plan informatique : nos interlocuteurs sont alors les directions générales et fonctionnelles. La mise en place, la conception du système et la formation des utilisateurs constituent les étapes suivantes.

Il s'agit de décisions qui engagent le devenir d'une entreprise...

Effectivement : à l'heure actuelle, l'informatique est une composante essentielle dans la stratégie d'une entreprise. Et c'est une vraie responsabilité que de lui proposer, parmi notre panoplie de solutions, la meilleure pour elle. Mais dans ce domaine, j'ai la chance de pouvoir, lorsque j'en ai besoin, faire appel aux nombreux spécialistes de la Compagnie, en France ou à l'étranger.

Avez-vous été préparé à ces responsabilités ?

Pendant la première année, j'ai alterné formation théorique au Centre d'Education et pratique en agence. C'est une année dense mais la proportion de succès en fin de parcours est très élevée.

Comment étiez-vous entré chez IBM ?

C'est un choix que j'ai mûri peu à peu. En 3ème année d'HEC, j'avais opté pour la gestion de personnel. Mais sans expérience, on ne vous confie pas aussitôt des responsabilités importantes dans ce domaine. J'ai pensé que le commercial serait un bon tremplin pour bien connaître les entreprises et me permettre d'évoluer ensuite de façon intéressante. Je me suis mis en rapport avec différentes entreprises : IBM bien sûr, mais aussi des sociétés de la Hi-Fi ou du Sport, secteurs qui m'attiraient également.

Vous avez donc eu le choix. Alors pourquoi IBM ?

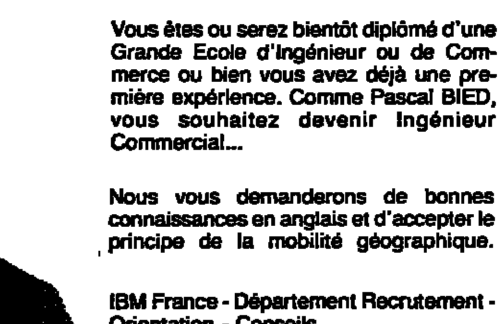
Parce que l'informatique est un domaine multiple, très évolutif. De la micro-informatique à la CFAO, elle va profondément modifier les façons de travailler, de produire et de créer. Et c'est passionnant de participer à cette mutation... J'ai aussi choisi l'entreprise qui me donnait le plus d'ouvertures pour l'avenir : il est possible, à IBM, d'avoir des responsabilités successives très variées.

Si vous dressiez le bilan de ces trois premières années de vie professionnelle...

Je dirais que j'ai découvert un métier : au moment de mon choix, le commercial était, dans mon esprit, une étape transitoire. Je n'imaginais pas qu'il serait aussi riche et stimulant. Ceci étant, je reste partant pour d'autres responsabilités dans la Compagnie ; ce n'est pas contradictoire. J'apprécie aussi d'avoir, à 26 ans, des responsabilités importantes et de l'autonomie pour les assumer. C'est rare de pouvoir ainsi s'épanouir professionnellement dès son premier poste... et de sentir que les répercussions sur la vie personnelle sont aussi très positives.

Des projets ?

Me perfectionner et progresser dans mon travail... Autant que j'ai amélioré mon classement au tennis, cette année !

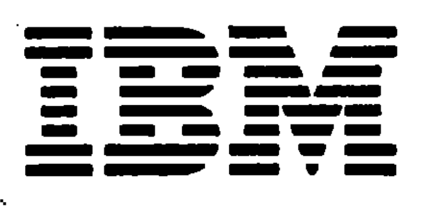


Vous êtes ou serez bientôt diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur ou de Commerce ou bien vous avez déjà une première expérience. Comme Pascal BIED, vous souhaitez devenir Ingénieur Commercial...

Nous vous demanderons de bonnes connaissances en anglais et d'accepter le principe de la mobilité géographique.

IBM France - Département Recrutement - Orientation - Conseils
Référence ICM13/3
2, rue de Marengo 75001 PARIS

Nous traiterons votre dossier avec la plus grande discrétion et rembourserons les frais de déplacements des candidats reçus à Paris ou dans une Direction Régionale.



Organisation et Publicité

paris

GROUPE EUROPEEN D'ASSURANCES
rech. pour sa Direction FRANCE

LE RESPONSABLE DU SERVICE SINISTRES I.A.R.D.

- Maîtrise de droit EXIGEE
- Excellent Juriste.

Pour ce poste, le candidat sera âgé de 30 ans au moins et aura une expérience de 3 à 5 ans dans un emploi similaire, en compagnie d'assurances ou courtage.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 3795 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 Paris qui transmettra.

Ingénieur mécanicien

débutant ou possédant une première expérience

Attiré par les problèmes de production (mise en œuvre de moyens et de techniques de fabrication) et intéressé par les nouvelles techniques : automatisation, robotique, informatique...

Après un stage de formation adaptée, d'environ 6 mois, prévu dans une usine de production de province, le poste est à pourvoir au Centre technique du PLESSIS-ROBINSON au sein d'un service chargé de la «prospective» et de «l'optimisation» des moyens de production.

Merci d'adresser votre candidature
au Service du Personnel - 5, av. Réaumur
92350 LE PLESSIS ROBINSON



Une des 1ères Stés. françaises d'électronique professionnelle

IMPORTANT
GROUPE INTERNATIONAL EN EXPANSION
prestataire de services
(plus de 11 000 salariés répartis dans 16 pays)
recherche pour son Siège Social à Paris

RESPONSABLE SERVICE RECRUTEMENT et DEVELOPPEMENT

Nous vous confierons l'ensemble des opérations de recrutement de l'encadrement (définition des besoins, recherche, sélection et présentation des candidats).

Vous veillerez également, en vous appuyant sur une bonne connaissance de l'entreprise et des hommes, à développer la promotion interne (gestion prévisionnelle, plan de remplacement, appréciation).

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste un candidat (homme ou femme) de formation supérieure et pouvant faire valoir une première expérience de 2 à 3 ans dans la fonction personnel et, si possible, dans le recrutement.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo + prétentions sous réf. EU / M1 à

michel jouhannaud conseils
40 bis, avenue de Saxe 75007 PARIS

Vous êtes

ANALYSTE DE LA VALEUR

spécialisé et expérimenté dans le matériel électronique et électromécanique de grandes séries.
Vous voulez utiliser vos connaissances des problèmes de production et des méthodes industrielles dans l'industrie électronique.
Vous voulez participer au développement d'une technologie en plein essor.
Rejoignez l'équipe Carte à Mémoire CP8 du Groupe BULL.
Au sein d'une Division de Haute Technicité, vous travaillerez dans l'Ouest Parisien (78340 les Clayes sous Bois - Yvelines) à l'établissement et l'analyse des coûts de production des matériels conçus et fabriqués dans cette unité.

Si cette offre vous intéresse, adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 619 M à

Patrick Challier
Cii Honeywell Bull
Rue Jean Jaurès
78340 les Clayes sous Bois

Bull

LEVI TOURNAY

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Spécialistes des équipements aéronautiques et nucléaires, des turbines industrielles et matériels d'armement, nous appartenons au Groupe SNECMA - 23 000 personnes - qui entend poursuivre une politique de recherche et de développement de technologies avancées

Nous recherchons

pour notre Division Inverseurs de poussée, un

ADJOINT AU CHEF DU DEPARTEMENT TECHNIQUE

Il sera chargé d'*animer, coordonner* et *contrôler* l'ensemble de l'activité relative à la conception et à l'industrialisation des inverseurs de poussée.

Ce poste sera confié à un ingénieur diplômé grande école (Sup' Aéro, Arts et Métiers ...) *expérimenté et ayant le goût de l'animation* (20-30 personnes).

Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

Lieu de travail : LE HAVRE (Seine Maritime)



Merci d'adresser lettre, CV et prétentions à SNECMA - *Département Encadrement* - 2, bd Victor 75724 PARIS CEDEX 15 sous référence HP

Important Groupe Privé d'Assurances
recherche
pour sa Direction Informatique

un ingénieur

Grandes Écoles (X, Centrale, Mines...)

Directement rattaché au Directeur Informatique, il sera chargé dans un premier temps :

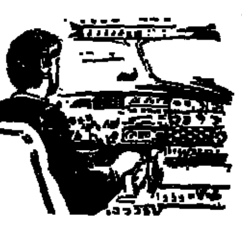
• de la méthodologie de l'analyse et de la *programmation fonctionnelle* • *de la mise* en place des normes d'analyse et de programmation • de l'utilisation d'outils d'aide à la program*mation* • *de la formation du personnel* de programmation.

Agé de 28 ans minimum, le candidat aura le sens de l'autorité et l'esprit d'entreprise. Il justifiera d'une expérience réussie de plusieurs années en informatique grands et moyens systèmes (IBM de préférence) et il s'adaptera aux transformations rapides inhérentes à ce secteur d'activité.

Le salaire et l'évolution de carrière seront fonction de l'expérience et des compétences du candidat.

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser lettre *manuscrite*, C.V., *photo et* salaire actuel (indiquer votre numéro de téléphone si possible) s/réf. M 163 à notre Conseil





THOMSON-CSF
LE DÉPARTEMENT ÉLECTROMÉCANIQUE

Situé à ISSY-LES-MOULINEAUX

recrute

INGÉNIEURS CONFIRMÉS

pour des postes Techniques.

DOMAINE ÉTUDE ET DÉVELOPPEMENT

– **Ingénieur Grande École,** formation de base électrotechnique, connaissances en mécanique et électronique, sens de l'encadrement et des relations humaines indispensable.

– **Ingénieur** ayant expérience de laboratoire, connaissances en électronique générale, alimentation à découpage, circuits analogiques et digitaux.

DOMAINE INFORMATIQUE

Ingénieur système, formation de base électronique et informatique, sera chargé de la mise en place de l'évolution et de l'optimisation des matériels et logiciels de base d'un système informatique et télé-informatique, une connaissance des matériels VAX 750, 780 est *indispensable ainsi qu'une expérience d'environ 4 à 5 ans.*

Envoyer votre C.V. et photo à: THOMSON-CSF, M. BOURRÉ, *Service du Personnel, 125, rue Jean-Jacques-Rousseau, 92130 Issy-les-Moulineaux.*

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT



recherche son

RESPONSABLE DE PRODUITS PARRAINAGE H/F

Rattaché au Directeur du Marketing, il contribuera à l'augmentation de notre fichier adhérents et à la fidélisation de notre clientèle.

En effet, il sélectionnera les cadeaux parrainage les plus performants pour notre catalogue (France + filiales Francophones), en s'appuyant sur sa connaissance approfondie du marché français et européen des produits de grande consommation (essentiellement Loisirs et électroménager) et sur une recherche permanente d'informations sur le marché international.

Excellent négociateur, il s'attachera à la qualité de nos produits et de leurs emballages, de même qu'aux délais de livraisons.

Ce poste très complet comprend les prévisions, le suivi administratif des actions, l'analyse constante des résultats, ainsi que les diverses actions de promotion.
Une expérience dans une société de vente par correspondance ainsi que la connaissance de l'anglais et de l'allemand seront des atouts supplémentaires pour ce poste.

Merci d'adresser vos lettres de candidature, C.V. + photo et prétentions à Danielle LECHARPENTIER - FRANCE LOISIRS B.P. 6 - 75725 Paris Cedex 15.

POUR LA DIFFUSION DE PRODUITS NOUVEAUX DANS LE SECTEUR HOSPITALIER

Nous recherchons

UN TECHNICO-COMMERCIAL POUR L'EXPORT

NIVEAU B.T.S. ou I.U.T. ou PHARMACIEN DIPLOMÉ

– Grande disponibilité.
– Expérience confirmée du Technico-Commercial.
– Tempérament de Vendeur.

CET HOMME DE TERRAIN DEVRA AVOIR LA CLASSE VOULUE POUR CES CONTACTS AU NIVEAU CHIRURGIENS.

Envoyer lettre *manuscrite* + C.V. + *photo* + *prétentions* sous n° référence 1.491 à :



Centre de Psychologie et d'Efficience
17 rue des acacias 75017 Paris



(prochainement : CISI PETROLE SERVICES)
SPECIALISTE FRANCAIS DE L'INFORMATIQUE PETROLIERE.
FILIALE DU GROUPE INTERNATIONAL CISI recherche :

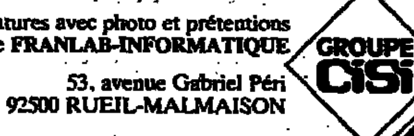
INGENIEUR COMMERCIAL (ou D'AFFAIRES)

de formation scientifique supérieure (grandes écoles ou université) 3 à 5 ans d'expérience dans une SSCI ou chez un constructeur.
Connaissances du Génie Chimique, de la CAO ou de l'IAO appréciées.

Pour développer le chiffre d'Affaires de la compagnie dans le secteur parapétrolier.

Adresser les candidatures avec photo et prétentions au Service du Personnel de **FRANLAB-INFORMATIQUE**

53, avenue Gabriel Péri
92500 RUEIL-MALMAISON





recherche pour son centre technique de VELIZY

ingénieur système confirmé

pour lui confier la responsabilité de l'équipe système chargée des

3083 B sous DOS, VM/CMS, UNIX
4341-2 sous DOS, VM/CMS
PDP 11-70 sous UNIX

et autres calculateurs
utilisés pour le développement de logiciel par plus de

250 UTILISATEURS en MODE INTERACTIF

Il sera chargé en outre :
- de participer à la définition des évolutions matérielle et logicielle
- de se coordonner avec ses homologues du groupe CIT ALCATEL en France et aux USA.

Ce poste conviendrait à un candidat de fort potentiel apportant *une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine des gros systèmes* informatiques. Anglais indispensable.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à CIT ALCATEL Service Recrutement et Orientation - 10, rue Latécoère 78140 VELIZY sous référence GLT/HAUT

CABINET DE RÉVISION

Membre d'une association internationale de firmes d'Audit

recherche

CHEFS DE MISSION
et
JEUNES DIPLOMÉS

(H.E.C., ESSEC, ESC, équivalent).

Les chefs de mission auront une expérience de 3 ou 4 ans dans un milieu international. Les jeunes diplômés seront titulaires du *D.E.C.S.* avec ou *sans* expérience professionnelle. La connaissance de l'anglais est souhaitable.

Adresser curriculum vitae à :
ANKAOUA GRABLI & ASSOCIÉS,
47, rue de Chaillot, 75116 PARIS.

GROUPE DE DISTRIBUTION PAR MAGASINS recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Vous avez *acquis* votre *expérience* de *préférence* au sein d'un Groupe de distribution par points de vente.

Vous avez un D.E.C.S. ou une formation équivalente.

Vos relations humaines sont en général excellentes et vous savez faire passer vos idées *auprès de vos interlocuteurs.*

Si *tel est votre profil, nous vous proposons* :
— de prendre en charge le développement d'un système complet de gestion,
— d'analyser les résultats économiques de chaque filiale,
— d'assister les différentes *Directions, fonctionnelles ou opérationnelles,* du Groupe pour un meilleur emploi des tableaux de bord et des différents éléments de gestion.

Vous aurez à apporter à notre Groupe votre rigueur dans la gestion sans casser l'élan des opérationnels.

Vous favoriserez l'unité du groupe grâce à des règles communes aux différentes Sociétés.

Vous contribuerez à éclairer les choix des Responsables sur les différentes priorités.

Votre mission sera *passionnante dans un Groupe en plein développement.*

Env. C.V. lettre manuscrite, photo et prétentions s / réf. 11456 à *PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.*



le Centre National d'Études des Télécommunications

(MINISTÈRE des POSTES, des TÉLÉCOMMUNICATIONS et de la TÉLÉDIFFUSION) à ISSY-LES-MOULINEAUX
recrute

ingénieur

(formation Grande École ou universitaire D.E.A. ou Maîtrise de Mathématiques ou d'Informatique)

pour participer :
• à l'élaboration des concepts du langage de spécification et à la définition des traitements qui peuvent leur être appliqués.
• au développement et à l'expérimentation d'outils de génie logiciel liés au langage.
• *à l'expérimentation, sur des projets importants, des outils* déjà développés dans le service.

Adresser les candidatures avec C.V. détaillé, références et prétentions à :
Division "Centres et Logiciels de Commutation"
Centre PARIS A
Centre National d'Études des Télécommunications
38-40, rue du Général-Leclerc, 92131 Issy-les-Moulineaux

cnet

Organisation et Publicité

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NATIONALE

recherche

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Pour postes en fabrication et recherche (technologie avancée).

Connaissance ou expérience souhaitées :
– Usinage commande numérique ;
– *Conception assistée par ordinateur* ;
– Programmation FORTRAN.

Une formation complémentaire est envisagée en C.A.O.

Lieu de travail : 120 km au Nord de Paris.

Prière d'envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à *n° T 44.698 M à RÉGIE-PRESSE*
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ETABLISSEMENT FINANCIER PARISIEN

leader dans son domaine :
financement de créances commerciales
gestion des comptes clients de sociétés
recherche

jeune cadre contrôleur

chargé de courtes missions d'audit.
Formation comptable niveau D.E.C.S.
Expérience cabinet comptable appréciée.

Evolution rapide du poste vers des fonctions de gestionnaire (financement de sociétés, responsabilité d'un service d'une vingtaine de personnes).

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 2860/MS à : *A.M.P.* - 40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS *(qui transmettra).*

Ingénieurs gisements

Notre société internationale de services appartenant au secteur pétrolier recherche des *ingénieurs gisements.*

Vous possédez une *formation supérieure de type* Ecole d'Ingénieur et vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

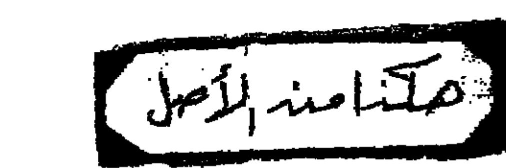
Nous vous proposons, à notre siège social situé *en banlieue Nord de* Paris, de prendre en charge les aspects suivants :
- étude de gisements,
- *interprétation de données brutes de gisements, obtenues par* différents outils de mesure,
- interprétation d'essais de puits, de mesures de pression et de diagraphies de production,
- *réalisation de programmes sur* ordinateurs (avec assistance de programmeurs).

Afin de réussir *dans votre fonction, nous vous offrirons,* si nécessaire, une formation complémentaire.

Votre expérience de 3 à 5 ans *dans un domaine similaire* constituerait un atout appréciable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2880 à MEDIA P.A. - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA



OFFRES D'EMPLOIS

20 MARS 1984

CINQUIÈME
ROND-POINT DES CARRIÈRES

POUR UNE NOUVELLE CROISSANCE

"DEVOIR DE RECRUTER ET DROIT DE LICENCIER"

Journée professionnelle d'étude, d'échanges et prospective organisée par la **CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT**
Avec la participation de **René MONORY**, ancien Ministre de l'Economie et des Finances et **Yvon CHOTARD**, Vice-Président du CNPF
de 9 h 30 à 17 h à l'hôtel Inter-Continental (adresse: 3, rue de Castiglione, 75001 PARIS).
Participation aux frais: 1.200 F par personne.
Inscription et informations:
CSNCR – 30, rue Fabert – 75007 PARIS – Téléphone: 555.25.81

CSNCR

IMPORTANT ORGANISME DU SECTEUR TERTIAIRE
(très gros centre IBM, plus DPS 8) recherche pour le centre de PARIS

CHEFS DE PROJETS

pour prendre en charge la conduite de très importants projets dans le domaine de la gestion (comptable, financière, personnel, administration) de la rédaction du cahier des charges à l'analyse fonctionnelle et organique.
Ces postes s'adressent à des candidats de formation supérieure (grandes écoles et universités) ayant 2 à 5 ans d'expérience dans la conduite de projets.
Adresser C.V. détaillé, en précisant votre salaire actuel sous référence CD.43 à:

EGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS

RESPONSABLES COMMERCIAUX

GfK, une des plus importantes sociétés européennes d'études de marchés (+ de 1000 pers.), recherche dans le cadre de sa très forte progression en France, des collaborateurs de haut niveau pour vendre ses services.
Ils créeront et développeront une clientèle d'importantes sociétés sur de nouveaux secteurs.
Diplômés d'une grande école (commerciale ou d'ingénieurs), ils posséderont une expérience de 2 à 3 ans dans le management de produits, la vente ou les études de marchés.
Ces postes s'adressent à des candidats prêts à s'impliquer à fond dans une activité qui comporte de courts séjours à l'étranger.
La parfaite maîtrise de l'anglais et/ou de l'allemand est nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature (cv, photo, prétentions) à:

GfK
PANEL DE DÉTAILLANTS
10, rue Lionel-Terray
92500 RUEIL-MALMAISON.

HAVAS CONTACT

PME SPECIALISEE DANS
LA MAINTENANCE MICRO-INFORMATIQUE
RECHERCHE

INGENIEUR D'AFFAIRES

Ce poste conviendrait à un candidat possédant une formation mixte électronique/informatique, ayant déjà une expérience et une bonne approche du marché.
L'évolution vers un poste de DIRECTION GENERALE sera possible pour un candidat de valeur.
Lieu de travail: St Denis, avec déplacements de courte durée. Anglais nécessaire.
Envoyer CV avec prétentions s/réf. 48394 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre en toute discrétion.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recrute pour son Centre de Recherche du BOUCHET (Essonne) un

INGENIEUR DETONICIEN

Nous recherchons un candidat ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine de la détonique expérimentale et/ou appliquée pour diriger un service de 15 personnes.
Après une formation initiale d'ingénieur ou équivalent, il aura acquis des connaissances complémentaires en optique et/ou en mécanique et/ou en électronique.
Ecrire avec CV, photo et prétentions à
SNPE - Centre de Recherche du Bouchet
BP 2 - 91710 VERT LE PETIT
Référence à rappeler: LT.D. 84/18

Urgent

Ville de CHEVILLY-LARUE (Val-de-Marne) recrute

- pour le BUREAU D'AIDE SOCIALE

DIRECTEUR(TRICE) ou ATTACHÉ COMMUNAL
par voie de mutation ou figurant sur la liste d'aptitude

- pour ses services TECHNIQUES

UN ATTACHÉ COMMUNAL ou UN RÉDACTEUR
de préfér. par voie de mutation, CONNAISSANCES EN URBANISME et PERMIS DE CONSTRUIRE EXIGÉES.

Adresser candid. et c.v. (en mentionnant le poste choisi) à Monsieur le MAIRE, 94550 CHEVILLY-LARUE.

Nous sommes filiale d'un important groupe international.
Nous désirons développer les moyens et résultats d'un service informatique de création récente.
NOUS RECHERCHONS

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

capable, après formation complémentaire éventuelle, de s'intéresser à notre équipe de direction.
Nous souhaitons une expérience de 3 à 4 ans ou une formation informatique type IUT, MIAGE, langage Cobol, Basic. La connaissance des matériels Hewlett-Packard HP 250 constituerait un atout supplémentaire.
Merci d'adresser votre candidature ou tél. pour rendez-vous à SGB, 150, route de Fontainebleau, 91200 Athis-Mons, 938-46-36, Mme BUREL.

Société d'ingénierie recherche pour applications industrielles

INGENIEURS D'ETUDES ET DE SYSTEMES

Connaissances micros

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Expérience micros (motorola, intel...)
Pour contact rapide tél. INFO'ROP. 377-42-45, 70, avenue du Général-de-Gaulle, 94000 CRETEIL.

SERVICE ET DEVELOPPEMENT INFORMATIQUES
recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

Connaissances INTEL et/ou MOTOROLA exigées.
Ecrire ou téléphoner au 78-80 avenue Gallieni, Tour Gallieni 1, 93174 BAGNOLET CEDEX 360-13-54, 55, 56.

SERVICE DE L'ETAT
recherche

JEUNE INFORMATICIEN

pour négocier l'achat de matériels de traitement de l'information (bureautique et informatique) et exercer une activité de conseil auprès des utilisateurs.
Le candidat recherché sera ingénieur ou titulaire d'une maîtrise informatique et devra posséder une bonne connaissance des matériels et des logiciels micro-ordinateurs.
Adresser C.V. et prétentions à
UGAP,
209, rue de Bercy, 75595 Paris Cedex 12.

établissement financier

Leader sur les marchés de financement des équipements des entreprises recherche **pour sa direction juridique**

DOCUMENTALISTE

à temps partiel pour une mission d'environ 8 mois.
Lieu de travail quartier Etoile.
Envoyer lettre manuscrite + C.V. + prétentions s/réf. 10465 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SOCIETE rech. d'URGENCE

INGENIEURS

ANALYSTES PROGRAMMEURS pour calcul logiciel en temps réel.
Les postes seront à pourvoir à PARIS et au MOYEN-ORIENT. Niveau B.T.S. Ingénieur. Bonne connaissance langue anglaise exigée.
Env. C.V. sous n° 2.846 MS à A.M.P., 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris, qui tr.

MICROTEL SARL
Société micro-informatique recrute

UN INGENIEUR D'ETUDES

expérimenté en logiciel de base sur systèmes temps réel à base de micro-processeurs et mini-ordinateurs. Evolution rapide vers poste chef de projet.
Env. C.V. + prétentions à Mme BERLIN, MICROTEL SARL, B.P. 90, 91943 LES ULIS.

JEUNE TECHNICO-COMMERCIAL

Libéré O.M., expérience souhaitée pour visiter SECTEUR INDUSTRIE PARIS, PROVINCE. Connaissances en ELECTRICITE ELECTRONIQUE indispensable. Tél. pour R.-V. 355-39-79.

ECOLE DES MINES
CENTRE REACTEURS ET PROCESSUS
recherche

INGÉNIEURS

Pour thèses en génie chimique en liaison avec l'industrie: sujets en dynamique des fluides, réacteurs hétérogènes, procédés d'extraction, mesures d'équilibres entre phases, modélisation et conception par ordinateur. PARIS, MASSY, FONTAINEBLEAU.
Envoyer C.V. à M. RENON, ECOLE DES MINES-CEREP, 35, rue Saint-Honoré, 77305 FONTAINEBLEAU.

G.I.E. SAINT-DENIS
recherche

SON RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Expérience informatique
- Sens de l'initiative
- Autonome
- Disponible rapidement

Ecrire à FIRECO M. GUILLERET, 93 bis, bd Exelmans, 75016 Paris.

---

45 ORGANISATION S.A.R.L.
SSCI en forte expansion
recherche

- **ANALYSTES.**
- **ANALYSTES PROGRAMMEURS.**
- **PROGRAMMEURS.**

La connaissance du matériel et des logiciels Burroughs B.20/SMALL/LARGE SYSTEM serait appréciée.
Envoyer lettre manuscrite et c.v. détaillé à M. Guy Gillet 45 ORGANISATION, 45, quai de la Seine, 75019 PARIS.

LABORATOIRE DE RECHERCHES
recrute sur poste CNRS

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Niveau Institut Electronique de Paris ou assimilé ou DEA électronique pour travailler sur des prototypes de détecteurs utilisés en physique des particules. Bonnes connaissances en électronique rapide analogique et digitale. Les techniques d'interfaçage, de conversion analogique numérique rapide et de développement de composants spécifiques doivent être assimilés.
Anglais indispensable.
Déplacements à l'étranger à prévoir.
Ne pas téléphoner mais adresser C.V. et prétentions à Mme RANÇON, L.P.N.H.E. Paris 6, Tour 32, rez-de-chaussée, 4, place Jussieu, 75230 Paris Cedex 05.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau. Sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.

Tél. 500-24-03 poste 42.

Société HOLDING recherche pour CERGY-PONTOISE (95)

UN RESPONSABLE FINANCIER

afin d'animer la gestion, la comptabilité et l'informatique. Responsable de la trésorerie et contrôle de gestion.
Profil:
- + de 30 ans
- Formation supérieure
- 5 ans expérience similaire

Adresser C.V. et prétentions sous n° 3.798 à PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

SOCIÉTÉ INFORMATIQUE
recherche
APPORTEURS D'AFFAIRES
(tous créneaux)
COMMISSIONS MOTIVANTES
discrétion assurée.
Tél. 359-17-86, p. 421.

DEMANDES D'EMPLOIS

31 ans, attachée de direction, 10 ans responsabilités auprès direction générale, services du personnel et commercial. Recherche poste haut niveau, connaissant sténodactylo, telex, anglais – Tél.: 846-04-95.

Homme 34 ans, très sérieux, toutes mains, cherche emploi temps complet pour entretien propriété avec travaux divers. Ecrire s/n° 756 *le Monde* Pub., services Annonces Classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Décoratrice cherche emploi temps partiel maquette dessin coloration exp. Benichou. 160, rue Charcot, 92400 Courbevoie, tél. 333-53-91.

J.F. 35 ans, 13 ans d'expérience bac + 3, photogravure, publicité, gestion administrative, connaissances juridiques et comptables, dactylo, aimant voyager, cherche poste ASSISTANTE DE DIRECTION. Tél. 687-51-44.

Homme 34 ans, très sérieux, toutes mains, cherche emploi temps complet pour entretien propriété avec travaux divers. Ecr. s/n° 7586 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. origine slave, nat. franç., lic. de Lettres, lang. franç., russe, angl. 2 ans exp. téléjournal., document., dactylo franç. russe. Etudie ttes propos., docum., tourisme, journalisme, transport, administration, commerce.
Ecrire sous le n° 12.606 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre responsable informatique – 30 ans, 10 ans exp. gestion, organisat., statistique, analyse fonctionnelle, correspondant informat., format. personnel. Ch. poste à responsabilité. Lib. 11 juin. 170.000 F par an.
Ecrire sous le n° T 044.721 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Couple plus de 30 ans, cherche responsabilité de magasin 10 a. exp. cciale., secteur Sud-Est.
Ecrire sous le n° T 44 618 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSISTANTE EN FORMATION
25 ans, études supérieures
3 ans d'expérience professionnelle cherche responsabilité de secteur formation (organisation de stages recrut. et plac. de stagiaires, etc.)
Etudie toutes propositions.
Tél.: 492-93-43.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B. P. 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

automobiles

achats

Particulier recherche
CABRIOLET DÉCAPOTABLE PEUGEOT 504
Année 81-82, peu roulé.
Tél. heures bureau M. SEBBAN, (1) 851-98-25.

divers

A112
Club Card
jusqu'au 24 Mars
PRIX SPECIAL
sur les 4 modèles
PARIS 14e
(1) 539.57.33

BMW série 3-5-7
83 et 84 peu roulé garantie. Auto Paris-XVe. 533-69-95 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

ST-EUSTACHE
SUR JOLIE COUR FLEURIE
CHARMANT APPT CALME
GD LIV. + 2 CHBRES TT CFT
cheminée, poutres apparentes
CHARME FOU
SERGE KAYSER, 329-60-60.

2e arrdt

Prox. Palais-Royal 354-42-70
RENOVATION LUX 150 m² ASC. SOLEIL

400 mètres FORUM DES HALLES, studio tt cft, bel imm., asc. 204.000 F. 661-25-00.

4e arrdt

ILE DE LA CITÉ
2 p., cuis., bains, chf. centr. imm. de caractère restauré. 425.000 F - VERNEL 526-01-50.

5e arrdt

MAUBERT
Dans immeuble rénové, beau studio + mezzanine, caractère, parfait état, plein sud. SEGONDI - 874-08-45.

MAUBERT 2 p., tt confort petite terrasse calme. 530.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

VANEAU 60 m²
3 pièces, cuisine, bains, rez-de-chaussée, clair. 567-22-88.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
VASTE STUDIO, PARFAIT ÉTAT + COMBLES - 329-85-06.

9e arrdt

SAINT-GEORGES GD 2 P. cuisine, bains. BON PLAN. 350.000 F. Tél.: 526-99-04.

12e arrdt

DAUMESNIL. 3 p., entrée, cuis., bains, ref. neuf. Bas prix vu urgence. Tél.: 526-99-04.

PL. NATION. 2/3 p. duplex neuf, park., bain marbre, cuis. équipée. Tél.: 661-25-00.

PORTE DORÉE, rare maison sur toit avec gd jardin, terrasse, 4 pièces, 5e étage, asc., imm. récent, standing. 347-57-07.

13e arrdt

MONTSOURIS. Imm. ravalé, 2 p. cuis., dche, w.-c. 32 m² 250.000 F. Tél.: 589-49-34.

PL. ITALIE. Imm. restauré, studio, gde cuis., bains, w.-c. séparés, 5e ét. asc. 329.000 F HABITAT CONSEIL 661-25-00.

PTE ITALIE S/KREMLIN
Parfait 5 p., loggias, box, calme, SOLEIL. 630.000 F. 535-56-92.

14e arrdt

ALÉSIA, 3 PIÈCES CONFORT, 67 m², IMM. PIERRE DE TAILLE. Px 550.000 F. 327-28-60.

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
2 ET 3 PIÈCES
2 p. à partir .... 709.400 F
3 p. à partir .... 948.900 F
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert:
- Mercredi et vendredi 14 heures à 19 heures.
- Samedi 10 h 30-13 h 30

Téléphone: 575-62-78.

Mº MAIRIE D'ISSY
3 p. cuis., w.-c. possib., bains 50 m² + balc. exceptionnel. Prix: 295.000 F. 206-15-30.

Falguière. 1 pce, 1er ét., calme, clair, avec eau, gaz, élec. 72.000 F. T. 783-80-04 (soir).

16e arrdt

LA MUETTE
Imm. récent, vue imprenable, superbe 2/3 p. tt cft, étage élevé, grand balcon
Impeccable 1.100.000 F
Téléphone: 320-26-35.
MATINE IMMOBILIER.

DIVERS 16e
Pptaire vd dans imm. pierre de t. Restauration soignée. 3 ET 4 P. LIBRES - 2-3-4-5 p. OCCUPÉS et dernier étage à aménager - RCI 758-12-21.

MUETTE DUPLEX
Petit living + 2 chbres, tt cft. Matin: 567-47-47.

ÉGLISE D'AUTEUIL. Maison 3 ét., atelier artiste, garage, dépend., charme. 531-51-10.

17e arrdt

BATIGNOLLES
IMMEUBLE NEUF STANDING SUR PLACE CLASSÉE
Dr FÉLIC LOBLIGEOIS
Studio, 2, 3, 3/4 pièces tous les jours 14/18 h. 228-26-60. 65, rue des Batignolles

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUDIOS, 2, 3 P. PARK
Studio à partir de 322.500 F
2 pièces à partir de 451.000 F
3 pièces à partir de 680.000 F
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P. PRÊT CONVENTIONNÉ A 646.870 F
BUREAU DE VENTE:
MARDI - JEUDI - SAMEDI de 14 à 19 heures
Téléphone: 575-62-78.

Rue de Clignancourt. 3 pièces tout confort, 2e étage sur rue. TILLET 763-77-79.

RUE LAMARCK
GRAND 2 P., entrée, cuis., w.-c., débarras, s. de bns, à rénover, 3e ét., asc., tapis, chf. centr. Bel imm. pierre de taille Px 320.000 F - 255-64-59.

20e arrdt

GAMBETTA. Dans rue calme, maison 120 m², s. à mang., salon, 3 chbres, ling., garage. 387-47-29.

PL. GAMBETTA, 3 pces, 58 m², cuis., douche, bon état, 5e ss asc., bel imm. ALGRAIN 285-00-59.

78-Yvelines

LES LONGUES RAYÉS
ÉRAGNY (Oise)
Cause mutation, vends F3, 66 m² + terrasse. Cellier, asc., parking s/sol. Comm., écoles, parc s/place, gare (bus ou 10 mn à pied, 25 mn Saint-Lazare. 370.000 F. Possibilité reprise PAP. Tél.: 915-43-12.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY MERMOZ
Luxueux imm. bien gardé
Duplex, liv., 4 chbres, 4 bains, jardin 230 m², terrasse 34 m², studio, box 3 voit. 296-58-88.

Près PONT DE SURESNES
VUE SUR BOIS
PANORAMA SUR PARIS
étage élevé, petite résidence SUPERBE 83 m² + terrasse 45 m², gd conft, 2 bains, 2 garages. 900.000 F. VERNEL 526-01-50.

Province

CANNES. Gd stand. VUE MAGNIFIQUE MER, liv. + 3 ch., 130 m² + balc. 60 m², park. DORESSAY - 624-93-33.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 (même le soir).

GROUPE DORESSAY
rech. pour DIPLOMATES
APPTS 150 A 250 m²
ACHAT OU LOCATION
CENTRE et OUEST PARIS
624-93-33.

Rech. urgent 120 à 150 m² Paris préf. 5e, 6e, 7e, 15e, 16e. PAIE CPT chez notaire. 873-57-80 (même le soir).

Cherche dans beau quartier 4-5 p., conft, ancien ou récent. Ecr. Pharmacie YZERMAN Nº 7 Pl. Lamartine, 02200 Soissons.

immeubles

Sté recherche rive droite immeuble même à rénover, libre ou occupé loi 48. 355-72-94.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont DES LOGEMENT A LOUER nombreuses LOCATIONS garanties disponibles OFFICE DES LOCATAIRES Téléphone: 286-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

Pour COLLABORATEURS et EMPLOYÉS GDE CIE INFORMATIQUE EUROPE rech. appts ttes catégories, villas Paris environs. LOYERS ASSURÉS - 504-48-21 (poste 99).

PARTICULIER - RECHERCHE Location: gd living, 2 chbres, 7e, 8e, 17e, 16e, Nord ardts. Reprise acceptée. 720.66.91.

URGENT
Couple cherche 2 ou 3 pièces. Paris, proche banlieue. TCC 2.800 F. Tél. Mme Demazoin, 758-26-28 (heures bureau).

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banlieues, loyer garanti. 889-89-66 – 283-57-02.

pavillons

ANTONY. Centre, 300 m², métro, commerces, lycée, quartier résidentiel, séj. 45 m² cheminée, terrasse 30 m², 8 chbres, 3 salle de bains, 3 w.-c., cuis. équipée, chf. cent. gaz ss-sol, cave, buanderie, salle de jeux aménagée 40 m², jardin 450 m², garage 2 voitures. 1.700.000 F. Etat impeccable 663-42-46.

Particulier vend cause départ: pavillon année 1979 Situé dans impasse privée, très calme, à Nanterre 92, proximité Rueil.
Sous-sol total: garage, cave, buanderie, chaufferie chauffage au gaz.
Rez-de-chaussée: salon, salle à manger à deux niveaux 40 m² avec cheminée, cuisine aménagée, chbre av. s. d'eau, w.-c.
Etage: 3 chambres avec rangements, salle de bs et w.-c.
Terrain 440 m².
A proximité: écoles, transports, commerces.
Prix: 1.150.000 F.
Tél.: 724-69-66 à partir de 19 heures.

propriétés

A vdre Corse, Moriani plage, 600 m mer, belle maison 320 m², 2 niv., tt cft. terrain 2.500 m² arboré. Px: 960.000 F justifié. Tél.: (93) 08-66-67.

VAUCRESSON, Le Plateau, très calme, bonne construct. sur 1.000 m² de 1969, rez-de-ch., 1er ét., 420 m² hab. + s/sol. Px 2.700.000 F, prox. école. FURGER J.R.I. 918-53-53.

VENDS
15 km Avignon. Centre village. Maison de maître
13 pièces + grands combles aménageables, 3 salles d'eau. Garage 2 voitures. Chauffage central, patio intér.
PRIX: 800.000 F.
Téléph. bureau: 354-07-19. Domicile: 337-60-55.

viagers

18e. Rue Christiani, 4 p. tt cft 100 m² bel imm. pierre 130.000 + 2.350. Occupé femme 75 ans. Viagers Cruz. 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

BON XVIIe
BURX DE PRESTIGE
Locataires de qualité
Prix .... 3.500.000 F
Loyer .... 300.000 F
ou 4.000.000. Libre. 758-12-21.

Locations

A PARTIR DE 80 F PAR MOIS DOMICILIATIONS RC, RM, SARL TOUS SERVICES - 541-32-02.

CRÉATEURS d'entreprise!
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secret., télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitutions de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50

DOMICILIATION
IMMÉDIATE
DANS LE 16e
Inscription R.C., location de bureaux, télex. 651-29-77, en permanence.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social
Tél., télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.
ACTE - 562-66-00

bureaux

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F, S.A.R.L. 180 F
Constitution rapide se Sté G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e: tél. 585-85-11. 54, r. Crimée, 19e: 607-62-00.

BUSINESS BURO
Loue bureaux individuels et sièges sociaux. 346-00-55.

locaux commerciaux

Locations

TERRAIN 3.000 m²
Bien placé nationale Vitry avec hangar + bureau + logement. Téléphone: 267-84-74.

fonds de commerce

Ventes

A vendre cause retraite, maison avec fonds de commerce ALIMENTATION GENERALE (magasins + tournées) BAR – TABAC (licence IV) dans commune en pleine expansion, prox. Aurillac, tr. bon C.A. Tél. (71) 46-30-88, apr. 20 h.

Nice, produits exotiques, alcools, souvenirs. Bail ts commerces. 65.000 F. T. (93) 89-78-87.

boutiques

Ventes

PL. ITALIE. Murs café et restaurant 190.000 et 220.000 F. Bon rapport HABITAT CONSEIL 661-25-00.

Le Monde

dossier

LE POINT SUR...

Les enjeux du conseil européen

Les 19 et 20 mars prochain se tient à Bruxelles un conseil européen qui sera, en toute hypothèse, lourd de conséquences. Cette réunion au sommet des Dix permettra en effet de mesurer si la Communauté, en dépit de ses difficultés actuelles, parvient à sortir de l'impasse où a semblé l'enfermer l'échec du précédent conseil en décembre dernier à Athènes.

En fait, c'est surtout aux questions laissées pendantes par le sommet de Stuttgart (juin 1983), et non résolues dans la capitale grecque, que les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Bruxelles vont devoir tenter de trouver des réponses. Cette réunion ne paraît pas s'engager sous des auspices très favorables, malgré l'important travail de préparation qui l'a précédée : contacts systématiques de M. Mitterrand, président en exercice du conseil européen depuis le 1er janvier, avec chacun de ses neuf partenaires ; nombreuses rencontres formelles et informelles des ministres des Dix (dont les dernières lundi 12 et mardi 13 mars à Bruxelles) ; intense activité des chancelleries...

Nous analysons ci-dessous les principaux enjeux du prochain conseil européen, auquel la situation financière de la CEE et l'acuité des problèmes agricoles confèrent une importance exceptionnelle.

I. – *La contribution budgétaire britannique.*

Le problème de la contribution budgétaire britannique est par excellence celui qui empoisonne l'atmosphère des sommets européens depuis un an au moins, même s'il est *loin* d'être le seul. Il est dû à l'imprécision des conditions mises en 1973 à l'adhésion de la *Grande-Bretagne* à la CEE, conditions dont la fixation détaillée a été sans cesse renvoyée à plus tard, et aussi à l'évolution de cette contribution au fil des années. En pourcentage, la part de Londres dans le financement du budget de la *Communauté* a crû considérablement (allant par exemple jusqu'à doubler entre *1976* et *1980*, année où ce dossier a commencé à devenir vraiment contentieux), alors que son importance dans le PNB global des pays du Marché commun connaissait une évolution infiniment plus modeste, surtout avant l'exploitation *massive du pétrole* de la mer du Nord.

La Grande-Bretagne est depuis *plusieurs années, donc*, un gros « contributeur net » de la Communauté : *elle lui verse annuellement* plus qu'elle n'en perçoit. Cette différence, de l'ordre de 2 milliards d'ECU (près de 4 milliards de francs) en 1983, provient notamment du fait que Londres a conservé des liens économiques privilégiés avec *ses partenaires du Commonwealth*. Ses importations massives de produits en provenance de ses anciennes colonies font rentrer, par le jeu des mécanismes de financement de la CEE, d'importantes ressources dans l'escarcelle communautaire.

D'où un premier débat de principe, qui aurait dû être réglé avant tout autre en 1973. Puisque vous *avez intégré* le Marché commun, disent à la Grande-Bretagne la plupart des *autres Etat membres, vous* devez vous plier à des règles douanières qui vous défavorisent peut-être, mais que vous connaissiez au moment de votre adhésion. A quoi on réplique, du côté britannique, que ces liens particuliers avec le *Commonwealth étaient*, eux aussi, connus en 1973...

Cette controverse théorique n'a *plus guère cours aujourd'hui*, puisqu'on ne discute plus « que » sur le montant, le calendrier, la nature et les mesures d'accompagnement de la « ristourne » que la CEE devrait verser à la Grande-Bretagne, chaque année, pour compenser partiellement l'importance de cette contribution nette.

Pour résumer schématiquement un dossier extrêmement complexe, on peut dire que ces Britanniques, contrairement à *leurs partenaires*, et notamment aux Français, souhaiteraient que cette compensation corresponde environ aux deux tiers de ce qu'ils regardent comme un « trop perçu » de la Communauté et qu'un système soit mis au point pour que ce versement devienne automatique, dans sa pérodicité comme dans le *calcul de son montant. Dans l'immédiat*, ils ont renoncé aux fameux deux tiers, puisque le compromis élaboré au sommet de Stuttgart, en juin 1983, avait ramené la compensation des 1 320 millions d'ECU dont rêvaient (sans y croire) les *Britanniques* à 750 millions. Notamment pour tenir compte, il est vrai, *de certaines surestimations passées*. Mais même sur ce chiffre, sans parler des polémiques à venir pour les années suivantes, l'accord n'a pas été possible à Athènes.

Il avait en effet été entendu, à Stuttgart, qu'une telle somme ne pourrait être versée que si l'ensem*ble des autres* questions budgétaires étaient résolues, ou au minimum en voie de l'être. Or on en *était* très loin, lors du conseil réuni en décembre dans la capitale grecque. Et, là aussi, la Grande-Bretagne se distingue de ses partenaires. Fidèle à sa philosophie économique, Mme Thatcher estime que le rééquilibrage des finances communautaires passe avant tout par une régulation, c'est-à-dire en réalité par une diminution, de ses dépenses, notamment agricoles.

Elle a, dans différentes circonstances récentes, réitéré ses exigences sans rien en rabattre d'essentiel. Le temps n'est plus où les Britanniques *réclamaient un rééquilibrage* pur et simple de leur contribution : la notion de « juste retour » budgétaire a évolué. Le célèbre *« I want my money back ! »* (« Je veux récupérer mon argent ») du premier ministre britannique n'en reste pas moins d'actualité. Mme Thatcher demande toujours son chèque, sans parler de quelques arriérés que Londres pourrait être tenté de recouvrer en suspendant ses versements à la caisse commune jusqu'à concurrence des sommes dues pour les précédents exercices, à ses yeux du moins. Mais le problème ne peut, *en toute* hypothèse, être réglé isolément des autres. A commencer, naturellement, par celui de la politique agricole commune.

UM... EXCUSEZ-NOUS MAIS NOUS SERIONS TELLEMENT FLATTÉS SI VOUS VOULIEZ BIEN NOUS COMPTER PARMI VOUS !

PLANTU.

II. – *La politique agricole commune et les MCM*

La réforme de la politique agricole commune (PAC) est inscrite périodiquement depuis des années, surtout à l'occasion de la fixation des prix européens, à l'ordre du jour des travaux des Dix. Jusqu'ici, *l'exercice s'est* toujours achevé par de simples replâtrages. La situation est *totalement différente à présent*. Les caisses de l'Europe sont vides. A telle enseigne qu'il n'est pas sûr que la Communauté puisse honorer ses engagements à l'égard de ses agriculteurs dans les prochains mois. C'est donc une opération chirurgicale à chaud que doivent tenter maintenant les ministres de l'agri*culture*.

Le point central de la réforme : les aménagements apportés au secteur laitier. Depuis 1977, il est prélevé sur les quantités livrées aux laiteries une « taxe de coresponsabilité » (2 % du prix indicatif du lait actuellement). Les tentatives successives pour renforcer le *dispositif sur la maîtrise de la pro*duction ont toutes échoué.

Au souci constant des Français de refuser le même traitement pour les petits exploitants et pour les grandes unités s'est toujours opposée la volonté des Néerlandais, des Britanniques, des Allemands et des Danois de ne pas accepter de statut particu*lier. Ce qui fait que, aujourd'hui*, les « usines à lait » (exploitations hors *sol*) acquittent *le* même prélèvement et bénéficient des mêmes garanties de prix que les élevages d'une dizaine de vaches.

La négociation engagée cette année *vise* carrément la réduction (5 % environ) de la production lai*tière. Le système des contrôles porte* sur la fixation de quotas (par exploitant et par laiterie) au-delà desquels une « supertaxe » (75 % du prix indicatif) sera appliquée aux livraisons supplémentaires. La Commission européenne souhaite imposer en outre un prélèvement additionnel (5 % du prix indicatif) pour les ren*dements élevés* (*15000* kilos *par* hectare). Il est difficile d'imaginer que *la RFA, le Danemark, les* Pays-Bas et le Royaume-Uni cèdent sur ce point. De son côté, la *France* tente d'introduire des éléments de souplesse dans le mécanisme envisagé afin de tenir compte de la situation de certaines catégories d'exploitants, et d'adapter progressivement (sur dix-huit mois ou deux ans) sa production à l'objectif communautaire.

La perception d'une taxe *sur la* consommation de matières grasses végétales rencontre également l'opposition farouche des quatre mêmes pays. Destinée à faire comprendre aux paysans européens qu'ils ne seront pas les seuls à supporter le poids de la réforme, l'opération n'est pas négligeable dans ses *incidences financières*. *Le produit* du prélèvement est évalué à 570 millions d'ECU (*4 milliards* de francs) sur douze mois.

L'autre volet de la politique com*merciale extérieure* concerne la stabilisation des importations des produits de substitution aux céréales. Là encore, les réserves allemandes, britanniques et néerlandaises sont grandes, même si l'obstacle ne paraît pas insurmontable. Il faut *cependant compter sur* les *pressions* américaines, qui, comme dans le dossier des matières grasses, s'exercent à plein depuis plusieurs mois.

L'affaire des montants compensatoires *monétaires* (MCM) *est* aussi un vieux problème dans la Communauté. Instauré en *1969* à la suite de la dévaluation du franc (11 %) et de la réévaluation *du mark* (9 %), le système avait pour but d'éviter une augmentation, en cours de campagne, des prix garantis en France et une diminution de ceux appliqués en RFA. Cependant, pour ne pas favoriser les exportations françaises et pénaliser les ventes allemandes, les deux gouvernements avaient prévu de percevoir aux frontières des prélèvements – les MCM – jouant comme des taxes à l'exportation et comme des subventions à l'importation, dans le *cas de la France, et en sens contraire* dans celui de l'Allemagne. Avec *l'instabilité monétaire* qui a suivi la fin de la convertibilité du dollar en 1971, le mécanisme s'est étendu à tous les Etats membres. La relative stabilité des monnaies européennes, qu'a favorisée le SME, et la réduction des MCM à l'occasion de la *fixation des prix agricoles* ont largement contribué à assainir la situation.

Restent les MCM appliqués par la RFA (10 %) et les Pays-Bas (6 %). Quinze ans de subventions à l'exportation – avec des coûts de production bénéficiant d'un mark fort – ont permis à l'Allemagne de *devenir un concurrent important sur* le marché des denrées alimentaires. La réduction des *montants* allemands a pour conséquence de baisser d'*autant* les prix *garantis*. C'est la vraie difficulté. Une telle opération nécessite donc un accroissement significatif des prix exprimés en ECU.

Pour la nouvelle campagne agricole, les prix communs devraient enregistrer une *hausse symbolique* de 0,8 % en moyenne. C'est la raison pour laquelle Bonn refuse de procéder à une réduction de la moitié de son stock de MCM. Cette position est conforme à l'arrangement communautaire conclu dans la foulée de la mise en place du SME, qui engage la RFA à démanteler les pré*lèvements monétaires*, à la *condition* que l'ajustement n'occasionne pas une baisse de ses prix garantis. M. Kohl propose toutefois de transférer une partie des MCM allemands (3 points) vers les autres Etats membres. Cette solution a été bien accueillie par la plupart des Etats membres, y compris la France. *Mais le Royaume-Uni* soulève des difficultés en raison du coût de *l'opération*.

III. – *La crise financière et les ressources propres*

La crise financière de la CEE appelle des solutions immédiates. Il est d'ores et déjà admis que les crédits inscrits en 1984 seront insuffisants pour couvrir les dépenses prévues d'ici à la fin de l'exercice.

M. Thorn, le président de la Commission, a affirmé à la mi-février, *devant l'Assemblée européenne*, que le coût de soutien de la politique *agricole commune* (*PAC*) *sera* – *en* raison de l'évolution prévisible des marchés – *supérieur aux sommes* fixées dans le budget de cette année (16,5 *milliards d'ECU, soit 110* milliards de francs). Selon les avis, le dépassement se situerait entre *1* et 2 milliards d'ECU (de 6,8 milliards à 13,6 milliards de francs).

Pour l'instant, l'alerte donnée par M. Thorn n'a pas été suivie d'effet. La Commission ne s'est pas prononcée sur la manière de combler le trou. Son président a évoqué, à Strasbourg, deux solutions auxquelles il n'a pas été donné suite à ce stade. La première porte sur l'appel de contribution complémentaire des Dix. La seconde consiste à transfé*rer une* partie des dépenses prévues pour les autres activités de la CEE *vers le soutien de la PAC*.

D'après cette dernière formule, le Fonds *social* européen (*1,2* milliard d'ECU, soit 8,2 milliards de francs, en crédits de paiement pour *1984*) et le Fonds européen de développement régional (1,4 milliard d'ECU, soit 9,6 milliards de francs) sont surtout visés par l'opération. La nature de ces actions – classées en dépenses non obligatoires (DNO), contrairement aux dépenses agricoles – permet théoriquement un transfert, mais ce serait aller contre la volonté des parlementaires euro*péens, qui ont toujours* milité en faveur de dotations élevées pour les « *fonds structurels* ». *Un accord* d'ensemble au conseil européen permettrait d'effectuer des économies substantielles dans la gestion de l'Europe verte. Toutefois, selon M. Rocard, le ministre français de l'agriculture, elles ne seraient pas, en tout état de cause, suffisantes pour rester dans les limites du budget *actuel*.

Pour les années à venir, l'affaire se complique avec l'adhésion de l'Espagne et du Portugal et avec le lancement éventuel de nouvelles politiques communes. Au départ, la Commission avait proposé de lever *le verrou que* constitue le plafonnement à 1 % des recettes de TVA versées par les *Dix* au *budget* communautaire. Avec les droits de douane et les prélèvements agricoles perçus aux frontières de la CEE, ce 1 % alimente le système des « *ressources propres* ». Une fois ce déplafonnement obtenu des parlementaires nationaux, il s'agirait d'appeler des tranches supplémentaires de TVA – 0,4 % envisagé dans une première phase, – ce qui serait décidé par le conseil des ministres des Dix, en concertation avec l'Assemblée de *Strasbourg*.

La Commission vient de changer de position en demandant un nouveau plafond de 2 % (un point de TVA représente 15 milliards d'ECU, soit 103 milliards de francs). 1,4 % de TVA, estime-t-elle, serait utilisé à plein dès 1986. Afin d'éviter une nouvelle querelle financière entre les États membres dans les toutes prochaines années, mais aussi pour ne pas rencontrer l'opposition des Parlements nationaux qui tiennent à garder leurs prérogatives, Bruxelles veut ainsi se *donner de la marge jusqu'à la fin* de la décennie.

Ce projet arrive sur la *table* des Dix alors que la Grande-Bretagne n'a pas encore donné son accord, même de principe, à un accroissement du taux de TVA à verser au budget communautaire. L'Allemagne fédérale et les Pays-Bas y ont consenti, mais en conditionnant leur approbation à une gestion rigoureuse des dépenses de la CEE, notamment agricoles. Favorable depuis longtemps à l'accroissement des ressources propres, la France convient également de cette nécessité.

A la veille du conseil européen d'Athènes, M. Delors, ministre français de l'économie et des finances, avait présenté à ses partenaires un schéma de discipline budgétaire. Bien accueilli par les Britanniques et les Allemands, il consistait à fixer *avant* chaque *exercice* les *recettes* disponibles. Les dépenses arrêtées en fonction des *ressources* devaient faire l'objet d'un contrôle à intervalles réguliers par le conseil des ministres de la Communauté.

Pour l'agriculture, les crédits seraient *établis sur une « moyenne glissante »* de trois ans, une réserve devant jouer sur cette période pour adapter le budget aux impondérables dus à la nature du secteur. Le projet français a suscité des réactions négatives de la Commission, qui n'entend pas renoncer à une partie de son pouvoir de gestion, et de *l'Assemblée, qui y voit une tentative* pour réduire sa marge de manœuvre.

IV. – *Les politiques nouvelles*

L'idée de lancer de nouvelles politiques communes dans la CEE est née lorsqu'il s'est agi de répondre à la question posée – durement – par Mme Thatcher sur la contribution au budget européen. Le mandat donné en mai 1980 par les Etats membres à la Commission de Bruxelles portait sur la définition d'actions communautaires devant permettre de réduire sensiblement la différence entre ce que le Royaume-Uni verse et ce qu'il perçoit de la caisse européenne. L'exercice n'a pas dépassé le stade des intentions.

Au *lendemain* de son arrivée au pouvoir, le gouvernement Mauroy a *communiqué à ses partenaires* un mémorandum sur la relance de la construction *de l'Europe, qui, lui* aussi, est très vite tombé dans l'oubli. *L'épuisement des ressources fi*nancières de la CEE et la constance dont a toujours fait preuve le premier ministre britannique pour réclamer « *son argent* » ont relancé le débat sur les politiques nouvelles.

Afin que la négociation communautaire ne se borne pas seulement aux exigences budgétaires de Londres et à la maîtrise des dépenses agricoles, Paris a pris l'initiative d'élargir les discussions des Dix (« espace social européen », « Eu*rope spatiale* ».) Plus concrètement, la France a présenté en décembre *dernier un inventaire des actions* possibles. L'objectif est de favoriser une coopération poussée dans l'industrie et la recherche. A cette fin, il a été proposé d'explorer les voies suivantes : dotations substantielles dans le budget communautaire ; ouverture des marchés publics des *Dix* ; *alliance des firmes* européennes ; réalisation de projets d'infrastructure (tunnel *sous* la Manche, TGV européen, etc.) ; renforcement du système monétaire européen ; politique commerciale extérieure faisant plus largement appel à la préférence communautaire.

L'échec du sommet d'Athènes a relégué au second plan les ambitions françaises. Pourtant, l'Europe industrielle et technologique vient d'enregistrer un succès incontestable. La décision, le 28 février, des ministres de l'industrie sur le lancement du projet Esprit incite à un peu plus d'optimisme. Les Dix consentent une enveloppe de 750 millions d'ECU (5,2 milliards de francs) au *cours de la période* 1984-1988 *pour* la recherche dans les techniques de l'information. Les *douze plus* grandes entreprises européennes de l'informatique (dont la CGE-Thomson et CII-Honeywell Bull) vont, pour leur part, participer pour un montant égal à la réalisation des projets. L'association entre Français, Britanniques et Allemands pour la construction de la troisième version de l'Airbus (A 320) et les succès de la fusée Ariane, même si ces opérations se déroulent en dehors du cadre communautaire, sont également à mettre à l'actif de la coopération industrielle de l'Europe. *Succès isolés* ou annonciateurs d'une véritable stratégie de la CEE face à la *concurrence extérieure* ? Personne n'a oublié le fiasco dans l'affaire Thomson-*Grundig*. *Et*, sur *bien* des thèmes avancés par la France, les réticences de ses partenaires sont vives.

V. – *L'élargissement*

La question de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal, *après avoir traîné de sommet en* sommet sans paraître avancer nota*blement, est désormais posée* en termes plus simples et plus précis. *Différentes réunions préparatoires* au conseil européen de Bruxelles, notamment à *l'initiative* de la présidence française, ont permis de dégager un calendrier qui, s'il était respecté, conduirait ces deux pays à devenir membres à part entière de la Communauté, le 1er janvier 1986. Entre-temps, les négociations techniques devraient être conclues le 30 septembre prochain, ce qui laisserait ensuite une *quinzaine* de *mois* aux Etats membres pour procéder *aux ratifications nécessaires*, et aux institutions européennes un délai raisonnable pour organiser l'accueil de l'Espagne et du Portugal.

En réalité, cependant, les choses ne seront sans doute pas aussi aisées. Certes, la volonté politique des Dix de s'adjoindre Madrid et Lisbonne ne fait pas défaut. On considère, un peu partout dans la Communauté, que les démocraties espagnole et *portugaise ne pourraient que se trou*ver confortées par l'adhésion de ces *deux* pays à la *CEE*. *C'est* même sans doute la raison majeure pour laquelle leur demande a été – toujours sur le plan politique – accueillie avec sympathie. Mais tous les obstacles économiques ne sont pas levés, loin de là, et la précision de ce calendrier ne doit pas faire illusion. On commence à considérer, à Bruxelles et ailleurs, que pour la fin des négociations la date du 31 décembre serait plus réaliste.

Cette double adhésion pose, en ef*fet, deux types de problèmes* aux membres actuels de la Commu*nauté, comme, d'ailleurs*, aux pays qui lui sont associés (notamment le *Maroc*). *D'une part*, certaines concurrences dans le domaine agroalimentaire peuvent être, une fois que seront levées les restrictions douanières, assez redoutables pour certains d'entre eux. C'est, à l'évidence, le cas des fruits et légumes et du vin espagnols pour la France (le Portugal apparaissant, lui, plus menaçant pour certains produits italiens). Les régions qui produisent *des denrées comparables* (*et qui* sont d'ailleurs, en France, voisines de la frontière espagnole) redoutent et combattent cet élargissement. Mais c'est, au moins autant, le cas de la pêche, comme le grave incident naval franco-espagnol vient de le rappeler.

D'autre part, cette extension importante du champ d'application de la politique agricole commune posera un problème global à la CEE. Le déséquilibre Nord-Sud, à l'intérieur de la Communauté, créait déjà de *sérieuses difficultés à dix, en particulier* en France, en Italie et en *Grèce*. *Il peut se révéler extraordinairement* coûteux à douze. On souhaiterait éviter que ne se reproduise l'erreur commise au moment de l'élargissement de la Communauté à la Grande-Bretagne, en 1973 : on avait alors remis à plus tard le règle*ment d'un certain nombre* de difficultés, et l'on en paie aujourd'hui encore les conséquences.

Dossier établi par
Bernard BRIGOULEIX
et *Marcel SCOTTO*

Le Monde

économie

L'accord des Dix sur la production laitière

(Suite de la première page.)

« Cette chance, ce privilège, a-t-il ajouté, *sont souvent oubliés. Leur disparition signifierait une catastrophe d'une immense ampleur pour nos agricultures nationales. »*

Outre le plafonnement de la production, les producteurs de lait devront supporter une augmentation de 1 % de la *« taxe de coresponsabilité »* à laquelle ils sont assujettis. Celle-ci passera donc de 2 % à 3 % du prix indicatif du lait. Cette charge devrait être limitée à la prochaine campagne : elle a été décidée afin de dégager des fonds pour que le plafonnement de la production laitière ne joue pas pleinement dès 1984-1985. Le prix du lait en ECU ne sera pas augmenté.

Quel sera le relèvement en francs français ? En la matière, Paris a pratiquement les mains libres : comme l'a fait remarquer M. Rocard, c'est à lui d'arrêter sa demande sur l'ampleur de la réduction de ses MCM négatifs (1). Il y a quinze jours, le ministre de l'agriculture avait indiqué qu'il envisageait une hausse de prix garanti en France se situant entre 5 % et 6 %. Cependant, il a prévenu à l'issue de la réunion qu' *« il n'y aurait pas de décision sur les prix du lait avant plusieurs semaines »*.

L'économie laitière, économie sinistrée de façon comparable à la sidérurgie ou aux chantiers navals ? M. Rocard, sans nier l'effort demandé aux producteurs, s'emploie à expliquer que, en réalité, ils s'en tirent aux moindres frais. *« La France est en droit de dire à ses paysans que leurs intérêts ont été bien défendus »*, souligne M. Rocard, qui illustre ainsi son propos :

– C'est 1981 qui a été choisi comme année de référence pour calculer le montant total de production à ne pas dépasser (2). *« Cela nous garantit 400 000 tonnes de plus que si l'on avait choisi 1983 »*, remarque M. Rocard. M. Souchon, le secrétaire d'Etat à l'agriculture, précise que, compte tenu de ce choix, la réduction de la production à laquelle il faudra procéder en France par rapport au niveau atteint en 1983 sera de l'ordre de 3 %, contre plus de 7 % aux Pays-Bas, en RFA ou au Royaume-Uni (3).

– Comme le demandait avec insistance la profession, 1984-1985 sera considérée comme une année de transition ;

– Il est admis que, à condition de rester dans les limites des quotas, des aides à la modernisation pourront être accordées aux agriculteurs. *« Il importe, en effet, que les décisions prises ne rigidifient pas les structures »*, commente M. Rocard.

– L'aide de 120 millions d'ECU (820 millions de francs), qui est actuellement accordée chaque année aux petits producteurs, ceux qui livrent moins de 60 000 kilos par an, qui devait disparaître le 31 mars 1984, sera prorogée pour deux ans.

Les quotas pourront être fixés soit par exploitation soit, comme le demandait la France, par laiterie, ce qui permet plus de souplesse : dans nombre de régions, une fraction importante des exploitants sont âgés ; lorsqu'ils se retirent, leurs *« droits à produire »* pourront ainsi être plus facilement transférés à de jeunes exploitants.

Il ressort des indications données par MM. Rocard et Souchon que la production française devrait être réduite de 800 000 tonnes environ. Elle a atteint 26,1 millions de tonnes en 1983. Elle devrait diminuer de 500 000 tonnes en 1984-1985 pour ne pas dépasser 25,6 millions de tonnes et descendre à 25,3 millions de tonnes en 1985-1986.

M. Rocard propose encore un autre calcul : on compte, dit-il, un peu plus de 430 000 producteurs de lait en France. En 1984-1985 la réduction de la production devra atteindre 500 000 tonnes, soit en moyenne 1 200 kilos par producteur ou encore le tiers ou le quart de la production d'une vache... Une façon d'expliquer que, décidément, le sort des producteurs de lait, pour ne pas être riant, est moins pénible que celui que les mutations industrielles imposent à de nombreuses catégories d'ouvriers et d'employés.

Le coût de la décision prise sur le lait et de celles qui seront probablement prises sur les MCM serait pour le budget européen de l'ordre de 500 millions d'ECU, soit 3,43 milliards de francs. *« C'est un surcoût modeste... C'est une petite performance »*, estime le ministre français.

Cependant, en raison de l'évolution de la conjoncture (baisse du dollar, fortes récoltes, dépenses différées en 1983), le « trou » à combler par rapport aux crédits inscrits dans le budget de la Communauté de l'année 1984 pour le soutien des marchés, sera nettement supérieur. M. Rocard n'estime pas possible à ce stade d'avancer un chiffre. Il se situerait, selon les experts de la Commission, entre 1 et 2 milliards d'ECU. Les caisses de la Communauté étant vides, ces crédits devront, d'une façon ou d'une autre, être trouvés. C'est l'un des problèmes à résoudre par le conseil européen.

S'agissant du règlement laitier, notons, enfin, que le ministre irlandais a indiqué que son gouvernement ne pourrait y souscrire que dans la mesure où un régime dérogatoire favorable serait accordé à son pays. C'est là encore un point à traiter par le conseil européen.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Le « franc vert » est pour l'instant surévalué. En effet, la dernière dévaluation du franc au sein du système monétaire européen n'a été que partiellement répercutée sur les prix agricoles français. Afin de neutraliser les effets commerciaux de cet écart des changes, la France applique des MCM négatifs. En dévaluant le franc vert, on augmente les prix en francs et on réduit les MCM négatifs. Compte tenu des MCM français existants et du transfert vraisemblable des trois points de MCM positifs allemands en MCM négatifs, la marge théorique dont dispose la France est de l'ordre de 8,5 %.

(2) On atteint les 97,8 millions de tonnes en prenant la production laitière des Dix en 1981 + 1 % + encore 600 000 tonnes de réserves dont la Commission disposera pour résoudre les problèmes les plus aigus. Il y a tout lieu de croire qu'une fraction importante de cette réserve sera affectée aux Italiens, pour qui l'accord qui vient d'être conclu est particulièrement défavorable.

(3) Cette différence de traitement en faveur de la France est, au demeurant, logique, car les producteurs français ont beaucoup moins augmenté leur production au cours des dernières années que la plupart de leurs voisins.

LES DIX : L'« OBJECTIF ESSENTIEL » DU SME A ÉTÉ ATTEINT

Dans une déclaration adoptée lundi, le conseil des ministres de la CEE *« constate avec satisfaction que l'objectif essentiel fixé au SME* (système monétaire européen), *c'est-à-dire d'établir une coopération monétaire plus étroite aboutissant à une zone de stabilité et de solidarité en Europe, a été atteint »*.

« Les variations de change ont été considérablement atténuées, la concertation et la coordination des politiques monétaires ont été renforcées et la convergence des situations économiques a notablement progressé », lit-on encore dans la déclaration.

Celle-ci ajoute que le conseil *« saisira les meilleures occasions »* de faire progresser le SME en tenant compte, en particulier, du développement de l'usage de l'ECU par des organismes privés.

Faits et chiffres

● **Stora Kopparberg rachète 50 % d'une usine de papier de Bertelsmann, en Italie.** – Stora Kopparberg, le groupe papetier suédois, a annoncé, le 12 mars, le rachat de 50 % de Cartiere del Garda, une usine de production de papier du groupe ouest-allemand Bertelsmann. Les Suédois ont, en outre, une option pour porter leur participation à 75 %. Cartiere del Garda, l'un des rares papetiers bénéficiaires en Italie, détient 30 % du marché italien du papier glacé.

● **Emprunt de la SNIAS pour 1 200 millions de francs.** – La Société nationale industrielle aérospatiale émet deux emprunts à taux variable d'un montant total de 1 200 millions de francs. Le premier emprunt, divisé en cent soixante mille obligations de 5 000 F nominal émises à 99,70 %, a une durée de neuf ans. L'intérêt varie en fonction des taux de rendement moyens au règlement des emprunts non indexés garantis par l'État et assimilés (TMO) publiés par l'INSEE. Les bons sont amortissables *in fine*. Jouissance et règlement : 2 avril 1984. La deuxième émission porte sur soixante mille obligations de 5 000 F nominal émises à 98,75 % pour une durée de huit ans. Le coupon sera égal au taux annuel monétaire (TAM) tel qu'il est calculé par la Caisse des dépôts et consignations. Amortissement à la fin de la huitième année. Jouissance et règlement au 2 avril 1985.

La cour d'appel de Paris laisse à l'Union laitière normande le contrôle de Préval

Préval, société fromagère, qui collecte un milliard de litres de lait par an, va rester dans le giron de l'Union laitière normande (ULN), groupement de dix coopératives, qui, avec ses sociétés filiales, traite en tout 2,8 milliards de litres de lait (15 % de la collecte en France) et a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de 11 milliards de francs. Ainsi en a décidé la cour d'appel de Paris dans un arrêt rendu le lundi 12 mars : l'ULN (qui contrôle 64,3 % de Préval) ne sera pas obligée de vendre à la Société de collecte des producteurs de Préval (SCPP) les 24 % du capital qui, joints aux 34 % déjà détenus par la SCPP, auraient donné à cette dernière le contrôle de Préval.

En fait, la SCPP, en liquidation amiable depuis le 29 septembre 1982, avait un besoin absolu d'acquérir ces 24 % qui, selon une promesse de cession d'actions assortie de conditions suspensives datant du 12 juillet 1978, auraient dû lui revenir avant la fin de 1983. Si la SCPP est aussi attachée à cette acquisition, dont l'option a été formellement levée par ses liquidateurs en août 1983, c'est qu'elle s'est rapprochée de Besnier, autre groupe laitier, privé et familial celui-là (4 milliards de francs de chiffre d'affaires avec une collecte de 1,7 milliard de litres de lait). Et Besnier, bien sûr, vise le contrôle de Préval en rachetant les 58 % que pourrait éventuellement posséder la SCPP. Dans un premier temps, le tribunal de commerce (le 21 novembre 1983) avait donné raison à la SCPP, jugeant nulles les conditions suspensives de la promesse de vente de 1978. C'est ce jugement que vient d'annuler la cour d'appel.

Mais celle-ci n'a pas donné entièrement raison à l'ULN. La cour a en effet estimé qu'un *« projet de concordat amiable »* en date de juillet 1983 qui aurait permis à l'ULN d'acheter pour 40 millions de francs les 34 % de la SCPP dans Préval n'a pas *« valeur de contrat »*. La SCPP reste donc le propriétaire de ses 34 %.

Lundi soir 12 mars, l'ambiance était à l'euphorie chez les responsables de l'ULN, puisque *« comme prévu »*, la cour d'appel avait *« réaffirmé la cohésion »* du groupe ULN-Préval, et on affirmait que, *« bien que n'étant plus tenus d'acheter les 34 % de la SCPP »*, on *« respectera les intérêts de tous les producteurs, coopérateurs ou non, fidèles à Préval »*. Et M. Denis, président de l'ULN, a affirmé que son groupe comptait faire participer les dix-huit mille agriculteurs producteurs de lait pour Préval aux décisions concernant la société, ajoutant que *« cette association des producteurs sera concrétisée sur le plan commercial »*.

Ce n'est pas si simple. Au même moment, la SCPP estimait *« positif le fait que la cour ait écarté définitivement le projet de concordat amiable »* et annonçait, dans un communiqué, son intention de se pourvoir immédiatement en cassation. Chez Besnier, on approuve cette attitude. On a le temps, le temps d'attendre un jugement de la Cour de cassation, puis, éventuellement, l'arrêt d'une autre cour d'appel. Besnier, grand fabricant de camembert (marque « Président »), peut continuer son développement, en France et hors de France, et la gestion des filiales communes qu'il a avec Nestlé (marque « Claudel »).

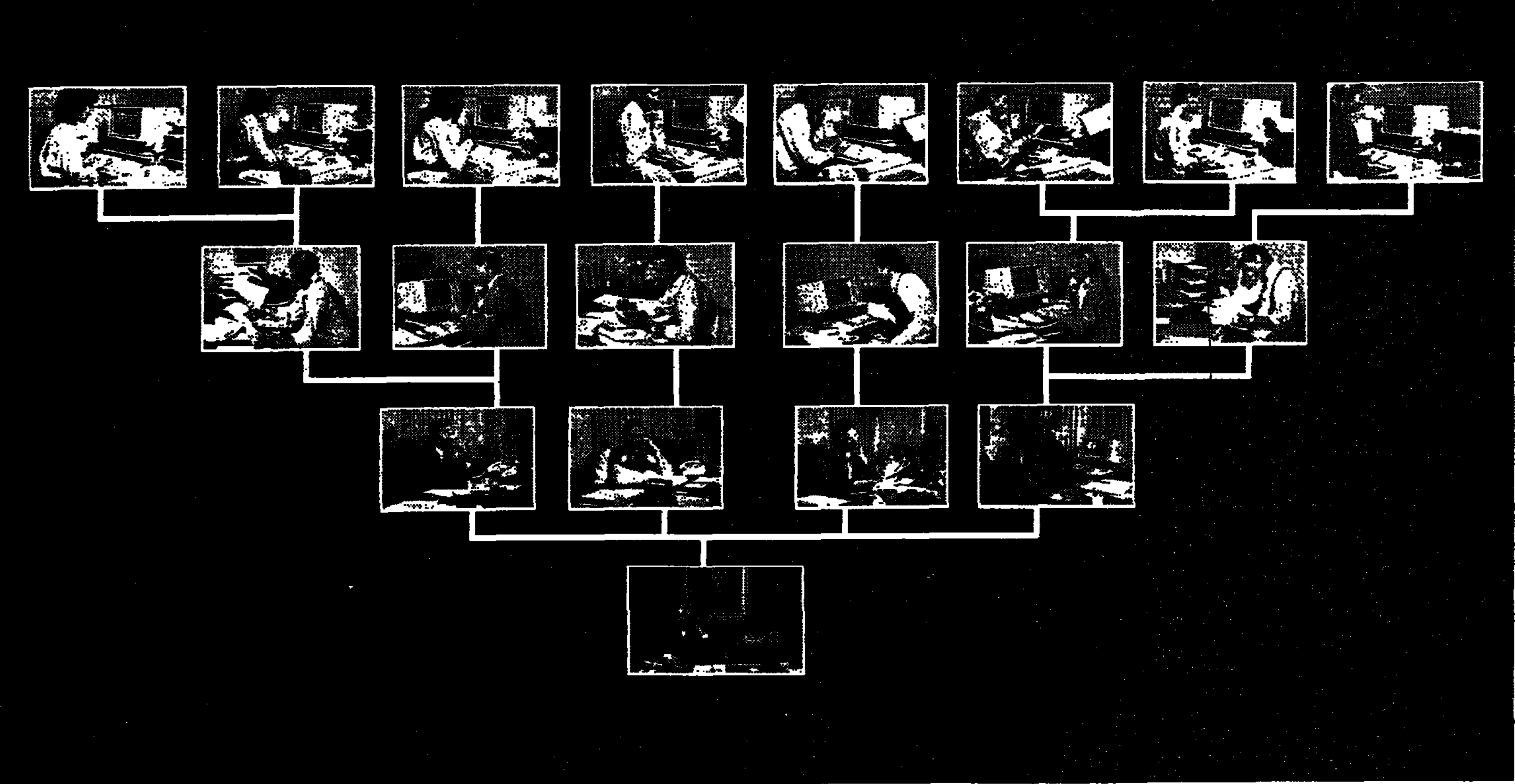
Jusque-là, les agriculteurs continueront à livrer leur lait à Préval, qui restera géré par l'ULN.

Toute la question est de savoir combien de producteurs s'intéressent réellement à la SCPP et jusqu'où ira leur cohésion en faveur de Besnier. Cette société quasi fantôme, en tout cas moribonde, reste, par ses 34 % du capital encore détenus, le cheval de Troie de Besnier dans le capital de Préval.

Dans les mois, et peut-être les années qui viennent, tout dépendra aussi de la façon dont se portera l'ULN-Préval, ses deux composantes ayant connu des difficultés financières qui sont aujourd'hui du passé : Préval a fait 5 millions de bénéfices en 1983, après deux exercices déficitaires, et l'ULN équilibre ses comptes. Les responsables du groupe affirment que le programme de 450 millions de francs d'investissements prévu pour 1983, 1984, 1985, sera fidèlement suivi.

Cette bataille entre le secteur coopératif agricole et le secteur agro-alimentaire privé se déroulera sur la toile de fond des difficultés laitières européennes, de la réduction de la production avec ses quotas et de la fixation des prix. Cela, sans aucun doute, pèsera lourd dans l'attitude des producteurs de lait de l'Ouest.

Jo. D.



AFFAIRES

Le gouvernement est sur le point de donner son accord au rachat de Dunlop-France par Sumitomo

Le dossier Dunlop-France est quasiment réglé. Le tribunal de commerce de Paris a autorisé Sumitomo Rubber à racheter les actifs de cette ancienne filiale du groupe britannique Dunlop dans les conditions ultimes que la firme japonaise avait posées (*le Monde* des 12-13 et 15 février) pour renflouer l'affaire. Mᵉ Calmels, l'un des deux syndics, nous a confirmé que le dossier sur les transferts de fonds que Sumitomo veut opérer vers la France (300 millions de francs) avait été transmis au bureau des investissements étrangers. La direction du Trésor donnera sa réponse dans une dizaine de jours.

« *La réponse est politique* », assure-t-on au CIRI (comité interministériel de restructuration industrielle), où, pour cause, l'on se refuse encore à donner l'affaire pour définitivement conclue, tout en ajoutant : « *Les conversations se poursuivent avec M. Kono (vice-président de Sumitomo Rubber) pour mettre au point les détails techniques.* »

L'administration et les syndicats essaieraient-ils au « finish » d'obtenir d'ultimes concessions sociales du partenaire japonais, qui demande près de mille neuf cents suppressions d'emplois (sur cinq mille cinq cents) à réaliser entre le 15 mars et le 15 avril, pour faire redémarrer l'entreprise le 1ᵉʳ mai ? En tout cas, selon Mᵉ Calmels, tous les actes devraient être signés avant la fin du mois de mars.

Ainsi donc, sauf retournement de la situation au dernier moment, le sort de Dunlop-France paraît scellé. Force est de constater que l'alliance conclue entre les manufacturiers occidentaux de pneumatiques (Michelin, Goodyear, Firestone, Pirelli) pour tenter de barrer la route à Sumitomo n'a pas fonctionné. Dans le plus grand secret, ces derniers étaient convenus, semble-t-il, de faire chacun, dans la mesure de leur possible, un bout de chemin pour reprendre les actifs de Dunlop-France. En contrepartie de quoi, les fabricants européens s'étaient engagés à mettre tout en œuvre aux Etats-Unis pour aider leurs concurrents américains à freiner l'irrésistible et dangereuse montée de l'autre fabricant nippon de pneus, le géant Bridgestone, désormais numéro trois mondial avec 20 milliards de francs environ de chiffre d'affaires.

Mais à l'impossible nul n'est tenu. A l'analyse, il est rapidement apparu à tous que des pans entiers de Dunlop-France devraient être abandonnés. Pour sa part, après avoir mené une étude approfondie, Goodyear s'est retiré sur la pointe des pieds, préférant, semble-t-il, donner la préférence à un investissement en Espagne. Quant à Michelin, qui est dans une situation financière encore très délicate, il aurait renoncé à faire des propositions. Ni Mᵉ Calmels ni le CIRI n'ont eu connaissance d'un quelconque projet de la firme de Clermont-Ferrand. Dans ces conditions, il ne fait désormais plus guère de doute que le gouvernement donnera le feu vert à Sumitomo, *ses propositions se situant dans le droit fil de la solution souhaitée en haut lieu*, où l'on préférait une reprise globale de l'entreprise.

En les acceptant, les pouvoirs publics auront certes des difficultés sociales qu'il va leur falloir régler, surtout à Montluçon. En revanche, ils évitent une belle bataille juridique sur la marque Dunlop.

ANDRÉ DESSOT.

CHÈQUE DE VOYAGE EN FRANCS

Les Banques populaires et le Crédit mutuel vont adhérer à Franchèque

Les Banques populaires et le Crédit mutuel ont signé un accord avec la Société générale et la société britannique Thomas Cook, les deux actionnaires de Franchèque SA, aux termes duquel ils prennent une participation dans le capital de cette société, détenu désormais à hauteur de 45 % par la Société générale, 25 % par Thomas Cook, 18 % par les Banques populaires et 12 % par le Crédit mutuel.

Créée en 1978, la société Franchèque émet des chèques de voyage en francs de la gamme Thomas Cook *Eurotravellers Cheques*, deuxième émetteur mondial en toutes devises avec 15 % à 16 % des marchés, derrière American Express, Nº 1 avec 45 %, et devant Bank of America et Citicorp (13 % chacun) et Barclays-Visa (8 %).

Le chèque de voyage en francs (environ 5 milliards de francs par an) est destiné pour les deux tiers aux étrangers, notamment européens, qui viennent en France, et pour un tiers aux Français qui se déplacent dans le pourtour méditerranéen et en Afrique francophone. Le marché de ce chèque est détenu à hauteur de 60 % par American Express, qui, aux termes d'un accord de 1980, le diffuse à travers les guichets de la BNP, du Crédit lyonnais et du Crédit agricole, qui commercialisent déjà les chèques de voyage en devises émis par le groupe américain. Ce dernier est le plus important en France, avec 50 % des chèques de voyage en dollars. Franchèque émet 32 % des chèques de voyage en francs et Visa (Crédit du Nord-CIC), 7 % à 8 %.

LES CONSTRUCTEURS D'AUTOMOBILES FRANÇAIS RELÈVENT LEURS PRIX DE 3 %

Les constructeurs français ont décidé de relever de 3 % en moyenne le prix de leurs automobiles. Chez Renault, la hausse est effective à compter du 12 mars. Elle est de 3 % en moyenne, mais ne concerne ni la R-9C ni l'ensemble des gammes R-25 et R-18.

Chez Citroën, le relèvement de 3 % également en moyenne, interviendra le 15 mars. Et Peugeot *devrait annoncer très prochainement* sa décision.

Pour 1984, les constructeurs ont signé des accords de modération qui prévoient des hausses maximales légèrement inférieures à 5 %.

SOCIAL

A L'USINE CITROEN D'AULNAY

Les syndicats refusent tout licenciement

La réunion du comité d'établissement de Citroën d'Aulnay-sous-Bois, qui était présidée par M. Philippe Roussel, directeur de l'usine, a pris fin en début d'après-midi, le 13 mars, sur le refus unanime des *élus de la CGT et de la CSL* – seules organisations représentées au comité d'établissement – et de toutes les formations syndicales consultées d'accepter un « *projet de licenciement collectif d'ordre conjoncturel comportant des mesures relevant de la convention FNE* ». La direction, qui estime à 1 679 personnes le sureffectif ouvrier dans la seule usine d'Aulnay-sous-Bois, fait état d'un sondage selon lequel 323 ouvriers d'Aulnay accepteraient un départ en FNE. Compte tenu de 47 promotions et reclassement proposés, le sureffectif restant est évalué sur place à 1 309 salariés, lesquels seraient licenciés hors FNE.

Tous les syndicats ont refusé cette perspective. M. Christian Bonnin, au nom de la section CGT, a notamment dénié toute valeur à un sondage qui ne porte que sur 10 % du personnel ouvrier.

Le syndicat de M. Krasucki n'envisage pas, toutefois, une grève pour l'instant. « *Il faut d'abord*, a déclaré M. Bonnin, *épuiser toutes les possibilités de négociation.* » La veille, comme il y a six mois, et comme lors de la grande grève du printemps 1982, c'est M. Akka Ghazi, secrétaire général de la section CGT, qui a pris la parole en français et en arabe, pour fustiger « *la direction et le syndicat maison, la CSL* ».

« *Il y a un mois seulement*, a déclaré M. Ghazi, *M. Calvet, PDG de Citroën, affirmait encore qu'il n'y aurait pas de licenciements, mais simplement 3 000 départs volontaires. Aujourd'hui, on nous parle de 5 959 suppressions d'emploi, dont 2 400 licenciements dans l'ensemble de la société Citroën. Rien qu'à Aulnay, 1 787 emplois devraient disparaître sur 6 929, et 922 sur 2 465 à Levallois. On dit qu'il y a sureffectif et que le seul remède, pour sauver la marque Citroën, c'est de supprimer plus de 20 % des emplois en région parisienne. C'est là une solution que nous n'accepterons pas. Ceux qui ont résisté cinq semaines en 1982 sont prêts à se battre à nouveau pour défendre leur entreprise, leurs salaires, leurs libertés, leur dignité, tous les acquis des luttes précédentes contre la direction et contre la CSL. Nous ne sommes pas des robots que l'on jette après usage. Et notre lutte, nous la mènerons dans l'intérêt des travailleurs français autant que dans l'intérêt des immigrés.* »

Tirant « *les leçons de l'affaire Talbot* », M. Ghazi a ajouté : « *Vous l'avez vu, la CSL a gagné aux élections professionnelles. Et dès le lendemain, que s'est-il passé ? La direction a annoncé 1 500 suppressions d'emplois. Ici aussi, la CSL veut vous chasser. Il ne faut pas lui donner l'occasion de vous massacrer !* »

M. Christian Bonnin, délégué CGT au comité d'établissement, a affirmé, pour sa part, que les sommes considérables que la direction propose de consacrer aux suppressions d'emplois – il s'agirait notamment d'une aide au retour de 60 000 F – pourraient être utilisées pour former des salariés, pour moderniser l'outil de travail et pour le rendre compétitif, en fabriquant des modèles « *haut de gamme* ». En 1983, rappelle la CGT, la seule voiture qui ait progressé sur le marché est un nouveau modèle, la BX. La Cosa, une petite voiture, pourrait être lancée immédiatement dans les usines de la région parisienne : le moteur serait fait à Levallois, le véhicule monté à Aulnay. Il faudrait aussi remplacer la CX, une voiture vieillissante dont les ventes, l'an dernier, ont chuté de 15 %, malgré le succès de la version turbo-diesel. Enfin, l'on pourrait rapatrier d'Espagne un certain nombre de programmes de production. C'est ce que comptaient expliquer les représentants de la CGT au comité central d'établissement.

Pour le reste, la CGT entend « *refuser tout départ qui ne serait pas volontaire* », et elle réclame des négociations, notamment sur les modalités d'une aide au retour « *qui ne doit pas être une aumône* », et qui serait assortie d'une réelle formation. La combativité des troupes de M. Ghazi semble cependant moins évidente qu'il y a six mois. Au meeting de lundi, les militants étaient beaucoup moins nombreux que d'habitude.

La CSL, de son côté, refuse aussi la notion de sureffectif. Cette organisation distribue force tracts dans l'usine pour défendre le principe d'une convention FNE pour les salariés de plus de cinquante-cinq ans. L'objectif : « *Laisser partir tous ceux qui le souhaitent, quel qu'en soit le nombre.* » Tout comme la CGT, la CSL rejette formellement, l'estimant « *prématurée* », toute procédure de licenciement économique frappant « *d'autres salariés que ceux de plus de cinquante-cinq ans, volontaires pour un départ* ».

A quelques nuances près, les positions des principales organisations – les autres formations syndicales étant nettement minoritaires – semblent, en fin de compte, assez voisines. Quant à la direction, elle soulignait lundi soir son intention de « *régler les problèmes de sureffectif par la négociation* ».

JEAN BENOIT.

La réglementation des cartes de travail est assouplie

Dans la logique des mesures sur l'immigration arrêtées par le conseil des ministres du 31 août 1983, le gouvernement a pris un certain nombre de dispositions visant à l'assouplissement de la réglementation en matière de cartes de travail, qui font l'objet de la publication d'un décret au *Journal officiel* du 11 mars 1984.

La carte de travail temporaire (carte A) permet à son titulaire d'exercer « *l'activité professionnelle ou, le cas échéant, les activités professionnelles salariées, qui y sont énumérées* » alors que, auparavant, il ne pouvait en exercer qu'une seule. Les limitations de temps et d'espace géographique sont, quant à elles, maintenues.

La carte ordinaire (carte B) permet désormais à son titulaire d'exercer « *toute activité professionnelle de son choix* » sur l'ensemble du territoire. Précédemment, il ne pouvait exercer qu'une ou plusieurs activités déterminées à l'avance dans certains départements préalablement définis. Les autres conditions d'attribution de la carte ne changent pas.

La carte C (valable dix ans sur tout le territoire) est désormais accordée, en plus des cas déjà prévus, aux étrangers résidant en France depuis l'âge de dix ans, à ceux justifiant de quinze années de résidence habituelle en France, à ceux qui sont père ou mère d'un ou plusieurs enfants français et à ceux qui sont titulaires d'une carte d'invalidité, dont le taux d'incapacité est d'au moins 20 %. En revanche, la carte de travail qui était attribuée aux réfugiés et aux apatrides ne le sera plus qu'aux apatrides.

Comme prévu, le décret apporte aussi une restriction pour les travaux saisonniers agricoles. Le contrat saisonnier ne pourra excéder six mois sur douze mois consécutifs, contre huit mois *précédemment. Toutefois*, sous certaines conditions, cette période pourra être portée à huit mois si l'employeur apporte la preuve qu'il ne peut faire face à ce surcroît d'activité « *par le recrutement de main-d'œuvre déjà présente sur le territoire national* ».

MONNAIES

LE DOLLAR DE NOUVEAU EN DESSOUS DE 8 F

En vive reprise lundi 12 mars 1984, le dollar a légèrement fléchi mardi 13 mars. Lundi, son cours était passé, à Francfort, de 2,5750 DM à près de 2,61 DM, et, à Paris, de 7,95 F à 8,0350 F. Mardi, sur des marchés des changes extrêmement calmes, il a glissé en dessous de 2,69 DM et de 8 F, cotant 2,59 DM et 7,98 F.

A Washington, il se confirme que le président Reagan est, maintenant, prêt à accepter des coupes dans le budget américain de la défense, coupes qu'il refusait énergiquement auparavant. Le chef de la minorité républicaine à la Chambre des représentants l'a confirmé et pense que cette concession facilitera le vote de mesures propres à réduire de 100 milliards de dollars en trois ans le déficit budgétaire des Etats-Unis.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,0010	8,0030	+ 151	+ 171	+ 270	+ 310	+ 780	+ 820
$ can.	6,3099	6,3165	+ 99	+ 130	+ 188	+ 235	+ 517	+ 627
Yen (100)	3,5639	3,5664	+ 165	+ 180	+ 340	+ 368	+ 1077	+ 1145
DM	3,0803	3,0819	+ 177	+ 188	+ 339	+ 358	+ 1021	+ 1075
Florin	2,7298	2,7314	+ 146	+ 157	+ 282	+ 300	+ 851	+ 901
F.B. (100)	15,0550	15,0631	– 253	– 131	– 368	– 209	– 322	+ 68
F.S.	3,7249	3,7275	+ 294	+ 311	+ 562	+ 589	+ 1625	+ 1698
L (1 000)	4,9585	4,9600	– 225	– 194	– 439	– 392	– 1302	– 1187
£	11,6415	11,6590	+ 340	+ 385	+ 674	+ 757	+ 2035	+ 2245

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 9/16	9 15/16	9 15/16	10 5/16	10 1/16	10 7/16	10 1/2	10 7/8
DM	5 5/16	5 11/16	5 5/16	5 11/16	5 5/16	5 11/16	5 9/16	5 15/16
Florin	5 7/8	6 1/8	5 7/8	6 1/4	5 15/16	6 5/16	6	6 3/8
F.B. (100)	12	12 3/4	14 5/8	14 3/8	13 3/8	14 1/8	12 3/8	13 1/8
F.S.	1 3/8	2 1/8	2 15/16	3 5/16	3 1/16	3 7/16	3 9/16	3 15/16
L (1 000)	16 1/4	16 1/2	16 5/8	17 5/8	17	18	17 3/8	18 3/8
£	8 7/8	9 1/2	8 7/8	9 1/8	8 3/4	9 1/8	8 7/8	9 1/8
F. franç.	12 3/8	12 7/8	14 1/16	14 9/16	15 1/4	15 3/4	15 5/8	16 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

NET RECUL DE LA CGT A L'USINE GRAND-COURONNE DE LA CHAPELLE-DARBLAY

A l'usine de Grand-Couronne des papeteries de La Chapelle-Darblay, la CGT a perdu un siège (trois contre quatre), tous collèges confondus, aux élections du comité d'entreprise qui se sont déroulées le 12 mars. La CFDT, avec deux sièges, et la CGC, avec un, demeurent stables en sièges, mais gagnent des points. En raison d'une diminution importante des effectifs, il y avait un siège de moins à pourvoir. Dans le premier collège, la CGT conserve la première place mais perd près de dix-huit points au profit de la CFDT. Lors de la précédente élection, le 29 mars 1982, au comité d'entreprise, elle avait obtenu 73,86 % des voix.

Les résultats sont les suivants :

Premier collège (ouvriers et employés) : inscrits, 436; votants, 378: exprimés, 356: sièges à pourvoir, 5. CGT, 56,25 %, 3 sièges; CFDT, 43,25 %, 2 sièges.

Deuxième collège (cadres-maîtrise) : inscrits, 109: votants 97; exprimés, 95: siège à pourvoir, 1. CGT, 12,63 % (17,48 % en mars 1982); CGC, 87,37 % (81,55 % en mars 1982), 1 siège.

[Le long conflit de La Chapelle-Darblay s'était achevé le 17 janvier dernier par la signature d'un accord social entre les syndicats, la société Chapelle-Darblay et le groupe papetier néerlandais Parenco.

Cet accord permettait de préserver 950 emplois – sur environ 2000 – et de maintenir en activité les deux usines normandes de Grand-Couronne et de Saint-Etienne-du-Rouvray. L'Etat va apporter au plan de restructuration un concours financier de 2,4 milliards de francs. La société Parenco n'intervient plus en tant que telle. C'est son PDG, M. John Kila, qui sera l'actionnaire du holding Parenco-France. Le volet financier est bouclé, la signature devant intervenir très prochainement.]

ÉNERGIE

Aux Etats-Unis

LES RACHATS DE COMPAGNIES PÉTROLIÈRES SOULÈVENT UNE OPPOSITION GRANDISSANTE.

La multiplication des rachats de compagnies pétrolières aux Etats-Unis – avec l'annonce, le 12 mars, d'une prise de contrôle de Superior par Mobil (*le Monde* du 13 mars) – soulève des critiques grandissantes outre-Atlantique. Un sénateur démocrate de Louisiane, M. J. Bennett Johnston, devait ainsi déposer le 13 mars une proposition de loi qui interdirait pendant six mois toute fusion des cinquante premières sociétés pétrolières américaines. Ce projet inclurait l'offre d'achat de 13,2 milliards de dollars (plus de 100 milliards de francs) de SOCAL (Standard Oil of California) sur Gulf et l'opération prévue par Mobil sur Superior, la première des sociétés indépendantes qui produit un peu moins de 1 % des hydrocarbures américains. Ce dernier rapprochement pourrait échapper aux lois antitrust car Superior ne dispose pas de capacités de raffinage et de distribution.

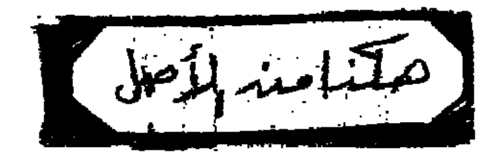
Une proposition de loi semblable a déjà été rejetée par le Congrès, par 52 voix contre 42, au début du mois de mars.

NOUVEAU FORAGE « SEC » EN MER D'IROISE

La société Elf-Aquitaine a achevé, dimanche 11 mars, le forage de Krogen en mer d'Iroise, à 275 kilomètres au large de Brest, sans rencontrer de ressources pétrolières exploitables. Commencé il y a cinq mois sur le permis baptisé « Petite sole », le forage s'est achevé à 4 500 mètres, dont 180 mètres de hauteur d'eau. Douze forages représentant un investissement d'environ 1,1 milliard de francs, ont été exécutés en mer d'Iroise sans qu'aucune compagnie pétrolière ne juge utile d'engager des activités de production.

Devant l'absence de résultats, les groupes Total, Shell et Norsk Hydro avaient décidé de se retirer de cette zone. 150 millions de francs ont été investis par Elf (50 %), BP (25 %) et Esso Rep (25 %) pour le forage de Krogen, ralenti par les mauvaises conditions climatiques de cet hiver.

Compte tenu de ce retard, l'association Elf-Aquitaine Opérateur (51 %), Esso Rep (16 %), BP (15 %), Odeco (9 %) et Murphy (9 %) a décidé de reporter à l'été le forage de Kerlus, qui doit être réalisé sur un autre permis proche, baptisé mer Celtique.



LOGEMENT

Le patrimoine malade de la copropriété

(Suite de la première page.)

Au reste, s'il n'y a qu'une loi sur la copropriété, cette donnée juridique s'applique à des réalités bâties extrêmement disparates, du tout petit immmeuble de moins de douze appartements au grand ensemble comptant, en plusieurs tours, plus de six mille logements ; de l'immeuble centenaire vendu par appartements souvent au moment d'un partage à celui bâti dans les années 60 et vendu sur plan en copropriété. Du bâtiment vétuste où les « *parties communes* » se réduisent, outre les murs et le toit, à un escalier et à quelques couloirs éclairés chichement et à une porte sur la rue, à l'ensemble comportant chaufferie commune, espaces verts, nombreux ascenseurs. On imagine bien que, plus les équipements collectifs sont nombreux et complexes, plus les charges de copropriété sont lourdes, dans un rapport allant du simple au quintuple (2).

Il n'y a pas non plus un seul type de copropriétaire. Deux grandes catégories sont à distinguer : les « *copropriétaires occupants* » qui habitent l'appartement qu'ils ont acheté ou dont ils ont hérité, et les « *copropriétaires bailleurs* » qui ont installé des locataires dans leurs murs. Encore faut-il noter que chacun de ces grands groupes est loin d'être homogène.

Parmi les copropriétaires occupants, il y a tout d'abord celui qui était locataire de l'appartement qu'il occupe et qui l'a acheté, souvent peu cher – parce qu'il était occupé au moment de la vente. Cela s'est beaucoup produit dans les immeubles soumis à la loi de 1948, dans les années 50, et se produit encore, mais à des prix beaucoup plus élevés : le locataire a le droit de préemption et, ignorant qu'il bénéficie du maintien dans les lieux en tant que locataire, cède aux pressions du marchand de biens par crainte d'être jeté dehors. Si l'appartement était en loyer libre, la pression se fait plus vive encore, le nouveau propriétaire ayant le droit de récupérer l'appartement pour se loger lui-même. Sans être toujours copropriétaires malgré eux, nombreux sont ceux qui le sont devenus par accident.

Des « accédants » endettés

Autre catégorie : ceux qui ont acheté et sont dégagés de ce souci, soit parce qu'ils ont fini de rembourser leur emprunt, soit parce qu'ils ont eu les moyens de payer comptant. Enfin, on trouve les « accédants » qui se sont endettés lourdement, -il n'y a guère, et dont le budget logement absorbe toute la capacité d'épargne et même au-delà.

Quant aux copropriétaires bailleurs, leur diversité est presque aussi grande. Propriétaires bailleurs de tradition, héritiers de lots d'abord soumis à la loi de 1948, certains ont attendu patiemment que leur locataire disparaisse ou s'en aille, leur permettant – moyennant l'installation d'éléments de confort et en respectant certaines normes (3). – de pratiquer des loyers libres. D'autres sont restés propriétaires d'un appartement devenu trop petit, pour devenir locataires d'un plus grand, le loyer encaissé d'un côté servant à alléger la charge du loyer payé de l'autre. D'autres encore, à l'époque bénie de l'expansion économique, ont placé là leurs disponibilités : professions libérales, commerçants, publicitaires, chefs d'entreprise, mais aussi enseignants, cadres, voire employés, la différence entre les uns et les autres résidant dans l'importance des moyens financiers utilisés et dans le nombre, le standing et la surface des appartements achetés.

On trouve enfin des sociétés, du secteur privé ou du secteur social, qui sont dans un immeuble propriétaires d'un ou plusieurs appartements.

Parmi tous ces copropriétaires bailleurs, une autre différence existe, totalement indépendante de leurs caractéristiques propres : certains gèrent eux-mêmes leurs biens, parfois avec une grande compétence, parfois sans mieux connaître les règles du jeu que beaucoup de copropriétaires occupants ; d'autres font appel à des professionnels de la gestion, les gérants de biens immobiliers, qui, moyennant rétribution, choisissent les locataires, encaissent les loyers et envoient les quittances, tentent de se débarrasser des locataires mauvais payeurs-mauvais coucheurs et négocient désormais avec les amicales de locataires, lorsqu'il en existe.

Pour chaque immeuble, les copropriétaires constituent en tant que collectivité un « syndicat » qui est une personne morale dont les décisions, prises en assemblée générale, seront exécutées par « *un syndic placé éventuellement sous le contrôle d'un conseil syndical* », selon l'article 17 de la loi de 1965.

Un groupe hétérogène

Ces syndics, qui sont-ils ? Presque aussi divers que les copropriétaires. Professionnels reconnus, ils se regroupent, au gré des affinités, dans plusieurs organisations dont les principales sont la Confédération nationale des administrateurs de biens (CNAB) (4) et la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM) (5). Les mille quatre cents adhérents de la première sont plus spécialisés. Ils cumulent en général une triple activité : syndics de copropriété bien sûr (plus de soixante-dix mille syndicats) ; gérants d'immeubles (40 % du secteur des immeubles collectifs privés, logements ou locaux commerciaux) ; enfin, plus d'un quart d'entre eux pratiquent l'expertise immobilière. La seconde, qui regroupe six mille cinq cents adhérents, dont quatre mille administrateurs de biens, est plus hétérogène : ils sont syndics de copropriétés et gérants d'immeubles, experts immobiliers certes, mais aussi agents immobiliers, et parfois promoteurs-constructeurs. On trouve de tout parmi ces professionnels, tout comme parmi ceux qui adhèrent à d'autres organisations professionnelles ou n'adhèrent à aucune : de très grands cabinets (plus de cinquante salariés) comme de tout petits (une secrétaire à mi-temps) ; des sociétés très bien organisées, informatisées, détaillant parfaitement pour leurs mandants, propriétaires occupants ou bailleurs, le montant des dépenses ou des « *charges récupérables* » (payées par le locataire) ; des « gérants » anachroniques, pagailleux en diable, où les comptes sont perpétuellement en retard et demeurent d'un flou impénétrable ; des professionnels dynamiques, parfaitement au courant de la réglementation, et des syndics vieillis, dont l'entreprise baisse. En gros, des bons et des mauvais, du plus scrupuleux au moins scrupuleux, du plus compétent au moins compétent. Certains architectes exercent parfois aussi les fonctions de syndic, et la crise de la construction neuve en multiplie actuellement le nombre. Le syndicat des copropriétaires peut prendre la forme coopérative et adhérer à une coopérative de gestion immobilière qui assistera le conseil syndical et son président (6).

Enfin, un des copropriétaires, porté à la présidence du conseil syndical, peut être syndic bénévole. La tentation est grande de charger de cette tâche un retraité que son métier avait familiarisé avec la gestion, le bâtiment, le droit. A vrai dire, les grands exemples de copropriété autogestionnaire et coopérative sont essentiellement à base de dévouement militant. Quant à la gestion bénévole par un copropriétaire, elle est surtout praticable dans de petits immeubles (une dizaine ou une quinzaine d'appartements) où les copropriétaires occupants forment un groupe homogène : niveaux de revenu, d'instruction, de formation comparables.

Ce panorama de la diversité des partenaires montre combien l'exercice de cette « démocratie de fait » qu'est la copropriété est périlleux, l'ensemble étant fragilisé à l'extrême par la compétence ou le bon vouloir de l'un quelconque des participants. L'indifférence, on va le voir, est la première des plaies de la copropriété, avec une conséquence dramatique sur le patrimoine immobilier national : les immeubles en copropriété se dégradent, tant sont difficiles à prendre les décisions de gros travaux d'entretien.

JOSÉE DOYÈRE.

Prochain article :

II. – UNE TOUTE-PUISSANCE STÉRILE

(2) Le coût de base moyen au mètre carré par an était, à la fin de 1982, de 41,79 francs dans un immeuble d'avant 1948, sans confort, ni chauffage, ni ascenseur ; de 104,98 francs dans le même immeuble, mais avec confort, chauffage et ascenseur, de 122,80 francs dans un immeuble construit entre 1948 et 1970 ; de 135,25 francs dans un immeuble construit après 1970 ; de 179,75 francs dans un immeuble de grande hauteur (selon une étude de la Confédération nationale des administrateurs de biens).

(3) Décret du 22 août 1978, publié au *Journal officiel* du 13 septembre.

(4) 53, rue du Rocher, Paris-8e, tél. 293-60-55.

(5) 129, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e, tél. 225-24-26.

(6) Association nationale des syndicats coopératifs de copropriété (ANSCC), 6, rue Curie, 92500 Rueil-Malmaison, tél. 732-00-44.

Moins de 4 millions d'appartements

Statistiquement, on ne sait pas avec précision combien d'appartements sont sous le régime de la copropriété. La première exploitation du recensement de 1982 fait état d'un parc total de 23 700 000 logements, dont près de 19 600 000 résidences principales, mais rien n'empêche qu'un appartement en copropriété soit une résidence secondaire. Sur ce total, 9 millions d'appartements sont situés dans des « immeubles collectifs » (deux logements ou plus). Parmi ceux-ci, 6,6 millions sont en location, dont les HLM (2,6 millions), mais aussi les immeubles des investissements dits « institutionnels » (assurances, grandes sociétés...) de toutes sortes, et les immeubles de rapport des propriétaires privés. On sait, d'autre part, que 9,9 millions de Français sont propriétaires de leur logement, qui est souvent une maison individuelle. Les deux séries d'informations ne se recoupent pas.

Une enquête par sondage sur le logement doit être entreprise par l'INSEE à la fin de l'année. Pour l'instant, force est de se contenter des chiffres de « l'enquête-logement » de 1978, qui dénombrait 3 735 000 logements en copropriété, se ventilant entre 1 640 000 appartements occupés par leurs propriétaires, 1 440 000 logements locatifs appartenant à un copropriétaire personne physique, 405 000 appartements occupés par leur propriétaire qui possède l'ensemble de l'immeuble, et enfin 250 000 logements locatifs appartenant à une société qui n'est pas propriétaire de tout l'immeuble. On peut penser que ces chiffres n'auront pas beaucoup évolué en six ans, en raison de la chute de la construction d'immeubles collectifs.

En revanche, on ne sait rien de l'état du patrimoine immobilier français privé. On sait que le confort y a beaucoup progressé, mais aucune enquête chiffrée ne donne d'informations sûres sur l'état du gros œuvre.

ÉTRANGER

En Inde

Le gouvernement a présenté un budget nettement préélectoral

Sensible augmentation des dépenses de sécurité

De notre correspondant

New-Delhi. — C'est un budget 1984-1985 sans surprise que le ministre indien des finances, M. Pranab Mukherjee, vient de présenter au Parlement fédéral. Dénoncé globalement par l'opposition comme *« un exercice de propagande préélectorale »*, le projet ne suscite dans les milieux économiques indiens aucune critique majeure et se situe, *grosso modo*, dans la ligne des précédents. Les propositions du grand argentier de Mme Gandhi seront débattues, et probablement votées en l'état, vers la fin de cette semaine. Avec une certaine franchise M. Mukherjee a lui-même reconnu, en petit comité, qu'il *« fallait garder en mémoire un certain événement à venir, très important pour nous tous ici »*. En clair, les élections législatives nationales auront lieu vers la fin de cette année.

Les contribuables indiens, qui sont tout juste quatre millions sur une population totale de sept cents millions et constituent le groupe salarié le mieux organisé et le plus « remuant », enregistrent donc, avec satisfaction, une diminution de 5 à 10 % de leurs impôts. La ponction maximale sur les très hauts revenus — 100 000 roupies (1) et plus — est simultanément ramenée de 60 % à 55 %, tandis que le plancher à partir duquel les propriétaires de biens immobiliers sont soumis à l'impôt sur la fortune est porté de 100 000 à 200 000 roupies. Le gouvernement espère ainsi limiter les effets de l'évasion fiscale, qui est ici un sport national. Parallèlement, les pouvoirs publics prennent des mesures supplémentaires de surveillance.

L'impôt sur les bénéfices des entreprises n'est pas modifié. La baisse, voire la suppression, des taxes sur certains produits devrait permettre au consommateur indien, si les industriels concernés les répercutent sur les prix de vente, de payer moins cher certains produits essentiels, tels les articles de coton et autres textiles, le sucre, les ustensiles de fer-blanc, le papier à écrire, etc. En revanche, les taxes à l'importation sur les produits pétroliers, l'acier et le fer sont augmentées de manière à freiner les achats. Les concessions fiscales jusqu'ici consenties aux fabricants de pneumatiques sont abolies, et le prix des cigarettes, déjà très élevé en Inde, augmentera encore. Bref, comme titrait *The Times of India*, il s'agit bien d'un budget *« destiné à plaire à tous. »*.

L'équilibre est certes loin d'être atteint, mais avec 425 milliards de dépenses prévues, pour 405 milliards de recettes, le déficit fédéral — celui qu'accumulent les différents Etats n'est pas pris en compte — demeure, après emprunts et astuces comptables, dans les limites raisonnables du précédent (176 milliards contre 169,5 milliards pour 1983-1984).

Comme à l'ordinaire, la défense se taille la part du lion dans les dépenses prévues. Mais, avec 68 milliards de roupies (16 % du total) contre 63,5 milliards précédemment (+ 7 % en un an), il s'agit, en réalité, d'une baisse en termes réels, la hausse des prix risquant de dépasser 10 %.

La croissance des dépenses consacrées à la sécurité avec 4,9 milliards contre 4,5 milliards (+ 4,5 %) est un peu plus rapide. D'une part, les troubles, au Pendjab notamment, ont créé des besoins nouveaux et, d'autre part, une enveloppe spéciale de 25 millions servira au financement d'une barrière de barbelés le long de la frontière avec le Bangladesh, de manière à décourager l'immigration clandestine en provenance de ce pays (2).

A noter, enfin, la volonté gouvernementale de poursuivre l'effort entrepris en faveur du développement de la télévision, dont le budget passe de moins de 2 milliards à 6,3 milliards.

PATRICE CLAUDE.

(1) 1 roupie = 0,80 F.

(2) Le Bangladesh nie, de son côté, qu'il y ait une émigration récente notable vers l'Inde. Les responsables bengalais déclarent que l'émigration de Bengalis en Assam — Etat de l'Inde situé au nord du Bangladesh — est, pour l'essentiel, antérieure à l'indépendance de leur pays (1971). Ils affirment que la situation économique et sociale en Assam et même au Bengale-Occidental n'est pas telle qu'elle puisse encourager un exode et qualifient la décision de New-Delhi de *« geste de pure propagande interne »* en cette période électorale, destiné notamment à conforter les Assamais, qui réclament le départ des Bengalis de leur territoire, et, d'une façon générale, les milieux nationalistes indiens. Cette décision leur apparaît constituer, en outre, un moyen de pression politique utilisé par New-Delhi au moment où s'amorce une phase délicate des discussions entre les deux pays sur la question vitale du partage des eaux du Gange.

L'industrie du jute en grève depuis deux mois

La grève que font les deux cent cinquante mille ouvriers de l'industrie du jute en Inde dure maintenant depuis deux mois (*le Monde* du 25 janvier). Chaque jour de production perdu coûte à l'industrie 3 millions de dollars, dans un secteur qui est l'un des premiers pourvoyeurs de devises du pays, déclare-t-on dans les milieux patronaux de l'industrie indienne.

Ces milieux professionnels considèrent que la poursuite du mouvement a aggravé la vulnérabilité de l'industrie à la concurrence étrangère, celle du Bangladesh et de la Thaïlande, respectivement deuxième et troisième producteurs mondiaux de jute, derrière l'Inde.

Le conflit, dans cette industrie concentrée pour l'essentiel dans l'Etat du Bengale occidental (sous administration communiste), a éclaté le 16 janvier dernier à propos de revendications salariales. Mais les syndicats réclament également la nationalisation totale du secteur, depuis la production de la fibre jusqu'au produit fini.

L'Inde compte soixante-sept usines de traitement du jute brut, dont cinquante-quatre au Bengale occidental. Une seule de ces unités fait partie du secteur public.

La grève a été lancée au moment fort de la saison des ventes. *« Organiser un tel mouvement à cette période, c'est toucher les industriels au maximum »*, a déclaré un leader syndicaliste communiste et membre du Parlement, M. Nripen Ghosh.

La principale revendication des grévistes porte sur la paie. Le patronat a l'intention d'augmenter la part du salaire liée à la productivité, et les ouvriers craignent que cette proposition ait pour but d'accroître la charge de travail sans compensation. Dans le salaire des ouvriers du secteur, 6 % du total mensuel de 682 roupies (68 dollars) représentent actuellement le rendement à la pièce, le reste reflétant le temps de travail. L'association patronale pose comme préalable à l'ouverture de négociations sur les salaires que 80 % de ces derniers représentent le rendement à la pièce, ce qui serait, selon elle, un réel stimulant.

Les syndicats demandent, eux, un relèvement du salaire global avant toute négociation sur les pourcentages relatifs à la productivité. Ils réclament également de meilleures conditions de travail. Les syndicats campent sur leurs positions, et rappellent que, en 1979, les ouvriers de l'industrie du jute ont fait grève pendant cinquante jours.

L'industrie indienne du jute a pris naissance il y a cent vingt-cinq ans à Calcutta. Deux millions de personnes environ travaillent à la culture du jute. — *(AFP.)*

● *Une visite de M. Crépeau en Algérie.* — M. Michel Crépeau vient d'effectuer une courte visite en Algérie à l'occasion d'un Salon médical international où les sociétés françaises constituaient près des deux tiers des exposants. Le ministre français du commerce et de l'artisanat a rencontré M. Houhou, ancien ambassadeur en France, nommé ministre de la santé lors de la formation du nouveau gouvernement, en janvier. Il a eu aussi un entretien avec M. Khellef, ministre du commerce, qui représentera l'Algérie lors des futures réunions de la commission mixte économique. — *(Corresp.)*

LE CARNET DU Monde

Décès

— Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Beyssade, Arnaud et Bel,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Alfred BEL,
née Marguerite Sabot,
inspectrice honoraire de l'enseignement des filles indigènes en Algérie,

survenu, le 5 mars 1984, dans sa centième année.

Elle a été inhumée dans la plus stricte intimité.

32, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.
6, rue Gobert,
75011 Paris.

— Le docteur et Mme Henri Bidaut,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur fils

Alain,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur civil des ponts et chaussées,
capitaine de frégate de réserve,
directeur technique
de la société de radio-télévision
de la France d'outre-mer.

L'inhumation aura lieu dans le cimetière de Guitry (Eure), le jeudi 15 mars 1984, à 15 h 30.

Réunion au château de Guitry, à Guitry par Tourny (27510).

— Jacques Billard
et son épouse,
Michel Billard
et son épouse,
Stéphane, Sophie, Nathalie, Véronique, Pascal, Sandrine et Sylvie Billard,
Les familles Billard, Noë, Beaudoin et Anquetin,
ses fils, petits-enfants et parents,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel BILLARD,
fondateur et président d'honneur
du conservatoire du Xe arrondissement,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
maire adjoint honoraire
du Xe arrondissement de Paris,

survenu, le 10 mars 1984, dans sa *quatre-vingt-deuxième année*.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, le mercredi 14 mars 1984, au cimetière de Ferrières-en-Bray (Seine-Maritime).

63, rue des Vinaigriers,
75010 Paris.
14, boulevard Ulysse-Lavertu,
Ezy-sur-Eure.

— Nous apprenons le décès du

général de division (C.R.)
Frédéric de la CHAPELLE,

survenu, le 11 mars 1984, à Paris.

[Né en 1897 à Erbrée (Ille-et-Vilaine), engagé volontaire en 1916, déporté à Dachau en 1944, Frédéric de la Chapelle devint après son retour de déportation membre du cabinet d'Edmond Michelet, ministre des armées, puis en 1951 directeur des études opérationnelles à l'Ecole de guerre. Il fut nommé en 1955 chef d'état-major particulier du général Billotte, alors secrétaire d'Etat à la guerre.]

— Monique et Jacques Depreux,
Geneviève Depreux,
Olivier Depreux,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Edouard DEPREUX,
née Françoise Mouroy,

survenu, le 12 mars 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Françoise Depreux ayant fait don de son corps à la faculté de médecine, il n'y a pas d'obsèques.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

6, rue du Général-de-Castelnau,
75015 Paris.
27 à 31, rue Robert-de-Flers,
75015 Paris.

— Auray. Lorient. Alger.

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme DJAIDIR,
née Suzanne Le Bodec,
institutrice honoraire,

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi *17 février*, au cimetière Saint-Gildas d'Auray (56).

— Mme Robert Grandpierre,
née Françoise Chambon,
son épouse,
Le docteur Bernard Grandpierre,
M. Christian Boisson et Mme née Catherine Grandpierre,
M. et Mme Christian Gallouin,
M. et Mme François Gallouin,
M. et Mme Dominique Gallouin,
M. Bernard Maisonneuve et Mme née Anne Gallouin,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

médecin général (CR)
Robert GRANDPIERRE,
professeur honoraire
à la faculté de médecine de Bordeaux,
ancien directeur
de l'Ecole pratique des hautes études,
membre correspondant de l'Académie de médecine,
membre de l'Académie nationale
de l'air et de l'espace,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
officier de l'instruction publique,
médaille de l'aéronautique
et titulaire de nombreuses
décorations étrangères.

Les obsèques auront lieu le vendredi *16 mars, à 8 h 30, à la Chapelle* du Val-de-Grâce.

[Né le 31 octobre 1903, à Toul (Meurthe-et-Moselle), Robert Grandpierre fait ses études au prytanée militaire de la Flèche puis à la faculté de médecine de Lyon. Professeur agrégé de physiologie et médecin de l'armée de l'air, il est nommé médecin-chef du Centre d'études de biologie aéronautique (1946-1956), puis directeur du Centre d'enseignement et de recherche de médecine aéronautique (1956-1963). En 1951, il devient aussi directeur du laboratoire de biologie aérospatiale à l'école pratique des hautes études.

Professeur à la faculté de médecine de Nancy (1959-1964), puis de Bordeaux, membre correspondant de l'Académie nationale de médecine, médecin général du cadre de réserve, le docteur Grandpierre a été responsable, en 1960, des premières expériences françaises de médecine aérospatiale sur l'animal. Il a aussi participé au développement, en France, de la médecine aéronautique.]

— Mme veuve Simon Krief,
Mme André Krief, née Laloum,
Le docteur Stéphane Krief
et ses enfants,
Mlle le docteur Line Krief,
Le docteur Bruno Noury et Mme née Krief,
Ses nombreux amis,
Les familles parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur André KRIEF,
croix de guerre,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,

survenu le 11 mars 1984 dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques auront lieu, le mercredi 14 mars 1984, à 11 h 30, au cimetière de Corbeil (Tarterêts).

Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rond-point Victor-Hugo,
92100 Boulogne.

— M. et Mme Vania Lange,
M. Olivier Maria Lange,
Mme veuve Guy Scalabre,
Les petits-enfants Axelle et François Lange,
Catherine Scalabre,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Olivier LANGE,
née Maria Terrarossa,

survenu à Paris le 10 mars 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée, à Paris, en l'église Notre-Dame-de-Grâce, 10, rue de l'Annonciation, 75016 Paris, le 15 mars 1984, à 8 h 30.

L'inhumation aura lieu à Ajaccio, dans le caveau de famille le 16 mars 1984.

— Constantine. Alger. Marseille. Nice. Toulon. Paris.

M. et Mme Yvan Latournerie
et leurs enfants,
Mme Jeanne Ranc, née Latournerie,
Mme Marthe Descamps,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Germaine Fischer,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Benedetti, Giroud, Marchetti, Bernard,
ont la douleur de faire part du décès de leur regretté père, grand-père, frère et parent,

Paul LATOURNERIE,
ancien directeur de la santé
au gouvernement général d'Algérie,

survenu, à Marseille, le 11 mars 1984.

Les obsèques religieuses auront lieu en la chapelle de l'hôpital de la Timone, à Marseille, le 14 mars 1984, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de l'Est, à Nice, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
Priez pour lui !
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean le Garrec,
son épouse,
M. et Mme Jean-Marc Le Garrec
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Luc Le Garrec
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Le Garrec
et leurs enfants,
M. Jean-Dominique Le Garrec,
M. et Mme François Lacoste
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Lucie Le Garrec
et sa fille,
M. et Mme Paul Le Garrec
et leurs enfants,
M. Jacques Le Garrec
et ses enfants,
Mme Louise Delegue,
M. et Mme Jean Boisseau
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Boisseau
et leurs enfants,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Jean LE GARREC,
ingénieur des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite maritime,

survenu à Boulogne-sur-Mer, le 2 mars 1984, dans sa soixante et onzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont été célébrées le 6 mars, en l'église Sainte-Thérèse de Saint-Etienne-au-Mont (Pas-de-Calais).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

88, route de Paris,
62222 Saint-Martin-Boulogne.

— Le président et les enseignants de l'université René Descartes,
Le directeur et les enseignants de l'UER de psychologie,
Les membres du laboratoire de psychologie expérimentale,
ont le regret de faire part de la mort de

Georges NOIZET,
professeur à l'université,
directeur du laboratoire
de psychologie expérimentale,
associé au CNRS.

Les obsèques auront lieu, le jeudi 15 mars, à 10 h 30, au cimetière de Saint-Marc-Jaumegarde, Aix-en-Provence.

[Georges Noizet, né en 1925, à Oulchy-le-Château (Aisne), agrégé de philosophie, enseigna à partir de 1948, au lycée de Constantine, puis de 1950 à 1958 au lycée Mignet, à Aix-en-Provence. En 1958, il crée à l'université d'Aix-Marseille un département de psychologie, qui devait devenir l'un des plus importants de France. En 1979, il prit la direction du laboratoire de psychologie expérimentale de l'université René-Descartes, anciennement laboratoire de psychologie de la Sorbonne. Spécialiste de psycholinguistique et de psychologie du jugement (notamment de l'évaluation scolaire), il était l'auteur de nombreuses publications et de plusieurs ouvrages, et a contribué à asseoir le statut scientifique de la psychologie.]

— Genève. Paris. Caen.

M. Jean-Marie Perreau,
Mmes Sylvie et Chantal Perreau,
M. Pol Français,
Mme Robert Perreau,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Marie PERREAU,
née Christiane Français,

survenu, le 6 mars 1984, dans sa quarante-neuvième année.

Les obsèques ont été célébrées à Genève, le 9 mars 1984, dans l'intimité.

— Mme André Quoi,
M. et Mme Jean-Pierre Quoi,
M. et Mme Mario Coiella,
Leurs enfants,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André QUOI,

survenu à *Issy-les-Moulineaux*, le 10 mars 1984, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 14 mars 1984, à 15 h 30, en l'église Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux.

— La FNACEM (Fédération nationale d'associations culturelles d'expansion musicale),
Le président, André Azoulai,
Les administrateurs,
Le délégué général, Alain Goze,
L'ensemble des personnels,
ont le regret de faire part du décès de son président fondateur

Jacques SERRES,

disparu brutalement le 10 mars 1984 dans sa quatre-vingtième année.

Une cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité, le lundi 12 mars 1984, à Malaucène (Vaucluse), et le mardi 13 mars 1984, à Orange (Vaucluse).

FNACEM,
2, rue Rossini,
75009 Paris.
Mme Serres,
avenue du Maquis,
84340 Malaucène.

[Premier Prix du Conservatoire de Paris, à treize ans, le violoncelliste Jacques Serres a parcouru le monde entier. Fondateur du Trio à cordes de Paris, il se consacrait, depuis la guerre, à l'animation musicale et aux amateurs. Il avait créé la FNACEM, et aussi de nombreux centres musicaux ruraux.]

— M. Pierre Vallet, son époux,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du retour à Dieu de

Mme Marie-Line VALLET,
née Malengreau.

La messe de funérailles sera concélébrée le 15 mars, à 10 h 30, à Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc.

Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue Monticelli,
75014 Paris.

Remerciements

— Mme Jean Audouin et ses enfants, profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès du

docteur Jean AUDOUIN,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Il y a deux ans, le 14 mars 1982, disparaissait

Myriam LOUZOUN,
maître-assistant
à l'Institut de phonétique.

Ceux qui l'ont connue et aimée sont priés d'avoir une pensée pour elle.

Des prières seront dites au séminaire de la rue Vauquelin, 75005 Paris, le vendredi 23 mars 1984.

— Il y a cinquante ans disparaissait

Luigi PONTEVIA,

son fils Achille ne l'a pas oublié et demande à ses amis et connaissances un instant de recueillement pour celui qui fut père un court instant, guide et exemple toute une vie.

Mirabel-aux-Baronnies,
26110 Nyons.

Messes anniversaires

— Pour le sixième anniversaire de la mort de

Jean LAMBERT,
avocat général honoraire
à la Cour de cassation,

une messe sera célébrée le jeudi 15 mars 1984, à 18 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales.

Il est demandé à tous ceux qui l'ont connu et aimé de s'y associer par une pieuse pensée.

Communications diverses

NANE STERN
vous invite à venir voir des peintures de
Bjarne ROTTERUD,
du 13 mars au 14 avril 1984, du mardi au vendredi de 15 heures à 20 h 30 ; le samedi de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 20 h 30.

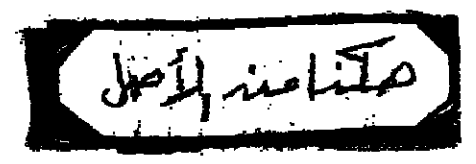
25, avenue de Tourville, Paris-7e.
Tél. : 705-08-46.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université de Paris-X Nanterre, jeudi 15 mars, à 10 heures, salle des Actes (bât. F), M. *Mounif Hamdan* : « Délinquance juvénile et guerre civile au Liban de 1975 à 1981 ».

— Université de Paris-I, samedi 17 mars à 14 heures, amphi. Richelieu-Sorbonne, M. Daniel Tollet : « Marchands et hommes d'affaires juifs dans la Pologne des Wasa (1588-1668) ».



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 mars

Amrep sifflé

C'est dans un chahut indescriptible que s'est déroulée, mardi la cinquième tentative pour coter Amrep deuxième valeur inscrite à la corbeille de la Bourse de Paris. Mais ô surprise, constamment réservée à la baisse les jours précédents, au point de descendre jusqu'à 240 F sans contrepartie suffisante à l'achat (dernier cours : 605 F), l'action l'était aujourd'hui à la hausse. Que s'est-il donc passé, car en vingt-quatre heures la situation financière de l'entreprise ne s'est pas subitement restaurée. « Des ordres de ventes ont été annulés », assurait un professionnel. Rachats de vendeurs à découvert ? Certains le disaient et d'autres demandaient tout haut ce qu'en disait la COB. « A Wall Street avec la S.E.C., ça ne se passerait pas comme ça. » Bref, un cours de 279 F fut enfin inscrit mais à 14 heures après un nouveau retard la baisse d'Amrep s'établit ainsi à 53,9 %.

Dans l'ensemble, la tendance est apparue plus soutenue après l'affaiblissement de la veille. Mais ce ne fut quand même pas la reprise que certains attendaient après le redressement du New-York Exchange. Esso et CSF firent bien preuve de meilleures dispositions, mais l'exemple donné ne fut pas vraiment contagieux. Plusieurs fois échaudés les opérateurs se méfient. Finalement, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait, une faible avance de 0,45 %. Désormais, à neuf jours de la liquidation générale, les cours en moyenne se situent à 0,8 % en dessous de leurs niveaux de fin février.

Malgré le recul du dollar, la devise-titre a peu varié, s'échangeant entre 9,89 F et 9,93 F contre 9,85/9,94 F.

L'or s'est redressé à Londres (397,50 dollars l'once contre 395,75 dollars), mais a baissé ici, à Paris, à cause du dollar utilisé comme monnaie de référence. Le lingot a coté 101 700 F contre 102 050 F. Repli également du napoléon à 646 F (– 4 F).

NEW-YORK

Vif redressement

Pris d'un nouvel accès de faiblesse à la veille du week-end, Wall Street s'est très vivement redressé lundi. Amorcé en cours de séance après un démarrage laborieux, le mouvement de reprise s'est ensuite régulièrement poursuivi et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 15,60 points à 1 155,35.

Ce sont surtout les « blue chips » qui ont profité du regain d'intérêt manifesté par les opérateurs, comme en témoigne le bilan de la journée, positif, mais pas encore déterminant. Sur 1 959 valeurs traitées, 951 ont monté, 602 ont baissé et 406 n'ont pas varié.

Ce sursaut du marché a été essentiellement dû aux déclarations optimistes faites par plusieurs analystes financiers, en particulier par MM. John Mendelson, appartenant à la charge Dean Witter Reynolds, et Jack Lavery (Merrill Lynch). Le premier, prenant le contre-pied de l'opinion généralement répandue, s'est déclaré tout bonnement assuré que les cours allaient monter. Le second s'est dit convaincu que la croissance économique allait se poursuivre à un rythme plus modéré, ce qui allait permettre au Fed de ne pas restreindre sa politique de crédit, et que l'administration et le Congrès trouveraient un terrain d'entente pour réduire le déficit budgétaire. Quant aux autres, pour eux, l'heure de la reprise a sonné.

VALEURS	Cours du 9 mars	Cours du 12 mars
Alcoa	38 7/8	40
A.T.T.	17	17 1/8
Boeing	39 1/4	40 1/4
Chase Manhattan Bank	49 1/4	49 3/4
Du Pont de Nemours	47 1/4	47 1/2
Eastman Kodak	66 1/8	66 5/8
Exxon	38 3/4	39 3/8
Ford	37 3/8	38 1/8
General Electric	49 3/8	50 5/8
General Foods	47 3/4	47 3/4
General Motors	66 1/8	67 3/8
Goodyear	25 7/8	26 3/4
I.B.M.	108 1/8	110 1/8
I.T.T.	38 1/8	39 1/2
Mobil Oil	30 1/2	29 3/4
Pfizer	38	38 5/8
Schlumberger	47	48 3/4
Texaco	38 1/2	38 1/2
U.A.L. Inc.	30	31 3/8
Union Carbide	54 5/8	55 1/2
U.S. Steel	28 7/8	29
Westinghouse	44 1/2	45 3/4
Xerox Corp.	39 3/4	39 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

AKZO. – Et de trois. Après les groupes britannique ICI et franco-américain Esso-chimie, le chimiste néerlandais annonce à son tour une très forte augmentation de son bénéfice net pour 1983, spectaculaire même puisque la progression est de 159,9 % pour un résultat de 428,1 millions de florins. Le dividende est majoré presque dans les mêmes proportions (+ 150 %) : 4 florins contre 1,60 florin.

Akzo annonce également l'émission d'une action nouvelle de 20 florins pour 10 anciennes au prix unitaire de 93 florins.

Le chiffre d'affaires du groupe est passé de 14 154,3 millions en 1982 à 15 084,5 millions en 1983 (+ 7 %).

L'importante augmentation du bénéfice d'Akzo est due au redressement économique dans le monde, principalement aux États-Unis, à la hausse du dollar et au vent de reprise qui a soufflé dans l'industrie chimique, explique-t-on au siège du groupe.

RADIOTECHNIQUE. – Malgré l'effort de diversification, la chute des ventes de magnétoscopes et de téléviseurs a provoqué, en 1983, une forte baisse du résultat d'exploitation, qui, selon les premières estimations, serait seulement légèrement positif (87,9 millions de francs pour 1982).

PARIBAS-SUISSE. – L'établissement a enregistré pour 1983 un bénéfice net record de 60,7 millions de francs suisses (28,4 millions de dollars), en hausse de 10 % par rapport à l'année précédente, annonce-t-on au siège genevois.

Le total des actifs au bilan de l'exercice 1983 s'élève à 5 558 millions de francs suisses (2 597 millions de dollars), contre 5 215 millions de francs suisses (2 437 millions de dollars) à la fin 1982.

Compte tenu du report à nouveau, le solde bénéficiaire disponible atteint 61,1 millions de francs suisses (28,5 millions de dollars) et permettra de rémunérer – après attribution aux réserves spéciales – le capital-actions de Paribas-Suisse, qui s'élève à 336,9 millions de francs suisses (157,4 millions de dollars).

SAOUDI INTERNATIONAL BANK. – La banque londonienne, dont le capital est détenu à 50 % par la Banque centrale d'Arabie Saoudite, annonce un bénéfice après impôt accru de 20 % à 11,3 millions de livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	9 mars	12 mars
Valeurs françaises	104,1	
Valeurs étrangères	96,7	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 mars	12 mars
Indice général	161,1	159,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 mars .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 mars	13 mars
1 dollar (en yens)	224,85	224,55

BOURSE DE PARIS — Comptant — 13 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 12/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1913	4,5 % 1973	1936	1935	1935	....
3384	C.N.E. 3 %	3448	3448	3440	– 0 23
205	Accor	206	209 90	209 90	+ 2 39
770	Agence Havas	775	785	785	+ 1 29
510	Air Liquide	514	513	513	– 0 19
420	Als. Superm.	421	432	432	+ 2 61
76	A.L.S.P.I.	77 80	78	78	+ 0 25
185	Alsthom-Atl.	179	176	176	– 1 67
610	Amrep	606	279	279	– 53 88
320	Applic. gaz	324	312	314	– 3 08
385	Arjom. Prioux	385	385	389	+ 1 03
1360	Aux. Entrepr.	870	900	900	+ 3 44
535	Av. Dass.-Br.	460	470	480	+ 4 34
280	Bail-Equipem.	264	265	265	+ 0 37
560	Bail-Investiss.	565	595	590	+ 4 42
435	Cie Bancaire	445	457	456 50	+ 2 58
115	Bazar H.-V.	119 10	119 70	119 50	+ 0 33
285	Béghin-Say	280 50	285	290	+ 3 38
405	Bic	380	381	385	+ 1 31
270	B.I.S.	258	258	258	– 0 38
1520	Biscuit (Génl.)	1350	1360	1360	+ 0 74
1740	Bongrain S.A.	1415	1421	1425	+ 0 70
660	Bouygues	670	664	664	– 0 89
2490	B.S.N.-G.D.	2410	2411	2415	+ 0 20
1520	Carrefour	1558	1585	1565	+ 0 44
890	Casino	909	915	915	+ 0 66
590	Cedis	557	563	563	+ 1 07
380	Cetelem	370	370	370	....
550	C.F.A.O.	545	557	557	+ 2 20
90	C.F.D.E.	93	94	94	+ 1 07
7 30	Ch. France-Dunk.	7 05	7 25	7 50	+ 6 38
270	Charg. Réunis	280	285	286	+ 2 14
26	Chiers-Châtill.	26 70	26 90	26 90	+ 0 74
235	Ciments franç.	259 90	259 90	259 90	....
1420	C.I.T. Alcatel	1315	1260	1260	– 4 18
785	Club Méditerr.	818	820	819	+ 0 12
114	Codetel	118	118	118	....
210	Cofimeg	215 20	215 90	216	+ 0 37
240	Colas	236	237	237	+ 0 42
167	Compt. Entrepr.	163	160	161	– 1 22
305	Compt. Mod.	328	328	331	+ 0 91
585	Créd. Foncier	565	575	575	+ 1 76
220	Crédit F. Imm.	224	227 10	227	+ 1 33
450	Crédit Nat.	479	476	476	– 0 62
49	Creusot-Loire	44 50	44 05	44 50	....
139	Crouzet	120	120	119	– 0 83
1430	Damart-Servip	1392	1395	1395	+ 0 21
810	Darty	850	830	824	– 3 05
600	Docks France	610	614	618	+ 1 31
91	D.M.C.	91	91	91	....
780	Dumez	716	721	721	+ 0 69
505	Eaux (Gén.)	520	535	532	+ 2 30
230	Elf-Aquitaine	212 50	216	216	+ 1 64
220	– (certific.)	208	210	212	+ 2 91
2280	Essilor	2393	2400	2400	+ 0 29
800	Esso S.A.F.	581	587	603	+ 3 78
700	Eurafrance	829	818	813	– 1 93
710	Euromarché	749	735	735	– 1 86

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
680	Europe n° 1	638	641	641	+ 0 47
860	Facom	825	825	826	....
740	Fichet-Bauche	740	726	726	– 1 89
180	Finextel	182 50	180 10	181	– 0 82
250	Fives-Lille	268	270	270	+ 0 74
35	Fonderie (Gén.)	32 30	32	32	– 0 92
85	Fraissinet	85	85	85	....
385	Francarep	399	392	392	– 1 75
171	Gal. Lafayette	170 20	170 30	170 50	+ 0 17
860	Gén. Géophys.	850	849	850	....
280	GTM-Entrepose	267	270	270	+ 1 12
315	Guyenne-Gasc.	305	303	303 20	– 0 59
1370	Hachette	1312	1323	1323	+ 0 83
325	Hénin (La)	305	303	302	– 0 98
78	Imétal	77 50	78 20	76 50	– 1 29
280	Imm. Plaine-M.	273 50	273 50	273	– 0 18
400	Ind. et Particip.	411	422 90	421 50	+ 2 55
790	Inst. Mérieux	752	760	760	+ 1 06
410	Interbail	423	425	425	+ 0 47
1310	Intertechnique	1275	1275	1275	....
131	J. Lefebvre	130 10	132	132	+ 1 46
184	Jeumont Ind.	173	173	173	....
620	Lab. Bellon	711	720	725	+ 1 96
330	Lafarge-Coppée	328	329 90	328 20	+ 0 06
1970	Legrand	1999	1999	2005	+ 0 30
1280	Lesieur	1183	1192	1192	+ 0 76
300	Locafrance	291	291	300	+ 3 09
675	Locindus	693	695	695	+ 0 28
730	Lyonn. Eaux	779	767	762	– 2 18
280	Mais. Phénix	270 70	270 50	270 50	– 0 07
1010	Majorette (Ly)	1095	1100	1100	+ 0 45
146	Manurhin	134 90	130 50	130 50	– 3 26
85	Mar. Wendel	83 90	83	83	– 1 07
1630	Martell	1568	1581	1582	+ 0 89
840	Merlin-Gerin	852	838	838	– 1 64
1600	Matra	1514	1485	1485	– 1 91
910	Michelin	870	877	878	+ 1 03
1380	Midi (Cie)	1399	1408	1407	+ 0 57
235	Midland Bk S.A.	219	220	221	+ 0 91
136	Mines Kali (Sté)	133	133 10	133 10	+ 0 07
58	M.M. Penarroya	56 10	56	56	– 0 17
1350	Moët-Hennessy	1404	1400	1400	– 0 28
480	Mot. Leroy-S.	483	484	484	+ 0 20
91	Moulinex	90 30	92	94 40	+ 4 54
950	Mumm	576	575	576	....
240	Navig. Mixtes	235	239 90	239 90	+ 2 08
12	Nobel-Bozel	12	11 80	12	....
49	Nord-Est	48 50	48 70	48 80	+ 0 61
290	Nordon (Ny)	310	291	291	– 6 12
89	Nouvelles Gal.	78	76 10	76 10	– 2 43
805	Occident. (Gén.)	563	576	577	+ 2 48
285	Olida-Caby	309	306	306	– 0 97
900	Omn. F. Paris	835	845	845	+ 1 19
163	Opfi-Paribas	149	147	147	– 1 34
2190	Oréal (L')	2110	2100	2110	....
73	Papet. Gascogne	71	72	72	+ 1 40
650	Paris-Réescomp.	659	656	655	– 0 60
230	Pechelbronn	233	232	234	+ 0 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
490	Pechiney	488	480	480	– 1 63
676	Pernod-Ricard	662	661	662	....
205	Pétroles (Fse)	220 80	223	223	+ 0 99
48	– (certific.)	52 30	51 90	51 90	– 0 76
88	Pétroles B.P.	80 05	80	80	– 0 06
235	Peugeot S.A.	222 30	226 80	225	+ 1 21
80	Poclain	50 10	50	51	+ 1 79
325	Poliet	360	368	369	+ 2 50
130	Pompey	129	128 50	128 50	– 0 38
330	P.M. Labinal	322 90	318	320	– 0 89
1700	Presses Cité	1700	1710	1715	+ 0 88
900	Prétabail Sic.	893	882	886	– 0 78
220	Primagaz	216	220	221	+ 2 31
139	Printemps	140	140 20	140 20	+ 0 14
1310	Promodès	1367	1361	1359	– 0 58
380	Radiotechn.	326	319	320	– 1 84
101	Raffin. (Fse)	105	104	103 80	– 1 14
1070	Redoute (La)	1074	1084	1084	+ 0 93
750	Roussel-Uclaf	803	801	800	– 0 37
1340	Rue Impériale	1531	1531	1531	....
145	Sade	152	154	154	+ 1 31
1370	Sagem	1398	1398	1398	....
430	St-Louis B.	390	399	397 90	+ 2 02
475	Sanofi	468	472	470 10	+ 0 44
290	S.A.T.	314 90	314 90	315	+ 0 03
29	Saulnes	26 90	26 90	26 95	+ 0 18
610	Saupiquet Cie	584	595	595	+ 1 88
127	Schneider	119 80	120	119 90	+ 0 08
51	S.C.O.A.	50	49 85	49 85	– 0 30
166	S.C.R.E.G.	161 50	162	162	+ 0 30
455	Seb	450	450	450	....
260	Sefimeg	245 50	245 20	245 20	– 0 12
880	S.F.I.M.	873	876	876	+ 0 34
79	S.G.E.-S.B.	74 80	70 05	72	– 3 74
850	Sign. Ent. El.	851	869	869	+ 2 11
450	Silic	449	459	459	+ 2 22
285	Simco	283 20	283 30	283 50	+ 0 10
142	Simnor	139 80	139	139	– 0 57
1290	Skis Rossignol	1270	1305	1305	+ 2 76
500	[illegible]	524	525	524	....
510	Sogerap	480	470	478	– 2 44
830	Sommer-Allib.	594	594	594	....
490	Source Perrier	531	534	537	+ 1 12
445	Talc Luzenac	457	458	457 90	+ 0 19
1570	Tél. Elect.	1620	1630	1630	+ 0 61
310	Thomson-C.S.F.	308	314 50	312	+ 1 29
1970	T.R.T.	2090	2100	2100	+ 0 47
325	U.F.B.	355	358	358	+ 0 84
585	U.I.S.	560	565	565	+ 0 89
235	U.C.B.	245	245	245	....
280	Valéo	288	285	284 50	– 1 21
71	Vallourec	70 10	70 05	70 05	– 0 07
1790	V. Clicquot-P.	1800	1750	1750	– 2 77
1030	Viniprix	960	....	....	....
930	Elf-Gabon	960	961	961	+ 0 10
280	Amax Inc.	284	265 30	265 30	+ 0 87
305	Amer. Express	290 50	290	290	– 0 17
180	Amer. Teleph.	170 40	172 80	172	+ 0 93

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
195	Anglo Amer. C.	192 50	192 80	193 10	+ 0 31
1230	Amgold	1285	1285	1285	....
930	B. Ottomane	926	905	905	– 2 26
655	BASF (Akt)	611	627	627	+ 2 61
670	Bayer	615	625	625	+ 1 62
635	Buffelsfont.	658	679	679	+ 3 19
37	Charter	35 30	35 50	35 50	+ 0 56
530	Chase Manh.	492	501	501	+ 1 82
295	Cie Pétr. Imp.	296	293	293	– 0 67
89	De Beers	88 15	89 50	89 50	+ 1 53
1520	Deutsche Bank	1433	1459	1455	+ 1 53
155	Dome Mines	158 10	157 50	158 10	....
385	Driefontein Ctd	385	395	395	+ 2 59
465	Du Pont-Nem.	466	474	474	+ 1 71
700	Eastman Kodak	661	663	664	+ 0 45
173	East Rand	170 60	173	173 50	+ 1 69
475	Ericsson	457 50	451 80	451 80	– 1 24
395	Exxon Corp.	383	390	390	+ 1 82
395	Ford Motors	373	384	385	+ 3 21
430	Free State	450	452	461	+ 2 44
245	Gencor	254	255 90	255 90	+ 0 74
320	Gén. Belgique	313 90	315	315	+ 0 35
580	Gén. Electr.	499	513	513	+ 2 80
725	Gen. Motors	650	672	676	+ 4
89	Goldfields	85 50	85 50	86 10	+ 0 70
235	Harmony	246	247 50	248	+ 0 81
37	Hitachi	37 85	38 30	38 50	+ 1 71
715	Hoechst Akt.	658	673	669	+ 1 67
91	Imp. Chemical	86 80	87 80	88 20	+ 1 61
143	Inco. Limited	133 90	138 70	138 70	+ 3 58
1170	IBM	1094	1109	1109	+ 1 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
92	Ito-Yokado	86 60	86 45	86	– 0 69
420	ITT	385	403 80	404	+ 4 93
82	Matsushita	80 20	81 50	81 50	+ 1 62
980	Merck	923	917	918	– 0 54
795	Minnesota M.	734	740	740	+ 0 81
315	Mobil Corp.	291 70	301	301	+ 3 18
23600	Nestlé	22000	22550	22530	+ 2 40
800	Norsk Hydro	772	787	787	+ 1 94
1280	Petrofina	1305	1313	1313	+ 0 61
715	Philip Morris	649	668	672	+ 3 54
165	Philips	164	164 40	165	+ 0 60
460	Pres. Brand	467	466	471	+ 0 85
575	Président Steyn	585	592	588	+ 0 51
1090	Quilmès	1060	1060	1061	+ 0 09
1600	Randfontein	1558	1570	1571	+ 0 83
530	Royal Dutch	504	507	503	– 0 19
99	Rio Tinto Zinc	93 50	96 20	96 20	+ 2 88
390	St Helena Co	398	400 20	401 10	+ 0 77
470	Schlumberger	470	484 50	484 90	+ 3 17
96	Shell transp.	90 20	90 90	90 90	+ 0 77
1570	Siemens A.G.	1512	1540	1550	+ 2 51
161	Sony	156	164 80	164	+ 5 12
290	T.D.K.	281 20	287	287	+ 2 06
870	Unilever	851	851	851	....
645	Unit. Techn.	599	608	608	+ 1 50
1340	Vaal Reefs	1395	1412	1415	+ 1 43
605	West Deep	643	642	642	– 0 15
515	West Hold.	530	525	535	+ 0 94
450	Xerox Corp.	391	396 50	396 50	+ 1 40
2 36	Zambia Corp.	2 67	2 66	2 69	+ 0 74

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 034	7 980	7 770	8 170
Allemagne (100 DM)	306 070	308 240	295	315
Belgique (100 F)	15 056	15 073	14 100	15 200
Pays Bas (100 fl.)	273	272 920	260	280
Danemark (100 krd)	84 250	84 200	79	87
Norvège (100 k)	106 750	106 670	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 653	11 660	11 300	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 838	7 805	7 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 960	4 961	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	372 600	373 280	361	382
Suède (100 krs)	103 400	103 500	99	106
Autriche (100 sch)	43 760	43 800	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 332	5 334	5 100	5 700
Portugal (100 esc.)	6 100	6 090	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 286	6 300	6 120	6 460
Japon (100 yens)	3 563	3 572	3 430	3 590

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/3
Or fin (kilo en barre)	102400	102000
Or fin (en lingot)	102050	101700
Pièce française (20 fr)	650	646
Pièce française (10 fr)	420	.....
Pièce suisse (20 fr)	650	642
Pièce latine (20 fr)	620	608
Souverain	766	760
Pièce de 20 dollars	4520	4520
Pièce de 10 dollars	2100	2200
Pièce de 5 dollars	1160	.....
Pièce de 50 pesos	4085	4050
Pièce de 10 florins	649	645

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

TF 1 annule l'« Edition spéciale » d'Anne Sinclair sur le PCF

L'émission mensuelle d'Anne Sinclair, « Edition spéciale », – qui devait être consacrée ce mardi 13 mars au « Parti communiste en question » – a été annulée vingt-quatre heures avant sa diffusion en direct. Après le retrait de l'invité-vedette, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du Parti communiste français (*le Monde* du 6 mars), il n'a pas été possible de le remplacer pour conserver à l'émission son objectif initial. Anne Sinclair estime que l'attitude de la direction du PCF représente *« un précédent extrêmement grave pour le libre débat à la télévision »*.

« Chiche ! », avait répondu en substance Anne Sinclair à M. Pierre Juquin lorsque ce dernier était venu donner la réplique, le 4 janvier, à M. André Glucksmann, sur « Le pacifisme » et l'avait mise au défi de consacrer une « Edition spéciale » au PCF. Et c'est avec un parfait accord des deux parties que fut préparée l'émission. *« Mon invitation était précise, loyale, honnête »*, déclare la productrice. Contraint à se retirer par la direction de son propre parti, le porte-parole du PCF met une première fois les responsables de l'émission dans l'embarras. Puisque aucun dirigeant ne veut plus venir, Anne Sinclair réunit, avec l'accord du directeur de la chaîne, M. Hervé Bourges, un « plateau » qui devait comprendre Michel Cardoze, journaliste communiste, rédacteur en chef à France-Inter, Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*, Lilly Marcou, universitaire, et Jorge Semprun, ancien dirigeant du Parti communiste espagnol. Quatre spécialistes.

Mais vendredi dernier, tout se gâte. Michel Cardoze et le PDG de TF 1 estiment, en commun, que le journaliste ne peut intervenir comme « communiste » à cette émission et, le lendemain, comme « professionnel », animateur d'une table ronde. *« Michel Cardoze ne pouvait et ne voulait remplacer Pierre Juquin »*, nous a précisé M. Bourges (1).

Le week-end se passera à chercher désespérément quelqu'un qui puisse jouer le rôle du communiste ou, à tout le moins, du sympathisant. *« J'ai cherché vainement l'intellectuel du PC qui aurait accepté, j'en ai contacté une vingtaine. Tous se sont dérobés »*, raconte Anne Sinclair. M. Didier Motchane, un des chefs de file du CERES, peu suspect d'anticommunisme, refuse à son tour. Du coup, Mme Marcou se retire aussi. Le coup de grâce est donné lundi 12 mars : la direction du PCF refuse que lui soit acheté par TF 1 son film sur Staline et que soit diffusé le reportage – tourné sous ses auspices pour l'émission – qui donnait la parole à plusieurs militants du parti.

L'émission est alors par trop déséquilibrée, même s'il s'agit de *« mettre le PC en question »*. La productrice et le PDG de *TF 1* décident, dans la soirée, de l'annuler, et Anne Sinclair pourra expliquer elle-même, à l'antenne, les raisons de cette décision. *« Je me suis battue pour un principe »*, nous a-t-elle déclaré. *« Nous avions passé un accord et tout avait été accepté. Il n'est pas normal qu'une émission soit prise en otage par un parti politique. Je n'ai aucune raison, c'est une question de déontologie, de faire une émission aux conditions d'un parti »*. C'est pourquoi la productrice a décidé de ne pas reprendre ce projet (2).

« Je n'ai pas voulu céder sur le principe de l'émission », déclare, de son côté, M. Hervé Bourges. Pour lui, comme pour Anne Sinclair, il n'était plus possible de faire convenablement cette *« Edition spéciale »* après les retraits successifs.

Y. A.

(1) M. Cardoze nous a indiqué pour sa part, mardi en fin de matinée, que c'était *« à la demande de la direction de TF 1 »* qu'il avait décidé, le 9 mars de retirer sa participation à « Edition spéciale ».

(2) L'invité de la prochaine « Edition spéciale » sera M. Valéry Giscard d'Estaing. TF 1 diffuse, ce mardi soir 13 mars, une émission achetée à la chaîne suisse SSR, intitulée « Regards alternés ». Il s'agit du regard d'une équipe suisse sur l'hôpital de Ouagadougou et de celui d'une équipe de Haute-Volta sur l'hôpital de Genève. La SSR a obtenu un prix pour ce magazine au Festival de Monte-Carlo et a recueilli 3,5 millions de francs pour l'hôpital de Ouagadougou lors de sa diffusion. Les droits d'achat de ce reportage (70 000 F) seront aussi versés à l'hôpital.

Service public ?

« Pour surmonter notre situation intolérable sur les grands médias, il s'agit de mettre en œuvre une stratégie d'ensemble efficace », déclarait M. Pierre Juquin, le 14 novembre dernier, devant le comité central du PCF. Présentant un rapport sur « la communication et la propagande du Parti », M. Juquin affirmait que, vis-à-vis de la télévision, *« les coups de boutoir, les coups de colère, fussent-ils mille fois justifiés, ne peuvent pas payer »*.

Quatre mois plus tard, la direction du Parti communiste ne semble pas avoir trouvé la *« stratégie d'ensemble efficace »* qui lui permettrait de mieux faire passer, auprès des téléspectateurs, un message qu'elle estime brouillé par l'influence de ses adversaires sur les moyens de communication. L'annulation de l'émission « Édition spéciale » du mardi 13 mars – conçue à l'origine sur un « défi » lancé par M. Juquin à la productrice, Anne Sinclair – montre, en effet, que le PCF n'a pas renoncé à la méthode des *« coups de boutoir »* ou des *« coups de colère »*.

Après que M. Juquin eut lui-même déclaré forfait, la participation à l'émission, comme porte-parole officieux de la sensibilité communiste, du journaliste Michel Cardoze, a finalement été récusée par la présidence de TF 1. Il ne paraissait pas souhaitable, après réflexion, qu'un journaliste qui participe à une autre série d'émissions sur la même chaîne apparaisse porteur d'une identité politique particulière. C'est pourtant en raison de cette identité que certains journalistes sont entrés dans les chaînes de radio et de télévision depuis 1981 ; il s'agissait alors de mettre fin à l'ostracisme dont ces chaînes avaient fait preuve vis-à-vis des communistes sous les septennats précédents.

L'attitude du PCF, puis celle de TF 1 aboutissent finalement à priver les téléspectateurs d'un ensemble d'informations et d'échanges d'idées que le service public se targue d'être le plus apte à assurer. Les communistes sont eux-mêmes, dans le débat sur la « privatisation » de la télévision, de chauds partisans du maintien et du développement du service public. La façon dont un parti membre de la majorité entend contrôler et, à défaut, empêcher la diffusion d'informations le concernant, n'est peut-être pas la meilleure contribution qu'il puisse apporter à la défense du service public.

Le Parti communiste estime être en permanence la cible d'une campagne visant à déformer sa politique ou à le priver des moyens de s'exprimer. M. Georges Marchais y insistait encore, dimanche 11 mars, devant les jeunes communistes réunis à Pantin. L'affaire d'« Edition spéciale » amène à se demander une fois de plus si les communistes ne trouvent pas bien des avantages à la situation qu'ils dénoncent.

PATRICK JARREAU.

LA RÉDUCTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE DANS LA CEE

« J'ai le sentiment que dans cette affaire le gouvernement a trop lâché »

nous déclare le président de la FNSEA

M. François Guillaume, président de la FNSEA, a accueilli avec une extrême réserve, pour ne pas dire de l'hostilité, les dispositions de l'accord signé dans la nuit à Bruxelles, *(lire page 27 l'article de Philippe Lemaître)*. *« Il est très grave que la France se soit engagée dans cette voie de la réduction de la production laitière sans que, préalablement, des engagements aient été pris par les ministres des Dix sur la limitation ou la taxation des importations de matières grasses dans la CEE »*, nous a-t-il déclaré. *« Il eût été plus urgent de mettre d'abord de l'ordre à l'intérieur de la CEE sur deux autres points (outre la limitation des achats de matières grasses étrangères) : le contrôle des achats de beurre néo-zélandais et l'organisation de ce que l'on nomme les ateliers sans sol aux Pays-Bas... »*

M. Guillaume a ajouté : *« Ce que nous souhaitons, c'est la définition d'une politique globale et cohérente, et nous avons d'ailleurs fait des propositions aux pouvoirs publics dans ce sens. »* Il a précisé : *« J'ai le sentiment que dans cette affaire le gouvernement français a trop lâché et qu'il a accepté pour ses agriculteurs trop de contraintes sans que ses partenaires européens aient consenti les mêmes sacrifices. Toutes ces mesures sont « pénalisantes » pour nous et les agriculteurs français souffriront plus que leurs collègues de la CEE car la structure de leurs étables est plus fragile et le niveau des prix moins rémunérateur. »*

Quant à la question de savoir s'il vaut mieux imposer des quotas par exploitation ou par laiterie, M. Guillaume s'oppose aux quotas par exploitation.

● *M. Lajoinie (PC) : des décisions inacceptables.* – M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a jugé « *inacceptables* » les mesures « *visant à réduire la production laitière* ». « *Après avoir réduit la production de charbon et d'acier,* interroge-t-il, *le Marché commun va-t-il démanteler notre agriculture ?* » « *Il y a d'autres solutions,* affirme M. Lajoinie, *pour maîtriser la production laitière.* »

● *Le CNJA inquiet.* – Le Centre national de jeunes agriculteurs s'émeut du triomphalisme manifesté par le ministre à l'issue du conseil. Pour maîtriser la production laitière sans catastrophe, le CNJA demande « *un plan d'accompagnement* ».

Le numéro du « Monde » daté 13 mars 1984 a été tiré à 500 935 exemplaires

En Thaïlande
INCIDENT A LA FRONTIÈRE BIRMANE
Au moins douze morts

Bangkok *(Reuter)*. – A l'issue d'une nuit de violents combats, des unités de l'armée thaïlandaise appuyées par des transports de troupe blindés ont repoussé, le mardi 13 mars, une incursion de quelque deux cents soldats birmans, faisant plus d'une dizaine de morts parmi ces derniers, a-t-on appris de source militaire à Bangkok.

Les Birmans avaient franchi la frontière dans l'intention d'attaquer un camp de rebelles sécessionnistes karens situé dans un saillant du côté thaïlandais de la frontière. Ils se sont heurtés à la police des frontières thaïlandaise dont deux membres ont été tués et dix-sept autres blessés au cours des affrontements.

● *La liste centre-gauche : M. Berthoin renonce.* – M. Georges Berthoin que MM. Edgar Faure et Maurice Faure avaient sollicité pour conduire une liste pour les élections européennes, a estimé mardi 13 mars que sa candidature *« qui devait exprimer une volonté novatrice et un accord dans l'action, n'a plus de raison d'être »*.

Sur le vif

Fillettes

Vous connaissez mon amie Jeanine, celle qui a la grosse tête depuis que sa gamine a sauté une classe. Elle la tire, cette petite, elle la pousse, elle la hisse. Elle la voit déjà tout en haut de l'affiche. Seulement voilà, côté showbiz, les baby stars, les Shirley Temple, les Jackie Coogan, ça date un peu, ça ne se fait plus. En revanche, côté politique... C'est Samantha qui l'a mise sur la piste. Vous savez, cette petite Américaine de onze ans, invitée au Kremlin, tapis rouge, plantes en pot, limousines, réceptions, caméras, micros. Du coup, elle va couvrir l'élection présidentielle à la télé, pour la Disney Channel. Quand elle a entendu ça, Jeanine, elle s'est dit – je l'ai bien vu : pourquoi celle-là et pas la mienne ?

L'autre jour, elle m'appelle, toute excitée :

« Tu n'est pas au courant pour Ruth ?

– Qui ça, Ruth ?

– Tu sais bien, la petite Anglaise, la surdouée, elle a douze ans, elle est étudiante à Oxford. Son père a tout lâché pour lui servir d'imprésario.

– Et alors ?

– Elle a refusé d'observer une minute de silence pour Andropov. Il paraît que c'était dans tous les journaux là-bas.

– Et alors ?

– Ben, je me disais... Pour Véro...

– Véro, d'accord, elle a sauté la cinquième, mais elle se retrouve quand même à treize ans en quatrième, pas à l'ENA, faut pas rêver.

– Elle a quand même été reçue par Chirac.

– Oui, quand elle était à la maternelle. Avec deux mille autres gosses.

– D'abord, ils n'étaient pas deux mille. Ensuite, je te dis qu'il y a un créneau. Pourquoi la France, la France socialiste, se laisserait-elle faire la leçon par un Montand, un vieux cabot, au lieu de prendre pour porte-parole une petite môme, toute fraîche, toute innocente, avec de la vérité plein la bouche. D'ici à ce que Kohl s'amène au prochain conseil européen tenant par la main une gretchen de dix ans pour défendre ses montants compensatoires, il y a pas loin, tu vas voir. Et là, maintenant, avec Max Gallo viré en douceur, renvoyé direction Strasbourg, il y a une place à prendre.

– Peut-être. Mais comment ?

– C'est à toi de jouer maintenant. La presse, c'est fait pour ça. Tu lui arranges un passage chez Polac. Tu la présentes à Ivan Levaï. Il adore le président. Ils se voient tout le temps. Il pourrait emmener la petite à Latche.

– Comme tu y vas !

– Je n'y vais pas plus vite que la chute de ce pauvre Mitterrand dans les sondages. Pour le tirer de là, moi, je ne vois plus que ça. Un peu de pub vite faite, bien faite par une fillette. »

CLAUDE SARRAUTE.

LA CONTROVERSE ENTRE WASHINGTON ET L'UNESCO

M. M'Bow annonce qu'il accepterait la constitution d'une commission d'enquête sur sa conduite personnelle

Le Congrès des Etats-Unis enquête actuellement sur d'éventuelles malversations financières du directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, a-t-on récemment appris à Washington de source parlementaire. Selon des accusations portées devant deux commissions de la Chambre des représentants, M'Bow aurait cherché à se faire rembourser par l'UNESCO des frais de voyage se montant à plusieurs milliers de dollars, et qui lui auraient déjà été payés par d'autres organisations relevant des Nations unies, indique notamment le *Washington Post*.

Le Congrès américain avait déjà décidé de procéder à un *« examen de la coopération UNESCO-Etats-Unis »*, comportant une *« vérification »* des comptes de l'Organisation, avec l'accord de M'Bow.

Ce mardi 13 mars en fin de matinée, un communiqué émanant de la direction générale devait être publié à l'occasion d'une conférence de presse. Après avoir rappelé que M'Bow a récemment accepté la demande d'enquête américaine, ce communiqué conclut : *« Pour couper court aux allégations mensongères dont il est l'objet, le directeur général, dont l'éthique et la gestion administrative ont toujours été réglées par l'intégrité personnelle et une volonté de transparence totale, accueillerait volontiers la constitution par les instances compétentes de l'UNESCO d'une commission internationale à laquelle seraient fournies toutes les informations et toute la documentation nécessaires. »*

TROIS MEMBRES D'ACTION DIRECTE PRENNENT UN POLICIER BELGE EN OTAGE

Bruxelles (*AFP*). – Toutes les polices de Belgique ont été mises en état d'alerte, mardi matin 13 mars, à la suite d'une prise d'otage, pendant *quelques minutes à Bruxelles*, d'un inspecteur de la police judiciaire belge par trois personnes soupçonnées d'appartenir à l'organisation terroriste française Action directe. Il s'agirait de Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon et Régis Schleicher, tous trois considérés comme des animateurs d'Action directe.

Plusieurs policiers surveillaient, dans le centre de la capitale, une agence de location de véhicules, où une jeune femme et deux hommes, membres présumés d'Action directe, devaient remettre une voiture.



A B C D E F G

